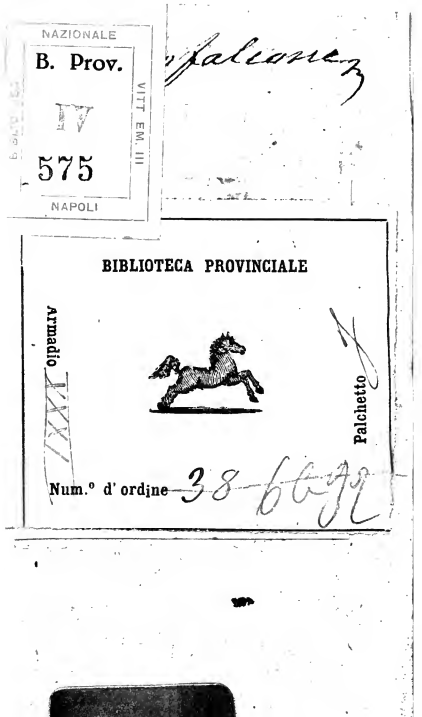




HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE,

Maréchal Général des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne,

Duc élû de Curlande & de Sémigalle, Chevalier des Ordres de Pologne & de Saxe.

Contenant toutes les particularités de sa Vie, depuis sa naissance jusqu'à sa mort; avec des Anecdotes curieuses & intéressantes, enrichie des Plans des Batailles de Fontenoy & de Lawfeldt.

TOME TROISIE'ME.



A DRESDE;
Chez GEORGES CONRAD WALTHER, Libraire du Roi.

M. DCC. LV.

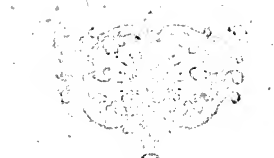




TABLE
DES LIVRES
Contenus au Tome II.
DE
L'HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE.

LIVRE SEPTIE'ME.

Le Prince de Lobkowitz assiége Prague. M. de Chévert qui y commandoit, obtient une Capitulation honorable. M. le Maréchal de Noailles est admis au Conseil d'Etat du Roi. M. le Comte d'Argenson est fait Ministre de

gé de capituler, ainsi qu'Ingolstadt. Le Comte de Saxe quitte l'armée pour venir en Cour. M. le Comte de Lowendalh entre au service de France en qualité de Lieutenant-Général, & obtient la permission de lever un Régiment Allemand. La France déclare la Guerre à l'Angleterre. Manifeste du Roi d'Angleterre contre la France. Déclaration de Guerre de la part de la France contre la Reine de Hongrie. Le Prince Edoüard arrive en France. Dispositions pour un embarquement à Dunkerque. Le Comte de Saxe est nommé pour commander cette expédition. Inquiétudes de la Cour de Londres. Le Comte de Saxe est fait Maréchal de France : il part pour la Flandre. Le Roi se rend au Siége & à la prise de Menin, d'Ypres & de Furnes. M. le Comte de Noailles est fait Maréchal de Camp. Le Prince Charles passe le Rhin. Le Roi quitte la Flandre pour aller commander sur le Rhin, & laisse le Maréchal de Saxe en Flandre. Sa Majesté tombe malade en arrivant à Metz.

LIVRE HUITIE'ME.

Le Roi de Prusse marche en Bohême avec son armée. Rescript de ce Monarque adressé au Roi d'Angleterre. Le Prince Charles repasse le Rhin. M. de Lowendal est détaché pour

retarder son passage. M. le Comte de Noailles à la tête des Grenadiers défait un corps d'Autrichiens. Convalescence du Roi. Prise de la Ville de Constance. Siége de Fribourg. Le Roi passe par Strasbourg pour se rendre devant Fribourg. Description & prise de cette Ville. Le Roi revient à Paris. Occupations du Maréchal de Saxe en Flandre; il vient à la Cour. Le Roi de Prusse évacue la Bohême pour rentrer en Silésie. Le Maréchal de Saxe travaille avec le Roi sur le plan des opérations de la Campagne prochaine. Traité de Varsovie. Mort de l'Empereur Charles VII. Mariage de M. le Dauphin avec une Infante d'Espagne. Le Maréchal de Saxe part pour commander en Flandre. Tournai est investi. Le Roi se rend à ce Siége avec M. le Dauphin. Bataille de Fontenoy. Prise de Tournai. Le Roi accorde les Honneurs du Louvre au Maréchal de Saxe; lui donne le Château de Chambord à vie, & augmente ses Pensions de 40000. liv. M. de Lowendalh prend la Ville de Gand par escalade; il assiége & prend Oudenarde, Ostende & Nieuport. Le Roi revient à Paris. Le Maréchal de Saxe médite la prise de Bruxelles.

LIVRE NEUVIE'ME.

M. de Lowendalh est fait Chevalier des Ordres du Roi. Le Maréchal de Saxe assiége & prend Bruxelles pendant l'hyver. M. de Lowendalh en est nommé Gouverneur. Le Maréchal de Saxe vient à la Cour. Lettre de Naturalité du Maréchal de Saxe : ce Général va à Chambord, d'où il se rend à l'armée. Départ du Roi pour la Flandre : Entrée de Sa Majesté dans Bruxelles. M. de Lowendalh s'empare de Louvain, & M. le Prince de Soubise de Malines. M. le Comte de Clermont assiége & prend la Citadelle d'Anvers. Le Roi quitte l'armée pour se trouver à l'accouchement de Madame la Dauphine. Siége & prise de Mons, de Saint-Guillain & de Charleroi, par M. le Prince de Conty. M. de Lowendalh s'empare de Huy. M. le Comte de Clermont assiége & prend la Ville de Namur, & ses Châteaux. Bataille de Rocoux. Le Maréchal de Saxe arrive à Fontainebleau. Le Roi lui donne 6 piéces de canon de celles qui avoient été prises sur les Ennemis à la Bataille de Rocoux. Différens événemens en Europe. Le Grand Duc de Toscane élu Empereur. L'Electeur de Baviére fait sa paix avec la Reine de Hongrie, & lui fournit des troupes contre la France.

PHILIPPE

LIVRE DIXIE'ME.

Le Maréchal de Saxe fait entrer des troupes en Zélande. M. de Lowendalh prend le Fort de l'Ecluse. Issendick, & le Sas-de-Gand: Il se rend à Anvers, qui est menacé par l'Armée des Alliés. Le Roi arrive à Bruxelles. Bataille de Lawfeldt. Prise de Berg-op-Zoom par M. de Lowendalh.

LIVRE ONZIE'ME.

Description de Berg-op-Zoom: M. de Lowendalh est fait Maréchal de France. Le Roi quitte l'armée. Déclaration de M. l'Abbé de la Ville aux Etats-Généraux. Séparation respective des deux armées. Le Maréchal de Saxe vient à la Cour: Le Roi lui fait expédier le Brevet de Gouverneur-Général des Pays-Bas: Il part pour l'armée; fait son entrée dans Bruxelles: Il concerte avec M. le Maréchal de Lowendalh le siége de Maestricht: Détail de la reddition de cette place. Suspension d'armes. Congrès d'Aix-la-Chapelle. Traité de Paix.

LIVRE

LIVRE DOUZIE'ME.

ORAISON FUNE'BRE.

Fin de la Table du Tome II.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE,

Duc Elu de Curlande & de Sémigalle, Maréchal-Général des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, Chevalier des Ordres de Pologne & de Saxe.

LIVRE SEPTIEME.

Le Prince de Lobkowitz assiége Prague. M. de Chévert qui y commandoit, obtient une Capitulation honorable. M. le Maréchal de Noailles est admis au Conseil d'Etat du Roi. M. le Comte d'Argenson est fait Ministre de la Guerre. Mort du Cardinal de Fleury, & son Eloge. Le Comte de Saxe observe le Prince de Lobkowitz. M. du Cayla ravitaille la Garnison d'Egra. Le Comte de Saxe obtient la permission de lever un Régiment de Hullans. Milice tirée à Paris. Le Comte de Saxe vient à la Cour de France, pour con-

férer avec les Ministres sur les opérations de la Campagne prochaine ; il part pour Dresde, d'où il se rend à Amberg. Le Prince Charles défait un corps de Bavarois, commandé par le Général Minuzzi : ce Prince bloque Braunau ; prend Dingelfing, Landau & Déckendorff. Le Comte de Saxe fortifie le Château de Weix, & l'abandonne ensuite pour se joindre à M. de Broglio sous Ingolstadt. Mouvemens du Roi d'Angleterre sur le Mein, & ceux de M. le Maréchal de Noailles. Bataille d'Ettingen. Le Comte de Saxe prend le Commandement de l'armée du Maréchal de Broglio, & la ramène en Alsace. L'Empereur négocie un Traité d'accommodement avec la Reine de Hongrie. Déclaration de la Cour de France à ce sujet. Arrivée des Hollandois sur le Rhin. Le Comte de Saxe établit différens postes sur le Rhin : il remet le Commandement de son armée à M. le Maréchal de Coigny, pour aller joindre M. le Maréchal de Noailles : il s'empare des Lignes de Lauterbourg. Egra est obligé de capituler, ainsi qu'Ingolstadt. Le Comte de Saxe quitte l'armée pour venir en Cour. M. le Comte de Lowendalh entre au service de France en qualité de Lieutenant-Général, & obtient la permission de lever un Régiment Allemand. La France déclare la Guerre à l'Angleterre. Manifeste du Roi d'An-

d'Angleterre contre la France. Déclaration de Guerre de la part de la France contre la Reine de Hongrie. Le Prince Edoüard arrive en France. Dispositions pour un embarquement à Dunkerque. Le Comte de Saxe est nommé pour commander cette expédition. Inquiétudes de la Cour de Londres. Le Comte de Saxe est fait Maréchal de France : il part pour la Flandre. Le Roi se rend au Siége & à la prise de Menin, d'Ypres & de Furnes. M. le Comte de Noailles est fait Maréchal de Camp. Le Prince Charles passe le Rhin. Le Roi quitte la Flandre pour aller commander sur le Rhin, & laisse le Maréchal de Saxe en Flandre. Sa Majesté tombe malade en arrivant à Metz.



MONSIEUR le Maréchal Duc de Bellisle en sortant de Prague avoit eu la précaution d'emmener avec lui des Otages pour la ıreté des troupes qu'il laissoit dans cette ille, aux ordres de M. de Chévert. Ces tages étoient composés des plus Notaes de la Ville, de tous états : il y avoit des ›bles, des Juges, des Chanoines, des 'uites, des Juifs & des Bourgeois.

Aussi-tôt que le Prince de Lobkowits été informé de la retraite des François, envoya à leur poursuite les Généraux

Nadasti & Festitiz, afin de les harceler & de tâcher de leur couper le chemin d'Egra: mais ceux-ci ne purent en venir à bout, ils s'emparérent seulement de quelques bagages, que M. de Bellisle leur abandonnoit à dessein de les amuser. Le Prince de Lobkowitz rassembla ensuite tout ce qu'il avoit de troupes aux environs de Prague, & fut investir cette place : il crut que sur une simple sommation qu'il feroit à la Garnison de se rendre, les portes alloient lui être ouvertes : mais M. de Chévert, bien loin de paroître intimidé par les sommations menaçantes qui lui furent réitérées, répondit, *qu'il réduiroit la Ville en cendres; & s'enterreroit sous ses ruines, plûtôt que d'accepter des conditions deshonorables.* Une réponse si déterminée, porta le Prince de Lobkowitz à préférer la douceur à la force; en conséquence la Capitulation fut rédigée, ainsi qu'elle suit :

» I. Nul des habitans qui sont actuellement dans la Ville de Prague, ne seront » recherchés, ni inquiétés, sous quelque » prétexte que ce soit ; pour le serment » qu'ils ont pu faire, ou pour avoir servi » l'Empereur & ses Alliés, y ayant été » obligés par force.

» II. Tous les Officiers de l'Etat Major, » les Officiers des troupes, autres que ceux » de la Garnison Françoise, ou Impériale, » &

» & la Garnison en l'état où elle se trouve ;
» ainsi que tout ce qui en dépend, au ser-
» vice de l'Empereur & de S. M. T. C.
» sortiront avec armes, bagages, & tous
» les honneurs de la guerre, & ne seront
» sujets à aucun acte de répresailles, de
» quelque nature qu'il puisse être, & sous
» quelque prétexte que ce soit.

» III. La Garnison emmenera avec elle
» tous les effets apartenant à Sa Majesté
» Trés-Chrétienne, consistans en quaran-
» te pontons de cuivre, sur hacquets de
» rechange ; en deux piéces de canon de
» fonte sur les affuts armés ; en deux pié-
» ces aux armes de Baviére, & en quatre
» chariots d'artillerie, composés pour
» l'Infanterie.

» IV. la Garnison emmenera pareille-
» ment avec elle tous les grains, farine,
» pain, biscuit, ustensiles de four & de
» Magasins, & généralement tout ce qui
» en dépend, outre le fourage, foin,
» paille, avoine, orge, ou seigle, qui se
» trouveront dans les Magasins.

» V. Elle emmenera tous les équipages
» des troupes des deux Nations Alliées,
» & des Officiers, tant absens que pré-
» sens ; leurs meubles & effets, de quel-
» que nature qu'ils soient, à eux apar-
» tenans ; les armes déposées aux Maga-
» sins ; les habillemens faits ou à faire, les

» harnois & équipages de chevaux, de » toute nature, tant de troupes de guerre » que de l'artillerie, & des vivres, soit uni» formes ou autre sans distinction.

» VI. Tous les papiers de la caisse mili» taire, ceux de l'Intendance, ceux des » Commissaires des Guerres, ceux des » vivres, ceux des Hôpitaux, & les pa» piers de fournissement de la viande, sor» tiront pareillement sous la conduite de » ceux qui en sont expressément chargés.

» VII. Il sera fourni des charois en nom» bre suffisant, attelés de chacun quatre » chevaux, qui ne pourront être chargés » de plus de douze à quinze cens livres » pesant, pour le transport de tous les ef» fets apartenans aux Alliés, soit en mu» nitions, ou en équipages, lesquels cha» rois seront conduits jusqu'aux lieux ci» après convenus, sur les frontiéres du Pa» latinat. Il sera de même fourni des che» vaux pour monter les Officiers, outre » ceux d'attelage, qui seront nécessaires » pour les voitures à eux appartenantes, » afin de porter leurs équipages ou effets » jusqu'aux lieux convenus.

» VIII. Il reste sur les Remparts de la Ville » de Prague six piéces de canon de vingt» quatre livres de balles, avec leurs affuts » & armemens, desquelles il y en a une » hors de service, trois piéces de douze,

» montés

nontées sur les affuts, avec leurs armemens; un affut de rechange de vingt-quatre avec son armement complet; deux mortiers de deux pouces de diametre avec leurs affuts, & armemens complets: trois mortiers de dix pouces & six lignes: lesquelles susdites neuf piéces de canon sont de fonte; cinq mortiers de fonte, avec leurs affuts & armemens; le tout apartenant à S. M. le Roi de Pologne, & qui lui sera rendu, sans que sous quelque prétexte que ce soit il en puisse être rien retenu.

» IX. Il sera libre à tous les Officiers Impériaux, ou François; qui sont prisonniers de guerre, & sur leur parole à Prague, de sortir avec la garnison, sans que cela change rien à leur condition.

» X. Tous les malades ou blessés, Employés, Domestiques, ou autres, Impériaux ou François, qui se trouveront dans les Hôpitaux, établis ou dans des maisons particuliéres, seront & demeureront libres après leur convalescence, & ils seront conduits en toute sureté au lieu convenu, par la même route qu'aura tenüe la Garnison, & avec des Officiers de leur Nation. Il leur sera fourni des chevaux, chariots, ou voitures, en nombre suffisant pour leur transport & celui de leurs effets.

 » XI.

» XI. Il ne sera point touché aux vivres, » médicamens & autres provisions de » toute nature, faites pour l'aprovisionnement & pour l'entretien des malades » & blessés, non plus qu'à tous les Officiers, Commis principaux, Employés, » & Domestiques actuellement proposés » pour en avoir soin. Il leur sera fourni au » contraire, en payant, toutes les choses » dont ils pourroient manquer, ou avoir » besoin, jusqu'au tems de leur parfaite guérison & départ; & jusqu'à ce » qu'ils soient rendus aux lieux où ils doivent être conduits en toute sureté, lequel tems aura été convenu sur la Police » du Commissaire des Guerres François; » & autres Employés, ausquels toute liberté & sureté seront accordées pour » exercer leurs fonctions: il leur sera » fourni des logemens, pour y établir les » malades convalescens, à mesure qu'ils » seront en état d'évacuer les Hôpitaux de » la Ville.

» XII. Il sera libre aux Officiers, Employés ou à tous autres, étant à la suite » des troupes, de faire des dépôts dans » la Ville de Prague de tous les effets, » agrès de toute nature, équipages, bagages & voitures, qu'ils ne pourront » emmener avec eux, & lesquels seront » retirés dans une saison convenable.

» XIII.

» XIII. Les Officiers de l'Etat-Major, ceux de la Garnison & autres Employés à la sûreté domestique, & tous autres encore Impériaux ou François, sortiront de Prague le quinze Janvier, attendu la difficulté d'assembler les choses nécessaires pour leur marche & le transport de tous leurs effets. On tiendra la route ci-après sur Egra, pendant laquelle il sera fourni le logement, la paille, le bois de Haurselitz à Brezaun, où il y aura séjour, de Zébrac à Mouth, & de-là à Rockisan, pour se rendre à Pilsen, où il y aura aussi séjour : ensuite par Ortaw, Miéde, Ezerlin, & Plava, où il doit encore y avoir séjour : la derniére marche par Sendaw à Egra. Il sera donné un Officier avec une escorte, qui assurera ladite Garnison & la suite, les effets, & équipages, contre toutes hostilités. Et du jour de l'acte d'évacuation connu, il sera libre à tous les gens de la campagne d'aporter leurs denrées dans la Ville de Prague sans être inquiétés en façon quelconque : de même tous actes d'hostilité cesseront de part & d'autre, jusqu'à ce que la garnison ait joint l'armée du Maréchal de Bellisle.

» XIV. Les troupes de la Reine ne pourront entrer ni prendre poste dans la Ville de Prague, que six heures après

» que

» que la Garnison l'aura évacuée. Il ne se-
» ra pas permis non plus à des particuliers,
» quoique ne formant point de troupe,
» d'y entrer avant ce terme. Il sera laissé
» des Commissaires des Guerres & d'Ar-
» tillerie, qui feront les vérifications des
» effets compris dans les Etats des Muni-
» tions de la Place. M. de Chevert a les
» pouvoirs les plus étendus pour procurer
» le retour des Otages, qui ont été emme-
» nés de Prague, & lequel ne sera diffé-
» ré après la signature de l'Acte d'évacua-
» tion, qu'autant de tems qu'il faudra
» pour les traduire en toute sureté dans
» la Ville de Prague, lorsque la Garnison
» sera rendue hors du Royaume de Bohê-
» me. A l'égard de Madame la Comtesse
» de Baviére, restée à Prague avec un fils
» au berceau, sa naissance, son âge, son
» état, l'exemptent d'être comprise dans
» un Traité: M. le Prince de Lobkowitz
» est prié de trouver bon qu'elle demeure
» libre de partir quand bon lui semblera,
» avec toute sa suite & sans aucune diffi-
» culté; & qu'au surplus, il lui soit donné
» toutes assistances pour le transport de ses
» équipages, avec une escorte. Fait à Pra-
» gue le vingt - huit Décembre mil sept
» cens quarante-deux. « *Signé*, DE CHE-
VERT; *Brigadier des Armées du Roi*, & le
Prince DE LOBKOWITZ, *Maréchal*.

Il y eut quelques petites modifications
ans certains Articles de ce Traité, & la
iarnison en sortit le deux Janvier 1743.
our se rendre à Egra; & ainsi finit ce fa-
ieux Siége de Prague, qui par ses circons-
ances sera à jamais tant d'honneur aux
rançois.

Les commencemens de cette année
743. furent marqués par un changement
u'il y eut dans le Ministére de la Cour de
rance. Le Roi ayant reconnu dans M.
: Maréchal Duc de Noailles toutes les
apacités requises pour en faire un excel-
ent Ministre, le nomma pour assister en
ette qualité, & donner sa voix à son
Conseil. Le Marquis de Breteuil, Minis-
e & Secrétaire d'Etat au Département
e la Guerre, mourut subitement dans
s premiers jours de l'année, en reve-
ant de travailler avec le Cardinal de
leury, à Issy: & Sa Majesté jugea ne
ouvoir mieux le remplacer, qu'en nom-
ant, pour lui succéder en ce poste im-
ortant, M. le Comte d'Argenson, qu'el-
: avoit déja apellé au Ministére dès le
iois de May de l'année précédente. Ce
hoix fut si unanimement aplaudi, qu'on
ut dit que le Roi avoit en cela recueilli
 voix de tous les Militaires, qui se
romettoient des lumieres & de la jus-
ce de ce nouveau Ministre, tous les
avan-

avantages dont ils jouissent aujourd'hui.

M. le Cardinal de Fleury, qui avoit été attaqué d'un gros rhume & d'une fiévre lente dans le commencement de Janvier, mourut le vingt neuf de ce mois, en sa maison d'Issy, âgé de quatre-vingt-neuf ans, sept mois & sept jours, étant né le vingt-deux Juin 1653. Ce Ministre qui depuis 1726. étoit à la tête des affaires, avoit conservé jusqu'au dernier moment cette même presence d'esprit qui l'avoit fait admirer de toute l'Europe. Le Roi fut le voir dans sa maladie; & les regrets que Sa Majesté témoigna à sa mort, font de ce grand Homme un panégyrique moins équivoque que tout ce que j'en pourrois dire ici. Cependant j'ai des raisons particuliéres de reconnoissance, qui m'obligent de saisir ce moment de rendre à sa mémoire l'hommage que je lui dois.

André Hercules de Fleury, Cardinal, ancien Evêque de Fréjus, Grand Aumônier de la Reine, Abbé de S. Etienne de Caën & de Tournus, Principal Ministre d'Etat; Sur-Intendant Général des Postes & Relais de France, Proviseur de Sorbonne, l'un des quarante de l'Académie Françoise, Honoraire de celles des Sciences, des Inscriptions & Belles Lettres, & ci-devant Précepteur du Roi, a donné en mourant dans une parfaite résignation à

la

volonté de Dieu, autant de preuves de meté & de piété, qu'il en a donné pen- nt sa vie d'une prudence & d'une sagesf- consommée.

Louis XIV. lui ayant reconnu toutes s qualités propres à le charger de la plus ndre éducation de Monseigneur le Dau- hin, le nomma son Précepteur en 1714. l répondit dans cet emploi à tout ce qu'on voit lieu d'attendre de son zèle & de ses alens. Son auguste Disciple étant monté ur le Trône le premier jour de Septembre 1715. Sa Majesté le nomma à l'Evêché de Fréjus; mais ayant été apellé au Ministére en 1726. pour y remplir la prémiére place dans les Conseils du Roi, il donna la démission de son Evêché, au grand regret de tout son Diocèse, qui faisoit dans ce Prélat une perte considérable. Il fut fait Cardinal le onze du mois de Septembre de la même année.

Le succès des négociations difficiles & importantes dont il a été chargé pendant son Ministére, lui a acquis la haute réputation dont il jouissoit dans l'Europe, & qu'il méritoit par sa capacité, par l'étendue de ses vives lumiéres, & par les autres qualités de l'esprit, les plus desirables dans un Ministre. La jonction de la Lorraine à la France, est un événement qui éternisera son nom à jamais. La dou-

ceur

ceur de son caractére, la bonté de son cœur, sa charité pour les pauvres, son attention pour le bien public, son amour pour la paix, & son désinterressement personnel, ne le rendoient pas moins estimable, que les soins continuels qu'il donnoit à l'administration des affaires de l'Etat, & les tendres & respectueux sentimens qui l'attachoient à la Personne du Roi. Mais de toutes les qualités que le Cardinal de Fleury réunissoit en lui, & par lesquelles il fut aussi digne des éloges de la Nation, que de ses regrets, celle qui contribuera le plus à faire respecter à jamais sa mémoire, c'est son application à justifier la confiance du Roi, par l'usage qu'il en a fait, pour le bien de l'Etat & pour la gloire du régne de Sa Majesté.

Après l'évacuation de la Ville de Prague, il ne restoit plus aucune Place considérable en Bohême aux François, que celle d'Egra. Elle faisoit toute l'inquiétude du Prince Charles, & il auroit bien voulu les en déloger: il étoit impossible d'en entreprendre le Siége par la position des Armées: ce Prince se contenta de faire bloquer cette Ville par le Général Festititz, qui avec ses Hussars, la resserroit de si près, qu'il n'y pouvoit plus rien entrer. Il avoit rapellé le Prince de Lobkowitz

pour venir dans le haut-Palatinat couper la communication des François avec Egra; mais sur l'avis que le Comte de Saxe eut des mouvemens de l'armée du Prince de Lobkowitz, il pénétra son dessein, & se mit aussi en marche avec le Corps de réserve, qu'il commandoit, pour s'aprocher des frontiéres de la Bohême, & d'observer de plus près le Général Autrichien. Le Maréchal de Broglio profita de ce mouvement du Comte de Saxe, pour tenter de ravitailler la Garnison d'Egra. Il fit partir sous les ordres de M. du Cayla, dix bataillons & trente escadrons, avec un Convoi considérable de munitions de bouche destiné pour Egra. M. du Cayla soutenu du Comte de Saxe, força quelques postes du Prince de Lobkowitz, & arriva heureusement près d'Egra, où il fit entrer son Convoi, & après avoir changé l'ancienne garnison, il revint sur ses pas sans le moindre accident, les Hussards & les Cuirassiers s'étant retirés à son aproche des postes qu'ils occupoient sur sa route. Cette expédition fut une des plus hardies qui se pû faire, vû la supériorité des troupes ennemies; mais le Comte de Saxe cherchoit toujours le moment favorable de faire quelque action d'éclat.

Toute l'Allemagne sembloit être pour lors en combustion; chaque Prince y fortifioit

tifioit ſes Etats, levoit des Troupes, complétoit ſes Régimens, & mettoit pour ainſi dire ſon alliance à l'enchére. L'Empereur qui étoit reſté à Francfort, parce que les Autrichiens occupoient la Baviére, ſollicitoit des troupes auprès de tous les Cercles. La Reine de Hongrie recrutoit les ſiennes, & formoit de nouveaux Régimens pour renforcer ſes armées: elle en avoit en Italie, en Bohême, en Autriche, en Baviére, & elle ſe diſpoſoit à en avoir encore ſur le Rhin & ſur la Moſelle, en cas de beſoin. Le Roi d'Angleterre, qui devoit venir, en perſonne, au ſecours de cette Princeſſe avec des troupes Angloiſes, Hanovriennes & Heſſoiſes, avoit déja fait mettre ſon Armée en marche vers le Rhin. L'Eſpagne failoit journellement défiler des Détachemens en Italie. La France, de ſon côté, quoiqu'abandonnée de ſes Alliés, faiſoit de nouveaux efforts pour ſoutenir le parti de l'Empereur, qu'elle avoit pris purement par honneur; & il y alloit de ſa gloire de faire rentrer ce Prince dans ſes Etats, ainſi qu'elle l'avoit déclaré à toute l'Europe.

Telle étoit la conjoncture des affaires en France & en Allemagne à la fin de 1742. Malgré la dureté de la ſaiſon, les troupes étoient toujours dans des mouvemens reſpectifs; & ſi elles ne tenoient point la campagne

pagne, elles n'en étoient pas plus tranquiles.

Le dix du mois de Janvier de l'année 1743. le Roi tint un grand Conseil de Guerre à la Muette, dans lequel il fut décidé de lever de nouvelles Milices pour recruter les armées Françoises, & pour en former de nouvelles, où le besoin le requéreroit : il fut aussi résolu de créer quelques nouveaux Régimens ; & ce fut dans ce tems-là que le Comte de Saxe obtint la permission de lever un Régiment de Hullans.

En réglant le dénombrement des Milices que fourniroit chaque Généralité, il fut arrêté que la Ville de Paris & ses Fauxbourgs fourniroit dix-huit cens hommes, dont on formeroit trois bataillons. Par l'Ordonnance du Roi, à ce sujet, qui fut publiée & affichée à Paris le onze Février, il étoit dit, que tous les Garçons de chaque Corps & Communauté des Marchands & Artisans, Gens de peine & de travail, &c. qui se trouvoient dans l'enceinte de Paris & des Fauxbourgs, depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt, de la taille de cinq pieds au moins, & de force à porter les armes, seroient obligés de tirer au sort.

M. de Marville, qui étoit pour lors Lieutenant Général de Police de Paris,

fut chargé de l'exécution de cette Ordonnance, qui paroissoit d'abord impraticable, en ce que le cas étoit sans exemple : mais ce Magistrat, aussi recommandable par son zèle pour le service du Roi, que respectable par sa pénétration & sa prudence, vint à bout de faire réussir ce projet, sans le moindre inconvénient. Tous ceux qui, suivant l'Ordonnance du Roi, se trouvérent sujets à la Milice, furent se faire inscrire chez les Commissaires de leurs quartiers ; & au jour indiqué pour tirer, ils se rendirent sans confusion à l'Hôtel Royal des Invalides. Cette Milice, qui étoit composée de la plus belle jeunesse de la Ville & des Fauxbourgs, de tous Etats, y fut avec une ardeur & une joye qu'on ne peut guéres concevoir. Chaque quartier s'y rendit en dansant au son des instrumens ; & le tout se passa de façon que les bataillons furent formés à S. Denis, & de-là départis à leur destination, avec tout l'ordre imaginable.

Tout extraordinaire que paroisse un jour cet événement, il faut cependant convenir que ce fut un trait de politique bien imaginé. La Milice qui se tiroit depuis plusieurs années dans les campagnes, les rendoient désertes. Les païsans sont des gens nécessaires à l'Etat : il falloit les ménager, & leur donner la satisfaction de-

voir

voir que la capitale du Royaume n'en étoit pas plus exempte que leur plus petit Village : on ne sçauroit croire aussi le bon effet que cela produisit ; tant il est vrai que l'exemple a plus de force sur les hommes, que toutes les autres loix du monde ! Outre cela encore, Paris étoit devenu le refuge des Fuyards de toutes les Provinces : aussi-tôt que les Mandemens pour la Milice étoient arrivés dans les départemens, ceux qui vouloient éviter de tirer dans leurs Paroisses, n'attendoient pas que les ordres y fussent publiés pour se retirer ; ils tomboient par pelotons à Paris, unique pays au monde où gens de toute espéce trouvent des ressources : les uns travailloient pour subsister ; mais les autres, & c'étoit la plus grande partie, s'adonnoient au libertinage, les Maisons de force, & les Prisons même étoient pleines de ces derniers ; cependant la Ville & les Fauxbourgs en regorgeoient encore, malgré l'ample récolte que faisoient journellement les Officiers, qui étoient chargés de faire des recrues à Paris.

M. de Marville en assujétissant la Bourgeoisie à se conformer à l'Ordonnance du Roi, avoit en même-tems accordé la liberté à ceux qui tomberoient au sort, de pouvoir donner un homme en leur place : cette permission à la vérité ne regardoit

que les bons sujets qui avoient eu le malheur de tirer le billet noir : les mauvais, ou ceux qui étoient reconnus pour tels, n'avoient pas le même avantage : il falloit marcher ; & c'étoit le seul moyen de purger Paris de bien des libertins. Ceux à qui il étoit permis de substituer un homme en leur place, ne manquoient point d'en trouver de bonne volonté, qui s'exposoient publiquement en vente sur la grande Place de S. Denis & dans les auberges voisines. Etoient-ce de bons sujets ? C'est ce qu'il n'y a pas lieu de présumer : au contraire, on imagine bien que ce ne pouvoit être que des gens sans aveu, sans talens, & inutiles à la société : cependant ils y devinrent utiles pour cette fois. On aura sans doute de la peine à croire un jour que les hommes fussent exposés sur cette Place, comme les bêtes le sont au marché : cependant rien n'est plus vrai : on les examinoit de la tête aux pieds ; on les faisoit marcher, on regardoit à leur âge, on les toisoit, on les marchandoit, & on les achetoit : jamais la Traite des Négres ne s'est faite avec plus de similitude à la Côte de Guinée.

Le Comte de Saxe ayant obtenu un congé de la Cour pour venir solliciter la levée de son nouveau Régiment de Hullans, & ayant réussi, comme je l'ai déja dit,

dit, il partit de Paris ; pour aller à Dresde où il arriva le vingt-cinq de Mars. Avant son départ, il avoit eu différentes conférences avec les Ministres, sur les opérations de la campagne prochaine. Le Roi avoit dès ce tems-là une grande confiance dans ce Général, que pour lui donner un Commandement plus absolu, Sa Majesté, en nommant les Officiers-Généraux qui devoient servir en Baviére, avoit rapellé tous ceux qui étoient plus anciens que lui. Il fut accueilli très-gracieusement de Leurs Majestés Polonoises à Dresde, d'où il partit pour se rendre à l'armée Françoise en Baviére, sous les ordres du Maréchal de Broglio, le dix Avril suivant, après avoir chargé plusieurs de ses amis de lever le Régiment de Hullans, qu'il devoit former pour le service de la France.

Aussi-tôt que M. de Broglio eut appris que le Comte de Saxe étoit de retour à Amberg, ce Maréchal s'y rendit, afin de conférer avec lui sur ce qu'il conviendroit de faire : le résultat de cette conférence fut que M. de Broglio laisseroit le Commandement des troupes, qui étoient dans le Haut-Palatinat, au Comte de Saxe, tandis qu'il se porteroit vers le Danube, afin d'y observer les mouvemens des Autrichiens, & de seconder les projets du Velt-Maréchal Comte de Seckendorff.

L'Ar-

L'Armée Autrichienne s'étant fortifiée par la jonction des troupes Angloises & Hanovriennes, le Prince Charles commença ses opérations : après avoir remporté une victoire complette sur les Bavarois, commandés par le Général Minuzzi, il fit bloquer Braunau & attaquer le poste de Dingelfind. M. Phelipes, Lieutenant-Général au service de France, qui y commandoit, en ayant eu avis, fit passer pendant la nuit du dix-sept au dix-huit May, les douze bataillons & les quatorze escadrons qu'il avoit à ses ordres, la riviére de l'Iser, & les mit en bataille sur les bords de cette riviére ; cependant il avoit laissé dans la place le Marquis du Châtelet, avec quelques détachemens des Régimens qui avoient passé l'Iser. Le lendemain à la pointe du jour on aperçut un corps d'infanterie ennemie d'environ neuf mille hommes, qui s'avançoit avec six piéces de canon vers Dingelfing. M. du Châtelet n'avoit dans la place que quatorze cens hommes, & sept compagnies de Grenadiers. Le Comte de Thaun, qui commandoit les Autrichiens, étant arrivé à la portée du canon, fit faire sur la place un feu très-vif qui dura une bonne heure, ensuite il fit sommer le Marquis du Châtelet de se rendre ; mais ayant reconnu par sa réponse qu'il étoit déterminé à se

ſe défendre juſqu'à la derniére extrêmité, il fit attaquer ce poſte par tous les côtés: les François ſoutinrent avec une valeur inouie les efforts des Autrichiens, qui n'ayant dans leurs différentes attaques remporté aucun avantage, mirent le feu aux Fauxbourgs, & jettérent des bombes qui mirent le feu aux quatre coins de la Ville. Les Ennemis ayant continué leur attaque, avec la plus grande vivacité, le Marquis du Châtelet ſe détermina pour lors à retirer ſes troupes de la Ville, & les fit paſſer de l'autre côté de l'Iſer, ſur un pont de radeaux: M. Phelipes favoriſa ſa retraite, malgré le feu des Ennemis qui dura juſqu'à ſept heures du ſoir: le Comte de Thaun s'étant rendu maître de la Ville, la mit au pillage & la réduiſit en cendres. Landaw, petite Ville qui n'étoit pas éloignée, & dans laquelle M. le Prince de Conty avoit laiſſé une foible Garniſon, ſubit le même ſort quelques jours après.

Le vingt ſept du même mois de May 1743. les Autrichiens parurent devant Deckendorff, Ville de Baviére, & attaquérent avec beaucoup de vigueur les ouvrages avancés, qu'ils emportérent l'épée à la main. Enſuite ils vinrent attaquer le corps de la place, avec tant de violence, que les François furent obligés de l'abandonner, après quatre heures

de

de résistance, & de se retirer dans les retranchemens qu'ils avoient faits à la tête du pont. Le Régiment de Champagne, qui formoit l'arriére-garde, avec quatre compagnies de Grenadiers, aux ordres de M. de Froulay, ayant trouvé le pont rompu, s'ouvrirent un passage au milieu des Ennemis, la bayonnette au bout du fusil, & se retirérent dans les retranchemens, après avoir fait payer bien cher leur retraite à ceux qui voulurent s'y oposer. M. le Prince de Conty qui étoit accouru pour secourir cette Place, donna en cette occasion des marques d'une valeur digne de lui : ce Prince eut un cheval tué sous lui dans cette affaire, & perdit tous ses équipages; mais le Prince Charles les lui renvoya le lendemain avec toute la politesse imaginable, ayant même défendu de recevoir la moindre rançon.

Le corps d'armée, aux ordres du Prince de Lobkowitz, ayant été renforcé par quatre Régimens Hongrois, se trouva monter enfin à seize mille hommes. Ce Général vint camper le 4. Juin suivant sur le bord du Danube, à l'oposite du Comte de Saxe, qui avoit fait retrancher & fortifier le Château de Weix, au point que le Prince de Lobkowitz n'osa rien entreprendre de ce côté-là.

M. le Maréchal de Noailles étant informé

formé que les Anglois & Hanovriens avoient passé le Mein le 8. ensuivant, fit passer cette riviére à son armée le 9. & la fit camper sur les Bruyéres de Lampanter, d'où elle n'étoit éloignée des Anglois que de cinq lieues. M. de Broglio fit en même-tems un mouvement par lequel après avoir été joint par le Comte de Saxe, ces deux Généraux marchérent ensuite par Bruhl, à Ingolstadt, où se rendit aussi le Comte de Seckendorff, avec les débris de son armée. Quand le Comte de Saxe abandonna le Château de Weix, il avoit fait faire le soir précédent un grand feu de son artillerie, qu'il fit continuer le lendemain, afin de couvrir sa retraite aux Autrichiens, & fit brûler le pont.

Cependant M. le Maréchal de Noailles, après avoir fait occuper tous les postes du Nécker, Worms, & Oppenheim, s'aprocha du Mein, pour observer les Autrichiens, Anglois, Hanovriens, & Hessois, qui s'étoient avancés aux environs de Francfort, menaçant la Lorraine & la Baviére. Le dessein de M. de Noailles étoit de couvrir ces Provinces, il fit un détachement de douze mille hommes de son armée, commandés par Mr. de Ségur, qui fut se poster près de Donawert: c'étoit la seule place de Baviére qui restât pour lors à l'Empereur, avec In-

golſtadt & le Château de Rhoſembourg.

L'armée ennemie étoit campée ſur deux lignes le long du Mein; & le Roi d'Angleterre qui y étoit arrivé depuis peu pour en prendre le Commandement avec le Duc de Cumberland, avoit établi ſon quartier-général à Aſchaffenbourg, Ville appartenante à l'Electeur de Mayence. Le terrein qu'occupoit l'armée du Roi d'Angleterre, étoit reſſerré d'un côté par le Mein, & de l'autre par une chaîne de collines hautes & couvertes de bois. N'ayant point de Magazins, ce Monarque étoit obligé de tirer ſa ſubſiſtance de la Franconie; & le Prince Georges de Heſſe étoit campé près de Hanau, petite Ville d'Allemagne, ſituée ſur la droite du Mein, entre Francfort & Aſchaffenbourg, avec un corps de troupes Heſſoiſes & Hanovriennes, pour favoriſer le tranſport des vivres qui venoient de ce côté-là.

M. le Maréchal de Noailles étoit de l'autre côté du Mein. Son armée, pour le moins auſſi forte & auſſi belle que celle du Roi d'Angleterre, s'étendoit depuis Selingſtadt, ſur la gauche, juſqu'au-deſſous d'Aſchaffenbourg. Sur la droite les deux armées étoient ſéparées par le Mein. Les Anglois étoient maître du Pont d'Aſchaffenbourg, qu'ils avoient couvert par une redoute, & les François en avoient deux

à

à Sélingstadt. pour affamer l'armée Angloise, M. de Noailles fit faire un retranchement dans un bois vis-à-vis d'Aschaffenbourg, afin de rendre le Pont de cette Ville inutile à l'Ennemi & le masqua entiérement. Il posta un gros détachement à Miltemberg, Bourg situé à quelques lieues au-dessous d'Aschaffenbourg, & il mit quelques compagnies dans le Village de Leyder, sur la gauche du Bois retranché. Les Piquets étoient près du Mein, & ses partis passant cette riviére sur les ponts de Sélingstadt, enlevoient tout ce qu'ils rencontroient ; desorte que l'Armée Angloise ne tirant presque plus rien de la Franconie, elle ne pouvoit subsister long-tems dans cette position & elle commençoit à manquer de tout.

Les troupes ayant commencé à murmurer hautement, & le Roi d'Angleterre convaincu de la nécessité où il étoit de chercher une situation plus commode, se détermina à décamper pour s'aprocher plus près de Francfort. Pour cet effet il quitta son camp la nuit du vingt-six au vingt-sept Juin, pour se porter à celui de Hanau, où étoit le Prince de Hesse. Il n'eut pas plutôt abandonné Aschaffenbourg, que M. de Noailles en étant informé, fit dans le même moment occuper ce poste par un détachement de ses troupes.

Ce Général fit en même-tems passer le Mein à cinq Brigades d'Infanterie, commandées par le Duc de Grammont, à qui il ordonna de se poster dans le Village d'Ettingen, & de n'en sortir que lorsqu'il le feroit avertir. Il posta une Brigade d'Infanterie aussi dans le Village de Gros Welnitzheim. Six batteries de canon placées le long du Mein, faisoient pendant ce tems-là un grand feu sur l'armée Angloise, qui n'avoit garde de pénétrer les mesures que le Général François prenoit contr'elle; parce que le terrain étoit naturellement propre à cacher tous ces mouvemens: aussi le Roi d'Angleterre ne soupçonna-t'il rien du dessein de M. de Noailles.

Ettingen est un Village d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, situé sur le bord du Mein: ce Village est partagé par un petit ruisseau, qui coule des montagnes voisines, & qui va se perdre dans le Mein. Ce ruisseau forme une espéce de ravin au-dessus du Village, & ses bords sont garnis d'arbres & de hayes-vives. On arrive à ce Village par un chemin creux fort étroit. L'armée Angloise en défilant par plusieurs colonnes, étoit obligée de passer par-là, n'y ayant point d'autre route. M. le Maréchal de Noailles attentif à tous ses mouvemens, & faisant épier sa marche,

che, n'attendoit que le moment où l'avant garde & la premiére colonne se trouveroient engagées dans le chemin, & en deça du ruisseau, pour envoyer ordre à M. de Grammont de sortir de son poste, & de se placer entre la colonne & le ruisseau, pour l'attaquer à dos pendant que la Maison du Roi & toute la Cavalerie, avec le gros de l'Infanterie, qui occupoient la plaine, entre le Village d'Ettingen & un bois sur la gauche, la chargeroient en front; & pour que les autres colonnes ne pussent pas venir au secours de celle-là, il se proposoit de les foudroyer par son canon.

Toutes les mesures qu'avoit pris M. le Maréchal de Noailles étoient si prudemment concertées, qu'elles paroissoient infaillibles, & effectivement c'étoit le plan le mieux imaginé du monde, & qui auroit immanquablement réussi, si les ordres eussent été bien exécutés : mais M. de Grammont ne fut pas plutôt arrivé à Ettingen, qu'oubliant les ordres de M. de Noailles, il passa le ravin avec la Maison du Roi, & les autres troupes qu'il commandoit. Les Anglois s'étant aperçus de cette manœuvre, eurent le tems de se former en ordre, & de tomber sur quelques Régimens François que la difficulté du terrein embarrassoit beaucoup.

 Quand

Quand M. le Maréchal de Noailles eut apris la démarche de M. de Grammont, il ne pensa plus qu'à soutenir ce Général : il fut avec toute la diligence possible se poster près d'Ettingen, & ordonna au reste des troupes d'avancer. Le terrein, qui sans ce contre-tems auroit été favorable aux François, leur devint desavantageux. Leur artillerie même si bien postée leur fut inutile, dès le moment qu'on se mêla, car comme elle ne pouvoit tirer qu'en flanc sur l'Ennemi, les coups auroient pû porter aussi-bien sur leurs propres troupes que sur celles des Alliés : c'est pourquoi ils ne tirérent guéres pendant le combat, qu'avec quatre petites piéces qui fermoient leur aîle droite. L'artillerie ennemie, au contraire, étoit placée avantageusement sur le front du champ de bataille; un vent de Sud-est qui soufloit, portoit la fumée aux yeux des François, & une batterie, qui étoit placée sur une hauteur, écrasoit la gauche de l'armée Françoise, & y causa une perte considérable. Du premier choc, la Maison du Roi renversa la premiére & la seconde ligne de cavalerie Angloise, qui auroit été entiérement défaite, si l'Infanterie eû pû agir avec la même vigueur : mais le Régiment des Gardes, qui essuya trois décharges de canon & de mousqueterie, sans pouvoir tirer un seul

ſeul coup, fut obligé de ſe retirer en déſordre. Le reſte de l'Infanterie tint ferme encore quelque tems, parce qu'elle n'avoit pas été tant expoſée au feu; mais les Ennemis ayant percé par le vuide, que la retraite du Régiment des Gardes avoit fait, repouſſérent quelques Régimens qui s'étoient écoulés le long du Mein, pour les prendre en flanc, & tombérent eux-mêmes ſur le flanc de la droite des François; leur Infanterie, & une partie de leur Cavalerie, commença à ſe retirer en ſe battant en retraite du côté du ravin, qu'elle repaſſa à la faveur des charges que faiſoit la Maiſon du Roi. Cette vaillante Troupe n'a peut-être jamais paru avec plus d'éclat & de gloire que dans cette mémorable journée: expoſée à un feu continuel d'artillerie & de mouſquéterie, qui la prenoit en front & en flanc, & à la faveur duquel la Cavalerie Angloiſe, s'étoit ralliée, elle ne ceſſa de combattre, quoiqu'abandonnée de l'Infanterie, & d'une partie de la Cavalerie. Elle revint plus de ſix fois à la charge, avec une intrépidité digne de ſa réputation: mais tout cela ne ſervit qu'à augmenter le nombre des morts & des bleſſés; & il fallut un ordre exprès du Général, pour l'obliger à ſe retirer après quatre heures de combat, ſans le moindre relâche, & après y avoir fait des pro-

diges de valeur. Elle repaſſa le ruiſſeau en bon ordre, & fit encore ferme ſur une hauteur: mais M. de Noailles lui envoya enfin ordre de repaſſer le Mein; ce qu'elle fit, ſans que les Ennemis oſaſſent s'y opoſer, tant ſa contenance leur en impoſoit encore. Ils reſtérent maîtres du champ de bataille; mais ils le quittérent le lendemain vingt-huit à la pointe du jour, avec tant de précipitation, qu'ils y laiſſérent pluſieurs piéces de canon, & tous leurs bleſſés. La perte fut conſidérable de part & d'autre, mais à peu près égale. M. le Duc de Chartres ſe comporta avec une intrépidité ſurnaturelle, & ſon cheval fut tué ſous lui dans la mêlée. M. le Comte de Clermont, & M. le Duc de Penthiévre, ſe diſtinguérent auſſi par leur exemple, qui ſervit à rallier pluſieurs fois les troupes qui étoient en deſordre.

Les principaux Officiers François qui furent tués dans cette action, furent le Duc de Rochechouart, & le Marquis de Fleury & de Sabran: leurs bleſſés furent M. le Prince de Dombes, M. le Comte d'Eu, les Ducs d'Ayen, d'Harcourt & de Boufflers, le Comte de la Motte-Houdancourt, les Marquis de Gontault, de Beuvron, de Vaubecourt, &c. La Maiſon du Roi fut auſſi extrêmement maltraitée en morts & en bleſſés, ainſi que le Régiment

des

des Gardes, & celui du Roi. Du côté des Ennemis, le Général Claiton fut tué, le Duc de Cumberland blessé d'un coup de-feu à la jambe, & le Duc d'Aremberg à la poitrine. Tous les Généraux François qui se sont trouvés dans le plus fort du feu de cette Bataille, conviennent que le Duc de Cumberland y étoit un des premiers, & que ce Prince s'est exposé par-tout, avec une bravoure digne de l'illustre sang dont il est sorti. Les Anglois ont avoué depuis, que sans la presence & l'exemple du Roi d'Angleterre & de ce Prince, qui ont fait enfin pencher la balance en leur faveur, ils auroient succombé sous les efforts réitérés de la Maison du Roi de France; je l'ai moi-même entendu dire à plusieurs Officiers de cette Nation, qui avoient été de la bataille. Cette action a coûté aux François près de trois mille hommes, détruits ou blessés presque tous par le canon des Anglois, qui n'en ont perdu qu'environ cinq cens, tués ou blessés par les François à l'arme blanche, n'ayant pû faire usage de leur artillerie, quoique M. de Valliére se soit donné tous les mouvemens imaginables pour pouvoir oposer quelques batteries à celles des Ennemis; mais la situation & le terrein ne lui permirent pas d'en venir à bout.

Quelques Etrangers mal informés publiérent

bliérent alors différentes relations de cette fameuſe journée, dont ils donnérent par exagération tout l'avantage aux Alliés de la Reine de Hongrie : entr'autres fauſſetés qu'ils y alléguoient, ils imputoient toute la faute du déſordre des François au mauvais exemple de leur Régiment des Gardes, qui avoit, par ſa fuite, entraîné pluſieurs autres Régimens d'Infanterie : mais en vérité c'eſt rendre au contraire bien peu de juſtice à la conſtance ſans pareille avec laquelle ce Régiment y eſſuya à l'embouchure du canon trois décharges conſécutives de mouſquéterie, ſans que, pour des raiſons dont on ne ſçauroit pénétrer le but, il lui fût permis de tirer un ſeul coup. Ce Régiment ſe trouvoit directement oppoſé au plus grand feu des Ennemis, & à la portée du fuſil, il avoit derriére lui une batterie de canon, qu'il maſquoit, & dont on ne pouvoit ſe ſervir. Tous les Officiers à la tête de leur compagnie n'attendoient après la premiére décharge que l'ordre pour foncer ſur l'Ennemi ; cet ordre ne vint point : il fallut donc eſſuyer en la même poſture une ſeconde décharge & enfin une troiſiéme. Cependant tous les rangs s'éclairciſſoient, par le nombre des tués & des bleſſés : le canon en détruiſoit autant que la mouſquéterie ; l'ordre de donner ne vint point encore. Les Ennemis furent eux-

eux-mêmes étonnés de cette fermeté ; ils redoublérent le feu de leur artillerie ; & tandis que chaque compagnie étoit occupée à retirer ses morts & les blessés, pour serrer les rangs, ils profitérent de ces mouvemens, pour tomber dessus avec tant d'impétuosité, qu'ils y mirent le desordre & la confusion. Ce fut pour lors que ce Régiment fut obligé de plier : mais je demande qui est celui qui non - seulement n'en auroit pas fait autant, mais même qui auroit eu tant de constance ? pour moi je trouve que bien loin de devoir être blâmé, c'est peut-être l'action qui lui fasse plus d'honneur. M. le Duc de Biron, qui étoit pour lors à la tête du Régiment du Roi, & qui fut témoin de tout ce qui se passa, ne put s'empêcher de convenir, *qu'il doutoit fort que son Régiment ait eu la même fermeté.* Il y eut nombre d'Officiers tués & blessés, & vingt-six Sergens tués.

Cependant le Comte de Saxe, qui n'avoit point quitté l'Armée du Maréchal de Broglio, & qui s'étoit toujours réglé sur ses mouvemens, prit le Commandement général de l'Armée, par le départ de M. de Broglio pour son Gouvernement de Strasbourg, & se rendit à Spire pour y observer le Prince Charles, qui cherchoit à passer le Rhin. M. le Maréchal de Noailles s'y rendit aussi. Les Autrichiens se rendirent maîtres

maîtres de Straubingen, & Donawert; étoit réduit à l'extrêmité, ainsi qu'Egra, l'Empereur n'avoit plus de Troupes; ses Etats étoient en la puissance de la Reine de Hongrie, & la France étoit lasse de soutenir une guerre si disgracieuse, & qui lui coutoit tant d'hommes & de millions, sans espoir d'aucun dédommagement. Ce fut alors qu'elle conseilla à l'Empereur de traiter de son accommodement avec la Reine de Hongrie. On en vint aux Négociations pour cet effet, & elles eurent lieu. Il y eut une Armistice conclue entre les Troupes Impériales & Autrichiennes. Aussi-tôt que le Roi en fut informé, il fit faire le vingt six Juillet 1743. par M. de la Noue son Ministre à la Diette générale de l'Empire à Francfort, la Déclaration suivante.

» Le Roi mon Maître ayant été informé de la résolution prise par la Diette » générale de l'Empire, d'interposer sa » médiation pour faire cesser la guerre » qui s'est allumée en Allemagne à l'oc» casion des différentes prétentions sur la » Succession d'Autriche. Sa Majesté voit » avec un extrême plaisir qu'il se soit ou» vert une voye aussi naturelle & aussi » convenable, pour rétablir la tranquillité » dans l'Empire, & procurer la Paix entre » les Parties Belligérentes. Sa Majesté a

apris

» apris avec une égale satisfaction, que » l'Empereur & la Reine de Hongrie sont » en Négociation, afin de ne s'occuper » désormais que du soin de pacifier leurs » différends par des voyes amiables. Et » comme les troupes de Sa Majesté ne sont » entrées en Allemagne qu'en qualité » d'auxiliaires, après y avoir été apellées » par le Chef & plusieurs des plus puis- » sans Princes de l'Empire, & que celles de » l'Empereur sont déja en neutralité, elle » n'a point différé à envoyer à ses armées » des ordres pour se retirer sur les frontié- » res de son Royaume, étant bien aise de » donner au Corps Germanique en cette » occurence ce témoignage public de la » droiture de ses intentions, & de la vo- » lonté où elle est de concourir à ce qu'il » paroit desirer, de même qu'à l'affermis- » sement de la bonne correspondance & » du bon voisinage entre la France & » l'Empire sur le fondement des Traités » de Paix...

Cette Déclaration, toute raisonnable qu'elle fût, ne satisfit point la Cour de Vienne ni ses Alliés. Les frais de la campagne étoient faits; toutes les Armées disposées à exécuter le Plan projetté contre la Lorraine & l'Alsace; il fut question d'en tenter la réussite. La Hollande, qui avoit eu tant de peine à se déterminer à

prendre

prendre les Armes avoit enfin consenti à donner des troupes, & elles étoient en route pour se rendre sur le Rhin. Le Prince Charles fit différentes tentatives pour passer ce fleuve, mais il n'en exécuta aucunes; il se trouva toujours quelques obstacles qui s'oposoient à ses desseins. Les armées de M. le Maréchal de Noailles & du Comte de Saxe étoient réunies : il n'étoit pas facile de réussir dans cette entreprise.

Conformément à la Déclaration du Roi ci-dessus, le Comte de Saxe qui commandoit l'armée qui étoit à Spire, en avoit détaché pour la Haute-Alsace quatorze bataillons & onze escadrons, commandés par M. de Clermont-Gallerande Lieutenant-Général, & MM. de Caraman, de la Ravoye, Fontaine-Martel, & d'Armentières, Maréchaux de Camp. Ce Général s'étoit mis en marche avec le reste de l'armée pour le même endroit, le vingt-trois du même mois de Juillet, ayant sous ses ordres MM. Phelipes & du Cayla, Lieutenans-Généraux, & MM. de Bérenger, d'Argouges, de Boutteville, de Langeron, de Maupeou, & de Rambures, Maréchaux de Camp. Il établit différens postes le long du Rhin, depuis le Fort-Louis jusqu'à Huningue, & son Armée fut renforcée par un détachement de celles de

M.

M. de Noailles, & par d'autres troupes qui lui furent envoyées de l'intérieur du Royaume.

M. le Maréchal de Coigny s'étant rendu à l'armée du Comte de Saxe, celui-ci lui en remit le Commandement dans les premiers jours du mois de Septembre, & fut joindre celle de M. le Maréchal de Noailles, qui après avoir pourvû à la sûreté de Landau, & consumé tous les fourages qui se trouvoient aux environs de la Queich, jusqu'au Spirebac, se retira derriére le Lauter. Ce Maréchal partagea ensuite son armée en deux corps, dont il en laissa un aux ordres du Comte de Saxe, pour aller s'emparer des lignes de Lauterbourg. La bonne contenance que ce Général y fit, ôta tout espoir aux Autrichiens de pouvoir effectuer le projet qu'il s'étoient proposé de passer le Rhin, & de venir faire contribuer l'Alsace & la Lorraine.

La garnison d'Egra étant enfin réduite à la derniére extrêmité, M. d'Hérouville qui y commandoit, demanda à capituler le six Septembre. Il fut convenu » Que » la garnison seroit faite prisonniére de » guerre, à condition néanmoins qu'elle » ne seroit point transportée en Hongrie; » Que les Officiers garderoient leurs » épées & leurs bagages, & qu'ils au» roient la liberté de retourner en France » sur

» sur leur parole d'honneur, &c. « En conséquence de cette Capitulation deux compagnies de Grenadiers prirent le même jour possession de deux portes de la Ville, & le dix la premiére division de la Garnison sortit de la place, pour être conduite en Bohême, sous escorte; la seconde & la troisiéme suivirent le onze & le douze la même route.

La Ville d'Ingolstadt, bloquée de toutes parts, se trouva aussi dans la nécessité de capituler le trois du mois d'Octobre suivant: mais la Garnison, qui étoit composée de trois mille François & de trois cens Impériaux, & qui étoit pourvuë abondamment de Provisions & de munitions, obtint une capitulation plus avantageuse que celle d'Egra: elle portoit en substance; » Qu'à l'exception de l'artillerie & des munitions de guerre, il ne » seroit rien transporté de la Ville & de la » Forteresse, lesquelles resteroient dans » l'état où elles se trouvoient, jusqu'à ce » qu'elles fussent rendues à Sa Majesté Impériale; Que le Château, & tout ce » qui en dépend, seroit respecté, comme » étant une des résidences Electorales; » Que les habitans seroient maintenus » dans leurs Priviléges; Que la Garnison » sortiroit avec huit chariots couverts; » Que les Assiégeans fourniroient les voi-

» tures

» tures nécessaires aux malades des assié-
» gés; Que ceux qui pourroient ne suivre
» la Garnison seroient soignés par les Au-
» trichiens, & qu'à leur convalescence
» on leur fourniroit de passe-ports pour
» retourner en France; Que les prison-
» niers François qui étoient dans différens
» endroits de la Baviére seroient remis
» en liberté; Que les Officiers François,
» & autres de cette Nation, qui se trou-
» voient à Ratisbonne, Ausbourg, Nu-
» remberg, & ailleurs, auroient la per-
» mission de retourner dans leur Pays;
» Qu'il seroit libre aux Officiers de ven-
» dre, ou de transporter en France leurs
» équipages & autres Effets, ainsi que
» ceux des Régimens; Que les troupes
» Impériales de la Garnison jouiroient
» des mêmes avantages que celles de
» France, &c.

Après différens mouvemens de part & d'autre, qui n'aboutirent qu'à fatiguer les troupes, les armées songérent respectivement à se retirer dans des quartiers d'hyver. Le Comte de Saxe revint à Paris dans le milieu du mois de Novembre & il fut très-gracieusement accueilli du Roi, quand il fut à Fontainebleau faire sa cour à Sa Majesté & lui rendre compte de quelques opérations particuliéres de la campagne.

Mr le Comte de Lowendalh, qui depuis 1736. étoit au service de la Russie en qualité de Lieutenant-Général de l'Armée & de l'Artillerie, & qui pour s'être distingué en différentes occasions par son mérite & son expérience militaire, y avoit été nommé en 1739. Général en chef des Armées & Gouverneur Général du Duché d'Estonie & de Revel, arriva en France dans le courant de cette même année 1743. pour y demander de l'emploi. Ce Général fut reçu à bras ouverts: le Roi en lui conférant le grade de Lieutenant-Général le premier Septembre, lui accorda une pension, outre les apointemens ordinaires des autres Lieutenans-Généraux, & lui permit de lever un Régiment Allemand de son nom. M. de Lowendalh ne tarda point à le lever, & ce Régiment a toujours fait des merveilles par-tout où il s'est trouvé. Le Comte de Saxe, qui avoit donné ordre aussi pour la levée de celui de Hullans, qui lui avoit été accordé, reçut avis qu'il seroit prêt pour le commencement de la campagne prochaine.

Jusqu'ici le Roi de France n'avoit eu rien de particulier à démêler avec les Cours de Vienne & de Londres: ce n'est point cependant que Sa Majesté n'en eût eu des raisons bien légitimes; mais sa

grande

grande modération & son amour pour la paix l'avoient engagée à dissimuler. Le Roi ne demandoit rien dans la succession de la Maison d'Autriche ; il ne prétendoit à aucun dédommagement pour les frais immenses que cette guerre lui avoit occasionnés ; & il n'avoit pris les armes que dans le dessein de soutenir la dignité de l'Empereur, défendre les Droits de l'Empire, & procurer la tranquilité à l'Europe. Animé par la pureté de ces mêmes intentions, ce Monarque employa une partie du commencement de l'année 1744. à des négociations infructueuses. Il se flâtoit que la Reine de Hongrie accepteroit enfin la Neutralité que lui offroit l'Empereur, aux conditions les plus dures pour ce Prince : mais les succès de la derniére campagne lui firent rejetter toutes les propositions qui lui furent faites ; & plus l'Empereur marquoit d'envie de tout sacrifier pour un accommodement ; & plus le Ministre de Vienne en paroissoit éloigné.

Insensiblement le tems de faire sortir les troupes de leurs quartiers arrivoit, & le Roi de France, non-seulement frustré de ses espérances de pacification, mais encore insulté personnellement dans ses sujets, par ceux du Roi d'Angleterre, se détermina enfin à déclarer la guerre à ce Monar-

que, & il justifia sa conduite par les motifs exposés dans le Manifeste ci-après.

» Dès le commencement des troubles » qui se sont élevés après la mort de l'Em» pereur Charles VI. le Roi n'a rien ob» mis pour faire connoître que Sa Majes» té ne desiroit rien avec plus d'ardeur » que de les voir promptement apaiser, » par un accommodement équitable en» tre les Parties Belligérentes. La condui» te qu'elle a tenue depuis, a suffisamment » montré qu'elle persistoit constamment » dans les mêmes dispositions; & Sa Ma» jesté voulant bien ne former pour elle» même aucune prétention qui pût met» tre le moindre obstacle au rétablisse» ment de la tranquilité de l'Europe, ne » comptoit pas d'être obligée de prendre » part à la guerre, autrement qu'en four» nissant à ses Alliés les secours qu'elle se » trouvoit engagée à leur donner. Des » vûes aussi désintéressées auroient bien» tôt ramené la paix, si la Cour de Lon» dres avoit pensé avec autant d'équité & » de modération, & si elle n'eut consulté » que le bien & l'avantage de la nation » Angloise: mais le Roi d'Angleterre, » Electeur d'Hanovre, avoit des inten» tions bien oposées; & on ne fut pas » long-tems à s'apercevoir qu'elles ne » tendoient qu'à allumer une guerre gé» nérale.

» nérale. Non content de détourner la
» Cour de Vienne de toute idée de con-
» ciliation, & de nourrir son animosité
» par les conseils les plus violens, il n'a
» cherché qu'à provoquer la France, en
» faisant troubler par-tout son commer-
» ce maritime, au mépris du droit des
» gens & des Traités les plus solemnels.
» La convention d'Hanovre du mois de
» Décembre 1741. sembla cependant de-
» voir rassurer Sa Majesté sur la continua-
» tion de pareils excès : le Roi d'Angle-
» terre, pendant le séjour qu'il fit dans
» ses Etats d'Allemagne, parut écouter
» les plaintes qui lui en furent portées &
» en sentir la justice : il donna sa parole
» Royale de la faire cesser, & il s'engagea
» formellement à ne point troubler les
» Alliés du Roi dans la poursuite de leurs
» droits ; mais à peine fut-il retourné à
» Londres, qu'il oublia toutes ses pro-
» messes ; & aussi tôt qu'il fut certain que
» l'armée du Roi quittoit entiérement la
» Westphalie, il fit déclarer par ses Minis-
» tres que la convention ne subsistoit plus
» & qu'il s'en tenoit dégagé. Alors il se
» crut dispensé de tout ménagement : en-
» nemi personnel de la France, il n'eut
» plus d'autres vûes que de lui en susciter
» par-tout. Cet objet devint le point
» principal des instructions de ses Minis-
» tres

» tres dans les Cours de l'Europe. Les
» pirateries des Vaiſſeaux de guerre An-
» glois ſe multipliérent avec cruauté &
» barbarie. Les Ports du Royaume ne fu-
» rent plus même un azile contre les
» inſultes.

» Enfin les Eſcadres Angloiſes ont oſé
» entreprendre de venir bloquer le Port
» de Toulon, arrêtant tous les bâtimens,
» s'emparant de toutes les marchandiſes
» qu'ils portoient, enlevant même les
» recruës & les munitions que Sa Majeſté
» envoyoit dans ſes Places. Tant d'inju-
» res & d'outrages répétés ont enfin laſſé
» la patience de Sa Majeſté : elle ne pour-
» roit les ſuporter plus long-tems, ſans
» manquer à la protection qu'elle doit à
» ſes ſujets, à ce qu'elle doit à ſes Alliés,
» à ce qu'elle ſe doit à elle-même, à ſon
» honneur & à ſa gloire.

» Tels ſont les juſtes motifs qui ne per-
» mettent plus à Sa Majeſté de reſter dans
» les bornes de la modération qu'elle s'é-
» toit preſcrite & qui la forcent de décla-
» rer la guerre, comme elle la déclare par
» la Preſente, par mer & par terre, au Roi
» d'Angleterre Electeur d'Hanovre. Or-
» donne & enjoint Sa Majeſté à tous ſes
» ſujets, vaſſaux & ſerviteurs de courre
» ſus aux ſujets du Roi d'Angleterre Elec-
» teur d'Hanovre : leur fait très-expreſſes
» inhibi-

» inhibitions & défenses d'avoir ci-après
» avec eux aucune communication, com-
» merce ni intelligence, à peine de la vie;
» & en conséquence, Sa Majesté a dès-à-
» présent révoqué & révoque toutes per-
» missions, passe-ports, sauve-gardes &
» sauf-conduits, qui pourroient avoir été
» accordés par elle ou par ses Lieutenans-
» Généraux, & autres ses Officiers, con-
» traires à la Présente, & les a déclarés
» & déclare nuls & de nul effet & valeur,
» défendant à qui que ce soit d'y avoir au-
» cun égard. Mande & ordonne Sa Majes-
» té à M. le Duc de Penthiévre, Amiral
» de France, aux Maréchaux de France,
» Gouverneurs & Lieutenans-Généraux
» pour Sa Majesté en ses Provinces & Ar-
» mées, Maréchaux de Camp, Brigadiers,
» Colonels, Mestres-de-Camp, Capitai-
» nes, Chefs & Conducteurs de ses gens
» de guerre, tant de cheval que de pied,
» François & Etrangers, & tous autres ses
» Officiers qu'il apartiendra, que le con-
» tenu en la Présente ils fassent exécuter
» chacun à son égard, dans l'étenduë de
» leurs Pouvoirs & Jurisdictions: car telle
» est la volonté de Sa Majesté, laquelle
» veut & entend que la Présente soit pu-
» bliée & affichée en toutes ses Villes,
» tant maritimes qu'autres, & en tous ses
» Ports, Havres, & autres lieux de son
» Royaume

» Royaume & terres de son obéissance
» que besoin sera, à ce qu'aucun n'en
» prétende cause d'ignorance.

FAIT à *Versailles le 15 Mars* 1744. *Signé*, LOUIS; *& plus bas*, PHELYPEAUX.

Le Roi d'Angleterre n'eut pas plutôt connoissance de cette déclaration de guerre de la part de la France, qu'il y répondit par un Manifeste conçu en ces termes.

» Comme les troubles qui se sont éle-
» vés en Allemagne au sujet de la Succes-
» sion du feu Empereur Charles VI. ont
» été commencés & continués à l'instiga-
» tion, à l'aide & par le soutien du Roi
» Très-Chrétien, en vûe d'étendre sa dan-
» gereuse influence, & de renverser l'é-
» quilibre en Europe, & cela en viola-
» tion directe de la garantie solemnelle
» qu'il avoit donnée à la Pragmatique-
» Sanction en 1738. pour prix de la Lor-
» raine; & comme de notre côté nous
» avons exécuté, avec la bonne-foi dont
» nous ne nous écarterons jamais, tous nos
» engagemens pour le maintient de cette
» Pragmatique-Sanction, en nous opo-
» sant aux attentats formés contre les
» Etats de la Reine de Hongrie, nous ne
» sommes point surpris que notre con-
» duite à cet égard nous ait attiré le res-
» sentiment du Roi Très-Chrétien, qui

» a

» a vu par-là ses ambitieux desseins frus-
» trés en partie par l'assistance que nous
» avons donnée à notre Alliée, si injus-
» tement attaquée par lui, ni qu'il en fas-
» se le motif principal de la guerre qu'il
» nous déclare.

» Dans le tems que nous nous trouvâ-
» mes obligés d'entrer en guerre avec
» l'Espagne pour le maintien des justes
» droits de nos sujets, le Roi Très Chré-
» tien, loin d'observer une exacte neu-
» tralité, comme nous aurions dû nous y
» attendre de sa part, puisque les Traités
» mêmes l'obligeoient à nous secourir,
» il a encouragé &. aidé nos Ennemis,
» en connivant à ce que ses sujets agissent
» en armateurs contre les nôtres, sous
» des Commissions Espagnoles, tant en
» Europe, qu'en Amérique, & en en-
» voyant en l'année 1740, une forte Esca-
» dre dans les Mers d'Amérique, afin de
» nous empêcher de poursuivre la juste
» guerre dans laquelle nous étions enga-
» gés avec l'Espagne: & nous avons les
» preuves les plus autentiques que le
» Commandant de l'Escadre Françoise
» avoit eu ordre exprès, non-seulement
» d'agir hostillement contre nos Vais-
» seaux, soit conjointement avec les Es-
» pagnols, soit séparément; mais de con-
» certer même des mesures avec eux

» pour attaquer une de nos principales » Colonies ; un double de cet ordre, daté du sept Septembre 1740. étant tombé entre les mains du Commandant en » chef de notre Escadre dans les Indes » Orientales.

» Un procédé si injurieux fut aggravé » par la déclaration qui nous fut faite par » le Ministre de France à notre Cour, à » l'occasion de l'envoi de cette Escadre : » sçavoir, que le Roi Très-Chretien étoit » fort éloigné de toute intention de rompre avec nous. Le Roi Très-Chrétien » persista dans la même conduite offensante envers nous par son Escadre dans » la Méditerranée en 1741. laquelle se » joignit avec les Vaisseaux de nos Ennemis, & les protégea à la vûe de notre Flotte qui se préparoit à les attaquer.

» Tous ces procédés incontestables, » l'infraction manifeste des Traitez, en » rétablissant les anciens ouvrages & en » en construisant de nouveaux à Dunkerque ; les hostilités ouvertes, commises » en dernier lieu contre une Flotte dans » la Méditerrannée, l'insulte qui nous a été » faite en recevant dans les Etats de France le Fils du Prétendant à notre Couronne, & l'envoi d'une Escadre Françoise » dans la Manche pour soutenir cet em-

» bar-

» barquement & cette invasion, seront
» des monumens éternels du peu d'égard
» que la Cour de France a pour ses enga-
» gemens les plus solemnels, lorsque leur
» observation ne s'accorde point avec son
» intérêt particulier, avec son ambition,
» ou avec son ressentiment.

» Nous ne pouvons passer sous silence
» les injustes insinuations contenues dans
» la déclaration de guerre du Roi Très-
» Chrétien contre nous, touchant la con-
» vention faite à Hanovre au mois d'Octo-
» bre 1741. laquelle ne regardant que
» notre Electorat, n'avoit aucun raport
» avec notre conduite, comme Roi de la
» Grande-Bretagne. Ce qu'on avance la-
» dessus est également injurieux & mal
» fondé ; notre maniére d'agir à cet égard
» ayant été parfaitement conforme à la
» bonne-foi, qui est & sera toujours la
» régle constante de nos actions.

» Il seroit surperflu de répondre aux
» plaintes faites contre la conduite de
» nos Ministres dans les Cours étran-
» géres, puisqu'il est notoire que le but
» & l'objet principal des négociations
» des Ministres de France dans les di-
» verses Cours de l'Europe a été, ou d'ex-
» citer des commotions intestines dans
» les endroits où ils résidoient, ou de fai-
» re naître des mésintelligences entre ces

» Cours & leurs Alliés respectifs.
» Le reproche de piraterie, de cruau-» té, d'inhumanité fait à nos Vaisseaux de » guerre est aussi injuste que méséant; & » nous avons tellement en horreur tous » les procédés de cette nature, que si on » nous en avoit porté la moindre plainte » fondée, nous n'aurions point tardé à y » mettre ordre & à faire une exemple des » coupables. Nous voyant donc indispen-» sablement obligés à prendre les armes, & » nous reposant pleinement sur l'assistan-» ce du Dieu tout-puissant qui connoît » la droiture de nos intentions, nous » trouvons bon de déclarer, & par ces » Présentes déclarons la guerre contre le » Roi Très-Chrétien, & en conséquence » de cette déclaration, nous poursuivrons » vigoureusement ladite guerre par mer » & par terre, très-assurés que nous som-» mes du prompt & cordial concours de » tous nos sujets dans une si juste cause. » Requérons par les Présentes, & enjoi-» gnons aux Généraux & Commandans » de nos armées, à nos Commissaires or-» donnés pour exercer la Charge de » Grand-Amiral de la Grande-Bretagne; » aux Gouverneurs de nos Etats & Places, » & à tous nos autres Officiers & soldats » servans sous eux, tant par terre que » par mer, de commettre toutes sortes » d'hos-

» d'hoſtilités, en pourſuivant cette guer-
» re contre le Roi Très-Chrétien, ſes
» Vaſſaux & Sujets, & de s'opoſer à leurs
» attentats & entrepriſes. Requérant &
» enjoignant à tous nos ſujets d'en pren-
» dre connoiſſance, & leur défendant
» très-expreſſément d'entretenir déſor-
» mais aucune correſpondance ou com-
» munication avec les ſujets du Roi Très-
» Chrétien. Ordonnons en outre à tous
» nos propres ſujets, & avertiſſons toutes
» perſonnes quelconques*, de quelque
» Nation qu'elles ſoient, de ne mener
» ni tranſporter aucunes troupes, pou-
» dres, armes, munitions, ou autres
» marchandiſes de contrebande à aucun
» des territoires, pays où plantations du
» Roi Très-Chrétien : étant ſaiſis, ſeront
» jugés être de bonne priſe. Mais comme
» il y a dans nos Royaumes pluſieurs ſu-
» jets du Roi Très-Chrétien, nous décla-
» rons que notre intention eſt, que tous
» les ſujets de France qui ſe comporte-
» rons envers nous ſelon le devoir, ſe-
» ront & demeureront aſſurés en leurs
» biens & perſonnes. DONNÉ à notre
» Cour à *St. James* le 29. Mars 1744. &
» de notre régne le dix-ſeptiéme.

Signé, GEORGES, ROI.

Suivant le plan des opérations que la Cour de Verſailles avoit réſolu d'exécu-

 ter

ter dans le courant de cette année, il étoit question d'attaquer les Pays-Bas Autrichiens ; & cela ne pouvoit se faire sans déclarer ouvertement la guerre à la Reine de Hongrie : c'est pourquoi avant de rien entreprendre, le Roi fit publier la déclaration suivante.

» Lorsque Sa Majesté s'est trouvée dans » l'obligation, après que toutes les voyes » de conciliation ont été épuisées, d'accorder à la Maison de Baviére les secours qu'elle étoit engagée à lui fournir, » pour l'aider à soutenir ses droits sur » quelques-uns des Etats de la Succession » du feu Empereur Charles VI. elle n'a» voit aucun dessein de se rendre partie » principale dans la guerre. Si le Roi eût » voulu profiter des circonstances pour » étendre les frontiéres de son Royaume, » personne n'ignore combien il lui eut été » facile d'y parvenir, soit par la voie des » armes ; qui n'auroient alors éprouvé » qu'une foible résistance, soit en accep» tant les offres avantageuses & réitérées » qui lui ont été faites par la Reine de » Hongrie pour le détacher de ses Alliés. » Mais bien loin que la modération de Sa » Majesté ait produit les effets qu'on de» voit s'en promettre, les procédés de » la Cour de Vienne envers la France ont » été

» été portés à un tel point d'aigreur & de
» violence, que Sa Majesté ne peut diffé-
» rer plus long-tems d'en faire éclater son
» juste ressentiment. Les écrits scandaleux
» dont cette Cour & ses Ministres ont in-
» nondé l'Europe, l'infraction de toutes
» les capitulations, la dureté des traite-
» mens qu'elle a exercés envers les prison-
» niers François qu'elle retient contre
» les stipulations expresses du cartel, en-
» fin ses efforts pour pénétrer en Alsace,
» précédés de déclarations aussi témérai-
» res qu'indécentes, qu'elle a fait répan-
» dre sur les frontiéres, pour exciter les
» peuples à la révolte : tant d'excès redou-
» blés forcent aujourd'hui Sa Majesté,
» pour la vengeance de sa propre injure,
» la défense de ses Etats, & le soutient des
» droits de ses Alliés, de déclarer la guer-
» re, comme elle la déclare par la Présen-
» te à la Reine de Hongrie, tant par terre
» que par mer, & d'attaquer indistincte-
» ment toutes ses possessions. Ordonne &
» enjoint Sa Majesté à tous ses sujets, Vas-
» saux & serviteurs de courre sus aux Su-
» jets de la Reine de Hongrie; leur fait
» très-expresses inhibitions & défenses
» d'avoir ci-après avec eux aucune com-
» munication, commerce, ni intelligence,
» à peine de la vie; & en conséquence Sa
» Majesté a dès-à-présent révoqué & ré-

 » voque

» voque toutes permissions, passe-ports, » sauve-gardes & sauf-conduits, qui pour» roient avoir été accordés par elle ou » par ses Lieutenans-Généraux, & autres » Officiers, contraires à la présente, & » les a déclarés & déclare nuls & de nul » effet & valeur; défendant à qui que ce » soit d'y avoir aucun égard. MANDE & » ordonne Sa Majesté à M. le Duc de Pen» thiévre Amiral de France, aux Maré» chaux de France, Gouverneurs & Lieu» tenans Généraux pour Sa Majesté en ses » Provinces & Armées, Maréchaux de » Camp, Colonels, Mestres-de-Camp, » Capitaines, Chefs & conducteurs de ses » gens de guerre, tant de cheval que de » pied, François & Etrangers, & à tous » autres ses Officiers qu'il apartiendra, » que le contenu en la Présente ils fassent » exécuter, chacun à son égard, dans l'é» tendue de leurs pouvoirs & Jurisdic» tions: car telle est la volonté de Sa Ma» jesté, laquelle veut & entend que la » Presente soit publiée & affichée en tou» tes ses Villes, tant Maritimes qu'autres, » & en tous ses Ports, Havres, & autres » lieux de son Royaume & terres de son » obéissance que besoin sera, à ce qu'au» cun n'en prétende cause d'ignorance. » FAIT à Versailles le 26. Avril 1744. *Signé*, LOUIS; *& plus bas*, PHELYPEAUX.

Les

Les Miniſtres de la Cour de Vienne, qui ont toujours été féconds en reparties, telles qu'elles en toute occaſion, ne manquérent point de profiter de celle-ci pour faire uſage de leurs talens; ils répondirent par un long Manifeſte, qu'ils firent publier le 16. du mois de May ſuivant; mais cette piéce m'a paru trop peu interreſſante pour devoir la raporter ici : il me ſuffit de dire que c'étoit une répétition des mêmes raiſons contenues aux différens Mémoires que la Reine de Hongrie avoit déja fait préſenter à la Diette de l'Empire. Mais comme ces différentes déclarations de guerre avoient été précédées par des circonſtances & par des événemens qui les avoient occaſionnées, j'y reviens.

Le Comte de Saxe uniquement occupé des opérations militaires de la campagne prochaine, paſſa tout l'hyver de l'année 1744. à former divers plans ſur leſquels il travailloit ſouvent avec le Roi de France & ſes Miniſtres : le Régiment de Hullans qu'il avoit fait lever en Pologne arriva ſucceſſivement à Straſbourg, où il ſe rendit pour nommer ſes Officiers & les diſcipliner; mais étant néceſſaire aux Conſeils qui ſe tenoient fréquemment à Verſailles, il revint au mois de Février. M. le Comte de Lowendalh, qui avoit auſſi obtenu la permiſſion de lever auſſi un Régi-

ment,

ment, se rendit à Hambourg & à Lubec pour cet effet dans le même mois de Février; & les recrues Polonoises qu'il attendoit pour ce Régiment étant arrivées au Port de Calibxe, près de Dantzick, afin de s'y embarquer pour se rendre à Dunxerque, furent obligées d'y rester quelque tems à cause des glaces dont le port étoit embarrassé.

Ce fut dans ce tems-là que le Prince Edouard, fils aîné du Prétendant à la Couronne d'Angleterre parut en France. Ce Prince jugeant devoir profiter de la circonstance pour tenter en Angleterre quelqu'entreprise en sa faveur, vint réclamer la protection de Sa Majesté Très-Chrétienne. Outre que la Cour de Versailles sentit bien dès-lors l'impossibilité de la réussite du projet qui lui fut présenté, c'est qu'elle a toujours été trop inviolablement attaché à ses Traités & à ses engagemens pour les enfreindre: & d'ailleurs il lui importoit fort peu que le Trône de la Grande-Bretagne fût occupé par la Maison de Stuard, ou par celle de Brunsvick; aussi ne pensa-t'elle pas sérieusement à effectuer, ce dont il étoit question: mais en tems de guerre, il est très-permis d'user de toutes les ruses dont on peut tirer avantage. La Cour de Londres s'étoit engagée gratuitement dans une guerre qu'elle

qu'elle auroit pu éviter. Il y avoit des Mécontens dans le Gouvernement. Les troupes défiloient pour se rendre en Flandre, & l'armée Autrichienne par-là se fortifioit dans le Pays-Bas, qui faisoient l'objet des opérations projettées par la France. On crut qu'en feignant un embarquement de troupes pour l'Angleterre, commandées par le Prince Edouard, ce stratagême empêcheroit le transport des Anglois en Flandre.

En conséquence de cette résolution, on fit défiler un corps de troupes considérable vers Dunkerque, où il se trouva des bâtimens de transport; ces troupes furent embarquées effectivement & débarquées à différentes fois. Le Comte de Saxe fut nommé pour commander cette expédition; il se rendit à Dunkerque où il prit toutes les mesures du monde qui paroissoient les plus sérieuses. Cette nouvelle ne tarda point à être sçuë en Angleterre, & y causa toute l'inquiétude qu'on s'en étoit promise. Le Duc de Newcastle fut chargé d'en écrire à Mr. Thompson, chargé des affaires de Sa Majesté Britannique à la Cour de France; & voici ce que ce Ministre écrivit à ce sujet.

Sa Majesté ayant été informée que le Fils aîné du Prétendant étoit parti de Rome le vingt-sept ou vingt-huit de Décembre dernier, vieux style,

ſtyle, & qu'il étoit arrivé le dix-ſept Janvier à Antibes; l'intention du Roi eſt que vous vous rendiez auprès de M. Amelot, pour lui dire que Sa Majeſté vous a ordonné de lui faire part de ces avis, & de lui déclarer, que vû les engagemens que Sa Majeſté Très-Chrétienne a contractés, par raport au Prétendant & à ſes deſcendans, le Roi ne doutoit point qu'au cas que ces avis fuſſent fondés, Sa Majeſté Très-Chrétienne ne donnât ſes ordres pour que ce Prince ſoit obligé de quitter ſes Etats, &c.

Avant que M. Thompſon eût reçu cette Lettre, il avoit été informé de tout ce qui ſe paſſoit; & en conſéquence des bruits qui couroient, il ſe diſpoſoit à partir pour Verſailles, quand il reçu l'ordre du Duc de Neucaſtle. Il ſe rendit effectivement chez M. Amelot, & lui montra la Lettre qu'il venoit de recevoir de ſa Cour. Le Miniſtre François lui répondit, » Que » puiſqu'il parloit par ordre du Roi ſon » Maître, il étoit néceſſaire auſſi qu'il re» çût les ordres du ſien & qu'il lui feroit » ſçavoir les intentions de Sa Majeſté à cet » égard, auſſi-tôt qu'il les ſçauroit.

Cette réponſe fut envoyée à Londres ſur le champ; & au bout de huit jours. M. Thompſon écrivit au Duc de Neucaſtle la Lettre ſuivante.

Je n'avois rien apris depuis ma derniére touchant l'affaire en queſtion; mais étant allé

ce

ce matin à Versailles : M. Amelot m'a fait, au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, la déclaration suivante. » Les engagemens portés » par les Traités, n'obligent qu'autant » qu'ils sont religieusement observés de » part & d'autre. Quand le Roi d'Angle- » terre aura donné satisfaction au sujet des » contraventions commises par ses ordres, » contre les mêmes Traités qu'il reclame, » & dont on lui a fait des plaintes réïté- » rées, Sa Majesté Très-Chrétienne don- » nera des éclaircissemens sur la demande » faite par M. Thompson, de la part du » Roi de la Grande-Bretagne.

A Paris le 25. *Février* 1744.

Les préparatifs de Dunkerque rallentirent pour quelque-tems le transport des troupes Angloises ; mais le Comte de Saxe, & les autres Généraux qui s'y étoient rendus, étant revenus à Paris, ou retournez à leur destination, les Anglois se doutérent bien que ce n'étoit qu'une feinte ; & après avoir distribué plusieurs Flottes dans la Manche, pour observer les mouvemens des François, ils continuérent à faire passer leurs troupes & leur Artillerie en Flandre.

Aussi-tôt que le Comte de Saxe fut revenu de Dunkerque, il travailla assidument pendant plusieurs jours avec le Roi & M. le Comte d'Argenson. Sa Majesté ayant résolu de commander en personne son

ſon armée en Flandre, elle nomma les Officiers-Généraux qui devoient y ſervir ; & pour donner des preuves certaines de la confiance qu'elle avoit en l'expérience du Comte de Saxe, elle lui fit expédier le 26. du mois de Mars le pouvoir de Maréchal de France cy-après.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à tous ceux qui ces préſentes Lettres verront, SALUT. Le zèle avec lequel notre cher & bien amé le Comte de Saxe, l'un de nos Lieutenans-Généraux en nos armées, a abandonné les avantages qu'il auroit pû ſe procurer en Pologne, pour ſe dévouer au ſervice de notre couronne ; les ſuccès dont les différentes opérations de guerre qui lui ont été confiés, ont été ſuivies ; les preuves ſignalées qu'il a donné en toutes occaſions de ſon courage & de ſa valeur, d'une ſage & prudente conduite, ainſi que d'une parfaite connoiſſance dans le ſervice militaire ; & enfin la confiance parfaite qu'il s'eſt attirée de toutes celles de nos troupes qui ont ſervi ſous ſes ordres, nous ont fait juger que nous ne pouvions rien faire de plus utile au bien de notre ſervice, que de le mettre en état par une augmentation d'autorité, de faire uſage de ſes talens avec ſupériorité à la tête de nos armées : deſorte qu'étant d'ailleurs perſuadés de ſon affection pour notre Perſonne, & pour la gloire de nos armées ; SÇAVOIR faiſons, que pour ces cauſes, & autres conſidérations à ce nous mouvant, nous avons ledit Sieur Comte de Saxe fait, conſ-

constitué, ordonné & établi ; faisons, constituons, ordonnons & établissons, par ces Présentes, signées de notre main, Maréchal de France ; & ladite Charge lui avons donnée & octroyée, donnons & octroyons, pour l'avoir, tenir, & dorénavant exercer, en jouir & user aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, gages, Apointemens, pensions, droits, pouvoirs, facultés, revenus & émolumens qui y apartiennent, tels & semblables que les ont & prennent, & tout ainsi qu'en jouissent les autres Maréchaux de France, encore qu'il ne soit ni particuliérement déclaré ni spécifié, tant qu'il nous plaira. Mandons & ordonnons à tous nos Lieutenans-Généraux, Gouverneurs, Capitaines, Chefs & conducteurs de nos gens de guerre, & à tous nos Officiers & sujets, que ledit sieur Comte de Saxe ils fassent, souffrent & laissent jouir & user d'icelui, ensemble de tout le contenu cidessus, pleinement & paisiblement, & à lui obéir & entendre ès choses touchant & concernant notre service en ladite qualité de Maréchal de France. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites Présentes.

DONNÉ *à Versailles le* 26. *Mars* 1744. *& de notre régne le* 26. *Signé*, LOUIS : *Et sur le repli*, PAR LE ROI. *Signé*, DE VOYER D'ARGENSON, *avec paraphe.*

Le Roi qui n'avoit élevé le Comte de Saxe à la dignité de Maréchal de France, que

que pour avoir occaſion de lui donner le Commandement en chef d'un corps d'armée, le nomma pour commander un de ceux qui devoient compoſer la ſienne; & ce Général ayant reçu ſes dernières inſtructions, partit de Paris pour ſe rendre à Lille, où il arriva dans le milieu du mois d'Avril. Il commença par faire faire à ſes troupes tant de différens mouvemens, que les Ennemis ne purent jamais en diſcerner le véritable objet. Le Roi qui partit de Verſailles pour aller prendre le Commandement de ſes Armées en Flandre le trois du mois de May ſuivant, arriva à Lille le douze du même mois. Sa Majeſté avoit viſité tous les poſtes de ſa route, & avoit tenu un Conſeil à Valenciennes, auquel elle avoit invité les Maréchaux de Noailles & de Saxe: ce fut dans ce Conſeil qu'il fut décidé que les opérations ſeroient entamées par le Siége de Ménin. En conſéquence de cette réſolution, Sa Majeſté s'étant déterminée à quitter ſon Camp de Ciſoing pour revenir à Lille, elle partagea ſon armée en deux, & les fit mettre en marche le dix-ſept May du grand matin. Celle qui étoit commandée par le Maréchal de Saxe arriva le même jour au Pont d'Eſpierre, & le jour ſuivant elle s'avança juſqu'à Courtrai, où ce Général établit ſon quartier-Général. L'armée du Roi marcha ſur quatre colonnes, ſous les ordres

ordres des Comtes de Clermont & de la Motte-Houdancourt, & du Duc de Biron.

Le dix-huit, M. le Maréchal de Noailles qui avoit suivi Sa Majesté à Lille, alla avec M. le Comte d'Argenson, & M. d'Aumale Commandant des Ingénieurs, à Hellewin, qui est un des Fauxbourgs de Ménin, pour reconnoître cette place, & y passa la Lys pour en visiter les bords. La Ville de Ménin fut investie le même jour: les troupes, aux ordres de M. de la Motte Houdancourt & de M. le Duc de Biron, s'avancérent à Roncq, & s'étendirent jusqu'à Werwich. Le corps que commandoit M. le Comte de Clermont, campa depuis Roncq, jusqu'à Réekem, sur la rive droite de la Lys. Les troupes, qui étoient sous les ordres de M. de Céberet, s'étendirent sur la rive gauche, M. de Lutteaux étoit posté depuis Gelwe jusqu'à Courtraï, afin d'assurer la communication avec l'armée du Maréchal de Saxe.

M. le Maréchal de Noailles, après avoir parcouru la droite & la gauche de Ménin, afin de donner une véritable position à l'armée du Roi, & de faire camper régulièrement les troupes, revînt à Lille rendre compte à Sa Majesté des dispositions qu'il avoit faites. Le Roi partit de Lille le vingt-deux à midi, & se rendit à Werwich, où il établit son quartier. Le lendemain Sa Majesté monta à cheval, reconnut la place, &

& décida l'endroit de l'attaque, & celui où l'on devoit ouvrir la tranchée, qui fut ouverte le vingt-huit à dix heures du soir, sous ses ordres & en sa présence. Le Roi étoit accompagné de MM. de Céberet; de Balleroi, de Gourdon, de Courtaumer, de Mazis, de la Roque & de St. Sauveur. M. le Comte de Clermont, & le Prince de Pons, ouvrirent aussi la tranchée le même jour au front oposé à l'attaque du Roi; & Sa Majesté fit donner cent cinquante louis d'or aux travailleurs de son attaque, cent à ceux de l'attaque de M. de Clermont.

Pendant que les travaux étoient poussés avec vigueur devant Ménin, le Maréchal de Saxe qui observoit les Ennemis avec son armée, en faisoit différens détachemens, pour s'emparer de tous les postes qui pouvoient lui convenir, & pour lever des contributions: un de ces détachemens se rendit au camp du Roi le trente un, avec un gros butin qu'il avoit fait, & les Hussars furent jusqu'aux portes de Gand, enlever tous les bestiaux qu'ils trouvoient. Ce Général avoit fait poster six mille hommes entre cette Ville & celle de Bruges, en un endroit nommé Bellem, où ces troupes enlevérent un Fortin garni de six piéces de canon.

Le quatre du mois de May suivant, le Commandant de Ménin ayant fait arborer
le

le drapeau blanc, il demanda à capituler, & après que le Roi eût tenu un Conseil à ce sujet, Sa Majesté accorda à la Garnison les honneurs de la guerre, fit son entrée dans la Ville le sept, assista au *Te Deum* qui y fut chanté, & après en avoir visité les fortifications, elle partit le huit pour Lille. Lors de la rédition de Ménin, il parut une petite piéce de vers, qui peut bien trouver ici sa place.

LOUIS par sa présence a forcé la Barriére.
Et s'est fait un chemin à de nouveaux exploits :
Ses Ennemis avoient à combattre à la fois,
Et sa douceur & son ardeur guerriére ;
Mêlange heureux qui fait les plus grands Rois !
Non, non, ne craignez point le sort de la Baviére,
Peuples qui n'aspirez qu'à vivre sous ses Loix.
Une valeur injuste & meurtriére
Ne fait pas la vertu du Héros des François.
Il entre dans Ménin : c'est pour elle une fête :
LOUIS, ne me rends plus, dit-elle avec clameurs ;
Je suis ta premiére conquête
Après celle de tous les cœurs.

Le Roi avoit détaché le six au matin M. le Comte de Clermont avec vingt compagnies de Grenadiers, vingt Piquets, neuf cens Maîtres & six cens Dragons,

 pour

pour aller investir Ypres & le Fort de la Knocke. S. A. S. forma deux colonnes de son détachement, dont l'une étoit commandée par M. de Balleroy, & arriva le même jour à deux heures après-midi devant Ypres. M. le Comte de Clermont alla tout de suite reconnoître la place, qu'il fit investir; & après que ses troupes eurent pris poste. Ce Prince s'empara d'une redoute qui défendoit les écluses, & fit prisonniers ceux qui y étoient. Le lendemain S. A. S. envoya au Roi un détail exact de la situation de la place. Le huit ce Prince s'empara d'une autre redoute plus importante que la premiére, à cause de la grande écluse qu'elle gardoit, & les troupes qui la défendoient furent aussi faites prisonniéres de guerre.

Toute l'artillerie qui avoit servi devant Ménin fut transportée à Ypres. Le Maréchal de Saxe qui fut chargé de couvrir le siége de cette place, faisoit la circonvallation d'un côté avec son armée, & celle du Roi faisoit l'autre. Ce Général ayant été averti qu'on avoit vû sortir d'Ypres une troupe d'Infanterie, qui fut peu après renforçée par un autre détachement de la garnison, fit attaquer ce corps par des Dragons & des Hussars: les Ennemis firent d'abord un feu très-vif, mais ils furent enfin repoussés, après avoir eu un Officier & plusieurs soldats de tués: on leur fit prison-

ſonniers quatre Officiers, deux ſergens, & ſoixante-quatre ſoldats.

M. le Maréchal de Noailles ayant fait toutes les diſpoſitions néceſſaires pour le ſiége d'Ypres, le Roi partit de Lille le dix-ſept Juin pour ſe rendre à ce camp, & fut deſcendre à Flammartingen, où Sa Majeſté établit ſon quartier. La tranchée fut ouverte le ſoir même, & le vingt-cinq le Commandant demanda à capituler, le Roi lui accorda, ainſi qu'à la garniſon, tous les honneurs de la guerre. Le Maréchal de Saxe, dont l'armée avoit été renforcée par un détachement de celle du Roi, avoit non-ſeulement donné ſes ordres pour environner de paliſſades la Ville de Courtrai, mais outre les anciennes fortifications qu'il en fit réparer, il y en ajouta encore de nouvelles. Après tous ces arrangemens, ce Général s'approcha de l'Eſcaut avec ſon armée, & ſe porta à l'oppoſite de celle des Alliés.

Sa Majeſté, après avoir fait ſon entrée dans la Ville d'Ypres, détacha M. de Lutteaux pour aller inveſtir Furnes, en attendant que M. le Comte de Clermont pût s'y rendre avec ſon armée. Le Duc de Boufflers fut chargé en même-tems d'aller attaquer le Fort de la Knocque; & il y eut un autre détachement pour s'emparer de Dixmude. Mais tandis que l'on faiſoit toutes les diſpoſitions néceſſaires pour

l'exé-

l'exécution de ces différentes entreprises, le Roi jugea à propos de profiter de l'intervalle qu'il y auroit entre le siége de Furnes & sa prise, pour aller visiter toutes les Places de la Flandre Françoise : & Sa Majesté, qui étoit revenue d'Ypres à Lille le vingt neuf du mois de Juin, en partit le deux Juillet pour Béthune, St. Omer, Calais, Boulogne & Dunkerque.

La valeur avec laquelle toutes les troupes s'étoient comportées aux deux siéges de Ménin & d'Ypres, engagea Sa Majesté à récompenser ceux des Officiers qu'elle crut le mériter : M. le Comte de Noailles fut un de ceux qui lui parut s'être le moins ménagé. Le Roi témoin par lui-même de la conduite de ce Seigneur pendant les deux derniers siéges, crut ne pouvoir lui accorder une récompense qui le flâtât davantage, que le grade de Maréchal-de-Camp, qui lui conféra. Cet Officier s'étoit déja distingué en tant d'occasions, que personne ne fut étonné de ce qu'il fit en celle-ci. La présence du Roi, l'exemple de M. le Maréchal son pere, l'amour de la gloire, l'honneur de sa nation & le sien, tout concourut à lui faire ambitionner l'éloge du Monarque sous les yeux duquel il combattoit.

Ce fut dans ces circonstances, que les Etats Généraux envoyérent le Baron de Wasnaer en qualité d'Ambassadeur Extraor-

traordinaire auprès du Roi Très-Chrétien. Ce Ministre devoit être porteur de la réponse au Mémoire que M. le Marquis de Fénélon avoit remis à la Haye avant que d'en partir. Sa Majesté n'avoit pas eu lieu d'être satisfaite de la conduite de cette République; & elle l'a fut encore moins, lorsqu'elle apprit que les Hollandois prétendoient qu'elle devoit cesser ses conquêtes dans le Pays-Bas, & ne demandoient pas moins qu'une suspension d'armes. Le Roi reçut le Baron de Wasnaer dans l'Abbaye d'Anchin, où étoit son quartier pour lors, & lui donna une audience publique, dans laquelle le Ministre Hollandois lui fit la harangue suivante.

» Leurs Hautes-Puissances, mes Maî» tres, m'envoyent vers VÔTRE MAJESTÉ, » pour lui donner les témoignages & les » assurances de leur respect & du désir ar» dent qu'elles ont d'entretenir & cultiver » de plus en plus avec VOTRE MAJESTÉ, » cette heureuse intelligence & amitié, » qui font la gloire de la République, & » que les Traités qui subsistent entre » VOTRE MAJESTÉ & Leurs Hautes» Puissances, doivent rendre inaltérables. » C'est sur un fondement aussi solide & » aussi sacré, que Leurs Hautes-Puissances » se flâtent de la ferme espérance de con» server cette premiére bienveillance » dont VOTRE MAJESTÉ les a constam-

» tamment honorés depuis son avéne-
» ment à la Couronne, & qu'elle daignera dissiper les justes inquiétudes que leur causent les troubles dont l'Europe est agitée. Leurs Hautes-Puissances voyent avec la plus sensible douleur les troupes s'augmenter & s'étendre vers leurs frontiéres : elles suplient VOTRE MAJESTE' de vouloir contribuer à rétablir le calme & la Paix. C'est, SIRE, le grand but que VOTRE MAJESTE' se propose. Leurs Hautes-Puissances en ont reçu avec joye les assurances réitérées de sa part : elles souhaiteroient ardemment de concourir avec VOTRE MAJESTE' au rétablissement d'une paix solide & équitable. C'est l'objet de mon Ministére ; c'est celui de la Lettre que j'ai l'honneur de présenter à VOTRE MAJESTE' avec le plus grand respect. Quel bonheur pour moi, SIRE, si en m'acquittant des devoirs que mes Maîtres m'imposent, je ne puis me rendre digne de la protection de VOTRE MAJESTE'.

Le Roi répondit à M. de Wasnaer, » Que le choix que les Etats-Généraux avoient fait de lui, ne pouvoit que lui être très agréables, par la connoissance qu'il avoit de ses qualités personnelles : Que toutes ses démarches envers la République, depuis son avénement à la Cou-

» Couronne, avoient dû lui prouver com-
» bien il désiroit entretenir avec elle une
» sincère amitié & une parfaite correspon-
» dance ? Qu'il avoit fait connoître assez
» long-tems son inclination pour la paix :
» mais que plus il avoit différé de déclarer
» la guerre ; moins il en suspendroit les
» effets : Que ses Ministres lui feroient le
» raport de la Commission dont il étoit
» chargé ; & qu'enfin, après l'avoir com-
» muniquée à ses Alliés, il feroit sçavoir
» aux Etats-Généraux qu'elles seroient ses
» derniéres résolutions.

Le Roi tint effectivement un Conseil quelques jours après ; mais après y avoir fait un mûr examen de la facon dont les Hollandois s'étoient comportés avec la France depuis le commencement de la guerre, il fut décidé que l'on continueroit les opérations, suivant le plan qui en avoit été arrêté avant l'ouverture de la campagne ; & cette décision fut communiquée à M. le Baron de Wasnaer, qui bien loin de se rebuter, continua ses sollicitations auprès des Ministres : il vit même aussi différentes fois le Maréchal de Saxe, & quelques autres Généraux ; mais toutes ses tentatives furent infructueuses : le parti étoit pris, & il fut obligé de s'en retourner comme il étoit venu.

Pendant que le siége de Furnes se pous-

ſoit avec vigueur, ſous les ordres de M. le Comte de Clermont, le Maréchal de Saxe ayant reçu le trois Juillet un Renfort de vingt bataillons de l'armée du Roi, & une nombreuſe artillerie, fit faire à ſes troupes différens mouvemens, comme s'il eut eû deſſein de paſſer l'Eſcaut pour aller attaquer l'armée des Alliés; mais tous ſes mouvemens ne tendoient qu'à couvrir des détachemens qu'il envoyoit lever des contributions dans le Pays voiſin. La Ville de Furnes ſe rendit le dix du même mois de Juillet, aux mêmes conditions que celles de la Capitulation de Menin & d'Ypres.

La nouvelle qui ſe répandit alors dans l'armée du Roi que celle du Prince Charles avoit paſſé le Rhin, aporta un grand changement dans l'exécution des opérations qu'on avoit projettées contre les Pays Bas; & il fut queſtion de faire des détachemens pour aller au ſecours de l'Alſace. Voici le détail de ce paſſage.

Dès que les pontons & les autres préparatifs pour jetter des pontons ſur le Rhin furent prêts, le Prince Charles détacha, avec un corps de troupes, le Général Nadaſti au-deſſus de Philiſbourg; le Lieutenant-Général Baron de Bernclau, avec un autre, au-deſſous de Stockitadt, vers Weiſſenau près de Mayence, & le Lieutenant-Général Comte Léopold de Daun, avec toutes

toutes les compagnies de Grenadiers, aux environs dudit Stockitadt, pour soutenir le passage que le Général Baron de Bernclau devoit tenter du côté de Weissenau: le reste de l'armée fut placé par divisions le long du Rhin, pour être à portée de soûtenir celui des corps qui passeroit le premier.

Le Général Nadasti tenta le premier le passage, après avoir fait de si bonnes dispositions que les pontons arrivérent la nuit du trente Juin au premier Juillet; & ayant eu avis que les Bavarois informés de son dessein, avoient abandonné le camp avantageux qu'ils occupoient sous Philisbourg pour repasser le Rhin, il fit embarquer le Baron de Trenck avec ses Pandourés. Ce Colonel atteignit l'autre bord du Rhin sans perdre un seul de ses gens. Le Prince Charles en ayant eu avis, donna ordres aux troupes, qui étoient depuis Neudorff jusqu'à Stockitadt, d'avancer le plus promptement qu'elles pourroient.

Pendant que les Pandoures & les Milices passérent dans des bâteaux: le pont fut achevé, & le corps du Général Nadasti, composé de six mille hommes, passa entiérement sans trouver la moindre résistance. Les troupes, aux ordres du Général Prince de Waldeck, firent aussi tant de dili-

ne de Hongrie ni contre ses Alliés. Après la prise des lignes de Lauterbourg, où le Prince Charles s'établit, S. A. S. envoya le Général Nadasti à Weissembourg pour s'en emparer aussi ; ce qu'il exécuta avec autant de succès qu'à Lauterbourg.

Dans un Grand Conseil, qui fut tenu à Dunkerque en presence du Roi à l'occasion de la conjoncture des affaires d'Allemagne, il fut décidé qu'il seroit fait un détachement considérable de l'armée de Sa Majesté pour aller en Alsace. Le Roi se détermina aussi à y aller en personne prendre le Commandement de ses troupes ; & après avoir donné celui de l'armée qui restoit en Flandre au Maréchal de Saxe, Sa Majesté partit de Dunkerque pour se rendre à Metz le dix - neuf du mois de Juillet de cette même année 1744. Les troupes défilérent aussi sur différentes colonnes pour s'y rendre, & le Maréchal de Saxe ne resta qu'avec environ quarante à quarante cinq mille hommes, vis-à-vis d'une armée ennemie, composée de plus de soixante & dix mille.

Tout supérieurs que furent les Alliés en Flandre, ils ne purent jamais rien entreprendre. L'habileté du Maréchal de Saxe supléoit à son défaut de monde : ce Général observa si exactement ses Ennemis, que toutes leurs tentatives devinrent inu-

tiles ; & les belles manœuvres qu'il fit pour les réduire dans l'inaction pendant tout le reste de la campagne, passent chez les connoisseurs pour un chef-d'œuvre de l'art : c'est même un des traits qui fasse le plus d'honneur à son Histoire. L'avenir aura peine à croire qu'une armée qui ne manquoit de rien, qui n'étoit fatiguée par aucune expédition, & qui étoit composée de plus de soixante & dix mille hommes, ait été réduite à n'oser rien entreprendre, contre une autre qui avoit essuyé les travaux de cinq à six siéges, qui étoit harrassée par les differens mouvemens qu'on lui avoit fait faire, qui étoit obligée de faire journellement le service dans nombre de Places ; pour les garder, & qui n'étoit composée que de quarante mille hommes.

Le Roi étant arrivé à Metz le quatre du mois d'Août, Sa Majesté y trouva le premier détachement de l'armée de Flandre, & le reste y arriva successivement peu de tems après. M. le Maréchal de Noailles se rendit le six auprès du Maréchal de Coigny, pour concerter les mesures qu'il y avoit à prendre. Le Roi qui devoit partir de Metz pour se rendre à Strasbourg, tomba malade la nuit du sept au huit.



HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE,

LIVRE HUITIE'ME.

Le Roi de Prusse marche en Bohême avec son armée. Rescript de ce Monarque adressé au Roi d'Angleterre. Le Prince Charles repasse le Rhin. M. de Lowendal est détaché pour retarder son passage. M. le Comte de Noailles à la tête des Grenadiers défait un corps d'Autrichiens. Convalescence du Roi. Prise de la Ville de Constance. Siége de Fribourg. Le Roi passe par Strasbourg pour se rendre devant Fribourg. Description & prise de cette Ville. Le Roi revient à Paris. Occupations du Maréchal de Saxe en Flandre ; il vient à la Cour. Le Roi de Prusse évacue la Bohême pour rentrer en Silésie. Le Maréchal de

Saxe travaille avec le Roi sur le plan des opérations de la Campagne prochaine. Traité de Varsovie. Mort de l'Empereur Charles VII. Mariage de M. le Dauphin avec une Infante d'Espagne. Le Maréchal de Saxe part pour commander en Flandre. Tournai est investi. Le Roi se rend à ce Siége avec M. le Dauphin. Bataille de Fontenoy. Prise de Tournai. Le Roi accorde les Honneurs du Louvre au Maréchal de Saxe; lui donne le Château de Chambord à vie, & augmente ses Pensions de 40000. liv. M. de Lowendalh prend la Ville de Gand par escalade; il assiége & prend Oudenarde Ostende & Nieuport. Le Roi revient à Paris. Le Maréchal de Saxe médite la prise de Bruxelles.

LA crainte de renouveller les cruelles allarmes dont toute la France fut agitée lors de la maladie du Roi à Metz, auroit pû me dispenser d'en parler ici : mais cet événement fait trop d'honneur au Roi & à la Nation pour la taire, au Roi parce qu'il n'y a point de gloire plus flâteuse au monde pour un Souverain, que celle de se voir aimé de ses sujets; & à la Nation parce que cet attachement peu commun pour son Prince dont elle a donné tant de marques en cette occasion, la fera respecter à jamais chez tous les Peuples les plus vertueux ; & cet-

te

te conjonҫture, toute trifte qu'elle ait été, fournira un jour le trait le plus frapant de l'Hiftoire du Roi.

On a bien vû des Courtifans attachés à leur Prince lui facrifier leur fang. Peut-être que ces Courtifans féduits par des vûes particuliéres, erroient dans leur zèle, & peut-être n'encenfoient-ils qu'une Idole : on voit encore affez communément les Créatures d'un Souverain fe dévouer entiérement à lui, par reconnoiffance, ou par d'autres motifs : ces fuffrages ne font point généraux, & ils peuvent être fufpeċts : mais quand un Royaume entier donne des marques fi unanimes de fon amour pour fon Prince, peut-il errer?

O Louis! ô mon Roi! que ces vives démonftrations de notre attachement pour la Perfonne Sacrée de Votre Majefté vous ont frapé fenfiblement? Et quels tendres engagemens n'a pas contraċté pour lors votre cœur avec les nôtres? Toute la terre vous a vû plus glorieux dans le lit de la mort, que tous les autres Rois du monde à la tête de leurs armées viċtorieufes : vous triomphez de la mort même, puifque c'étoit fon aproche qui faifoit votre plus folide gloire.

Le Prince Charles ne tira pas un gros avantage d'avoir paffé le Rhin. M. le Maréchal de Coigny fit attaquer les lignes de Lauter-

Lauterbourg par trois endroits en même tems, & les reprit, ainsi que Weissenbourg, Le corps, qui étoit aux ordres de M. le Duc d'Harcourt, arriva & chassa de Saverne le Général Nadasti, qui s'y étoit établi avec douze mille hommes. Les Autrichiens n'osérent rien entreprendre, & se contentérent de lever quelques contributions dans l'Alsace. Le Colonel Mentzel, si redoutable pour ses exécutions militaires & pour ses cruautés, fut tué en allant reconnoître l'Isle du Héron.

Suivant le Traité d'union qui s'étoit fait à Francfort, entre l'Empereur & le Roi de Prusse, & plusieurs autres Membres de l'Empire, Sa Majesté Prussienne s'étoit mise à la tête d'une armée formidable pour faire une division en Bohême; ce Monarque avoit fait signifier des déclarations de sa part dans toutes les Cours, pour justifier une démarche qui surprenoit toute l'Europe par le coup qu'elle portoit aux projets de la Cour de Vienne. Voici les termes dans lesquels il s'expliqua dans celle de Londres. Il fit dire entr'autres choses.

» Qu'ayant toujours tâché de cultiver » l'amitié, qui avoit été renouvellée par » le Traité de Breslaw, entre lui & la Rei- » ne de Hongrie, comme aussi de la ré- » tablir entre l'Empereur & cette Princesse, » il y avoit trouvé l'Empereur tout disposé, » mais

» mais nullement la Reine de Hongrie :
» Que pour toutes les raiſons déduites
» dans le Manifeſte de Sa Majeſté, & non
» par l'effet d'aucune paſſion ou intérêt
» particulier, il ſe trouvoit obligé en ſa
» qualité de bon patriote Allemand, & de
» fidèle Membre de l'Empire, de s'acqui-
» ter de ſon devoir, en maintenant la di-
» gnité de ſon Chef, ſes conſtitutions & ſes
» libertés : Qu'il étoit aſſuré que tout véri-
» table Anglois qui aime la conſtitution de
» ſa Patrie, aprouveroit la juſtice de ſa
» conduite, puiſque s'il arrivoit en Angle-
» terre ce qui vient d'arriver en Allema-
» gne ; ſçavoir, qu'on voulût chaſſer du
» Trône la famille régnante pour y pla-
» cer le *Prétendant*, tous les Bretons regar-
» deroient une telle démarche avec indi-
» gnation, & s'y opoſeroient de toutes
» leurs forces : Que par la même raiſon,
» tout bon Allemand ne pouvoit voir avec
» indifférence, qu'un Membre de l'Empi-
» re, comme la Reine de Hongrie, tâchât
» d'ôter à l'Empereur ſa dignité & ſon au-
» torité pour en revêtir un Candidat, qui
» n'a point les qualités requiſes pour le
» Trône Impérial, & qui ne pourroit y
» monter, qu'en renverſant le ſyſtême de
» l'Empire, & les prérogatives de ſes prin-
» cipaux Membres.

» Que comme aucun Prince Allemand
» n'avoit

» n'avoir droit de se mêler des dispositions
» intérieures de la Grande-Bretagne, ni
» de la constitution de son Gouverne-
» ment, Sa Majesté Prussienne espéroit que
» la Nation Britannique ne se mêleroit
» point des résolutions qu'elle a prises avec
» d'autres Etats, pour maintenir la digni-
» té du Chef de l'Empire : qu'elle avoit
» d'autant plus lieu de s'y attendre, que
» la Nation Angloise n'avoit aucune rai-
» son pour prendre part à ce différend, ni
» par raport à son commerce, ni au-
» trement : Que si la Cour de Londres
» avoit plus de penchant pour l'une que
» pour l'autre des Cours d'Allemagne, Sa
» Majesté Prussienne la croyoit trop équi-
» table, pour vouloir prétendre que des
» Princes aussi puissans que le sont ceux de
» l'Empire se conformassent aux vûes de
» quelques-uns de la Nation Angloise,
» qui s'ingérent d'engager leurs compa-
» triotes à prendre parti dans des diffé-
» rends étrangers, & qui ne regardoient
» en aucune façon la Grande-Bretagne :
» Que la résolution de Sa Majesté Pruf-
» sienne n'avoit aucune connexion avec
» la guerre où la Grande-Bretagne se trou-
» voit engagée avec d'autres Puissances :
» Qu'elle n'y prendroit aucune part à son
» préjudice : Que ce qu'elle entreprenoit
» aujourd'hui ne romproit point les en-
» gagemens

» gagemens qu'elle avoit avec l'Angleter-
» re, ayant résolu au contraire de s'y tenir
» autant de tems que la Grande-Bretagne
» n'en romproit point les liens ; & que
» moyennant cela Sa Majesté Prussienne
» payeroit exactement les dettes de la Si-
» lésie, dont elle étoit chargée par le Trai-
» té de Breslaw, &c.

Le Prince Charles désespérant de pouvoir exécuter le plan des opérations qu'il avoit méditées contre les terres de France, & appréhendant d'être coupé de façon à ne pouvoir plus repasser le Rhin s'il tardoit plus long-tems, prit le parti de faire repasser ce Fleuve à toute son armée. Il voyoit d'un côté que les François se renforçoient journellement par l'arrivée de différens corps ; de l'autre, il étoit informé que les Prussiens marchoient en droiture à Prague : tout cela le détermina à faire passer le Rhin à son avant-garde le vingt-trois d'Août, & le reste suivit la même route jusqu'au vingt-cinq qu'il fut entiérement passé.

M. le Maréchal de Noailles qui commandoit le détachement de l'armée du Roi, venu de Flandre, étant informé du dessein du Prince Charles : avoit envoyé quelques jours auparavant M. de Lowendalh avec deux mille chevaux & mille hommes d'infanterie, pour observer les

mouve-

mouvemens des Autrichiens, & retarder leur passage, afin de donner le tems au Maréchal de Coigny de venir le joindre pour leur livrer bataille ou les forcer à repasser précipitamment le Rhin. M. de Lowendalh fit en cette occasion plus qu'on n'attendoit de lui; car son corps, qui n'étoit que de trois mille hommes, auroit dû être mis en piéce par la supériorité de celui qui lui étoit oposé : mais ce Général se posta toujours si avantageusement & usa de tant de prudence, que n'ayant pû être entamé, il donna éfectivement le tems aux Maréchaux de Noailles & de Coigny de le joindre.

L'arriére--garde de l'armée Autrichienne, composée de tous les Grenadiers souffrit beaucoup, & sa perte monta à près de deux mille hommes. Les François passérent aussi le Rhin, & poursuivirent le Prince Charles qui se retiroit vers Rastadt; & comme l'intention de ce Prince étoit de diviser son armée pour en envoyer partie en Baviére & partie au secours de la Bohême, il décampa peu de tems après; & ayant mis le feu à un Village, pour assurer sa retraite & cacher sa marche; M. le Comte de Noailles fut envoyé à ce Village avec un détachement de Grenadiers. Comme il étoit presque nuit quand il arriva, il se forma au-delà de ce Village, afin d'être à portée le lendemain à la pointe du jour

jour d'attaquer les Ennemis. Le Prince Charles avoit eu la précaution de placer sur ses deux aîles des bois qu'il falloit tourner pour aller à lui, trente-deux compagnies de Grenadiers, & toutes ses troupes irréguliéres : ces différens corps étoient distribués derriére des marais, protégés par des retranchemens & par des redoutes, séparés des François par un ruisseau & par un fossé très-profond. Le lendemain à la pointe du jour M. le Comte de Noailles commanda l'attaque : le Ruisseau & le fossé furent franchis successivement & les redoutes enlevées. On pénétra dans les retranchemens, malgré le feu des Ennemis qui prirent la fuite, mais qui furent poursuivis jusqu'à la nuit. La perte des Autrichiens fut en cette occasion de près de trois mille hommes, tant tués, que blessés & prisonniers.

Le Roi cependant avançoit heureusement de jour en jour dans sa convalescence : Sa Majesté étoit toujours à Metz, où toute la Famille Royale & toute la Cour s'étoient rendues. Je n'entrerai point dans le détail des différentes réjouissances qui furent faites par-tout le Royaume à ce sujet : tout le monde sçait que les François ne cherchérent qu'à se surpasser en zèle & en magnificence. Ce n'étoit point un Roi qu'ils retrouvoient, c'étoit un Pere qu'ils

aimoient auſſi tendrement qu'il en étoient aimés. Je ne puis mieux exprimer combien Sa Majeſté y fut ſenſible, qu'en raportant ici la Lettre qu'elle écrivit à l'Archevêque de Paris lors du rétabliſſement de ſa ſanté.

MON COUSIN,

Les graces ſignalées que je viens de recevoir du Tout-Puiſſant, dans la maladie dont il a permis que je fuſſent attaqué, ſont une nouvelle preuve bien ſenſible de la protection ſinguliére dont il daigne me favoriſer. Je ne puis mieux employer les premiers momens de ma convaleſcence, qu'à lui donner des témoignages publics de ma vive reconnoiſſance, & le ſuplier de m'accorder pendant le reſte des jours qu'il voudra bien me conſerver les ſecours qui me ſont néceſſaires, pour n'être occupé que de ſa gloire & du bonheur de mes ſujets. Les marques ſi touchantes d'attachement que j'ai reçues d'eux dans cette conjoncture, m'ont rempli de la plus douce conſolation, elles me font eſpérer que la ferveur de leurs priéres attirera ſur moi & ſur mon Royaume de nouvelles bénédictions, que je déſire principalement pour les rendre heureux. C'eſt dans ces ſentimens que je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention eſt que vous faſſiez chanter le TE DEUM *dans l'Egliſe Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris,*

ris, le jour que le Grand-Maître, ou le Maître des Cérémonies, vous dira de ma part. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, MON COUSIN, *en sa sainte & digne garde.*

A Metz le 4. Septembre 1744. *Signé*, LOUIS; *& plus bas*, PHELYPEAUX.

Le Roi pouvoit à peine se soutenir, qu'il travailloit dans sa chambre avec ses Généraux & ses Ministres : S. M. après avoir chargé le Chevalier de Bellisle d'attaquer les retranchemens de Suffelsheim, qu'il emporta l'épée à la main, donna ordre à M. le Comte de Clermont d'aller soumettre Constance : ce Prince fut s'en rendre maître. Et comme dans un grand Conseil qui s'étoit tenu à Metz, il avoit été résolu de faire le siége de Fribourg, afin de pouvoir prendre dans le Brisgaw des quartiers-d'hyver, à portée d'y distribuer les troupes destinées pour les opérations de la campagne prochaine, Sa Majesté y fit marcher 62. bataillons & autant d'escadrons, qui s'y rendirent sur quatre divisions. La tranchée fut ouverte devant cette place la nuit du 30. Septembre ; mais les batteries ne furent en état de tirer que le six du mois d'Octobre suivant.

Pendant que l'on commençoit le Siége de Fribourg ; le Roi voulut avant de s'y rendre visiter quelques places de l'Alsace & de la Lorraine : Sa Majesté, accompagnée de la Reine, fut à Luneville voir

Leurs Majestés Polonoises, & se rendit à Strasbourg le 5. Octobre pour continuer sa route vers Fribourg. Toutes les Villes par où le Roi passa se signalérent par des marques de la plus parfaite satisfaction, & s'empressérent toutes, suivant leur pouvoir, de donner à Sa Majesté des marques du plaisir qu'elles avoient d'être honorées de sa présence : elles tâchérent même de la divertir par les fêtes les plus galantes qu'elles purent imaginer & exécuter. La Ville de Strasbourg fut une de celles qui n'épargna rien pour cela.

M. de Klinglin, Préteur Royal de cette Ville, à la tête de douze cens hommes des troupes Bourgeoises, sortit de Strasbourg pour aller à la rencontre de Sa Majesté. Ces troupes, composées d'infanterie & de cavalerie, étoient divisées en huit Corps. Le premier étoit un escadron de Hussars, dont les Officiers avoient des habits de velours cramoisi, garnis de galons & de franges d'argent : le manteau de velours bleu, aussi galonné d'argent & doublé de peaux de martres : les habits du reste de la troupe étoient d'écarlate avec des garnitures & boutons d'argent. Il y avoit quatre autres escadrons, dont l'un étoit en uniforme écarlate or & argent; le second, écarlate & argent ; le troisiéme bleu & argent, & le quatriéme gris & argent ;

gent; les Officiers ayant des habits chamarrés sur toutes les tailles.

L'Infanterie consistoit en trois Bataillons. L'uniforme du premier étoit bleu, avec des boutonniéres d'or & des boutons de cuivre doré; du second, écarlatte, avec semblables boutonniéres & boutons; & du troisiéme, gris & argent. Chaque bataillon avoit une compagnie de Grenadiers, dont les bonnets ornés de galons & de broderies, & terminés par de riches glands, étoient garnis de peaux d'ours. Les Grenadiers du bataillon vétus de gris, portoient des tabliers bordés de galons & de franges d'argent, la hache haute & le mousquet en bandouliére. Les habits des Officiers de l'Infanterie n'étoient pas moins magnifiques que ceux de la Cavalerie.

M. de Klinglin conduisit toutes ces troupes à l'extrêmité du territoire de la Ville, où il avoit fait dresser des tentes, & les rangea en bataille sur une ligne à deux de hauteur, à la droite du chemin venant de Saverne. Les Hussars étoient en avant; ensuite les deux corps de Cavalerie rouges; les trois bataillons dans le centre, & les deux autres corps de cavalerie terminoient la position. Le reste des Bourgeois de 20 Tribus étoient placés sur les deux bords de la chaussée,

 ayant

ayant leurs manteaux de cérémonies.

Auſſi-tôt qu'on aperçut le caroſſe du Roi, les timbales, trompettes, haut-bois, corps-de-chaſſe, & autres inſtrumens qui étoient à la tête de chaque compagnie, ſe firent entendre. La cavalerie mit le ſabre à la main; & tous les Officiers, ainſi que le Préteur-Royal, firent le ſalut de l'épée, quand Sa Majeſté paſſa devant leurs poſtes.

Le Roi étant arrivé à la porte de la Ville, le Baron de Trelans, Lieutenant de Roi, préſenta à Sa Majeſté trois clefs de la Ville, chacune de vermeil; & le Corps du Magiſtrat eut l'honneur de haranguer le Roi, qui après ces cérémonies entra dans la Ville. Sa Majeſté y trouva d'abord un arc-de-triomphe de ſoixante pieds de hauteur, à trois portiques, au haut duquel étoit une Statue équeſtre du Roi. Cet arc étoit gardé du côté du Fauxbourg par cent jeunes gens depuis l'âge de douze juſqu'à celui de dix-huit ans, habillés comme les Cent-Suiſſes de la garde de Sa Majeſté, ayant à leur tête leurs Officiers dont les habits étoient bleus & richement galonnés d'or. De l'autre côté du même arc-de-triomphe, étoient dix-huit Bergers & autant de Bergéres, vêtus de taffetas blanc, avec des guirlandes de fleurs, les cheveux bouclés & pendans,

les

les houllettes peintes & dorés. Les Bergéres tenoient des paniers revétus d'étoffe de soie couleur de rose, & remplis de fleurs qu'elles jettérent sur le passage du Roi. On avoit placé de distance en distance des compagnies de jeunes filles habillées à l'Allemande, & dont chacune étoit menée par un jeune garçon habillé de même. Toutes les ruës étoient sablées, jonchées de verdures odoriférantes & de fleurs, & tendues de tapisseries, plus belles les unes que les autres. Le Roi descendit de carosse à la porte de l'Eglise Cathédrale, & Sa Majesté y fut reçue par le Cardinal de Rohan, qui étoit revétu de ses habits Pontificaux, & accompagné du Coadjuteur & du Suffragant de Strasbourg en chappes & en mitres, & d'un nombreux Clergé en chappes, &c.

Le Roi qui partit de Strasbourg le dix du même mois d'Octobre 1744. arriva le lendemain au Camp devant Fribourg, & fut descendre au quartier qu'il lui avoit été préparé à Muntzingen. Aussi-tôt que les troupes furent informées de l'arrivée de Sa Majesté, elles en témoignérent leur joye, par des acclamations réitérées de VIVE LE ROY. MM. les Maréchaux de Noailles, de Coigny & de Bellisle, ainsi que tous les autres Officiers-Généraux, se rendirent au quartier de Sa Majesté, pour

pour lui préfenter leurs refpects, & la féliciter fur fon heureufe arrivée. Quoique dès le lendemain douze on pouffât les travaux avec plus de vigueur qu'auparavant, cependant les affiégés tenoient toujours bon & fe défendoient avec une bravoure étonnante. La faifon avancée, le débordement des eaux, les pluyes continuelles qui inondoient la tranchée, & la force de la place par elle-même, tout faifoit défefpérer de pouvoir venir à bout de cette expédition.

Malgré la rigueur du tems, & les remontrances de tous les Médecins, Sa Majefté déclara qu'elle ne partiroit point que la place ne fût rendue. Il n'en fallut point davantage pour exciter la valeur des troupes : elles fe portérent avec une intrépidité fans égale au plus fort du danger. MM. les Comtes de Lowendalh & de Noailles, qui n'étoient point de tranchée lors de l'attaque du chemin-couvert, s'y portérent par un excès de zèle & pour animer le foldat par leur exemple : le premier y fut bleffé d'un coup de feu, qui fit craindre pour fa vie. Il eft certain que fi le Roi n'y eût point été, on auroit été obligé de convertir le Siége en blocus, & de remettre la partie au printems prochain. Sa Majefté pour ménager les troupes, fit doubler le feu de l'artillerie; on battit en brêche;

che ; & enfin tout étant prêt pour l'aſſaut général qui devoit ſe donner le cinq Novembre, les aſſiégés voyant bien qu'ils n'étoient point en état de le ſoutenir, arborérent le pavillon blanc, ce même jour vers le ſoir, un des Officiers de la Garniſon ayant paru ſur la brêche dans le même-tems, il fut conduit au Maréchal de Coigny, auquel il communiqua les Lettres dont il étoit chargé de la part du Général Damnitz Gouverneur de la Place, qui vint lui-même le lendemain au matin préſenter ſes reſpects au Roi. On convint avec lui que la place ſeroit remiſe le ſept aux troupes du Roi : Que la Garniſon pourroit ſe retirer dans les Châteaux ; mais que les malades & les bleſſés qui ne pourroient point y être tranſportés, ſeroient faits priſonniers de guerre : Que l'artillerie & les munitions de guerre qui ſe trouvoient dans la Ville, y reſteroient : Qu'il y auroit une ſuſpenſion d'armes de quinze jours afin de donner au Gouverneur le tems d'attendre le retour d'un Courier qu'il devoit envoyer à la Reine de Hongrie, pour l'informer de ce qui ſe paſſoit, & de recevoir de nouvelles inſtructions : Que pendant ce tems-là, les troupes pourroient prendre leurs précautions, les unes pour l'attaque, & les autres pour la défenſe.

Les

Les travaux du Siége de Fribourg, non-seulement furent très-pénibles, par les raisons que j'ai alléguées ci-dessus; mais l'artillerie immense de cette Ville coûta bien du monde aux assiégeans; car on compte qu'ils eurent plus de trois mille hommes tués ou blessés. M. le Grand-Prieur, M. de Soubise & M. de Lowendalh furent du nombre des derniers. Les Régimens des Gardes Françoises & du Roi furent très-maltraités, & souffrirent beaucoup. Mais aussi peut-on dire que la prise de cette place fut le triomphe de la valeur & de la constance des François, que les difficultés de toute espéce ne purent rebuter.

Fribourg est une grande & forte Ville d'Allemagne, capitale du Brisgaw, située sur la petite riviére de Thresheim au bout d'une plaine fertile, & au pied d'une Montagne où commence cette chaîne, qu'on nomme Montagnes Noires. Ses édifices ne sont point somptueux à cause de leur vetusté; elle a été bâtie dans le commencement du onziéme siécle. La tour de la Grande Eglise est la plus belle de toute l'Allemagne, si vous en exceptez celle de Strasbourg. Il y a une célébre Université, fondée vers l'année 1450. par Albert VI. dit *le Debonnaire*, Duc d'Autriche. La Justice y est administrée & ren-

due

due par une Chambre Souveraine, à laquelle ressortissent tous les autres Tribunaux de la Province. Son principal commerce consiste dans la fabrique des cristaux & des verres blancs, & à polir les grenats, & autres pierres précieuses. Cette Ville doit ses fortifications aux François, qui les augmentérent en 1679. que L'Empereur Léopold la céda à la France, par le Traité de Nimégue, en échange de Philisbourg. Elle a quatre portes, huit bastions-royaux, & des demi-lunes qui couvrent les courtines. Elle est commandée par une montagne sur laquelle il y a quatre ports qui se commandent les uns les autres, & un bon château à quatre bastions. Cette place a soutenu différens siéges. Les Suédois la conquirent trois fois, sçavoir, en 1632. 1634. & 1638. Le Maréchal de Créqui la prit en 1677. Elle fut rendue à l'Empereur par le Traité de Riswich en 1697. Le Maréchal de Villars la prit en 1713 après un siége fort opiniâtre & très-meurtrier; & enfin elle fut rendue à la Paix d'Utrecht en 1714.

Après que le Roi eut fait son entrée dans Fribourg, il en partit pour Paris, où il arriva le 13. Novembre, & Sa Majesté eut la complaisance d'y rester trois jours, pour satisfaire son peuple qui étoit impatient de la voir. Toute la Famille Royale s'é-

s'étoit rendue auſſi au Château des Thuilleries, où il y eut un ſi grand concours de gens de tout âge & de tous états, pour voir Leurs Majeſtés pendant tout le tems qu'elles y furent, qu'à peine pouvoit-on y aborder. Ce ſpectacle étoit ſi touchant, que le Roi ne put s'empêcher d'y être ſenſible ; & par ſa bonté de cœur, Sa Majeſté fit ſentir à cette occaſion à ſes Miniſtres, & à ceux qui l'aprochoient, combien elle étoit fâchée que l'état de ſes affaires & les circonſtances préſentes, ne lui permiſſent pas d'en témoigner ſa reconnoiſſance à ſon Peuple par la ſupreſſion de quelqu'impôt.

Quand le Roi, la Reine, & toute la Famille Royale ſe rendirent à Verſailles, Leurs Majeſtés rencontrérent dans la grande avenue M. le Maréchal de Noailles, qui, en qualité de Gouverneur de cette Ville, étoit à la tête de la plus belle jeuneſſe de la Bourgeoiſie, habillée d'un uniforme auſſi riche que galant : elles paſſérent enſuite ſous un arc-de-triomphe, qui avoit été dreſſé dans le milieu de la place d'armes, & qui fut trouvé du dernier goût.

Malgré la grande ſupériorité des Alliés en Flandre le Maréchal de Saxe les avoit toujours ſi adroitement tenus en échec, qu'ils n'avoient oſé entreprendre la moindre

dre chose. Ils se contentérent de lever quelques légéres contributions dans la Châtellenie de Lille, qui étoit infestée de leurs troupes irréguliéres ; mais ils en vouloient à Lille même, & auroient bien voulu tenter le siége de cette place : c'étoit le but projetté de leurs opérations ; & effectivement cette expédition paroissoit facile : ils avoient fait venir une artillerie immense, & le Maréchal de Saxe s'attendoit bien que ce seroit devant cette Ville qu'ils l'employeroient : il avoit renforcé la Garnison, & l'avoit approvisionnée de toutes les munitions nécessaires.

Lille est une grande, riche & forte Ville de France, capitale de la Flandre Françoise, défendue par une citadelle construite par le Maréchal de Vauban, qui est une des plus belles de l'Europe. Cette Ville est située dans une plaine fertile & agréable, arrosée par la Lys & par la Deule. Elle fut fondée par Baudouin, Comte de Flandre, dit le Barbu, en neuf cens sept : son Fils, surnommé le Débonnaire, l'augmenta encore considérablement, & l'embellit le plus qu'il pût. En mille soixante & six il la fit clore de bonnes & fortes murailles de brique : elle est actuellement fortifiée de quatorze bons bastions royaux, de plusieurs demi-lunes,

& d'un double fossé. Le premier est extrêmement large & profond : elle est outre cela palissadée tout autour. On y entre par sept portes, chacune desquelles en a trois dont la premiére est de fer, avec des ponts-levis & des gardes-fou de fer, aussi travaillés très-proprement. Les édifices publics y sont assez beaux, mais sur-tout la grande place. Le commerce y est très-florissant & les habitans riches. Lille a été différentes fois ruinée par les guerres ; mais on l'a toujours fait rétablir. Elle apartenoit à l'Espagne : Louis XIV. la prit en dix-sept jours sur les Espagnols en mil six cens soixante-sept. Les Alliés la prirent dans la guerre de mille sept cens huit, elle fut rendue à la France par le Traité d'Utrecht.

La conquête de cette place auroit bien été du goût des Alliés : elle fixoit toute leur attention, & par leurs différens mouvemens ils ne cherchérent qu'à en éloigner le Maréchal de Saxe afin d'exécuter leur projet : mais ce Général s'aperçut de leur dessein, & il ne prit point le change ; car sans s'éloigner de ses postes, il fit faire tant de marches & de contre-marches, que les Ennemis ne purent jamais démêler son véritable dessein. Ils craignoient, & ils apréhendoient toujours d'être attaqués, ce fut à ces observations respectives

que

que se borna la fin de cette année ; & la saison ne permettant plus aux Alliés de tenir la campagne, ils se déterminérent enfin à distribuer leurs troupes dans des quartiers d'hyver ; le Maréchal de Saxe en fit autant de son côté ; & après avoir pourvû à la sûreté des conquêtes du Roi, & de ses autres places, il quitta l'armée, dont il laissa le Commandement pendant son absence au Marquis de Céberet. Ce Général arriva à la Cour le treize Décembre. Ce fut dans ce tems-là que mourut à Bruxelles la Sérénissime Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas, âgée de vingt-six ans & quelque mois. Elle étoit sœur unique de la Reine de Hongrie, & avoit épousé le Sérénissime Prince Charles de Lorraine le sept du mois de Janvier de la même année mil sept cens quarante-quatre. Cette Princesse fut regrettée universellement pour les bonnes qualités dont elle étoit douée.

Le Roi de Prusse, qui s'étoit rendu maître de Prague le quinze du mois de Septembre dernier, ainsi que des principales places de la Bohême, fut enfin obligé de quitter ce Royaume, faute de fourages & de subsistance pour son armée. Ce Monarque, en levant la garnison Prussienne qu'il avoit dans Prague, laissa la garde de cette Ville aux habitans même, & se retira avec

toutes ses troupes en Silésie, sans être inquiété dans sa retraite: cependant le Chevalier de Saxe, à la tête d'un corps de troupes Saxones, voulut tomber sur son arriére-garde; mais apréhendant d'être envelopé & coupé, il prit le parti de se retirer.

Le Général Damnitz, qui suivant la capitulation de la Ville de Fribourg, s'étoit retiré avec sa garnison dans les Châteaux, reçut ordre de se rendre: ce Général en ayant donné avis à M. le Maréchal de Coigny, il fut convenu que la garnison, consistant en quatre mille hommes, seroit faite prisonniére de guerre, & qu'elle sortiroit des Forts le vingt-cinq Novembre. Aussi-tôt que le Roi en eut reçu la nouvelle, Sa Majesté écrivit la Lettre suivante, à l'Archevêque de Paris, pour faire chanter le TE DEUM en action de graces de cette nouvelle conquête. Les termes dans lesquels cette Lettre est conçue, m'ont paru déveloper si parfaitement la bonté du cœur du Roi, de sa tendresse paternelle pour ses sujets, que quoique ses qualités soient connue de tout le monde, j'ai cru qu'on la liroit encore ici avec plaisir.

MON

MON COUSIN,

LE moment que j'attendois avec impatience est arrivé, où je puis rendre à Dieu, au milieu de tout mon Peuple, les actions-de graces que nous lui devons pour les bienfaits dont il nous a comblés. Il lui a plû de seconder mes efforts, & de me faire triompher à la tête de mes Armées: il a daigné reconnoître l'amour que je porte à mes Sujets & couronner par les succès le desir que j'avois de contribuer moi-même à leur sûreté & à leur gloire. Mes Conquêtes en Flandre ont été aussi rapides, qu'elles étoient importantes: nul effort n'a été vain. Enfin mes Ennemis déconcertés reconnoissant leur foiblesse, n'osant pas se présenter à force ouverte, & croyant au moins pouvoir entreprendre aux lieux où je n'étois pas, ont surpris des passages pour entrer dans mes Etats: mais la valeur de mes troupes m'a donné le tems de voler à leur secours. Ni le regret d'interrompre mes Conquêtes, ni l'éloignement des lieux ne m'ont point retenu; & Dieu qui m'en donnoit la force & la volonté, paroissoit aprouver mes desseins. Si alors sa main toute puissante a paru m'abandonner un moment: si après m'avoir protégé dans des entreprises difficiles, il a voulu me faire voir la mort ailleurs que dans les dangers, ce moment d'allarmes n'a servi qu'à me faire sentir plus vivement l'excès de sa bonté; & j'ai reconnu, qu'il ne m'avoit

mis à cette épreuve; que pour m'accorder la faveur la plus touchante qui puisse être pour un Roi. Sa providence a voulu que je jouisse de tout l'amour de mes Sujets, sans que les marques en fussent suspectes, & que survivant à moi-même, je visse les regrets que je laissois après moi: voilà de tous les dons du Ciel, celui qui m'a le plus touché; Dieu qui lit dans mon cœur, sçait combien le prix d'être aimé prévaut sur un vain desir de gloire qui coûteroit trop à mes Sujets. Que sa bonté divine daigne achever son ouvrage: Que ce ne soit pas vainement que mon Peuple me soit cher! Que sa protection me fournisse les moyens de rendre ce Peuple heureux par la paix! Et que mes Victoires ne servent qu'à éteindre pour jamais dans mes Ennemis la moindre espérance de me nuire.

La Prise de Fribourg dont je viens de me rendre maître pour l'Empereur mon Frére: les Places de l'Autriche antérieure que je lui ai soumises, tout acheve de convaincre mes Ennemis que les efforts les plus grands ne peuvent rien contre une armée que Dieu protége si visiblement. Qu'ils entendent donc la voix du Très-Haut; qu'ils se lassent des maux de leurs Pays, s'ils ne sont pas touchés de ceux de l'Europe, qu'ils se souviennent que la France en possession de défendre les Souverains oprimés, n'a jamais soutenu que des causes justes; & qu'ils soient enfin convaincus qu'une Nation guerriere, qui n'a qu'une langue & qu'un

cœur,

cœur, qui aime son maître autant qu'elle en est aimée, & qui combat pour l'équité, doit tôt ou tard par la miséricorde de Dieu, triompher de tous ses Ennemis.

Pénétré de plus en plus de tout ce que je dois à sa Divine bonté, je ne puis que lui en redoubler mes actions de-graces, & je vous écris cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le TE DEUM, &c.

Après la reddition des Châteaux de Fribourg, M. le Maréchal de Coigny en fit démolir le fortifications, comme il avoit fait de celles de la Ville; & quand il eut donné ses ordres pour faire cantonner son armée, il revint à la Cour. Ainsi finit la campagne de 1744.

Quand tous les Généraux furent de retour, il se tint en présence du Roi à Versaille différens Conseils au sujet des opérations de l'année 1745. M. le Maréchal de Saxe fut apellé à tous ces Conseils, & la manœuvre habile & prudente qu'il venoit de faire en Flandre, lui attira dès-lors la confiance du Roi, au point que ce Général travailla plusieurs fois seul avec Sa Majesté, qui goûta fort les différens Plans qu'il eut l'honneur de lui présenter.

Les Alliés, de leur côté, songérent à se renforcer & à augmenter leur parti. Ce fut dans ce dessein que le huit du mois de Janvier de cette même année 1745. il

fut

fut signé à Varsovie un Traité d'union, entre la Reine d'Hongrie & le Roi d'Angleterre, le Roi de Pologne Electeur de Saxe, & les Etats-Généraux. Par le dixiéme Article de ce Traité, l'Impératrice de Russie, le Royaume & la république de Pologne, & les Membres de l'Empire étoient invités à y donner leur accessions. On reçut en France la nouvelle de la signature de ce traité avec assez d'indifférence: M. Van-Ohey, qui étoit pour lors Ambassadeur de Hollande auprès du Roi Très-Chrétien, se promenoit un jour dans la Gallerie de Versailles en attendant qu'il fut jour chez Sa Majesté: le Maréchal de Saxe y étoit aussi pour le même sujet, & M. Van-Ohey l'ayant tiré entre deux croisées, lui demanda ce qu'il pensoit du Traité de Varsovie; le Maréchal lui répondit; *Que cela étoit fort indifférent à la France; mais que si le Roi son Maître, vouloit lui donner carte-blanche, il en iroit lire l'original à la Haye, avant que l'année fut passée, M. le Maréchal badine toujours*, répondit M. Van-Ohey. *Non, en vérité*, reprit le Maréchal de Saxe, *le Roi est trop bon pour votre République, & elle en abuse.*

L'Empereur qui avoit recouvré une partie de ses Etats héréditaires, lors de l'entrée du Roi de Prusse en Bohême, étoit à Munich depuis trois mois. Ce Prince

ce

ce y fut pris d'une attaque de goutte très-violente dans les commencemens de l'année mil ſept cens quarante cinq, & cette maladie ayant augmenté journellement, Sa Majeſté Impériale mourut à Munich le vingt du mois de Janvier de la même année.

Cette mort qui laiſſoit le Trône Impérial vacant, dans le tems que l'Allemagne ſe trouvoit ſous les armes, remit les choſes à peu près dans le même point où elles avoient été après la mort de Charles VI. L'Empereur défunt laiſſoit un fils âgé pour lors de 18. ans, qui lui ſuccédoit dans la dignité Electorale & dans tous les droits de ſa Maiſon. Les troupes Françoiſes, qui étoient diſperſées dans l'Allemagne, n'y pouvoient plus reſter en qualité de troupes auxiliaires de l'Empereur : le Traité d'union de Francfort ne devoit plus avoir lieu, puiſque celui en faveur duquel il avoit été fait ne ſubſiſtoit plus. Les François eurent ordre d'évacuer différentes Places de l'Autriche & de ſe rapprocher du Rhin. La Cour de Vienne conçut de grandes eſpérances de cet événement, & fit tout ce qu'elle put auprès des Miniſtres de ce jeune Electeur pour engager ce Prince à ſe détacher de la France.

Le Mariage de M. le Dauphin, qui ſe fit à Verſailles le 23. du mois de Février de

de cette même année 1745. ni les fêtes magnifiques qui accompagnérent & suivirent cette auguste cerémonie, n'empêchérent point qu'on ne fit en France tous les préparatifs nécessaires pour hâter les opérations & ouvrir la campagne de bonne heure. Envain la Cour de Versailles avoit fait pendant l'hyver toutes les tentatives imaginables pour procurer la Paix à l'Europe. Les instructions des Ministres François dans les Cours Etrangéres, quoique relatives à de si bonnes intentions: n'eurent aucun effet: c'est pourquoi Sa Majesté Très-Chrétienne se vit forcée, malgré elle, de continuer la guerre avec plus de vigueur qu'auparavant.

Tout le mois de Mars se passa à la tenue de différens Conseils à Versailles, ausquels le Maréchal de Saxe assista réguliérement, & Sa Majesté y ayant déclaré qu'elle vouloit elle-même commander son armée de Flandre, elle signifia que le Maréchal de Saxe y seroit chargé de l'exécution de ses ordres.

Ce Général ayant reçu ses derniéres instructions, partit avec toute la promptitude possible, dans l'intention de justifier par sa conduite la confiance de son Maître. Aussi-tôt qu'il fut arrivé en Flandre, il fit sortir toutes les troupes de leurs quartiers pour les assembler sous Maubeuge, d'où il

il le fit décamper le 20. du mois d'Avril, après les avoir divisées en plusieurs corps, ausquels il fit prendre différentes routes. Le gros de son armée marcha par Malplaquet, fit prisonnier un détachement de quatre cens hommes, que le Gouverneur de Mons avoit envoyé pour se jetter dans St. Guillain, & s'avança par Quévrain; & tandis qu'il détacha, pour couvrir son véritable dessein, le Comte d'Estrées avec ordre d'aller menacer Mons jusques sur son glacis. Il fit replier tout à coup l'armée sur Tournai, qui fut investi par le Duc d'Harcourt le vingt-cinq du même mois. Tout languissant que fut alors le Maréchal de Saxe, son zèle pour le service du Roi, & l'ambition de se signaler par une expédition d'éclat, lui firent surmonter la maladie qui menaçoit ses jours, pour se rendre lui-même au plûtôt à l'armée qu'il joignit en litiére.

Il trouva qué M. le Comte d'Estrées avoit, suivant les instructions qu'il lui avoit données, étendu ses lignes de circonvallation sur la rive droite de l'Escaut, depuis Anthoin jusqu'au Saussoi; & sur la rive gauche, depuis Froyenne jusqu'à Anthoin, en traversant les Villages de Marquain & de Froidemont. L'Ennemi n'ayant pas eu le tems ni la précaution de détruire les Faubourgs de Tournai, les assiégeans s'y

s'y logérent. La circonvallation à ce moyen fut resserrée dans quelques endroits. Le quartier général fut transporté d'Anthoin a Vaux ; de Vaux à Evre, & d'Evre à Froyenne, où il a resté jusqu'à la fin du siége.

La tranchée fut ouverte devant cette place la nuit du trente Avril au premier May dans les formes, sans que les assiégés s'en aperçussent, ce qui facilita & avança beaucoup les ouvrages du premier jour. Le travail étoit de dix-huit cens toises, qui formoient une parallèle de deux boyaux pour y parvenir. La droite de la tranchée étoit apuyée au chemin de Lille, au dessous du Fauxbourg d'Orck, & la gauche au chemin de Courtrai ; elle embrassoit tout le front des deux ouvrages à cornes les plus proches de la rive gauche de l'Escaut. La nuit du premier au deux on fit une seconde parallèle d'environ cent cinquante toises derriére la premiére : elle fut prolongée d'autant encore la nuit suivante, & on forma une redoute au bout de ce boyau, qui aboutissoit depuis la chaussée de Lille jusqu'à un moulin.

La nuit du trois au quatre on poussa deux boyaux en avant, dont l'un fut poussé jusqu'à environ quatre-vingt toises du chemin couvert sur la capitale du demi bastion de la droite. Pendant ces deux jours

jours on forma cinq batteries de canon & de mortiers ; on y en ajouta deux autres à la droite de la parallèle près de la chauſſée de Lille, & une huitiéme à la gauche près de la chauſſée de Courtrai.

Les aſſiégés démaſquérent auſſi de nouvelles batteries, & firent pendant cette nuit plus de feu qu'ils n'avoient fait les deux précédentes, ſans qu'il fût cependant bien vif, car les aſſiégeans y perdirent peu de monde. A trois heures du matin ils firent une ſortie au centre de la tranchée, d'où ils furent repouſſés avec perte, & dans un ſi grand déſordre, qu'ils jettoient bas leurs armes pour s'enfuir plus vite vers la Ville.

La nouvelle du ſiége de Tournai fit penſer très-ſerieuſement aux Alliés à ſecourir au plutôt cette importante place : ils tinrent un Conſeil à Bruxelles, où le Duc de Cumberland, qui devoit commander toute l'armée, étoit arrivé depuis quelques jours : ils décidérent que ſans perdre de tems ils iroient attaquer l'armée Françoiſe. En conſéquence de cette réſolution, ils firent ſortir leurs troupes de leurs quartiers avec toute la diligence poſſible, toute leur armée ſe trouva raſſemblée le vingt-huit d'Avril dans la plaine d'Anderlecht ſous Bruxelles ; elle ſe mit en marche le trente, & fut camper à Lambeck, où

elle

elle séjourna le premier May. Le Duc de Cumberland en fit la revûe le même jour: le deux elle fut occuper le camp de Soignies, d'où elle partit le cinq pour asseoir à Cambron celui où elle s'arrêta jusqu'au sept qu'elle le quitta pour se porter à Mollay; elle y campa sur le bord du ruisseau de la Catoire, dirigea ensuite sa marche sur sa gauche, se rendit le huit à Ellignies & à Briffoeil, son avant garde s'étant avancée jusqu'a Pipey, mais le centre n'ayant point encore passé la Catoire. Le neuf elle se porta auprès de Maubray, d'où elle étendit sa droite jusques sur les hauteurs de Vezon, en se couvrant toujours des bois de Barry & de Leuze. Elle se renforça pendant sa marche des Garnisons de toutes les places voisines, & se trouva enfin composée de soixante mille hommes effectifs.

Leur ordre de bataille étoit très-bien concerté : ils presentoient le front à l'armée Françoise : leur droite étoit apuyée au bois de Leuze ; leur gauche s'étendoit au-dessus d'Anthoin, en tirant vers l'Escaut: ils avoient Mons derriére eux, où ils pouvoient se retirer en cas de besoin, & couvrir en même-tems tout le Pays qui est au-delà. Par cette position ils coupoient aux François la communication avec Condé & Valenciennes, par la droi-

te de l'Escaut; & enfin ils pouvoient se flâter qu'en cas de réussite, tout le Pays du Haynaut qui apartient à la France leur seroit ouvert.

Aussi-tôt que le Maréchal de Saxe fut informé au juste de la force de l'armée Ennemie, il détacha d'abord le Marquis du Chayla pour prendre poste à Leuze avec le Régiment de Graffin & seize escadrons, pour s'oposer aux courses des troupes legéres, & empêcher en même-tems la perte de quelque poste de conséquence: il s'y rendit lui-même aussi, pour examiner le terrein & en tirer tout l'avantage possible.

Un détachement Ennemi très-considérable s'étant aproché de Leuze pour y surprendre M. du Chayla, ce Général se replia sur Tournai, sans être inquiété dans sa retraite, qui fut favorisée par une brigade d'infanterie que lui avoit envoyé le Maréchal de Saxe. Le cinq de ce même mois de May, les François avoient fait fortifier la tête de leurs ponts, pour parer à tout événement; car le Maréchal de Saxe vouloit à la fois continuer le Siége de Tournai & livrer bataille aux Ennemis.

En conséquence de ce grand projet, dont il tempéra la hardiesse par toutes les précautions dignes de sa prudence: il détacha le sept la brigade de Dauphin, pour s'em-

s'emparer du Village de Fontenoy, poste qui lui parut de la derniére importance ; car il pouvoit être, pour l'armée qui s'en empareroit la premiére, un point d'apui des plus avantageux.

Fontenoy est un Village sur la gauche d'Anthoin, dont il n'est éloigné que d'environ 800. toises. Le terrain est inégal & rempli de monticules. Ce Village étoit entouré d'un bon retranchement, fortifié par une redoute à chacun de ses flancs, défendu par la brigade de Dauphin. Sur ce Village devoient être apuyées, & la gauche de l'aîle droite, & la droite du centre de l'armée. La principale ambition du Maréchal étoit de bien défendre ce poste, & celle des Ennemis de le forcer : c'est ce qui fit que les deux armées portérent leurs plus grandes forces de ce côté-là, & qu'il devint leur champ de bataille, comme nous l'allons voir.

La pointe du bois de Barry est éloignée de Fontenoy d'environ 520. toises. On la fortifia par des abbatis d'arbres & par deux redoutes, construites, l'un à l'extrêmité sur le flanc droit du bois, & l'autre à 300. toises de la premiére, sur le front du même bois. Elles pouvoient contenir chacune un bataillon avec de l'artillerie, & elles étoient destinées à défendre le centre, dont la droite devoit être apuyée à ce

ce Village, & la gauche aux premiéres maisons de Ramcroix, sur une ligne qui traversoit le carrefour que forment le chemin de Tournay à Mons; & celui d'Anthoin à Gaurin, autre poste d'une grande conséquence, & dont la perte auroit infailliblement séparé l'aîle-droite de l'armée d'avec la gauche.

Le terrain, depuis la partie du chemin de Tournai à Leuze, qui est vis-à-vis le Château de Bourg-en-Brai, jusqu'au Mont de la Trinité, étoit réservé pour la gauche de l'armée. Il étoit presqu'impossible aux Ennemis de pénétrer de ce côté-là. Des Marais profonds & d'un accès très-difficile, les bois dont cette partie du terrain est couverte, un grand nombre de ravins qui la coupent, l'infanterie dont ces bois & ces ravins étoient remplis; tout enfin les mettoit dans l'impossibilité d'y inquiéter l'armée Françoise. A l'avantage naturel de ce terrain, le Maréchal de Saxe avoit joint toutes les précautions que la prudence la plus expérimentée peut suggérer. Il avoit dispersé des partis en avant, qui l'instruisoient exactement du moindre mouvement des Ennemis. Le Régiment de Grassin lui fut en cela très-utile; car on peut dire, que de tous les Volontaires de l'armée Françoise, ce sont ceux qui se sont les plus distingués: l'exemple de leur Chef

leur servoit d'expérience, & il ne s'est point fait d'affaire importante pendant toute la guerre à laquelle ce Régiment n'ait eu une bonne part ; & le Maréchal de Saxe avoit tant de confiance en M. Grassin, que dès qu'il y avoit un coup de main à faire, il l'en chargeoit par préférence à tous les autres. Cette distinction ne laissa pas aussi que de lui susciter bien des jaloux ; mais comme le mérite perce tôt ou tard la plus sombre obscurité de l'envie, tout le monde a rendu justice à ce brave Colonel par la suite. On avoit outre cela encore rendu tous les abords très-difficiles, soit en rompant les chemins, soit en faisant des abbatis d'arbres dans tous les endroits qui en étoient susceptibles.

Les Alliés pouvoient déboucher sur les François par le chemin de Mons, par celui de Leuze & par celui d'Ath ; mais ils ne pouvoient se porter par ces trois différens endroits à la fois sans trop éloigner leur gauche de leur centre & de leur droite : c'est pourquoi ils prirent le parti de déboucher par le chemin de Mons. Instruits d'ailleurs des obstacles qu'ils auroient à surmonter en prenant celui de Leuze, ils aimérent mieux porter toutes leurs forces sur la droite & contre le centre de l'armée Françoise, dans l'espérance de se frayer un chemin entre le bois de

Barry

Barry & Fontenoy, ou entre Fontenoy & Anthoin.

Le Maréchal de Saxe dirigea ses opérations sur celles des Alliés, & après avoir fortifié le centre & la droite de son armée, il écrivit au Roi le quatre May : *Que si les Ennemis avoient autant d'envie que lui d'en venir à une bataille ; il ne tarderoit point à la leur livrer.* Il n'en falut point davantage pour exciter ce Monarque à se rendre à la tête de ses troupes ; il partit de Versailles avec M. le Dauphin le six du même mois, pour aller coucher à Compiégne, & le lendemain à Douay, d'où après avoir reçû un courier du Maréchal, il se rendit le neuf à Pont-à-Chin où on lui avoit préparé son quartier. Le premier soin de Sa Majesté en arrivant, fut d'aller visiter les travaux du siége dont elle parut très-satisfaite, & fut ensuite jetter un coup d'œil sur toute son armée. Ce spectacle frapa d'autant plus M. le Dauphin, qu'il étoit nouveau pour lui, puisque c'étoit sa premiére campagne. Mais quel spectacle effectivement plus frapant, & qui caractérise mieux la Majesté, la grandeur, & la puissance d'un Souverain, que de voir une armée de cent mille hommes, qui au moindre signal du Prince qui les commande, sont prêts de sacrifier pour lui jusqu'à la derniére goute de leur sang ? Que de voir

voir l'ordre & la discipline qui réglent jusqu'aux moindres mouvemens de cette multitude ? Que de voir enfin l'Officier & le Soldat confondus dans leurs fonctions, se disputer l'honneur de se surpasser ? Non, ce n'est qu'à la tête de son armée qu'un Roi connoît bien toute sa force : il ne voit dans sa Cour qu'une foible esquisse de sa grandeur : cette Cour n'est composée que d'un petit nombre de sujets, que l'espérance y améne, & que l'intérêt seul y entretient : ici c'est l'honneur ; ici c'est la gloire : enfin c'est un je ne sçai quoi au-dessus de toute définition.

Dès le huit toute l'armée avoit eu ordre de se tenir prête à marcher à l'arrivée du Roi. Le Maréchal de Saxe étoit malade ; cependant il surmonta tout : la présence de son Maître & l'amour de la gloire lui firent oublier le danger que couroient ses jours. Ce Général rendit compte au Roi de toutes les dispositions qu'il avoit faites pour attaquer ou recevoir l'Ennemi. Le Monarque les aprouva toutes & loua fort un zèle aussi ardent, que sage & éclairé ; & jugeant qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, Sa Majesté ordonna que la plus grande partie de la Cavalerie allât camper le même jour neuf de May au-delà de l'Escaut ; ce qui fut exécuté. On fit repasser en même tems sur la rive gauche de cette ri-

viére

viére tous les équipages de l'armée : car Louis en allant au combat, n'avoit pas la présomption de compter sur une victoire infaillible, fréquent écueil de tous les guerriers, plus présomptueux que prudens. Quoique Sa Majesté dût tout espérer de la droiture de ses intentions, de la valeur de ses troupes, & de son propre courage, elle concerta avec Maurice toutes les mesures nécessaires en pareil cas.

Ces deux guerriers se font un principe de penser que la victoire la plus complette ne dépend souvent que du hazard, d'un moment, d'une circonstance, d'un rien enfin qui peut échaper à toute la prudence humaine ; ils commencent par remplir les devoirs de bons & de grands Généraux. Et quels sont-ils ces devoirs ? Est-ce de se fier à la supériorité de ses troupes ? Non, c'est en réfléchissant qu'Alexandre avec cinquante mille Macédoniens a défait un million de Perses, & que Charles XII. avec huit mille Suédois a mis en déroute cent mille Moscovites à la bataille de Narva ; de sçavoir profiter de cet avantage du nombre, sans y mettre toute sa confiance. Est-ce de compter sur l'habileté de ses Généraux, & sur la valeur de ses Soldats ? Non : c'est d'être persuadé qu'il n'y a point de Nation invincible, quelqu'aguerrie & quelque victorieuse qu'elle soit. Est-ce de

de faire consister son honneur à s'exposer soi-même au péril & à y exposer témérairement les siens ? Non : c'est de sçavoir prévenir ou diminuer ce péril ; de le braver, quand on n'a point de parti plus sage à prendre, & de le fuir quand il paroît inévitable. C'est d'aller au-devant de l'Ennemi lorsqu'il le faut, de l'attaquer si le besoin l'exige, de l'attendre si il faut l'attendre, ou de l'éviter s'il faut l'éviter : c'est de fortifier ses devants pour rendre inaccessibles les aproches de son camp, & fortifier en même-tems ses derriéres, pour assûrer la retraite de son armée en cas de désordre ; & enfin c'est de compter également sur la victoire & la défaite, afin d'être prêt à tout événement ; d'être intrépide, lorsqu'on reçoit l'Ennemi, hardi lorsqu'il faut fondre sur lui, sans que la hardiesse & l'intrépidité tiennent de la témérité ni de la fureur ; d'être ferme quand il s'agit de rallier ses troupes ; de joindre l'exemple au commandement ; de conserver dans ce cahos, dans cette immense tumulte, dans ce mêlange de corps entiers, le calme, la présence d'esprit & tout le sens froid ordinaire, soit pour ramener les troupes à la charge, s'il y a quelque espérance de le pouvoir faire avec succès, soit pour leur ménager une sûre retraite ; dans le sein de la victoire, de se garder, de se li-

vrer

vrer, en pourſuivant les fuyards, à une impétuoſité fougueuſe qui pourroit arracher des mains une victoire moins aſſurée, ou du moins la faire acheter deux fois.

C'eſt à la plus exacte obſervation de tous ces points que ſe fixent LOUIS & MAURICE; & c'eſt ſur de ſi beaux principes que M. LE DAUPHIN va ſe former : ce Prince brûlant de partager les périls auxquels le Roi ſon pere alloit être expoſé, où la gloire dont il alloit ſe couvrir, ne peut être arrêtée, ni par les douceurs d'un himen nouvellement contracté, ni par les remontrances d'une timide ſageſſe qui craint pour ſes jours précieux, ni par les priéres d'une Nation qui fonde toute ſon eſpérance ſur lui, ni enfin par la fatigue d'un voyage : rien ne l'étonne; rien ne lui fait peur : perſuadé que ſi un grand Prince ne doit pas aimer la guerre, il doit au moins ſçavoir ſe défendre en cas de beſoin; il veut aprendre un métier auquel les hommes ont attaché la gloire la plus ſenſuelle. Quel plus grand Maître auſſi peut-il choiſir dans cet art que LOUIS ? Qu'il eſt beau pour le Fils d'avoir de tels ſentimens ! Mais qu'il eſt grand au Pere d'y condeſcendre, & de ne pas épargner ſon Fils unique, quand il s'agit du bien de ſon Peuple & de la gloire de la Nation ! Qu'il eſt beau de voir en même-tems l'un & l'autre

courir à la défense de la Patrie & se couronner des mêmes lauriers.

Remporter la victoire n'est pas une chose aisée, vis-à-vis des excellentes troupes qu'il faut combattre & des habiles Généraux qui les commandent; & quoique la valeur des François ne soit pas inférieure à la leur, il n'est pas impossible que cette valeur souffre quelqu'atteinte : premiére réflexion, qui engagea le Roi & le Maréchal de Saxe à ne rien négliger pour mettre tout en usage, afin d'assurer le succès de cette grande journée à laquelle on se préparoit ; & de laquelle dépendoit le salut entier de la France.

Si le Ciel benit nos armes, disent-ils, si les Ennemis reçoivent un échec à Fontenoy, comme il y a tout lieu de présumer qu'ils le recevront, cet échec, quelque léger qu'il soit, les mettra dans l'impossibilité d'interrompre le siége de Tournai : il ne reste donc qu'à faire ensorte qu'ils le reçoivent. Notre terrain est avantageux; rendons le plus avantageux encore, en fortifiant les postes qui en défendent les aproches : ces postes, quelques bien fortifiés qu'ils soient, peuvent être forcés par des forces supérieures ; mais ce ne sera pas sans qu'il en coûte aux Ennemis une partie de leurs meilleures troupes. Il nous restera ensuite des ponts bien fortifiés, des bois

bois & des marais, qui assureront & faciliteront notre retraite : il y aura entre les Ennemis & nous une riviére à passer ; ils ne s'exposeront point à forcer ces ponts & ce passage en présence d'une armée égale à la leur : s'ils le font, ils y laisseront immanquablement une autre partie considérable de leurs troupes : nouvel affoiblissement de leur armée.

Suposons ces passages forcés par-tout, ce qui au reste n'est guére à présumer, & qu'une dure nécessité nous oblige enfin à lever le siége de Tournai ; nous défendrons le terrain pied à-pied ; nous borneront nos soins à ménager notre armée. Lille nous offre une retraite sûre, l'armée des Ennemis dépérira de son côté insensiblement, & ils n'en rétabliront pas si-tôt une autre : nous pourrons donc dans cette nécessité, si nous y sommes réduits, nous contenter de nous rendre inattaquables, ou les attaquer ensuite avec le même avantage : s'ils prennent le parti de se jetter dans le Hainault François, nous les y poursuivrons, & les empêcherons d'y rien entreprendre d'important ; en un mot, si nous remportons la victoire, Tournai est à nous dans peu de jours, nous poursuivrons ensuite les Ennemis ; nous les attaquerons, s'il le faut, dans leur camp, nous ferons quelques nouvelles conquê-

tes, selon que les occasions s'en présenteront. Si, au pis aller, nous ne réussissons pas, il est vrai que nous ne gagnerons rien du leur, mais aussi nous ne perdrons rien du nôtre, & ils seront forcés de sacrifier, pour nous réduire à ce point, presque toute leur armée.

Rien de plus sensible que tous ces raisonnemens; rien de mieux concerté par conséquent que les mesures prises par le Roi & par le Maréchal de Saxe, en conformité de ces principes. Leur armée étoit d'environ soixante & dix mille hommes; mais il falloit la diviser en deux. Le siége de Tournai ne fut point discontinué; au contraire les assiégeans étoient dès le huit sur le glacis de l'ouvrage à corne, où ils construisirent des cavaliers de tranchée pour nétoyer le chemin couvert. Les assiégés avoient fait jouer la nuit précédente deux fougasses sans beaucoup de succès, puisqu'il n'y eut que deux hommes tués & peu de blessés. Les assiégeans ne furent pas si heureux la nuit du huit au neuf; deux de leurs barils de poudre ayant sauté dans la tranchée, ils perdirent bien du monde.

Le chemin couvert de l'ouvrage à corne fut emporté l'épée à la main le neuf au matin. La batterie Royale commença à tirer le même jour. Les assiégés avoient chargé la veille une mine sous un bastion

de la Citadelle ; le feu y prit, & fit sauter ce bastion avec un autre demi bastion : ils perdirent par cet accident plus de quatre cens Soldats & soixante Officiers. Le même jour neuf, on aprit que les Ennemis faisoient des mouvemens dans leur camp, & que le Duc de Cumberland commandoit le centre, le Comte de Konigseck l'aîle droite, & le Prince de Valdec l'aîle gauche.

Sur cet avis, le Roi fit passer à la droite de l'Escaut les troupes qui étoient à la gauche de cette riviére ; & celles qui l'avoient déja passée s'avancérent dans la plaine d'Anthoin : celles qui étoient de tranchée ce jour-là, étant sur le point d'y entrer, reçurent un contre-ordre ; elles passérent l'Escaut, bien joyeuses de ce qu'elles n'évitoient un péril que pour en aller affronter un plus grand sous les yeux de leur Prince. Le Roi partit en même-tems avec M. le Dauphin, pour aller reconnoître le champ de bataille, & visita tout le terrain qu'occupoient ses troupes, depuis le Bas-Escaut où étoit leur gauche, jusqu'à Anthoin où étoit la droite : son quartier fut transporté à Calonne ; mais il laissa devant Tournai les Marquis de Brézé & d'Armentiéres, le Duc de Fitz-James & M. de Contades, avec vingt-sept bataillons & dix-sept escadrons, pour continuer le sié-

ge & s'opoſer aux ſorties que la garniſon pourroit faire pendant l'éloignement de l'armée.

M. le Comte de Lowendalh fut chargé de défendre avec ſept bataillons & treize eſcadrons, la partie qui s'étend depuis Rumignies, & les ponts établis un peu au-deſſous du Château-Conſtantin juſqu'au Mont de la Trinité, ſur lequel étoit campé le Régiment de Beauſobre Volontaires, ſoutenu par un détachement de quatre cens hommes poſtés dans le Château de Rouge-Fort.

Le Maréchal de Saxe diſperſa enſuite par pelotons le Régiment des Huſſards de Linden ſur les derriéres, pour faire face à la Ville, depuis le Haut-Eſcaut juſqu'au bois de Breuſe, & il avoit outre cela diſtribué des partis qui battoient le pays entre le chemin d'Ath & le Bas-Eſcaut, tandis que M. de Bérenger défendoit avec deux brigades d'infanterie le terrain, qui eſt entre le Mont de la Trinité & le chemin de Tournay à Leuze, vis-à-vis le Château de Bourg en-Bray. La plus grande partie des autres troupes fut poſtée depuis le chemin de Leuze juſqu'à Anthoin, parce que les Ennemis paroiſſoient vouloir porter leurs forces de côté-là.

Ce même jour neuf May ſur les neuf heures du ſoir, preſque toute l'armée arriva.

riva en ordre de bataille , occupa tout le terrain qui lui étoit destiné, & coucha au bivac. La premiére ligne du centre n'étoit composée que d'infanterie : elle avoit sa gauche apuyée aux premiéres maisons du Village de Ram-Croix, & sa droite à Fontenoy. Derriére cette premiére ligne d'infanterie, il y en avoit deux de cavalerie qui étoient apuyées par une ligne en équerre , composée de quatre Régimens de Dragons, & continuée jusqu'au Bourg d'Anthoin par la brigade de Crillon.

Telle fut la disposition général qu'avoit fait le Maréchal de Saxe pour ranger son armée, en attendant qu'il sçût plus positivement le véritable point d'attaque des Ennemis. Lorsque le Roi vint visiter tous ces postes avec M. le Dauphin, ils furent reçus par l'armée avec de grandes acclamations ; elle ne pouvoit contenir sa joye de recevoir à sa tête un Monarque sous les ordres duquel elle avoit fait dans le cours de la campagne précédente de si glorieuses conquêtes. On s'empressa dans chaque partie du camp de lui donner des marques du plus vif attachement & du plus grand zèle. Après que Sa Majesté eut fait la revûe de son armée sur le champ de bataille, elle repassa l'Escaut à neuf heures du soir, & fut coucher à Calonne avec M. le Dauphin. Le Maréchal de Saxe, tout incommodé qu'il

étoit, passa la nuit sur le champ de bataille dans son carosse.

Le lendemain dix le Roi se leva à trois heures du matin; mais ayant apris que les Ennemis ne faisoient aucun mouvement, il ne monta à cheval qu'à midi, pour aller examiner leur position. Ils étoient campés à une demi-lieue des François sur les hauteurs, de l'autre côté du vallon. Un ruisseau séparoit les deux armées: ils avoient farci de Hussars & d'infanterie les bois, les broussailles & les hayes qu'ils côtoyoient. Les François étoient maîtres de tout le terrain qui étoit de leur côté, à l'exception de quelques petits bois. Les Grassins s'avancérent dans la prairie, pour faire le coup de fusil, & cette petite guerre dura toute la journée, sans beaucoup de perte de part ni d'autre.

Le Roi s'étant porté comme il avoit fait la veille, jusqu'aux gardes les plus avancées, il y fut témoin d'une escarmouche entre ces troupes-legéres & celle des Ennemis. Il continua ensuite la tournée des postes du camp; & lorsqu'il rentroit dans son quartier, il vit passer des fourageurs, qui revenoient sur le bruit d'une allerte donnée à la droite. Vers les quatre à cinq heures du soir, le Maréchal de Saxe fut averti que les Ennemis étoient en mouvement: leur infanterie qui descendoit dans

dans les bois ; faiſoit des marches, des contre-marches, & toutes les diſpoſitions d'une armée qui cherche à engager le combat. Il ne fut plus permis de douter du deſſein du Duc de Cumberland. Différens corps de cavalerie & d'infanterie ſe dépliérent à leur gauche, qui étoit compoſée de troupes Hollandoiſes : ils vinrent ſe poſter à la hauteur de Fontenoy, & y paſſérent la nuit à deux portées du canon ennemi. On aperçut en même-tems le feu à quelques maiſons qui étoient en avant du Village de Fontenoy, & que le Maréchal de Saxe avoit ordonné de brûler, ſi-tôt que les Ennemis paroîtroient déboucher pour venir attaquer ce Village. Ce ſignal, dont le Roi avoit été prévenu, détermina Sa Majeſté à ordonner à ſa Maiſon, campée à la tête du pont vis-à-vis de Vaux, de paſſer la riviére, & à faire mettre toute ſon armée ſous les armes ; ce qui fut exécuté, avec une activité & une diligence toute ſinguliére. Ce Monarque ſe porta auſſi-tôt avec M. le Dauphin à la tête du camp, où le Maréchal de Saxe vint les joindre pour ranger l'armée en bataille dans l'ordre ſuivant.

La brigade de Crillon, dont il jetta deux bataillons dans Anthoin, fut portée le long d'un ravin qui montoit vers Fontenoy : cette brigade avoit ſa droite appuyée

puyée à Anthoin, & sa gauche aux trois Régimens de Dragons de Mestre-de-Camp Royal & de Beaufremont. Anthoin étoit aussi défendu par la brigade de Piedmont, aux ordres du Comte de la Marck : le reste du terrain de la ligne jusqu'à Fontenoy y étoit occupé par la brigade de Bettens-Suisse. Le Maréchal de Saxe fit élever à la hâte pendant la nuit trois redoutes pour couvrir cette aîle. La brigade de Dauphin resta dans Fontenoy, où commandoit M. de la Vauguyon. La Brigade du Roi, postée derriére ce Village, joignoit par un angle obtus celle de Bettens, & fermoit la droite de la premiére ligne du centre, cette ligne étoit continuée par les brigades d'Aubeterre, des Gardes Françoises & Suisses, & des Irlandois : celle-ci étoit placée vis-à-vis de la pointe du bois de Barry, & s'étendoit le long d'un abbattis d'arbres, qu'on avoit fait depuis une redoute jusqu'à l'autre : ces deux redoutes étoient gardées chacune par un bataillon du Régiment d'Eu, & protégées par une batterie de canon.

Le Régiment des Vaisseaux occupoit une partie de la Plaine, qui s'étendoit depuis la derniére redoute jusqu'aux premiéres maisons de Ram-Croix : la gauche donnoit dans une trouée, entre les bois de Barry & de Bon-Secours. Le Régiment

giment d'Angoumois fut chargé de garder le Château de Bourg-en-Bray, & le chemin de Leuze au débouché du bois de Bon-Secours, il y resta pendant toute la bataille. Le Régiment de Dresnel fut aussi employé à garder la même chaussée, dans une cense au-dessous du Régiment d'Angoumois. Les brigades de Normandie & de Royal occupoient le Village, le Château & les retranchemens de Rumignies : celle de la Couronne formoit une seconde ligne derriére les Irlandois.

Cette disposition fut cependant changée le lendemain matin avant la bataille : le Maréchal de Saxe fit poster derriére la premiére ligne la Brigade de la Couronne, qui servit de seconde ligne à la Brigade du Roi ; celle de Royal qui servit de seconde ligne à la Brigade des Gardes, & celle de Normandie & de Vaisseaux, qui servirent de seconde ligne à la Brigade des Irlandois. Le reste des troupes qui étoient aux ordres de M. le Comte de Lowendalh, remplacérent à Rumignies les Brigades de Royal & de Normandie.

Le Régiment de Royal-Corse, qui étoit d'abord vers Rumignies dans le Château d'Elmont, suivit aussi Normandie ; il fut placé sur le front du bois de Barry, pour masquer un débouché contigu à la redoute de la gauche. Il y avoit aussi une Batte-

rie ſur le front d'Aubeterre, deux ſur les flancs du Village de Fontenoy, une autre devant le Bourg d'Anthoin au débouché du chemin de Condé, une cinquiéme hors de ligne ſur la chauſſée de Leuze; ſans compter celles qui étoient ſur le front de Bettens, ſur celui de Crillon, & au Moulin de Calonne. On avoit auſſi établi à tout hazard quelques piéces de douze ſur les hauteurs voiſines de ce Moulin.

Soixante eſcadrons de Cavalerie étoient en troiſiéme & quatriéme ligne. La premiére compoſée des Régimens Colonel-Général, de Brancas, de Clermont, de Fitz-James, des Cravates, & de Fiennes, avoit ſa droite à cinquante pas de la brigade de Bettens, & ſa gauche à la hauteur de la redoute conſtruite à la droite du bois de Barry. Le Maréchal de Saxe joignit encore à cette ligne la Brigade de Royal-Rouſſillon, qui ſe mit à gauche, afin d'être à portée de ſoutenir également les deux bataillons de Gardes Suiſſes, & la brigade des Irlandois.

La ſeconde ligne formée par les Régimens Royal-Etranger, de Chabrillant de Brionne, de Pons, de Berry & de Noailles, apuyoit ſa droite à la Brigade de Crillon, & ſa gauche à Notre-Dame-des-Bois. Le Régiment Royal des Carabiniers avoit été placé en réſerve, entre la

Juſ-

Justice de Leuze & deux Fours a chaux, sur lesquels on avoit établi deux batteries.

La Maison du Roi étoit derriére les Carabiniers, entre Notre-Dame des-Bois, & eux: quatre escadrons de Gendarmerie, qui n'avoient pu joindre que le matin du jour de la bataille, formoient la gauche de la Maison du Roi. Il n'y eut rien de changé le lendemain dans cette disposition, excepté qu'on raprocha de l'infanterie huit escadrons de la première ligne de cavalerie, afin de prolonger la seconde ligne jusqu'à la hauteur de la brigade des Gardes.

Il y avoit aussi plus de cent piéces de canon, distribuées tant dans les Villages & dans les redoutes, qu'entre les deux lignes, pour être portées aux endroits où le besoin pourroit le requérir dans le fort du combat: le Maréchal de Saxe avoit fait faire outre cela des ouvertures & des chemins dans le bois de Bon-Secours, qui étoit sur les derriéres, afin de faciliter en cas de besoin une retraite sûre; & il avoit fortifié les ponts par de bons & forts retranchemens, garnis d'une artillerie prodigieuse.

Après que le Roi se fut assuré par-tout de l'exécution de ses ordres, & qu'il eut apris que l'Ennemi ne pouvoit alors engager le combat, son artillerie n'étant

point encore prête, Sa Majesté retourna à Calonne. Les troupes demeurérent sur le champ de bataille, & tous les Officiers-Généraux à leurs divisions. Le Maréchal de Saxe passa encore la nuit à la tête du camp dans son armée. Cette nuit lui parut plus longue que la plus longue nuit du Nord. Il arrive enfin ce jour qui doit éclairer tant de prodiges de valeur. L'aurore paroît; le Roi l'avoit prévenue; il s'étoit levé avant elle: ce Monarque monte à cheval à cinq heures du matin, passe l'Escaut, s'arrête sur une hauteur en deça de Nôtre-Dame-des-Bois, & y examine lui-même si les Ennemis ont fait quelques mouvemens pendant la nuit. Il est accompagné de son auguste Fils, & entouré d'une foule de Guerriers, dont la contenance martiale est aussi propre à inspirer de la terreur à leurs Ennemis, qu'à donner du courage à leurs troupes.

A peine le Roi s'est-il rendu sur le champ de bataille, que le Maréchal de Saxe, qui avoit déja parcouru tous ces postes, lui vient annoncer que les Ennemis marchent sur trois colonnes: la premiére par le chemin de Mons, le long du bois de Vezou, la seconde par le milieu de ce Village, & la troisiéme par la plaine qui est entre Fontenoy & Anthoin. Il fait prendre les armes à toute l'armée; & après avoir fait placer

de

Bois de Bart

Gauraun

Ramecroix

de l'artillerie dans tous les endroits d'où on pouvoit découvrir l'Ennemi, il fait pointer une batterie sur la cavalerie Hollandoise. Toutes celles qui étoient depuis Anthoin jusqu'à la redoute de la droite du Bois de Barry, eurent ordre en même-tems de faire feu sur tout ce qui déboucheroit.

Ce fut le onze du mois de May mil sept cens quarante-cinq que commença cette bataille. Un brouillard épais qui s'étoit élevé à la pointe du jour, avoit caché d'abord la marche des Alliés; mais s'étant dissipé sur les six heures du matin, on aperçut à découvert qu'ils étoient rangés sur deux lignes. Le Duc de Grammont, qui étoit à la tête du Régiment des Gardes, eut la cuisse emportée d'un boulet de canon de l'une de leurs premiéres décharges, & mourut deux heures après, autant regretté de son Régiment, qu'un bon pere le pourroit être de ses enfans. Quand le Roi en fut informé, Sa Majesté parut très-sensible à la perte d'un Général qui avoit tant de fois mérité l'estime générale de tous les Officiers.

Le Maréchal de Saxe vole dans tous les rangs, & va se placer auprès de la redoute de la droite du bois de Barry, pour y attendre le commencement de l'action : la lenteur de l'Ennemi, qui s'en tient aux canonades

des, irrite son impatience ; & il l'auroit déja prévenu, s'il n'eut craint de perdre par trop de précipitation l'avantage de son terrain ; il fit reconnoître par le Sieur Dubrocard les batteries des Ennemis ; & tandis que ce Commandant en ce chef de l'Artillerie en fait construire une sur le front du Régiment de Courten, il est lui-même emporté par un boulet de canon.

Les moindres mouvemens des Alliés fixent toute l'attention du Maréchal de Saxe ; c'est par eux qu'il peut découvrir leurs projets, & il se porte à la tête des Dragons afin d'être à portée de les examiner de plus près : il voit qu'une colonne d'infanterie Hollandoise longe un chemin qui la porte sur Fontenoy ; cette colonne est protégée par un gros corps de cavalerie qui marche dans la plaine & qui s'y déploye dans l'instant que l'infanterie s'arrête vis-à-vis de Fontenoy, à la hauteur des maisons brûlées : une seconde colonne d'infanterie Hollandoise suit le chemin de Condé à Anthoin, à couvert d'un rideau qui longe le ruisseau de Vezon. Aussi-tôt qu'elle se fait voir, la batterie de Bettens & celle d'Anthoin la tiennent en respect & la font reculer en desordre.

Toute cette infanterie Hollandoise ayant joint les Anglois & les autres Alliés, le commencement de l'attaque se fait sur

les

les neuf heures du matin, toutes les forces ſe portent ſur Fontenoy. Le Maréchal de Saxe qui l'avoit bien prévu, avoit eu la précaution de faire placer à l'entrée de ce Village une batterie de canon, qui chargée à cartouches fit un merveilleux effet. La brigade de Dauphin, aux ordres de M. de la Vauguyon, y étoit parfaitement bien retranchée: ce poſte étoit outre cela ſoutenu par les Brigades du Roi, de Royal, & de la Couronne, qui firent des prodiges de valeur pendant deux attaques qu'elles ſoutinrent de ſuite.

Ce fut pour lors que l'infanterie Hollandoiſe s'étant ſéparée du centre pour former quelque entrepriſe contre la droite des François, la cavalerie de la même Nation fit un mouvement pour charger celle qui étoit entre les Brigades de Bettens & de Crillon. Le Chevalier d'Apcher reçoit ordre dans le moment d'aller au-devant de cette cavalerie, tandis que l'artillerie du Moulin de Calonne & celle de la redoute de la droite, font un feu continuel, ce qui réuſſit.

Les efforts que font pendant ce tems-là les Alliés contre la premiére redoute du bois de Barry, ne leur ſont pas plus heureux. Le premier bataillon d'Eu qui la défend, exécute les ordres qu'il avoit reçus, avec cette intrépidité qui a toujours diſ-

tingué ce Régiment : car quoique les Ennemis se fussent emparés d'une partie du bois qui masquoit la redoute qui étoit sur la gauche, ils ne purent s'y maintenir longtems, parce que le Maréchal de Saxe qui avoit soupçonné leur dessein, avoit fait fortifier cette partie par quelques-unes des brigades qui formoient la seconde ligne d'infanterie du centre ; son but principal étant d'oposer toutes ses forces à celles des Ennemis qui les dirigeoient sur Fontenoy & sur la pointe du Bois de Barry. Cependant les Anglois & les Hanovriens tentent de percer dans l'espace qui est entre ce bois & ce Village : le Duc de Cumberland qui les commande s'y porte avec toute la bravoure imaginable ; lui-même leur donne l'exemple, & s'y trouve mille fois en danger de sa vie : son cheval est tué sous lui, & plusieurs Officiers tombent à ses côtés ; rien ne l'effraye ; deux fois il retourne à la charge avec une égale intrépidité, & deux fois il est repoussé. Ce Prince voyant son projet échoué, tant contre Fontenoy que contre la redoute, il ne se rebute point, il raproche du centre de la colonne qui étoit à sa droite, & range son infanterie sur deux lignes épaisses, soutenues par une troisiéme en réserve. Sa cavalerie marche sur une quatriéme colonne, & se porte sur la droite, entre le chemin de

Mons

Mons & le bois de Barry; mais le feu de notre canon, la force de se replier & de se couvrir du bois : c'est dans ce mouvement que le Général Campbel a la cuisse emportée à côté du Duc de Cumberland.

En face de l'infanterie Angloise & Hanovrienne, étoit la premiére ligne du centre de l'armée Françoise : elle entendoit les tambours Anglois aprocher d'elle, & étoit exposée depuis plus de trois heures à un feu continuel & meurtrier, sans voir l'Ennemi, qui étoit à couvert d'un rideau : cependant ayant été obligée de monter la hauteur qui domine le vallon, les François aperçurent le bout de leurs drapeaux & bien-tôt découvrirent aussi les troupes, qui débouchoient par leur droite, à cause du ravin qui régne depuis le Village jusqu'à la moitié du terrain du centre. A mesure qu'ils arrivent, ils s'étendent sur leur gauche, pour remplir le terrain qui étoit devant ce ravin, mais sans trop aprocher de Fontenoy, dont le feu continuel leur faisoit peur. Après ce mouvement, ils en font un autre en avant, pour laisser du terrain à leur seconde ligne, qu'ils forment dans le même goût de la premiére : elle est composée des Gardes Angloises & d'une partie des Grenadiers de l'armée.

Ces différens mouvemens leur font per-

dre bien du tems; cependant ils les exécutent avec autant d'agilité, d'ordre & de ſens froid, que s'ils faiſoient un ſimple exercice : ils avancent enfin à pas lents, mais égaux : des tourbillons de fumée, la flâme, les éclairs, la foudre, la mort, tout annonce leur attaque. Quoique notre artillerie & notre mouſqueterie ſoient ſervies avec autant de vivacité qu'on peut ſe l'imaginer, rien ne dérange leur marche, rien ne l'arrête. La ligne qui leur eſt opoſée regarde tous leurs mouvemens, & n'en fait aucun juſqu'à ce qu'elle ſe trouve à la portée de trente pas. Alors, après avoir eſſuyé la premiére décharge des deux premiers rangs, elle fait la ſienne; & ſur ce tems, elle s'élance la bayonnette au bout du fuſil, pour enfoncer la premiére ligne des Ennemis, qui ſe rejette en déſordre ſur la ſeconde qui fait ſa décharge à ſon tour. Le Maréchal de Saxe qui ſe porte par-tout, pour donner ſes ordres & obſerver les mouvemens des Anglois, eſſuye lui-même tout ce feu.

Cependant les Alliés ſont infiniment ſupérieurs en nombre; la peſanteur de leur colonne, leur feu terrible & ſuivi ébranle la brigade des Gardes, qui n'étoit plus ſoutenue par la ſeconde ligne d'infanterie, que les beſoins de la droite & de la gauche avoient obligé de diſtribuer ailleurs.

leurs. L'Anglois charge deux fois cette brigade en lion, & la perce à la seconde charge : elle est forcée de se replier sur les Régimens Irlandois de Clare & de Rott. La cavalerie qui voit le désordre, s'avance promptement pour le réparer. Aussitôt que les Officiers-Généraux qui commandoient ces lignes de cavalerie s'apperçurent que la colonne avançoit à grands pas pour venir prendre à revers le Village de Fontenoy, ils firent plusieurs décharges, qui quoiqu'infructueuse, ne laissérent pourtant pas de beaucoup contribuer au gain de la bataille, en arrêtant le progrès de cette colonne. M. le Comte de Noailles s'y comporta avec distinction. Ce Général y commandoit une brigade, & il y perdit un escadron tout entier. Mais le feu prodigieux & suivi qui partoit de la colonne, le força, pour ménager ce qui lui restoit, de se replier en se retirant dans le meilleur ordre qui lui fut possible. Cette retraite donna le tems à l'Ennemi d'en profiter, pour gagner du terrain & pour s'enfoncer de plus en plus dans la plaine. Le Maréchal de Saxe qui s'en apperçoit, tâche d'arrêter ses progrès : les escadrons mis en déroute se réforment ; & tandis que l'infanterie se rallie, il les fait retourner à la charge. Cependant malgré sa supériorité en nombre, & malgré tout son

avan-

avantage, cette même phalange souffre beaucoup aussi. Les flancs de ses deux lignes sont exposés au feu du canon & de la mousqueterie, qui partoit en même-tems des redoutes de Fontenoy & des corps qui les soutenoient.

Le Duc de Cumberland qui s'en aperçoit, fait tous ses efforts, pour en évitant ce double feu, embrasser Fontenoy & la redoute; mais il est repoussé successivement aux deux endroits avec la plus étonnante vivacité; il ne lui reste donc plus d'autre ressource, en attendant le corps de réserve qu'il apelle à son secours, que celle de se resserrer, pour présenter un moindre front & en même-tems pour soustraire ses flancs au feu qui le maltraite: c'est ce qu'il exécute effectivement, en fermant par deux bataillons le vuide qui se trouve entre les deux premiéres lignes d'infanterie. Il forme par ce mouvement un bataillon quarré, à trois faces pleines, dont le front est de trois bataillons, & dont les flancs moins épais sont d'une longueur énorme. Il fait placer toute son artillerie sur son front; & ce bataillon, qui est composé de l'élite de l'infanterie Angloise & Hanovrienne, forme un corps de près de quinze mille hommes.

Le Maréchal de Saxe qui veilloit à tout, qui régloit tous ses mouvemens sur ceux

des Ennemis, ordonne à quelques brigades d'infanterie & de cavalerie de se retourner par la droite à la faveur du Village de Fontenoy, pendant qu'il envoye ordre à d'autres de les enveloper par la gauche sous la protection de la redoute. Cet ordre ayant été exécuté avec trop de précipitation par la droite, l'Ennemi tourne tout son feu contre elle; & ce feu est toujours si vif & si continuel, qu'il jette le désordre parmi les corps qui se présentent pour l'attaquer. Cet avantage néanmoins ne produit d'autre effet que celui d'augmenter le carnage & de prolonger le combat de part & d'autre.

Les deux derniers bataillons des Gardes Françoises, & les autres qui avoient été obligés de plier, sont bien tôt ralliés par leurs Officiers qui les ramènent à la charge dans la meilleure contenance du monde; & on y joint la brigade Irlandoise, que Milord Clare avoit déja formée en face de l'Ennemi. Le Maréchal de Saxe fait avancer la Maison du Roi, la Gendarmerie & les Carabiniers: ces corps chargent avec cette vigueur & cette intrépidité qui leur est naturelle, & sont repoussés de même sans se rebuter. L'infanterie Ennemie, entourée de toutes parts, répond à tout, fait un feu prodigieux de tous côtés, & n'est ébranlée de rien: elle

est

eſt attaquée trois fois par les mêmes corps; & trois fois elle ſoutient.

C'eſt pour lors que le ſuccès de l'action paroît bien incertain : mais une incertitude auſſi cruelle ne cauſe pas la moindre révolution dans la fermeté du Roi, ni dans le cœur de ſon auguſte Fils : ils voyent ces impuiſſantes attaques d'une hauteur auprès de l'Hermitage de Nôtre-Dame des Bois, endroit extrêmement expoſé au canon des Ennemis : ils ne s'aperçoivent point dans ces momens critiques du danger qui menace leurs précieuſes têtes : pluſieurs boulets tombent à leurs pieds, ſifflent à leurs oreilles & volent au-deſſus d'eux, tandis que tout le monde tremble pour leurs jours, ils ſont ſeuls intrépides. Le Roi ne quitte même ce poſte dangereux que pour aller ranimer & rallier les troupes qu'il voit plier. Cependant la victoire voltige entre les deux armées & ne ſçait poſitivement pour laquelle ſe déterminer; telle qu'une mere qui voit en même-tems deux chers enfans en péril, elle vole pour ſauver l'un, & s'arrête attendrie par les cris de l'autre : elle va, elle revient ſur ſes pas, ſon cœur l'entraîne, ſon cœur la retient : elle voudroit ſauver celui ci; elle ne voudroit pourtant point abandonner celui-là; & tandis qu'elle flotte entre ces différens mouvemens de

crainte

crainte & d'amour : pour deux objets qui tiennent à son cœur par des nœuds également tendres, le péril augmente, & c'est la force ou l'adresse de ses enfans qui les délivre, & non la tendresse d'une mere indécise. La valeur des Anglois alloit donc convertir en heureuse sagesse une des imprudentes témérités dont l'Histoire nous offre l'exemple : mais la Providence réservoit au Roi & au Maréchal de Saxe la gloire de rompre cette phalange, qui après avoir résisté à tant & à de si vigoureux efforts, se flâtoit d'être invincible.

Déja l'ordre est donné aux deux premiers bataillons des Gardes-Françoises, à un bataillon de Gardes-Suisses, & à trois bataillons de Milices, d'aller renforcer le pont de communication qui avoit été construit entre le quartier du Roi & le camp, pour assurer en cas de besoin la retraite du Prince & de son Fils. Cette précaution est aprouvée par tous les Généraux, qui croyent les choses absolument désespérées pour lors : il est même question de battre la retraite ; & le Maréchal de Saxe envoye M. de Meuze au Roi, pour engager Sa Majesté à aller attendre au-delà du pont le succès du combat. En un mot, si la consternation n'est point générale dans l'armée, au moins s'y livre-t'on aux plus vives allarmes.

Sages conſeillers, vos craintes ſont juſtes, & votre précaution bien louable! mais vous connoiſſez mal LOUIS : ce n'eſt point une retraite qu'il médite, ni ſa ſûreté qu'il enviſage : c'eſt de vaincre ou de périr à la tête de ſes troupes. Il a donné pendant toute l'action ſes ordres avec un calme que rien ne trouble, avec une fermeté que rien n'ébranle, avec une ſageſſe que rien ne peut déconcerter. Le péril redouble, ſans que ſa tranquilité diminue : il a trop de confiance en ce Général pour ſe décourager ; & ſa preſence d'eſprit va remédier à tout & faire bien-tôt changer les choſes de face.

Le Roi donne ordre que l'on pointe quatre piéces de canon de réſerve contre l'orgueilleuſe phalange des Ennemis : ces canons chargés à cartouches, font un effet merveilleux : il rallie en même-tems différens corps que les Anglois avoient rompus : il y joint toute ſa Maiſon, & les Carabiniers ; & M. le Duc de Richelieu, à leur tête, les conduit à l'Ennemi, pour attaquer le front de cette inébranlable colonne. Les bataillons des Gardes - Françoiſes & Suiſſes ; la brigade des Irlandois, & celle de Normandie, que commandoit M. le Comte de Lowendalh, ſe réuniſſent pour tomber ſur le flanc qui s'offre à eux ; ces corps ſont ſoutenus par les Grenadiers

à

à cheval. Dès que les brigades de la droite voient celles de la gauche en mouvement, elles s'élancent, soutenues de quelque cavalerie, sur le flanc de la colonne oposé à Fontenoy.

Il n'est guéres possible d'exprimer l'impétuosité avec laquelle ces différens corps fondent sur l'Ennemi. Ils exécutent leur triple attaque, avec une si exacte égalité de tems & de courage ; avec un ressentiment si unanime des échecs qu'ils venoient de recevoir : avec un concert si parfait, la cavalerie le sabre à la main, & l'infanterie la bayonnette au bout du fusil, que l'immobile & formidable colonne s'ébranle enfin, est rompue, dispersée, & forcée de céder aux François un champ de bataille, qu'elle leur avoit si long-tems disputé. C'est pour lors que le champ de bataille & les chemins que suit l'Ennemi n'offrent que des monceaux de morts & de blessés : ils embarrassent plus les vainqueurs, que n'avoit fait la résistance des vaincus. Les mourans sont achevés par le poids d'autres mourans, ou écrasés par les fuyards, ou foulés aux pieds par les François acharnés à leur poursuite : ils expirent ces mourans, & perdent avec moins de regret la vie que la victoire.

Les Hollandois reviennent, malgré cela encore du côté d'Anthoin se former sur

deux lignes d'infanterie & de cavalerie ! ils sont forcés de se retirer, après avoir perdu quatorze cens hommes & la plus grande partie de leur artillerie ; c'est la brigade de Crillon qui est chargée de cette expédition.

Le Maréchal de Saxe envoye annoncer au Roi cette derniére défaite de ses Ennemis. Sa Majesté étoit pour lors auprès du pont qui conduit à son quartier : elle se met à la tête de ce qu'elle peut rallier du gros de son armée, & la conduit bien avant du champ de bataille. Mais comme il n'étoit pas possible de poursuivre les Ennemis plus loin, parce que les Anglois pour favoriser leur retraite, avoient jetté ce qui leur restoit d'infanterie dans les hayes de Veson, & leur cavalerie en deça de ce Village, le Maréchal de Saxe met un frein à l'ardeur des troupes, & se contente d'envoyer M. Grassin avec son Régiment par le bois de Barry, qui prenant en flanc la cavalerie Ennemie, l'oblige à se retirer avec désordre.

Le Roi cherche le Maréchal de Saxe, pour lui donner des marques publiques de sa reconnoissance ; ce Monarque le comble d'éloges, & lui témoigne sa satisfaction par mille démonstrations des plus tendres : il parcourt tous les rangs, & donne à chaque corps en particulier les louanges qui

qui lui ſont dues : que ces éloges ſont flâteurs de la part d'un Prince qui ſçait ſi bien aprécier le mérite ?

Il faut avouer que rien n'eſt plus indéfiniſſable que la force du préjugé de l'honneur ; elle eſt même incompréhenſible. Qui croiroit en voyant tous nos jeunes Officiers à la Cour, qu'ils oſeroient jamais s'expoſer aux fatigues de la guerre comme ils font ? Elevés chez eux dans la derniére délicateſſe ; accoutumés à être prévenus dans leurs moindres beſoins, fuyans tous les exercices qui pourroient altérer la foibleſſe de leur complexion, évitans avec ſoin la dure alternative des ſaiſons, occupés de l'unique ſoin d'aimer ou de ſe faire aimer : qui croiroit, dis-je, jamais, que ces gens-là ſont les mêmes, qui ſi-tôt que l'honneur les commande, lui ſacrifient tout ! Ce n'eſt plus ce jeune Courtiſan, qui curieux de ſa parure, invente des modes pour s'ajuſter ; c'eſt un jeune lion qui vole au champ de Mars ſe couvrir de ſang & de pouſſiére. Ce n'eſt plus cet efféminé, qui dans le milieu du jour cherche à réparer ſur le duvet le repos de la nuit qu'il a paſſée dans les plaiſirs ; c'eſt un Soldat qui dort ſur la paille & ſous une ſimple Marquiſe, avec autant de tranquilité que dans l'alcove le mieux fermé. Ce n'eſt plus ce ſenſuel dégoûté,

 qui

qui cherche chez lui à exciter ſon apétit par la diverſité des mets ; c'eſt un homme qui ſe fait à une nourriture groſſiére, comme s'il y eut été élevé. Ce n'eſt plus enfin, ce voluptueux, qui eſclave des paſſions, ne cherche qu'à ſatisfaire ſes deſirs : c'eſt un guerrier qui ne ſacrifie plus qu'à la gloire & à l'honneur. Tel eſt cependant le François. Quel étrange métamorphoſe ; grands Dieux ! Noble préjugé de l'honneur reconnois tes effets.

Le Maréchal de Saxe ayant eu avis qu'une partie de l'armée des Alliés étoit revenue quelques jours après à Leuze pour inquiéter les troupes Françoiſes occupées au ſiége de Tournai : ce Général y envoya un détachement qui diſperſa les Ennemis. Le ſiége fut pouſſé ſi vivement, que le vingt-deux du même mois de May le Commandant de la Ville ayant arboré pavillon blanc, ſe retira dans la Citadelle avec toute ſa garniſon, où il ſe défendit juſqu'au dix neuf du mois de Juin ſuivant, que la brêche ſe trouvant de vingt toiſes, il ſe rendit au Roi le vingt. Sa Majeſté voulut bien par la Capitulation accorder aux aſſiégés les honneurs de la guerre, quatre piéces de canon & deux mortiers aux armes de Hollande, mais à condition qu'ils ne pourroient ſervir contre le Roi, ni contre ſes Alliés, de dix-huit mois, ni paſ-

ſer

ser au service d'aucune Puissance étrangére, ni faire aucunes fonctions militaires, pas même servir de garnison dans les places les plus reculées de la Baviére, &c. desorte que la présence de l'armée des Alliés ne servit qu'à illustrer encore la prise de la Ville & de la Citadelle de Tournai.

Ce fut pendant le siége de cette Citadelle, que le Roi voulant donner au Maréchal de Saxe de nouvelles preuves de sa bienveillance, lui fit expédier le Brevet suivant, par lequel Sa Majesté accordoit à ce Général les honneurs & les entrées du Louvre.

Aujourd'hui 6. Juin mil 1745. le Roi étant au Camp devant Tournai, a mis en considération les grands services que lui a rendus, & à l'Etat, le Sieur Comte Maurice de Saxe Maréchal de France, dans tous les Commandemens qui lui ont été confiés, & particuliérement ceux qu'il vient de rendre sous les yeux de Sa Majesté pendant le siége de Tournai, & à la bataille de Fontenoy. Sa Majesté qui s'etoit rendue à la tête de son armée, dont elle avoit donné le Commandement sous ses ordres audit Sieur Maréchal de Saxe, a reconnu elle-même par les dispositions qu'il avoit faites tout ce qu'elle pouvoit attendre d'un Général expérimenté. Les nouvelles preuves qu'il a données de sa valeur, de ses activités & de sa prévoyance dans cette grande journée, où Sa

Majesté a remporté une Victoire complette sur l'armée des Alliés, l'engage à faire de plus en plus connoître l'estime & l'affection dont elle honore le Sieur Maréchal de Saxe, & la satisfaction qu'elle ressent du zèle qu'il a fait paroître en toute occasion, pour la personne de Sa Majesté & pour la gloire de ses armes; elle ne croit pas lui en pouvoir donner des marques ausquelles il soit plus sensible, qu'en lui accordant, & à ses Descendans, des distinctions qui répondent à sa naissance, à l'honneur qu'il a d'être Frere du Roi de Pologne, & qui transmettent à la postérité la mémoire de toutes les grandes qualités qui se trouvent réunies en lui. A cet effet, Sa Majesté a déclaré & déclare, veut & entend que ledit Sieur Maréchal de Saxe & la Dame son Epouse, s'il venoit à se remarier, jouissent durant leur vie de l'entrée au Louvre dans leurs carosses; & la Dame son épouse de la Séance sur un Tabouret devant Leurs Majestés & les Enfans de France, lesquels honneurs & prérogatives passeront à l'aîné des enfans & descendans mâles dudit Sieur Comte de Saxe, qui seront né en légitime Mariage: & pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé d'expédier le present Brevet, qu'elle a signé de sa main & fait contresigner par moi Conseiller, Secrétaire d'Etat, & de ses Commandemens & Finances. Signé, LOUIS; & plus bas, PHELYPEAUX.

Ce

Ce fut à peu près dans ce tems-là que le Roi, pensant ne pouvoir jamais assez récompenser le Maréchal de Saxe, lui fit expédier deux Brevets, par l'un desquels il lui donnoit à vie le Château de Chambord avec toutes ses dépendances ; & par l'autre, il lui augmentoit ses pensions de quarante mille livres.

L'armée Françoise resta devant Tournai, pour se reposer jusqu'au premier Juillet suivant, qu'elle en partit sur cinq colonnes. Celle du centre avoit le Roi & M. le Dauphin à sa tête. L'intention de Sa Majesté étoit de cacher sa marche par différens mouvemens pour surprendre Gand. M. de Lowendalh, qui avoit été instruit du projet, fut détaché pour se porter à Oudenarde, sous prétexte de vouloir investir cette place ; & ce Général étant arrivé le dix au soir à portée de Gand, le onze à dix heures du matin il fit attaquer cette Ville, la prit par escalade : y fit quatre cens prisonniers, y compris soixante & dix Officiers Anglois, & s'y empara des équipages & des magasins d'artillerie & des vivres qui y étoient. Deux jours après il obligea la Garnison du Château de se rendre aussi prisonniére de guerre.

L'allarme s'empara de l'Armée des Alliés à la nouvelle de la prise de Gand, & le Duc de Cumberland qui la commandoit

doit prit différentes résolutions sans s'arrêter a aucune. Le Marechal de Saxe détacha le Marquis de Souvré la nuit du dix-sept au dix-huit, avec quatre compagnies de Grenadiers, quatre Piquets, quatre cens Dragons, & cent cinquante Grassins pour aller s'emparer de Bruges. A son approche les Bourgeois ouvrirent les Portes de la Ville, se soumirent au Roi Toutes les dispositions étant faites pour le Siége d'Oudenarde, M. de Lowendalh fit ouvrir la tranchée la nuit du dix-huit au dix-neuf, & le vingt-un à six heures du soir le Gouverneur arbora le drapeau blanc. Le vingt-cinq du même mois de Juillet, la garnison consistant en douze cens hommes, sortit de la place; & après avoir défilé devant Sa Majesté, elle mit bas les armes, fut faite prisonniére de guerre, ainsi que l'on en étoit convenu par la capitulation, & conduite à Tournai. On trouva dans Oudenarde trente-six piéces de canon, & des vivres & fourages en quantité.

Pendant que l'armée du Roi étoit dans Dendermonde, M. de Lowendalh marchoit à Ostende : malgré la difficulté de l'accès de cette place, ce Général en conduisit le siége avec tant de vigueur & d'intelligence, que la garnison forte de quatre mille hommes, & continuellement rafraîchie par les secours que la mer lui facilitoit

lisoit, fut obligée de capituler le vingt-trois du mois d'Août, après six jours de tranchée ouverte.

L'opération finie contre Ostende, M. de Lowendalh envoya cinq cens hommes d'infanterie & cinquante Dragons, pour prendre poste dans les environs de Nieuport : il marcha le vingt-huit avec le reste de ses troupes ; le trente il investit cette Ville, & la tranchée fut ouverte le premier Septembre. Les travaux furent conduits avec tant de vivacité que le cinq au matin le Commandant fit battre la chamade, & la capitulation qu'il demandoit lui ayant été refusée, il se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison.

Le Roi revint à Paris avec M. le Dauphin ; la Reine, avec toute la Famille Royale, étoit venue attendre Sa Majesté au Château des Tuilleries. Leurs Majestés y restérent trois jours ; pendant lesquels il y eut différentes fêtes, & elles arrivérent le dix du même mois de Septembre à Versailles.

Le Maréchal de Saxe voulant terminer les opérations de la campagne par la prise d'Ath, chargea M. de Clermont Gallerande d'en faire le siége. La tranchée fut ouverte devant cette place la nuit du deux au trois Octobre, & le huit du même mois le Gouverneur ayant demandé à capituler, obtint

obtint tous les honneurs de la guerre. Cette dernière conquête assuroit aux troupes du Roi des quartiers-d'hyver abondans & tranquiles. Le Duc de Cumberland ayant distribué son armée, fut s'embarquer pour se rendre en Angleterre, ou sa présence devenoit nécessaire, à cause du débarquement qu'y avoit fait le Prince Edouard à la tête d'un corps considérable de troupes. Mais le Maréchal de Saxe, qui méditoit une expédition d'importance, ne quitta point son quartier, & fit faire à ses troupes tant de mouvemens différens, que les Alliés ne purent jamais soupçonner ses véritables vûes.





HISTOIRE
DE MAURICE COMTE DE SAXE.

LIVRE NEUVIE'ME.

M. de Lowendalh est fait Chevalier des Ordres du Roi. Le Maréchal de Saxe assiége & prend Bruxelles pendant l'hyver. M. de Lowendalh en est nommé Gouverneur. Le Maréchal de Saxe vient à la Cour. Lettre de Naturalité du Maréchal de Saxe : ce Général va à Chambord, d'où il se rend à l'armée. Départ du Roi pour la Flandre : Entrée de Sa Majesté dans Bruxelles. M. de Lowendalh s'empare de Louvain, & M. le Prince de Soubise de Malines. M. le Comte de Clermont assiége & prend la Citadelle d'Anvers. Le Roi quitte l'armée pour se trouver à l'accouchement de Madame la Dauphine.

phine. Siége & prise de Mons, de Saint-Guillain & de Charleroi, par M. le Prince de Conty. M. de Lowendalh s'empare de Huy. M. le Comte de Clermont assiége & prend la Ville de Namur, & ses Chateaux. Bataille de Rocoux. Le Maréchal de Saxe arrive à Fontainebleau. Le Roi lui donne 6 piéces de canon de celles qui avoient été prises sur les Ennemis à la Bataille de Rocoux. Différens événemens en Europe. Le Grand Duc de Toscane élu Empereur. L'Electeur de Baviére fait sa paix avec la Reine de Hongrie, & lui fournit des troupes contre la France. PHILIPPE V. *Roi d'Espagne meurt subitement. Accouchement & Mort de Madame la Dauphine. Le Prince Edouard passe en Ecosse; son parti est dissipé par le Duc de Cumberland. Les Anglois font une descente en Bretagne. Avantage des Impériaux en Italie: ils s'emparent de Génes: révolte des Génois. Le Comte de Brown poursuit les François & les Espagnols jusqu'en Provence. M. le Maréchal de Bellisle y va prendre le Commandement de l'armée Françoise. Conclusion du Mariage de M. le Dauphin avec la Princesse Royale Marie-Josephe de Saxe. M. le Duc de Richelieu en va faire la demande à Dresde. Le Maréchal de Saxe est fait Maréchal Général des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne. M. de Lowendalh part pour Namur. Arrivée de*

Madame

Madame la Dauphine en France: Mariage de cette Princesse, & Fêtes qui ont accompagné cette cérémonie. Conférences de Breda. Le Maréchal de Saxe part pour l'armée de Flandre. Déclaration du Roi de France aux Etats-Généraux. Le Prince d'Orange est élu Stathoudert.

LA rapidité avec laquelle M. de Lowendalh avoit étendu les Conquêtes du Roi dans la derniére campagne, lui avoit fait une si grande réputation, que quand il parut à Versailles à son retour de Flandre, ce Général fut également bien accueilli du Roi, & de toute la Cour, dont il reçut tous les éloges qu'il méritoit. Sa Majesté, pour lui marquer l'estime qu'elle faisoit de sa personne, de ses talens, & des services importans qu'il venoit de lui rendre, l'honora d'une place de Chevalier de ses Ordres à la Promotion qu'elle fit le premier Janvier mil sept cens quarante-six.

Le Maréchal de Saxe n'avoit point quitté l'armée; & sa présence inquiétoit beaucoup les Alliés: cependant comme ce Général avoit envoyé la meilleure partie des Officiers Généraux, & qu'il n'avoit gardé auprès de lui que ceux qu'il croyoit les plus propres à un coup de main, ils ne soupçonnoient point, qu'il eût dessein de rien

rien entreprendre. Ce fut pour mieux les tromper encore, qu'ayant fait courir le bruit qu'il étoit parti pour Verſailles, il donna ordre aux troupes de partir de leurs quartiers le vingt-huit du même mois de Janvier mil ſept cens quarante-ſix, pour ſe porter ſur la riviére de Senne, & ſur le grand canal de Vilvordes, au deſſus & au-deſſous de Bruxelles. Elles cantonnérent effectivement ce jour-là dans les Villages & les Bourgs les plus voiſins de la Dendre, d'où elles partirent le lendemain pour aller occuper les poſtes qui leur avoient été marqués. Les Ordres avoient été ſi bien donnés, & en même-tems ſi exactement exécutés, que le trente la Ville de Bruxelles ſe trouva inveſtie de toutes parts, ſans que ceux qui étoient dedans en euſſent eu le moindre ſoupçon.

La rigueur de la ſaiſon, la difficulté du tranſport de l'artillerie, une Garniſon de dix-huit bataillons & de neuf eſcadrons commandée par dix-ſept Officiers-Généraux; une armée enfin qui en peu de jours pouvoit venir au ſecours des aſſiégés, rien n'arrêta le Maréchal de Saxe: il pourvut à garantir le ſoldat du plus grand froid, & l'artillerie étant arrivée, il fit ouvrir la tranchée devant cette place la nuit du ſept au huit de Février par le Comte de Logny-Montmorenci, à la tête de dix bataillons,

de

de dix compagnies de Grenadiers, & de quatre cens Dragons, ſuivis de ſeize cens travailleurs. Toutes les troupes entrérent dans la tranchée à minuit; mais il geloit ſi fort, que les travailleurs ne purent achever la parallèle.

Cette tranchée fut relevée le lendemain par M. le Marquis de Beaufremont; les aſſiégés firent pendant toute la nuit un feu très-vif de leur mouſqueterie : celle-ci fut relevée par le Comte de la Suze. Ces trois Officiers montérent ainſi alternativement, juſqu'à la nuit du 16. au 17. qu'ils furent relevés par M. d'Hérouville, du 17. au 18. par M. de Guerchy, du 18. au 19. par M. le Duc de Chévreuſe, & du dix-neuf au vingt par M. de Rémicourt.

Le Maréchal de Saxe qui avoit fait battre en brêche depuis quelques jours, fit tâter l'ouvrage à corne par dix Grenadiers commandés par un Sergent, à qui il avoit donné ordre de monter avec ſon monde à chaque brêche, & d'y reſter tranquilement, tant que l'Ennemi ne feroit aucun effort pour l'en chaſſer : ce fut M. de Brézé qui fut chargé de la conduite de cette opération, qui fut faite le même jour 20. Février à quatre heures après-midi. Ces dix Grenadiers ſe portérent à chaque Brêche des demi-baſtions de l'ouvrage à corne, ſuivis des travailleurs, qui s'établirent

sur la crête des brêches. Les assiégés s'en étant aperçus se mirent en devoir de les chasser ; mais au lieu de se retirer comme il leur avoit été ordonné, ils sautérent dans le demi-bastion, en criant *Vive le Roi.* Quatre compagnies de Grenadiers qui étoient dans le fossé, montérent tout de suite sur les brêches, entrérent aussi dans le demi-bastion, & chargérent l'Ennemi jusques dans le chemin couvert de la place : ils furent suivis par des travailleurs, qui commençoient déja à établir des logemens, quand l'Ennemi étant venu en forces, attaqua la droite, & la fit plier ainsi que la gauche, qui, sans confusion & sans beaucoup de perte, se retirérent l'une & l'autre par la brêche dans la tranchée. Cependant les assiégés croyant que c'étoit-là le prélude de l'assaut Général auquel ils s'attendoient, firent arborer tout de suite le pavillon blanc sur la brêche, & demandérent à capituler ; l'acte en fut dressé, & signé le même jour par le Maréchal de Saxe, & par le Comte de Kaunitz : les conditions furent que la garnison seroit prisonniére de guerre.

Bruxelles est la plus belle & la plus riche Ville des Pays-Bas, capitale du Brabant ; sa situation est des plus charmantes, partie sur une éminence, & partie dans une plaine agréable, arrosée par la petite

riviére

riviére de Senne. On tient que le Palais du Prince a été bâti par César. Les édifices publics y sont magnifiques, ainsi que la grande place : c'est la demeure ordinaire des Gouverneurs des Pays-Bas Autrichiens. Le Corps de la Noblesse y est très-respectable. Les murs de cette Ville sont flanqués de cent soixante & quatorze tours, & il y a de bonnes fortifications. Le Maréchal de Villeroi la bombarda en 1695. les François l'abandonnérent en 1706. l'Electeur de Baviére l'assiégea en 1708. mais Milord Duc de Malbouroug lui en fit lever le siége avec précipitation.

On trouva dans Bruxelles toute l'artillerie de campagne des Hollandois, un nombre prodigieux de canons & de mortiers de tous calibres, des provisions de bouche pour toute l'armée pendant quatre mois, & toutes les munitions nécessaires à proportion. Cette expédition est la plus sçavante & la plus hardie qui ait jamais été imaginée : car pouvoit-on se figurer que par le tems qu'il faisoit, vingt-huit mille hommes pussent se rendre maîtres d'une place, quoique mal fortifiée, abondamment munie de toutes provisions, & gardée par douze mille hommes, retranchés & à couvert en partie de l'injure du tems ? Mais le Maréchal de Saxe avoit si habilement compassé toutes ses mesures,

que pas une ne porta à faux, tant lors de l'investissement, que dans la conduite du siége. M. de Contades étoit posté avec cinq bataillons & dix escadrons au Fauxbourg de Laken; M. d'Armentiéres à celui de Flandre, avec huit bataillons & autant d'escadrons; M. le Marquis de Beaufremont à celui d'Anderlecht, avec quatre bataillons & dix-huit escadrons; M. de Clermont-Gallerande à celui de Namur, avec douze bataillons & vingt escadrons, & enfin M. de Brézé & M. de la Suze à celui de Scarebeck, avec douze bataillons & vingt-cinq escadrons. M. de Logny-Montmorenci étoit en avant avec dix escadrons à Tervuren, 400. fuseliers aux portes du Sas des trois Fontaines, & trente Dragons à pied sur la chaussée de Louvain : outre cela encore les Régimens de Graffin & de Beausobre étoient près de Vilvorde, & M. de Relingue, qui avoit à ses ordres cinq bataillons & seize escadrons, se tenoit à Génap, d'où il fut occuper Nivelle. Le Régiment du Roi se rendit aussi devant Bruxelles le 10. Février & fut employé à ce siége jusqu'à la reddition de la Place. Les François perdirent à cette expédition 908. hommes, tant tués que blessés, & les assiégés n'osérent faire une seule sortie; mais ils firent un feu si vif & si continuel, que toutes autres Troupes que des Françoises,

se

ſe ſeroient rebutés & auroient abandonné la partie.

Après l'évacuation de la Ville de Bruxelles par les troupes Alliées, le Maréchal de Saxe fit diſtribuer des gratifications aux ſiennes, & les repartit dans des quartiers, où elles ſe refirent bien.tôt des fatigues du ſiége. Ce Général pourvut enſuite à la ſûreté de Bruxelles, d'où il partit pour Gand; & après avoir viſité tous les poſtes de l'armée, il ſe rendit à Paris pour concerter avec le Roi & les Miniſtres les opérations de la campagne: il fut reçu du Roi avec les marques les plus diſtinguées de bonté & de bienveillance. Paris ne s'empreſſa pas moins que la Cour à lui donner les aplaudiſſemens qu'il méritoit à ſi juſte titre. Quand il paroiſſoit aux Spectacles, tout étoit interrompu par des marques réïtérées de la ſatisfaction du Public qui rendoit hommage à ſes rares talens: il lui arriva même à cette occaſion ce qui peut-être eſt ſans exemple: c'eſt que la premiére fois qu'il parut à l'Opéra, après ſon expédition contre Bruxelles, on y donnoit une Piéce, dont le Prologue parut à l'Actrice qui jouoit le Rôle de la Victoire, ſi relatif à ce qu'avoit fait ce Général, qu'elle n'héſita point à ſe défaire en ſa faveur d'une couronne de laurier qu'elle tenoit pour lors: cette allégorie plût tant à tout le monde, que le Spectacle fut interrompu

par les aplaudissemens redoublés qu'elle occasionna.

Les Poëtes ne furent point les derniers à donner au Maréchal de Saxe des preuves de leur zèle : la conquête de Bruxelles étoit un champ qui leur fournissoit une vaste carriére pour étaler leurs talens ; ils donnérent différentes piéces en tout genre.

Le Roi qui ne cherchoit qu'a prouver de plus en plus au Maréchal de Saxe son estime & sa bien-veillance, crut ne pouvoir le faire plus sensiblement qu'en lui accordant des Lettres de Naturalité : elles sont conçues dans des termes si honorables à la mémoire de ce Maréchal, que j'ai cru devoir les raporter tout au long.

LOUIS, *par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous présens & à venir*, SALUT. *Nous ne pouvons trop marquer la satisfaction que nous ressentons du zèle & de l'attachement singulier que notre très cher & bien amé Cousin le Maréchal de Saxe a fait paroître pour nôtre Personne & notre Couronne, en abandonnant les avantages & les grands établissemens qu'il pouvoit espérer en Pologne & en Saxe, pour venir en France servir dans nos Armées. La supériorité de son génie & l'étendue de ses connoissances dans l'art de la guerre ; le courage & l'intrépidité qu'il a fait paroître dans les Grades Militaires, & dans le Commandement de nos troupes ; la capacité & l'expérience qu'il y a acquise nous ont engagé*

à le décorer de la dignité de Maréchal de France, & à lui confier sous nos ordres, pendant les deux dernieres campagnes le Commandement de nos armées en Flandre. C'est principalement à cette capacité & à la sagesse de ses conseils, que nous sommes redevables de la victoire signalée que nous avons remportée l'année derniére à Fontenoy, des conquêtes des principales Villes de la Flandre Autrichienne, de la soumission à notre obéissance de cette Province entiére, d'une partie du Brabant, & en dernier lieu de la Ville de Bruxelles. Tant de grandes actions, & une suite si constante de glorieux services, nous engagent non-seulement à les reconnoître, mais encore à prévenir les vœux qu'a formés notredit Cousin le Maréchal de Saxe de consacrer sa vie à notre service, & de finir ses jours dans notre Royaume; en lui promettant d'y jouir & disposer librement, & en faveur de qui bon lui semblera, même d'Etrangers, & non Régnicoles, de tous les biens qu'il a acquis, ou pourra aquérir, & d'y jouir de tous les avantages, dont jouissent nos Sujets & Régnicoles, en levant tous les obstacles qui pourroient naître de sa naissance en Pays Etranger, & des dispositions de nos Edits & Ordonnances. A CES CAUSES, *voulant favorablement traiter notredit Cousin le Maréchal de Saxe, & de notre grace spéciale, pleine puissance & autorité Royale, nous avons permis & accordé, & par ces Présentes, signées de no-*

tre

tre main permettons & accordons à notredit Cousin le Maréchal de Saxe, de demeurer en telles Villes & lieux de notre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéissance que bon lui semblera; qu'il puisse y jouir de tous les droits, facultés & exemptions dont jouissent nos Sujets & Régnicoles, tenir & posséder tous biens, meubles & immeubles qu'il a aquis ou pourra acquérir, & qui lui seront donnés, légués, ou délaissés en telle sorte & manière que ce soit; d'iceux jouir & disposer par testament, ordonnance de derniére volonté, donations entre-vifs, ou autrement, ainsi qu'il avisera bon être, & en faveur de telles personnes qu'il jugera à propos; soit qu'ils soient naturels François, ou Etrangers, non Régnicoles, & demeurans hors notre Royaume; & qu'après son décès, sa veuve, ses enfans nés & à naître en légitime Mariage, & à leur défaut ses autres héritiers naturels & légitimes, & autres en faveur desquels il en aura disposé, puissent lui succéder, même ab intestat; *& que pareillement ses légataires, donataires, ou autres en faveur desquels il pourroit avoir disposé desdits biens, puissent les recueillir & posséder, encore bien que sesdits enfans, héritiers naturels & légitimes, légataires ou donataires soient Etrangers & non Régnicoles, & sans qu'ils soient obligés de prendre nos Lettres de Naturalité, ni que sous pretexte ou défaut desdites Lettres, ni de leur demeure en Pays Etrangers, ou*

avec

avec lesquels nous pourrions être en guerre, ni pour quelque cause que ce soit, ils puissent être troublés, recherchés, ou inquiétés dans la possession & jouissance desdits biens, ni assujétis aux droits de marque, représailles ou de confiscation, même en tems de guerre, sans qu'au moyen des Ordonnances & Réglemens de notre Royaume, il leur soit fait aucun trouble, ni empêchement, ni que nous puissions prétendre lesdits biens nous apartenir par droit d'aubaine, d'éhérence ou autrement, en quelque sorte & manière que ce soit & sans qu'ils soient pour raison de ce, tenus de nous payer, ni à nos Successeurs Rois, aucune finance ou indemnité, de laquelle, à quelque somme qu'elle puisse monter, nous leur avons fait & faisons, en tant que besoin est ou seroit, don & remise par cesdites Présentes; & à l'effet de ce que dessus, nous avons notre dit Cousin le Maréchal de Saxe, ses enfans héritiers naturels & légitimes, donataires & légataires, habilités & dispensés, habilitons & dispensons par ces mêmes Présentes, nonobstant tous Edits, Déclarations, Ordonnances, Arrêts & Réglemens à ce contraires: le tout à condition que sesdits enfans, héritiers, légataires ou donataires Etrangers, non Régnicoles, & demeurans hors de notre Royaume, ne pourrons disposer desdits biens que par vente, donation ou autres actes entre vifs, ainsi qu'il est permis aux Etrangers, suivant les Loix & Coutumes de notre Royaume; nous réservant néanmoins, en

mil sept cens quarante six, & de notre régne le 31. Signé, LOUIS; *Et sur le repli*, par le Roi, *signé*, PHELYPEAUX, *avec grille & paraphe, scellées du grand sceau de cire verte en lacs de soye verte & rouge. Et encore est écrit sur le repli*; vila, DAGUESSEAU.

Enregistré en la Chambre des Comptes le 29. Avril 1746.

En la Chambre du Domaine le 11. *May* 1746.

Insinué à Paris le 27. *Avril* 1746.

M. de Lowendalh qui s'etoit rendu auprès du Marechal de Saxe, lors du Siége de Bruxelles, en avoit été nommé Gouverneur: la sûreté de cette place ne pouvoit guéres être confiée en de meilleures mains; aussi ce Géneral ne s'occupa t'il uniquement qu'à faire réparer les brêches & à ajoûter encore de nouvelles fortifications aux anciennes.

Pendant le séjour que fit à Versailles le Maréchal de Saxe, il y assista à differens Conseils; & toutes les opérations de la campagne étant réglée, ce Général partit de Paris pour Chambord, d'où il se rendit à Gand le vingt deux Avril, & à Bruxelles le premier du mois de May. Après avoir aprouvé toutes les dispositions qu'avoit fait M. de Lowendalh pour son arrivée, il fut avec lui le lendemain reconnoître le camp qu'il vouloit prendre. Ce camp fut

marqué le trois, & toutes les troupes qui avoient eu ordre de s'assembler sous Bruxelles y arrivérent le même jour trois May sur cinq colonnes. La premiére aux ordres de M. de Clermont-Gallerande, venoit de Maubeuge; la seconde, commandée par Mrs. de Graville & d'Armentiéres, venoit de Condé & des environs; la troisiéme, aux ordres de M. de Brézé, partoit de Tournai; la quatriéme, partoit d'Oudenarde, conduite par M. de Contades; & la cinquiéme, par M. d'Hérouville, venoit de Gand & de Dendermonde.

A peine le camp fut-il achevé, que le Roi se rendit à Bruxelles. Sa Majesté, accompagnée du Maréchal de Saxe, & suivie de toute sa Cour, y fit son entrée le quatre du même mois de May mil sept cens quarante six. Elle fut reçue & complimentée hors de la porte de Flandre par le Magistrat en corps, & M. de Lowendalh Gouverneur de cette Ville, faisant en même-tems les fonctions de Gouverneur du Brabant, lui présenta les clefs de la Ville. Le Roi précédé de ce Général, fut ensuite conduit à l'Hôtel d'Egmond, au bruit d'une triple décharge de toute l'artillerie, & au milieu des acclamations réïtérées de *Vive le Roi.* Le lendemain Sa Majesté alla visiter les fortifications, & une partie du camp; M. de Lowendalh fut détaché

le

le six, avec vingt-quatre compagnies de Grenadiers & quinze piquets vers Louvain, afin d'en déloger les Autrichiens, qui se retirérent avec tant de précipitation à son aproche, qu'ils laissérent dans cette Ville une partie de leurs bagages. Ce Général alla ensuite reconnoître la position des Ennemis & voir le camp du Parc que les troupes Françoises devoient occuper ; après quoi il retourna à Bruxelles, où il rendit compte au Maréchal de Saxe de la situation de l'armée des Alliés, & fut ensuite en informer le Roi qui monta à cheval le même jour pour aller faire la revûe générale de son armée.

Le onze, Sa Majesté s'étant mise à la tête de ses troupes, les fit marcher sur six colonnes. Les Alliés étant informés de l'aproche des François, évacuérent Malines, dont le Prince de Soubise s'empara à la tête de trois Brigades d'infanterie de Piedmont, d'Auvergne & du Roi : plusieurs autres postes furent emportés en même-tems ; & le Roi étant informé le dix-neuf que les Alliés avoient abandonné la Ville d'Anvers, après avoir laissé une garnison de seize cens hommes dans la Citadelle, Sa Majesté fit partir M. de Brézé avec un gros détachement, pour prendre poste dans cette Ville & pour reconnoître les environs de la Citadelle, qui

fut investie le vingt-un. M. le Comte de Clermont fut chargé de la conduite de ce siége ; & ce Prince se rendit avec M. le Maréchal de Saxe & M. le Comte d'Argenson, pour marquer la partie de cette Citadelle qu'on devoit attaquer. La tranchée fut ouverte la nuit du vingt-cinq au vingt-six, & la place se rendit le trente-un du même mois de May. On accorda à la garnison tous les honneurs de la guerre, en considération de quelques forts qu'elle remit en même tems.

Le Roi fit son entrée dans la Ville d'Anvers le quatre du mois de Juin suivant, & assista au TE DEUM, qui fut chanté dans l'Eglise Cathédrale : le lendemain Sa Majesté, accompagnée des Princes du Sang, du Maréchal de Saxe, & de tous les Officiers Généraux, alla visiter les ouvrages de la Citadelle qu'elle donna ordre de réparer, & partit pour se rendre à Versailles où elle arriva le quatorze.

Dans un Conseil de Guerre qui s'étoit tenu à Anvers en présence du Roi, il avoit été résolu que l'on continueroit les opérations par le siége de Mons : en conséquence de cette résolution, le Maréchal de Saxe, après avoir forcé les Alliés de quitter le bassin d'Anvers & de se replier sur Bréda, chargea M. d'Estrées d'investir cette place, & M. le Prince de Conti prit la direc-

direction de ce siége. La tranchée fut ouverte la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq, & commandée par MM. de la Fare & de Boufflers, qui faisoient chacun une attaque. Le dix du mois de Juillet suivant à trois heures du matin, les assiégés battirent la chamade ; & la capitulation ayant été signée, la garnison consistant en douze bataillons, se rendit prisonniére de guerre. Comme le Fort de St. Guillain n'avoit point été compris dans sa Capitulation de Mons, on en fit le siége dans les formes, & il fut obligé de se rendre le vingt-trois. La garnison qui étoit de cinq cens hommes fut conduite à Valenciennes, où elle resta jusqu'à ce qu'elle fut échangée.

Les Alliés qui jusques-là avoient toujours évité la rencontre de l'armée Françoise, ayant reçu les renforts qu'ils attendoient, commencérent à se mettre en mouvement. Le Maréchal de Saxe qui les observoit de près, employa toutes les précautions imaginables pour mettre en sûreté toutes les conquêtes du Roi ; sans que cela l'empêcha d'en faire de nouvelles. Il fut visiter les environs de Hougarde sur la riviére de Gethe, & il étoit accompagné de M. de Lowendalh, qui étoit venu audevant de lui avec un corps de cavalerie & d'infanterie ; & après que ces deux

Généraux eurent reconnu tout le terrain le long de cette riviére jusqu'à Judoigne, ils retournérent à leurs camps; le premier à Park près de Louvain, & l'autre à Meldert, à peu de distance de Tirlemont. Ce fut dans ce dernier endroit que se fit la jonction des armées du Maréchal de Saxe & de M. le Comte de Clermont à celle de M. de Lowendalh: mais sur l'avis que les Alliés étoient décampés de Tongres pour s'avancer sur Waren: le Maréchal de Saxe partit de Tirlemont avec toutes ses troupes pour se rendre du côté de Gemblourg, afin d'y être plus aportée d'observer les mouvemens des Ennemis, & ce Général envoya tous les gros bagages à Bruxelles.

M. le Prince de Conti, qui avoit été chargé du siége de Charleroi, fit ouvrir la tranchée devant cette place la nuit du vingt-huit au vingt-neuf du même mois de Juillet; mais les travaux y furent poussés avec tant de vigueur, que le deux du mois d'Août suivant le Gouverneur demanda à capituler, & la garnison fut faite prisonniére de guerre. Le Marquis de Stainville Colonel du Régiment de Navarre infanterie, fut dépêché par M. le Prince de Conti pour en porter la nouvelle au Roi, & le Marquis de Maupeou, fils du Premier Président du Parlement de Paris, & Colonel du Régiment de Bigorre, en

en porta quelques-jours après les drapeaux à Sa Majesté ; l'un & l'autre furent faits Brigadiers des Armées du Roi.

L'armée Françoise fit un nouveau mouvement sur sa gauche le dix-huit Juillet, s'empara de plusieurs postes importans sur la Gethe, & s'étendit le long de la Méhaigne qu'elle avoit en front. La droite étoit campée à Ottemont, & le quartier général au Grand-Rosier. Le Maréchal de Saxe détacha en même tems M. de Lowendalh avec un corps de vingt mille hommes vers Walef, qui n'est qu'à deux lieues de Huy, afin de prévenir les Alliés & les empêcher d'y prendre poste. Le dessein du Maréchal de Saxe étoit de couper aux Ennemis la communication avec Maëstricht, & de les obliger par-là de repasser la Meuse. M. de Lowendalh exécuta avec tant d'habileté & de promptitude les ordres dont il avoit été chargé, qu'il s'empara de la Ville d'Huy le vingt-un. On trouva quantité de Magasins de vivres & de fourages.

Le Maréchal de Saxe ayant prévu que le corps de trente mille hommes, que les Ennemis avoient laissé vis-à-vis de lui pour l'observer pendant que le gros de son armée s'avançoit vers Huy, ne manqueroit pas de l'inquiéter dans sa marche & de tomber sur son arrière-garde, chargea M. de Lowendalh du soin de s'opo-

ser

ser aux efforts qu'ils pourroient faire en cette occasion. Ce Général, en conformité de ses ordres, partit de son camp des Cinq-Etoiles, & se porta sur deux colonnes au-delà de Perwis, sur le flanc droit de la grande armée, où il fit les dispositions nécessaires, suivant la nature du terrain & le génie des troupes qui pourroient l'attaquer.

Comme les Ennemis étoient les maîtres de marcher par la plaine sur les derriéres de l'armée, dans le tems qu'elle s'éloigneroit du Bois de Gaulay; que d'ailleurs les troupes qu'ils pouvoient faire passer le long du ruisseau de Perwis menaçoient la gauche des François, & que les postes retranchés sur la Méhaigne leur donnoient des sorties avantageuses sur l'armée du Maréchal de Saxe, M. de Lowendalh pour obvier à ces trois inconvéniens, forma à sa droite une ligne de cavalerie soutenue par une autre ligne d'infanterie; & sa gauche étant obligée de marcher le long des hayes du ruisseau de Perwis qui étoient farcies d'Ennemis, il fit soutenir l'infanterie par la cavalerie en seconde ligne. Ces deux colonnes marchant à même hauteur, étoient fermées à leurs extrêmités par douze compagnies de Grenadiers, & quatre cens chevaux, qui faisoient un front sur l'intervale. Le Régi-

Régiment de Graffin, & cinq cens Volontaires faifoient l'arriére-garde. Le tout étoit compofé de dix-huit bataillons, & de trois mille chevaux.

Les Ennemis débouchérent du Village d'Afche, & parurent bien-tôt fur la lifiére du Bois de Gaulay, avec de l'artillerie, leurs Huffars & leur infanterie Hongroife: celle-ci prit à gauche, & leur cavalerie fe préfenta non-feulement fur les derriéres, mais elle s'étendit encore fur les flancs du corps de M. de Lowendalh: on put remarquer alors qu'ils étoient plus de dix mille hommes. Ils fuivirent les François jufqu'à fept heures du foir, qu'ils gagnérent la grande armée; mais quelques tentatives qu'il ayent fait fous les yeux du Prince Charles qui les commandoit, ils ne purent parvenir à déranger un moment le bel ordre dans lequel les François étoient partis, ni rallentir leur marche; tout le poids de leurs attaques fut foutenu par les Graffins, les Volontaires & quelques Piquets d'infanterie que l'on avoit jettés fur les faces des colonnes, afin d'éloigner le feu des Huffars qui incommoda bien moins que celui de leur canon, qu'ils avoient placé en différens endroits. M. de Lowendalh, ne perdit que cent vingt hommes, tant tués, que bleffés, & huit Officiers, du nombre defquels le Lieutenant-Colonel

Colonel du Régiment de la Reine fut tué. La perte des Ennemis fut bien plus considérable. On ne ſçauroit donner trop de louanges à la valeur des différens Piquets en cette occaſion ; M. le Comte de Noailles qui étoit revenu d'Eſpagne, où il avoit accompagné M. le Maréchal ſon Pere, s'étoit rendu dans ce tems-là à l'armée, & y commanda différens Piquets pendant cette marche.

Les vivre commençant à devenir fort rares dans l'armée des Alliés, qui étoit reſſerrée de tous côtés, le Prince Charles prit le parti de lui faire paſſer la Meuſe le 28. Août ſur pluſieurs ponts qu'il avoit fait conſtruire au-deſſous de Namur. Auſſitôt que le Maréchal de Saxe en fut informé, il fit faire un mouvement à ſon armée pour s'aprocher de cette Ville. Le corps de troupes, aux ordres de M. d'Eſtrées, eut ordre de paſſer la Meuſe le 29. & d'aller ſe joindre à celui de M. de Lowendalh. Le lendemain 30. le Maréchal de Saxe arriva à Huy, & fut viſiter les poſtes occupés par MM. d'Eſtrées & de Lowendalh le long de Hioulle, & retourna enſuite à la grande Armée. Le même jour il fit jetter un nouveau pont ſur la Meuſe près du Château de la Neuville, au-deſſous de Huy, afin de faciliter le paſſage des troupes, en cas qu'il fut beſoin d'en-

d'envoyer du renfort à M. de Lowendalh.

Le deux du mois de Septembre il se tint un grand Conseil à l'armée, dans lequel il fut résolu de faire le siége de Namur, & d'y employer soixante-un bataillons & quarante-sept escadrons. M. le Comte de Clermont qui avoit été dangereusement malade, étant entiérement rétabli, se chargea du commandement de cette expédition. Il fut aussi arrêté que le Maréchal de Saxe iroit avec le reste de l'armée observer celle des Alliés qui se retiroit du côté de Maëstricht.

En conséquence de cette délibération, la Ville de Namur fut investie le 6. Septembre, de façon que toutes ses avenues étant fermées, il n'y pouvoit entrer aucun secours d'hommes ni de vivres. M. le Comte de Clermont, avoit sous lui huit Lieutenans Généraux & vingt-trois Maréchaux de Camp. M. de Lowendalh étoit du nombre des premiers : & ce Prince l'avoit expressément demandé auprès de lui.

Aussi-tôt que toutes les dispositions furent achevées, & que l'artillerie fut arrivée, la tranchée fut ouverte devant Namur la nuit du douze au treize. Les troupes s'y comportérent avec tant de chaleur, & l'artillerie fut si bien servie, que le 19. du même mois de Septembre à midi, le

Com-

Commandant arbora le drapeau blanc, & on lui accorda le tems de se retirer avec sa garnison dans les Châteaux. Tous les Officiers qui ont été employés à ce siége, conviennent que la promptitude de cette expédition fut due principalement à M. de Lowendalh.

Depuis le dix neuf, il ne se fit aucun acte d'hostilité de part ni d'autre jusqu'au 24. que le premier coup de canon partit des Châteaux. Les assiégeans y répondirent par une volée de cinq batteries, posées sur la rive gauche de la Meuse, & sur les fortifications de la Ville de ce côté là. La tranchée fut ouverte la même nuit du 24. au 25. de Septembre, & le 30. le Commandant se rendit avec sa garnison. Sa Capitulation portoit que les troupes qui composoient treize bataillons & deux escadrons seroient prisonnieres de guerre & conduites à Mons.

Après la prise des Châteaux de Namur, M. le Comte de Clermont détacha une partie de son armée pour aller joindre celle du Maréchal de Saxe; & ce Général informé que les Autrichiens faisoient des mouvemens dans leur camp, en fit aussi dans le sien. Le Prince Charles quitta Herderen le trois d'Octobre, pour faire passer la riviére du Jard à son armée: il y eut dans ce changement de quartiers quelques

ques escarmouches de part & d'autre, qui furent le prélude de la bataille qui se donna quelques jours après.

Le Maréchal de Saxe ayant toujours eu pour objet de forcer les Alliés à repasser la Meuse, fut informé que le sept du même mois d'Octobre le Prince Charles avoit quitté son camp d'Helderen, pour en prendre un autre, en apuyant sa gauche à Grace, au-dessus de Liége, & sa droite au-delà de Houtin, vers le Jard. Ce Général n'eut pas plutôt apris ce mouvement du Prince Charles, qu'il résolut de l'aller attaquer. Le dix il fit marcher l'armée sans équipages, & ayant passé le Jard, il campa le même jour entre les deux chaussées qui conduisent à Liége, sa droite apuyée à la chaussée de St. Tron à Liége, & le Village de Sehendermale étant au centre de la ligne, dont la gauche débordoit la chaussée de Tongres a Liége. Un corps de réserve prit son camp en troisiéme ligne derriére le Village de Houté, où le quartier-général avoit été établi, & un autre corps de réserve, commandé par M. de Contades, campa en quatriéme ligne. Les troupes détachées aux ordres de MM. de Clermont & d'Estrées, campérent en avant de l'armée sur la chaussée de S. Tron à Liége. Le Marquis de Clermont - Gallerande, avec les troupes qui étoient à ses ordres, fut

fut placé à la gauche ainsi que le Comte de Mortaigne.

Le Maréchal de Saxe s'occupa pendant tout le jour à reconnoître la position des Ennemis, qui occupoient les hauteurs, ayant leur gauche à Ance, dans le Fauxbourg de Sainte Valburge, & dépassant par leur droite la cense d'Enick qu'ils avoient laissée devant eux. Il régla ses dispositions sur leur situation ; & après avoir donné ses ordres aux Officiers-Généraux, destinés à commander les différentes attaques des Villages que les Alliés occupoient, il prit les précautions les plus capables d'assurer le succès de son projet. Le onze à la pointe du jour on battit la générale, & deux heures après, toutes les troupes s'étant mises en mouvement, l'armée marcha sur dix colonnes paralleles, jusqu'à la hauteur du Village de Lontain, qui avoit été donné pour point de direction de la marche de chaque colonne. Lorsque l'armée fut arrivée dans l'endroit d'où l'on devoit marcher aux Ennemis, la cavalerie des deux aîles se mit en bataille, & l'infanterie chargée des attaques resta en colonne par bataillon. Les Ennemis ayant fait en même-tems leurs dispositions, s'avancérent à cinq cens pas ou environ du front de leur camp, en conservant toujours les différens postes qu'ils avoient

avoient ſur les hauteurs. A midi le feu du canon placé à notre droite commença, & il dura avec beaucoup de vivacité juſqu'à deux heures, que MM. de Clermont & d'Eſtrées marchérent avec les brigades de Picardie, de Champagne, de Monaco, de Ségur, de la Ferre, & de Bourbon, au Fauxbourg de Sainte Valburge, & au Village d'Ance, d'où les Ennemis furent déportés preſqu'auſſi-tôt que l'attaque en fut formée, n'ayant pu réſiſter à l'ardeur & au courage avec leſquels l'infanterie ſe porta à cette attaque, dans laquelle il y eut beaucoup d'Officiers & de ſoldats tués du côté des Alliés.

M. de Maubourg chargé de la ſeconde attaque, qui étoit celle du Village de Varoux, y marcha ſur les deux heures & demie, avec les brigades d'Orléans, des Vaiſſeaux, de Beauvoiſis & de Rouergue, & il y fit attaquer les hayes derriére leſquelles les Ennemis étoient retranchés. Elles furent emportées, malgré la réſiſtance des Alliés, qui les ayant défendues avec beaucoup de courage, y firent une perte très-conſidérable. M. de Maubourg eut un cheval tué ſous lui à cette attaque.

M. d'Hérouville, chargé de celle du Village de Raucoux, la commença vers les trois heures, avec les brigades de Navarre, d'Auvergne, de Royal & de Montmo-

rin. Le feu prodigieux de l'artillerie que les Ennemis avoient dans ce Village ébranla d'abord ces Brigades dans leur marche ; mais s'étant ralliées, elles attaquérent ce Village avec la plus grande intrépidité, & elles s'en emparérent, après avoir tué ou fait prisonniers presque tous les soldats qui le défendoient. M. de Clermont Gallerande, qui étoit entre le Village de Rocoux & celui de Liers, joignit pendant l'attaque le corps, qui étoit sous ses ordres, à celui de M. d'Hérouville.

Le Maréchal de Saxe, attentif à tout ce qui se passoit, avoit fait avancer six bataillons pour aller chasser les Ennemis de deux redoutes qu'ils avoient sur les hauteurs ; mais ayant apris qu'ils les avoient abandonnées, il n'y fit point marcher ces bataillons. Pendant cette action, l'artillerie placée en avant de l'armée ne cessa pas un moment de tirer, & elle jetta beaucoup de désordre dans la cavalerie Hollandoise, dont la fuite précipitée mit une extrême confusion dans le reste de l'armée, laquelle abandonnant la plus grande partie de son artillerie, ne songea qu'à se retirer par les derriéres du Village de Liers.

Il étoit cinq heures, lorsque les Alliés étant chassés de tous leurs postes, le Maréchal de Saxe donna ordre à la cavalerie de

les

les pourſuivre; mais la nuit étant ſurvenue, & deux ravins impraticables ayant empêché de les joindre, on ſe contenta de les canonner dans leur retraite, qui leur a couté beaucoup de monde, par l'attention de M. d'Eſtrées à faire avancer des troupes legéres vers leurs ponts. La perte que firent les Alliés dans cette bataille, monte à plus de douze mille hommes tués, & à trois mille priſonniers, ſans compter ceux qui périrent dans leur retraite. On leur prit neuf drapeaux, un étendart, & ſoixante-quatre piéces de canon, indépendamment de celles qu'ils jettérent à l'eau. Les François n'eurent que mille hommes de tués & deux mille bleſſés, dont le plus grand nombre ne le fut que très-legérement. Le Maréchal de Saxe fit en cette occaſion tout ce qu'on pouvoit attendre de ſes talens pour la guerre, & de ſon zèle pour la gloire des armes du Roi. M. le Comte de Clermont y donna de nouvelles preuves de ſon courage, ainſi que tous les Officiers Généraux, auſquels la conduite des différentes attaques avoit été confiée : cette action fit un honneur infini à l'infanterie Françoiſe ; & il n'eſt point douteux que ſi on eût eu deux heures de jour de plus, l'armée des Alliés auroit été entiérement détruite ; mais la nuit ſurvint fort à propos pour eux.

Le lendemain de cette fameuse journée, on s'aperçut que les Ennemis avoient repassé la Meuse : le Maréchal de Saxe avant de séparer son armée, se rendit à Liége ; il laissa sur le champ de bataille le Chevalier de Bellisle avec six mille hommes, pour assurer le transport des blessés, & il fit prendre ensuite à ses troupes leur ancien camp de Tongres, d'où il les fit partir le vingt-deux Octobre pour se rendre dans les quartiers-d'hyver qui leur avoient été assignés : elles furent reparties de maniére, qu'elles pouvoient se rassembler en corps en vingt-quatre heures. M. de Lowendalh, ayant été envoyé à Namur pour y commander pendant l'hyver, M. le Comte de Boutteville resta dans Bruxelles, & M. de Clermont-Gallerande dans Anvers.

Après que le Maréchal de Saxe eut fait tous les arrangemens qu'il crut les plus convenables pour la sûreté de tous les postes qu'il avoit fait occuper, & qu'il eut pourvu tous les Magasins de vivres & de fourages, ce Général partit pour Bruxelles où il ne comptoit pas rester long-tems ; mais étant informé que le Prince Charles n'avoit point encore distribué ses troupes dans les quartiers d'hyver, & que ce Prince étoit toujours à Maëstricht, il ne voulut point quitter que tout ne lui parût

tran-

tranquille : les Alliés se lassant enfin de tenir la campagne & desespérant de pouvoir rien entreprendre, prirent le parti de se retirer. Ce fut alors que le Maréchal de Saxe partit de Bruxelles pour se rendre à Fontainebleau, où il arriva le quatorze Novembre. Ce Général fut reçu très-gracieusement de Leurs Majestés ; & après qu'il eut rendu compte au Roi des dispositions qu'il avoit faites en Flandre, Sa Majesté lui fit délivrer un Brevet, qu'elle avoit fait expédier le premier du même mois de Novembre, par lequel elle lui accordoit six piéces de canon du calibre de trois livres de balle : honneur qui n'a jamais été accordé par aucun Souverain, qu'à des personnes du premier mérite, & dont la confiance ne pouvoit être équivoque. Voilà la teneur de ce Brevet.

Aujourd'hui 1. Novembre 1746, le Roi étant à Fontainebleau, désirant donner au Sieur Maréchal Comte de Saxe de nouvelles marques de la satisfaction que Sa Majesté a des grands & signalés services qu'il lui a rendus dans le Commandement de ses Armées pendant le cours de cette guerre, & lui accorder une distinction qui puisse conserver la mémoire de la victoire signalée qu'il a remportée sur les Ennemis de Sa Majesté à RAUCOUX *le 11. du mois d'Octobre dernier, elle a fait & fait don audit Sieur Maréchal Comte de Saxe*

de 6. piéces de canon du calibre de 3. liv. de balles, dont 3. aux armes d'Angleterre, & 3. à celles de Hesse, faisant partie de l'artillerie que les Ennemis ont perdue dans cette journée; & elle lui a permis & permet de conserver & garder lesdites six piéces de canon dans le Château Royal de Chambord, dont elle lui a accordé la jouissance sa vie durant, nonobstant toutes Ordonnances à ce contraires, ausquelles Sa Majesté a dérogé & déroge à cet égard, sans tirer à conséquence. Mande & ordonne Sa Majesté à M. le Comte d'Eu, Grand-Maître & Capitaine-Général de l'Artillerie de France, de faire jouir ledit Sieur Maréchal Comte de Saxe de la grace contenue au présent Brevet, lequel Sa Majesté, pour témoignage de sa volonté, a signé de sa main, & fait contre signer par moi son Conseiller Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances. Signé, LOUIS, *& plus bas*, M. P. DE VOYER D'ARGENSON.

Comme dès le commencement de cette Histoire, je me suis proposé de raporter les événemens les plus intéressans de l'Europe, à mesure qu'ils se présenteroient à ma plume, j'ai cru ne point devoir finir cette année mil sept cens quarante-six sans y satisfaire.

A peine l'Empereur Charles VII. fut-il mort, que la Reine de Hongrie employa, comme je l'ai déja dit, tous les moyens ima-

imaginables pour détacher le jeune Electeur de Baviere du parti de la France & le mettre dans le sien. Cette Princesse y réussit enfin, par un Traité qui fut signé entre elle & cet Electeur à Fuessen le vingt-deux Avril mil sept cens quarante-cinq : ce Traité contenoit dix-sept Articles, dont seize en faveur de la Cour de Vienne. Cependant la Diette pour l'Election d'un Empereur fut convoquée à Francfort, & le Grand Duc de Toscane y fut élû Empereur, sous le nom de FRANÇOIS PREMIER, le treize Septembre de la même année mil sept cens quarante cinq. Ce fut pour lors que la Maison d'Autriche devenant plus redoutable, l'Electeur de Baviére fut forcé de nouveau à convertir le Traité de Fuessen, qui ne passoit plus que pour provisionnel, en un Acte plus solemnel, dans lequel il étoit stipulé entr'autres clauses ; » Que Son Altesse Electorale feroit cause » commune avec Leurs Majestés Impériales à la Diette de Ratisbonne, & qu'elle entreroit dans leurs vûes pour le bien-être » & la tranquilité de l'Empire ; que toutes les contributions qui n'avoient point » encore été payées, seroient remises ; » que le payement des quatre cens mille » florins d'Allemagne, que l'Impératrice » avoit avancés à l'Electeur, après la conclusion du Traité de Fuessen, se feroit » d'une

» d'une maniére que son Altesse Electora-
» le pourroit s'acquitter de cette dette sans
» rien débourser, conformément à ce qui
» y avoit été réglé à ce sujet. « On y avoit
aussi stipulé les secours réciproques que
devoient fournir les deux Cours; & l'Elec-
teur avoit fourni, en conséquence de cet
Acte, cinq mille hommes, qui avoient été
incorporés dans l'Armée des Alliés contre
la France, & qui y ont toujours subsisté.

Philippes V. Roi d'Espagne mourut su-
bitement dans son Palais de Buen-Retiro
le neuf Juillet mil sept cens quarante-six,
âgé de soixante-deux ans, six mois & vingt
jours; & le Prince des Asturies fut pro-
clamé Roi, sous le nom de Ferdinand VI.
le dix du mois d'Août suivant, avec les
cérémonies accoûtumées.

Madame la Dauphine étant accouchée
d'une Princesse le dix-neuf du mois de
Juillet de cette même année à Versailles,
y mourut le 21. du même mois. Le Roi qui
n'avoit quitté son armée de Flandre que
pour se trouver à l'accouchement de cette
Princesse, fut pénétré de si vifs regrets à sa
mort, qu'il fit sçavoir au Maréchal de Saxe
qu'il n'y retourneroit point. Ce Monarque
aimoit tendrement Madame la Dauphine;
& quoiqu'il eut besoin lui-même de toute
sorte de consolation, il ne crut pas devoir
quitter M. le Dauphin dans l'état où ce
Prince

Prince ſe trouvoit réduit par la perte qu'il venoit de faire.

Ce fut auſſi dans cette même année mil ſept cens quarante-ſix, que le Prince Edouard, après s'être formé un parti en Ecoſſe, y avoit paſſé avec quelques Volontaires François : ce Prince eut d'abord quelques ſuccès ; mais ils furent bien-tôt effacés par la bataille qu'il perdit à Culloden : il manqua enſuite différentes fois d'être pris, & fut obligé de ſe cacher très-long-tems ; mais les principaux de ſes Adhérans ayant été arrêtés, ils furent tous déclarés coupables de haute trahiſon, & comme tels ils furent livrés aux derniers ſuplices.

Le Duc de Cumberland n'eut pas plûtôt diſperſé le parti du Prince Edouard, & aſſuré la tranquilité intérieure du Royaume, que le Roi fit effectuer le projet qu'il avoit formé de faire une deſcente en Bretagne : ce Monarque ayant fait en conſéquence un armement conſidérable, chargea le Général Sinclair de cette expédition.

Le vingt-neuf Septembre mil ſept cens quarante-ſix, on aperçut du Port-Louis, une flotte de cinquante-ſix Voiles, dont dix-huit de la première force : cette découverte inopinée cauſa beaucoup d'épouvente dans ces quartiers-là : les Gar-

des-Côtes avoient été congédiés le quinze du même mois. Ce qui augmenta l'allarme, c'est qu'il étoit impossible de les rassembler aussi promptement que le cas sembloit l'exiger. Il est constant que si les Anglois en eussent été informés, & qu'ils eussent débarqué leurs troupes pendant la nuit, rien ne les auroit empêchés d'entrer à l'Orient, qui est un Port de France en Bretagne, qui sert de magasin & d'entrepôt à la Compagnie des Indes : mais ils ne firent leur descente que le premier d'Octobre vers les quatre heures après-midi. On avoit mis à profit cet intervale pour se préparer à une vigoureuse défense. Les Milices Gardes-Côtes s'assemblérent au nombre de deux mille, & elles étoient soutenues par trois cens Dragons des Régimens de l'Hôpital & d'Heudricourt. Mais comme ces troupes ne suffisoient point pour s'oposer à la descente des Anglois, ceux-ci la firent sans être inquiétés, d'autant plus qu'ils avoient élevé sur les bords de la mer plusieurs batteries qui firent un feu continuel & très-vif.

Le premier Octobre le Général Sinclair fit passer la nuit à ces troupes dans le Village de Guides, où elles enlevérent tous les bestiaux qu'elles purent trouver, & mirent le feu à plusieurs maisons. Le deux elles avancérent sur Plémur, autre petit Village qui

qui n'eſt qu'à une demie-lieue de l'Orient: le quartier général y fut établi. Pendant cette marche, on prit à l'Orient toutes les meſures néceſſaires pour mettre la place en état de ſe défendre au moins quelque-tems, dans l'eſpérance de recevoir du ſecours; la Nobleſſe monta à cheval; la Bourgeoiſie prit les armes, ainſi que les Payſans, qui ſe rendirent à l'Orient de bonne volonté en ſi grande affluence, qu'on en renvoya plus de la moitié.

Les Anglois avoient bien eſſayé de paſſer avec leurs Vaiſſeaux ſous le canon de la place, afin de l'attaquer tout à la fois par mer & par terre, mais ils ne purent réuſſir, à cauſe des précautions qu'ils avoient donné le tems de prendre. Le trois, le Général Anglois fit ſommer la Ville de ſe rendre, & de lui payer deux millions de contribution. Cette propoſition ayant été rejettée, il fit tirer ſur la place le quatre; le feu des aſſiégeans redoubla le cinq & le ſix, au point que les aſſiégés déſeſpérant de pouvoir tenir plus long-tems, délibérérent de demander à capituler. En conſéquence de cette réſolution, le Major, ou celui qui en faiſoit les fonctions pour lors, ordonna de battre la chamade le ſept au ſoir: le Tambour Major, qui en avoit reçu l'ordre, étoit pris de vin; & au lieu de faire battre la chamade, il fit

 battre

battre la générale. Cette méprise valut le salut de l'Orient : car les Anglois crurent que les assiégés informés qu'il leur venoit du secours, se préparoient à faire une sortie sur eux, ils décampérent à la hâte vers leurs Vaisseaux, en abandonnant même dans leur camp une partie de leur artillerie : ils se rembarquérent le huit & le neuf sans aucun obstacle, mirent à la voile le dix, & furent faire encore une autre descente à Quiberon, dans laquelle ils ne réussirent pas mieux que dans la premiére.

Cependant on étoit inquiet en France ; & le Roi ordonna différens détachemens de son armée de Flandre, qui se portérent en Bretagne, enfin de mettre cette Province à l'abri de toute insulte ; mais ces mesures devinrent inutiles, car les Anglois ne parurent plus sur ces parages.

Les affaires d'Italie tournérent fort mal cette année, pour la France & pour ses Alliés. L'armée Impériale s'y empara de tous les postes que les François y avoient enlevés. Après la mort de Philippe V. le nouveau Roi d'Espagne jugeant qu'il ne pouvoit donner à son Peuple des augures plus favorables de la félicité de son régne, qu'en lui procurant la Paix, rapella ses troupes d'Italie ; fit une réforme considérable dans sa Marine. L'Italie a été de tout tems le tombeau des François, par la dif-

différence de leur climat naturel : la maladie se mit dans les troupes de cette Nation, & elles furent repoussées de poste en poste le long de la riviére de Génes jusqu'en Provence, où les Impériaux les poursuivirent, après s'être emparés de Génes même.

Cette République, à laquelle le Traité de Worms avoit porté un terrible coup par l'expoliation du Marquisat de Final, avoit cru qu'il n'y avoit point d'autre moyen de le parer, qu'en se mettant du parti de la France & de ses Alliés ; elle les avoit favorisés autant qu'elle avoit pû ; & la Cour de Vienne médita de s'en venger. Dans un Conseil, qui fut tenu en présence du Roi de Sardaigne à Saraval, il fut décidé que l'on iroit en droiture à Génes ; il falloit pour y aller ; passer par la Bochetté, poste impraticable par la difficulté de ses défilés qui étoient farcis de troupes. Ce poste si fameux fut cependant forcé, tandis que les Ennemis débouchérent encore par un autre endroit. Le Général Nadasti arriva aux portes de Génes, & la consternation s'étant mise généralement dans la Ville, il fut question d'envoyer des Députés au Commandant Impérial, pour demander composition. Ils n'en obtinrent point : il fut arrêté entre le Général Botta, le Doge, & les Sénateurs ;

 „Que

» Que les portes de la Ville seroient li-
» vrées aux Impériaux le même jour six
» Septembre mil sept cens quarante-six à
» six heures du soir : Que la Garnison se-
» roit prisonniére de guerre, ainsi que
» celle de Gavi : Que l'on consigneroit
» toutes les armes qui se trouveroient dans
» la Ville : ainsi que les munitions, pro-
» visions & équipages apartenans aux
» troupes Françoises, Espagnoles & Na-
» politaines : Que le Doge, avec six des
» principaux Sénateurs, se rendroient à
» Vienne pour y faire des excuses & im-
» plorer la clémence de Sa Majesté Impé-
» riale : Que la République payeroit sur
» le champ cinquante mille génoüines,
» pour être distribuées aux troupes Im-
» périales : Que pour sûreté de cette con-
» vention provisionnelle, il seroit envoyé
» à Milan quatre autres Sénateurs en ôta-
» ges, &c.

Deux jours après cette convention, qui fut acceptée & signée au nom de la République, par le Doge & par les Sénateurs d'une part, & par le Marquis de Botta, & le Comte de Brown de l'autre ; le Comte de Choteck exigea du Sénat une contribution de trois millions de génoüines payables ; sçavoir le premier tiers dans deux fois 24. heures, le second dans huit jours, & le dernier dans quinzaine, à peine de

subir

ſubir de plus fortes exactions, & de n'être plus reçu à ſe racheter du fer & du pillage. La République envoya des Députés pour tâcher d'obtenir quelque modération de Vienne; mais il falut payer & ſe conformer à la volonté des Impériaux, qui furent les maîtres de la Ville & de tout l'Etat de Génes juſqu'au cinq Décembre ſuivant, qu'elle en fut délivrée par un coup auſſi extraordinaire qu'imprévu.

L'armée Impériale, comme on l'a vû ci deſſus, chaſſoit devant elle les troupes Françoiſes & Eſpagnoles juſques dans la Provence où elle méditoit le ſiége de quelques places; cette armée étoit favoriſée par une Flotte Angloiſe, qui harceloit les François dans leur retraite le long de la mer; le Comte de Brown qui manquoit d'artillerie, donna ordre qu'on lui en envoya de Génes: en conſéquence de ces ordres, les Autrichiens s'étant mis en devoir d'enlever quelques piéces de canon de l'Arſenal pour les embarquer le 5. du mois de Décembre, voulurent forcer quelques Génois à leur aider à traîner ces canons au port; ceux-ci ayant refuſé, furent maltraités juſqu'à un tel excès, que cela occaſionna une révolte particuliére qui devint bien tôt générale: les Payſans informés de ce qui ſe paſſoit à Génes, y accoururent au nombre de trois à quatre

mille armés de toutes piéces, & tombérent sur tous les Autrichiens qu'ils rencontrérent ; ils en massacrérent la meilleure partie, & obligérent le reste à se sauver. Ainsi fut délivrée la Ville de Génes du joug insuportable des Impériaux.

Cependant le Comte de Brown s'avançoit toujours vers la Provence, d'où le Roi avoit rapellé M. le Maréchal de Maillebois, pour y envoyer M. le Duc de Bellisle, auquel on envoya un renfort considérable. Ce Général fit si bien par ses belles manœuvres, qu'avec un très-petit corps de troupes, il restraignit les Impériaux à se contenter de lever quelques légéres contributions, sans pouvoir rien entreprendre d'important ; mais aussi-tôt que son renfort fut arrivé, M. de Bellisle délivra la Provence des Ennemis, qu'il en chassa à son tour : il me souvient de deux vers Latins qui furent présentés à ce Général sur son passage en Provence, en y allant prendre le Commandement de l'armée Françoise. Ils font trop d'honneur à la confiance générale qu'on avoit en son habileté pour ne les pas raporter ici.

Focqueti, propera ! clamat Provencia gensque
Et tibi Laurus erit, si stet Oliva mihi.

Ces deux vers furent si aplaudis, attendu la circonstance où les Ennemis ravageoient

vageoient la Provence, en brûlant tous les Oliviers qui font la plus grande richesse du Pays, qu'ils furent traduits en François par les quatre vers fuivans.

Ah, Bellifle ! il eft tems, dit la Provence en pleurs,
Je touche au dernier des malheurs :
Viens à mon fecours, vole, arrive :
Si tu veux des Lauriers, conferves-moi l'Olive.

Ce fut auffi fur la fin de cette même année 1746. que le Mariage de M. le Dauphin ayant été conclu avec la Princeffe Royale Marie - Jofephe de Saxe, M. le Duc de Richelieu, qui n'étoit point encore Maréchal de France pour lors, fut envoyé en Saxe pour faire la demande de cette Princeffe dans les formes. Ce Seigneur partit de Paris pour fon Ambaffade le 10. du mois de Décembre, & arriva le 24. du même mois à Drefde, où fes équipages l'avoient précédé. Les différentes fêtes qui furent données par le Roi de Pologne à l'occafion de cette augufte cérémonie, furent des plus brillantes ; & M. le Duc de Richelieu qui a toujours excellé pour fa magnificence & pour fa grandeur, en donna auffi de très-galantes, & qui plurent infiniment à Madame la future Dauphine, ainfi qu'à toute la Cour,
qui

qui se trouva si nombreuse, qu'à peine pouvoit-on trouver à se loger dans la Ville.

Quoique la Cour du Maréchal de Saxe fût très-nombreuse pendant tout le séjour qu'il fit à Paris, la conclusion du Mariage de M. le Dauphin avec une Princesse de son Sang, augmenta encore sa faveur; & le Roi voulant en même-tems augmenter aussi son crédit & son autorité, le fit Maréchal Général de ses Camps & Armées dans le commencement de l'année mil sept cens quarante-sept: & Sa Majesté lui en fit expédier les Provisions suivantes.

LOUIS, *par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous ceux qui ces Présentes Lettres verront,* SALUT. *Dans l'obligation où nous sommes de soutenir une guerre, dans laquelle notre principal objet a toujours été de procurer à nos Alliés la satisfaction qu'ils ont droit d'espérer de la justice de leurs prétentions, & de nous opposer aux vûes ambitieuses du Roi d'Angleterre, qui sous prétexte d'un équilibre chimérique de territoire, ne cherche qu'à s'emparer de celui du commerce, au préjudice de toutes les nations commerçantes. Nous avons redoublé nos efforts pour mettre cette année en campagne des forces capables d'en imposer à nos Ennemis, & de les obliger à écouter à la fin la voix de la justice, dans la conclusion d'une paix à laquelle nous avons toujours été prêts de concourir : & comme pour tirer de ces*

ces forces tous les avantages que nous avons lieu d'en espérer, & les employer utilement pour le bien de l'Etat & la gloire de nos armes, nous avons jugé nécessaire de pourvoir à la Charge de Maréchal Général de nos Camps & Armées, l'une des plus importantes de celles de la guerre, qui se trouve vacante depuis plusieurs années, & de la remplir d'une personne qui puisse la soutenir & l'exercer avec la fermeté, l'éclat & la dignité qu'elle exige; nous avons estimé ne pouvoir en faire un meilleur choix, ni qui fut plus généralement aplaudi, que de notre très-cher & bien amé Cousin le Comte de Saxe, Maréchal de France. L'estime & la réputation universelle qu'il a méritée par les qualités recommandables qui sont en sa personne, les services signalés qu'il nous a rendus & à cet Etat, & les preuves distinguées qu'il n'a cessé de donner depuis que nous lui avons confié le Commandement de nos armées dans les Pays-Bas, de son courage, de sa valeur & de sa prudence, ainsi que de sa capacité, & d'une expérience consommée dans toutes les parties de la guerre, nous étant de sur garants de tout ce que nous devons entendre de lui dans la nouvelle Charge que nous lui destinons; de sorte qu'ayant d'ailleurs une entiére confiance en sa fidélité & affection à notre service; SÇAVOIR FAISONS, *que pour ces causes, & autres à ce nous mouvans, nous avons notredit Cousin le Maréchal Comte de Saxe, fait, créé, ordonné, & établi; faisons, créons,*

créons, ordonnons & établissons par ces Présentes signées de notre main, MARE'CHAL-GENERAL *de nosdits Camps & Armées; pour en icelles départir les quartiers, postes & logis de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, François & Etrangers, & de notre artillerie, vivres, munitions & lieux qu'il verra être les plus propres & commodes à la suite de nosdites troupes & armées, & selon qu'il estimera plus à propos pour le bien de notre service; & ladite Charge lui avons donnée & octroyée, donnons & octroyons par cesdites Présentes, pour l'avoir, tenir, & dorénavant exercer, en jouir & user, aux honneurs, autorités, prérogatives, & prééminences, pouvoirs, fonctions & droits qui y apartiennent, tout ainsi & en la même forme & maniére qu'en a joui le Maréchal de Turenne, & ce tant qu'il nous plaira.* SI DONNONS *en Mandement par cesdites Présentes à tous Chefs, Capitaines & conducteurs de nosdites gens de guerre, tant de cheval que de pied: & à tous autres nos Officiers & sujets qu'il apartiendra, que notredit Cousin le Maréchal Comte de Saxe, ils ayent à reconnoître, & à lui obéir & entendre tout ainsi qu'à notre propre Personne, ès choses touchant & concernant les pouvoirs & fonctions de Maréchal-Général de nos Camps & Armées.* CAR *tel nôtre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites Présentes.* DONNE' *à Choisi-le-Roi, le*

douze

douze Janvier 1747. *& de notre régne le trente-deuxiéme.* Signé, LOUIS; *sur le repli*, PAR LE ROY, M. P. DE VOYER D'ARGENSON.

Le Maréchal de Saxe reçut les complimens de toute la Cour à l'occasion de sa nouvelle dignité, qui ne laissa pas néanmoins que de lui susciter bien des jaloux; mais ils n'osoient trop se déclarer ouvertement : ils se contentérent de murmurer en secret, en desaprouvant la préférence que le Roi donnoit à un étranger. Ce Général reçut tout le monde avec une politesse égale; & loin de se prévaloir de sa haute faveur, il n'en devint que plus humain & plus affable : qualité ordinaire aux gens en place & qui caractérise les grands hommes.

Malgré tous les agrémens qu'avoit à la Cour & à la Ville le Maréchal de Saxe, il n'étoit occupé que de la position des troupes qu'il avoit laissé en Flandre, & il se disposoit à s'y rendre, quand Sa Majesté lui témoigna qu'elle seroit charmée qu'il fût à Versailles lors de l'arrivée de Madame la Dauphine, & que cela feroit plaisir aussi à cette Princesse : il n'en fallut pas moins pour l'obliger à rester; mais jugeant que la présence de M. de Lowendalh, sur lequel il comptoit comme sur lui-même, étoit absolument nécessaire à l'armée, d'où il

il aprenoit que les Ennemis faisoient différens mouvemens, il engagea ce Général à s'y rendre dans le milieu du mois de Janvier.

Comme il étoit question pour lors de l'exécution d'une Ordonnance du Roi pour la levée de la Milice dans les Pays nouvellement conquis, M. de Séchelles, Intendant de l'armée, apréhendoit qu'il n'y eût quelques murmures à cette occasion, & il en avoit marqué ses inquiétudes au Maréchal de Saxe : effectivement les Etats du Brabant firent tout ce qu'ils purent au monde pour s'en exempter : ils firent différentes députations ; mais elles furent inutiles. Les esprits fermentoient dans le Pays lorsque M. de Lowendalh y arriva ; mais si-tôt qu'on sçut qu'il étoit à Namur, cela se passa très-tranquilement ; & la Milice fut tirée, comme elle l'auroit été dans l'intérieur du Royaume.

M. le Maréchal de la Fare & Madame la Duchesse de Brancas, qui avoient été chargés par le Roi de recevoir Madame la Dauphine sur les Frontiéres, se rendirent à Strasbourg le vingt-sept du même mois de Janvier, & de-là dans une presqu'Isle que forme le Rhin : c'étoit dans cet endroit que devoit se faire la cérémonie de la remise de cette Princesse, qui arriva le même jour vers les quatre heures après-

midi.

midi. Le Prince de Lubomirski, que le Roi de Pologne avoit nommé pour conduire Madame la Dauphine, y remit cette Princesse entre les mains de M. le Maréchal de la Fare & de Madame la Duchesse de Brancas qui lui présentérent ensuite une Lettre de Sa Majesté, & une autre de M. le Dauphin, avec le portrait de ce Prince.

Après cette cérémonie, Madame la Dauphine entra dans Strasbourg, & fut descendre au Palais du Cardinal de Rohan, d'où elle partit le vingt-neuf pour Versailles. Le Roi qui s'étoit rendu à Choisi avec toute la Cour, en partit le sept du mois de Février suivant pour Corbeil, d'où Sa Majesté, accompagnée de M. le Dauphin & des principaux Officiers de sa maison, alla jusqu'à Cramayel à la rencontre de Madame la Dauphine. Aussi-tôt que cette Princesse aperçut le carosse du Roi, elle descendit du sien; & s'étant aprochée de Sa Majesté qui étoit descendue aussi, elle se jetta à ses genoux. Le Roi la releva d'abord, l'embrassa & lui présenta M. le Dauphin. Après cette entrevûe, qui fut des plus tendres, Sa Majesté revint à Corbeil, où elle présenta à Madame la Dauphine les Princesses qui l'attendoient dans l'apartement, qui lui avoit été préparé. Le Roi y soupa avec M. le Dau-

Dauphin, Madame la Dauphine, & plusieurs Dames de la Cour.

Le lendemain huit, le Roi retourna avec M. le Dauphin à Choisi : Madame la Dauphine s'y rendit aussi peu après ; & s'étant aprochée de la Reine, elle se jetta pareillement à ses genoux : Sa Majesté la releva aussi-tôt & l'embrassa avec toute la tendresse d'une vraïe mere. Le Roi & la Reine y dînérent, & vers le soir Leurs Majestés retournérent vers M. le Dauphin à Versailles, où Madame la Dauphine, qui étoit restée à Choisi, arriva le lendemain matin. Le Roi qui s'étoit rendu dans l'apartement de cette Princesse, la conduisit chez la Reine, & à une heure après-midi Leurs Majestés se rendirent à la Chapelle du Château, où ces deux illustres Epoux reçurent la Bénédiction nuptiale des mains de M. l'Abbé de Ventadour, actuellement Cardinal de Soubise, qui en qualité de Coadjuteur de Strasbourg, faisoit les fonctions de Grand-Aumônier de France à la place du feu Cardinal de Rohan son oncle qui étoit incommodé pour lors.

Cet auguste Mariage fut annoncé aux habitans de Paris par une triple décharge du canon de la Bastille, de la Ville & des Invalides : toutes les boutiques furent fermées, & l'on fit marcher dans les principales

pales places cinq chars traînés chacun par huit chevaux richement enharnachés. Ces chars étoient chargés de vivres, qui furent distribués au peuple ; ce qui n'empêcha pas qu'on en distribua encore dans tous les quartiers de la Ville, où l on avoit placé des fontaines de vin qui coulérent toute la nuit.

Il se donna aussi à la Cour différentes fêtes, plus galantes & plus magnifiques les unes que les autres ; mais elles n'empêchérent point les Conseils qui se tinrent fréquemment. Les Hollandois qui feignoient leurs véritables intentions, avoient proposé d'assembler un Congrès à Bréda, afin d'y chercher les moyens d'un accommodement, le Roi voulant prouver qu'il n'avoit jamais eu d'autre but, avoit envoyé M. le Marquis de Puysieux en qualité de son Plénipotentiaire ; ce Ministre s'y étoit rendu un des premiers ; mais ayant été nommé Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangéres, en la place de M. le Marquis d'Argenson qui se retiroit, Sa Majesté nomma M. du Theil pour remplacer ce Ministre aux Conférences de Bréda. Les Plénipotentiaires des autres Cours ne s'y rendirent que fort nonchalamment, & leurs instructions étoient au contraire aux points qu'on y devoit agiter, ou trop peu éten-

dues, de sorte que toutes les Conférences devenoient infructueuses. Les Hollandois, sollicités par le Duc de Cumberland qui étoit à la Haye depuis quelques-tems, ne cherchoient qu'à temporiser & à amuser la France, pour donner le tems aux Alliés de se renforcer : bien loin d'être intéressés à la paix, ils souhaitoient que la guerre pût être continuée encore longtems ; sous leur vain prétexte de Neutralité avec la France, ils faisoient seuls le commerce de toute l'Europe ; & malgré les subsides extraordinaires en argent qu'ils s'étoient obligés de fournir à la Cour de Vienne, jamais ils n'avoient été si riches ; & leur Pays avoit tout en abondance, tandis qu'on manquoit de tout ailleurs.

On ne tarda point en France à s'appercevoir de leur politique, & on y prit toutes les mesures les plus expédientes pour n'en être point la dupe. Les opérations de la campagne prochaine furent réglées, comme s'il n'eut jamais été question des Conférences de Bréda. M. de Lowendalh fit fortifier en Flandre toutes les Villes & les places qu'il jugea être les plus exposés à pouvoir être insultés : le Maréchal de Saxe se rendit à Bruxelles, à la fin du mois de Mars de cette même année mil sept cens quarante-sept, & il donna ses ordres pour

que

que toute l'armée fut en état d'agir dans le mois suivant. Ce Général fit faire différens mouvemens qui embarrassérent beaucoup les Alliés, qui en faisoient aussi de leur côté.

Le Roi avoit déclaré qu'il feroit la campagne de Flandre, & qu'il iroit y prendre le commandement de ses troupes; mais Sa Majesté voulant justifier la droiture de ses intentions, & instruire en même tems les Hollandois des sujets de plaintes qu'elle avoit contre eux, leur fit faire la déclaration suivante par M. l'Abbé de la Ville, pour lors son Ministre à la Haye, le dix-sept Avril 1747:

» Quoique le Roi ait eu jusqu'à présent » les plus justes sujets de se plaindre des » secours illimités que les Provinces Unies » fournissent à la Reine de Hongrie, Sa » Majesté n'a cependant pas voulu regarder » les Etats-Généraux comme ses Ennemis » directs.

» Les égards qu'elle n'a point cessé d'a» voir pour eux, & les propositions, qui, » en différentes occasions leur ont été fai» tes par ses Ministres, sont un monument » de la disposition sincére dans laquelle » Sa Majesté a toujours été, non seule» ment d'éloigner le théâtre de la guerre » du territoire & du voisinage même des » Provinces Unies, mais aussi de leur pro-

S 2 curer

» curer la gloire de contribuer efficace-
» ment à rétablir la paix entre les Puissan-
» ces Belligérentes.

» C'est dans une vûe si salutaire, que
» dès le mois de Juillet 1742. le Roi ren-
» dit le Ministre de la République dépositaire
» taire de ses intentions pacifiques, & des
» conditions justes & raisonnables aus-
» quelles Sa Majesté consentoit alors à ter-
» miner les troubles dont l'Europe étoit
» malheureusement agitée.

» Le Roi, pour ne laisser aucun doute
» sur la pureté & la droiture de ses disposi-
» tions, & sur la confiance entiére qu'il
» vouloit bien accorder aux Etats Géné-
» raux, offrit même de remettre Dunker-
» que à la garde de leurs troupes. Sa Ma-
» jesté a constamment professé depuis cet-
» te époque la même modération & les
» mêmes desirs de conciliation, sans avoir
» eu la consolation d'inspirer aux Provin-
» ces-Unies des sentimens si conformes à
» l'intérêt particulier de leur Républi-
» que & à l'avantage commun de toutes
» les Nations.

» Non-content d'exciter par des dé-
» marches secrettes le zèle des Etats-Gé-
» néraux, le Roi leur fit proposer par un
» Mémoire public, que son Ministre leur
» remit au mois de Septembre 1745. l'As-
» semblée d'un Congrès, pour travailler
sans

» ſans délai & de concert au grand ouvra-
» ge de la paix. Enfin il n'étoit pas poſſible
» que Sa Majeſté portât plus loin qu'elle
» l'a fait les témoignages de ſon affection
» & de ſa confiance pour les Etats Géné-
» raux, & les ménagemens qu'elle a eû
» pour eux. Ces ménagemens ſubſiſte-
» roient encore ſi la raiſon de guerre,
» & la ſûreté des conquêtes que le Roi a
» faites ſur la Reine de Hongrie n'exi-
» geoient abſolument de la part de Sa Ma-
» jeſté, les précautions les plus promptes
» & les plus efficaces pour ſe garantir des
» deſſeins de ſes Ennemis.

» Si la République ne leur avoit donné
» aucun azile ſur ſon territoire, & ſi elle
» ne leur fourniſſoit pas les ſecours abon-
» dans qu'ils en tirent en tout genre, le
» Roi ne ſe trouveroit point dans la néceſ-
» ſité indiſpenſable d'interrompre ces mo-
» yens multipliés de perpétuer malgré lui
» une guerre qui n'a déja que trop duré.
» Ce n'eſt donc que forcé par les circon-
» ſtances & par la condition des Provin-
» ces-Unies, que Sa Majeſté a permis au
» Général de ſes troupes de prendre in-
» diſtinctement toutes les meſures que ſon
» habileté & ſon expérience dans l'art mi-
» litaire pourroient lui ſuggérer, pour
» empêcher l'armée ennemie de troubler
» la poſſeſſion légitime des conquêtes du
» Roi,

» Roi, & pour affermir le repos des Peu-
» ples nouvellement soumis à sa domina-
» tion.

» Le Roi auroit été en droit, dès le
» commencement de sa derniére campa-
» gne, d'entrer avec son armée sur le ter-
» ritoire des Etats-Généraux, lorsqu'ils y
» accordérent une retraite aux troupes
» ennemies de la France; mais Sa Majesté,
» persuadée qu'il n'y avoit que de la sincé-
» rité dans les démarches qu'ils faisoient
» alors auprès d'elles pour parvenir à la
» paix, suspendit l'exécution d'une entre-
» prise, que les loix de la guerre & le
» mauvais état de l'armée des Alliés au-
» roient également justifiée. Le Roi pré-
» féra l'idée avantageuse qu'il avoit de la
» candeur & de la bonne-foi de la Répu-
» blique, à l'opinion généralement ré-
» pandue en Europe que sous le voile
» spécieux d'une négociation, la vérita-
» ble intention des Etats Géneraux étoit
» de se procurer les délais nécessaires pour
» éloigner le danger dont ils étoient me-
» nacés, & pour se préparer à de plus
» grands efforts, afin de continuer la
» guerre.

» Ces soupçons se sont confirmés par
» les difficultés qu'on a fait naître avec af-
» fectation dès l'ouverture des Conféren-
» ces de Bréda; difficultés aussi imprévues
» que

» que contraires aux engagemens formels
» qu'on avoit pris avec le Roi, & qui pa-
» roissent n'avoir été imaginées que pour
» embarrasser de plus en plus les négocia-
» tions de paix & pour en empêcher le
» succès.

» Quoiqu'il en soit de ce motif, que l'é-
» vénement ne rend que trop vrai-sembla-
» ble, les troupes Hollandoises étant en-
» trées en 1744. sur le territoire de Fran-
» ce, dans les plaines de Lille & de Ci-
» soin, sans que les Etats-Généraux ayent
» prétendu par cette invasion faire une
» guerre directe au Roi, Sa Majesté décla-
» re, qu'en prenant le parti forcé d'entrer
» sur le territoire de la République, son
» dessein n'est pas de rompre avec el-
» le ; mais uniquement d'arrêter ou de
» prévenir les dangereux effets de la pro-
» tection qu'elle accorde aux troupes de
» la Reine de Hongrie & du Roi d'Angle-
» terre.

» Il ne seroit pas juste d'exiger que le
» Roi portât le scrupule au point de res-
» pecter à son préjudice la prétendue Neu-
» tralité des Puissances Auxiliaires de ses
» Ennemis, tandis que ceux-ci exercent
» les plus grandes vexations contre les
» Alliés de Sa Majesté, même contre les
» Pays qui ne sont jamais sortis des bor-
» nes d'une impartialité.

» Cepen-

» Cependant le Roi, pour concilier, » autant qu'il sera possible, ce qu'il se doit » à lui-même avec les sentimens de bien- » veillance qu'il conserve encore pour les » Etats Généraux, a expressément ordon- » né aux Commandans de son armée de » faire observer la plus vigoureuse discipli- » ne aux troupes Françoises qui entreront » sur le territoire des Provinces Unies, & » de régler toutes les opérations sur la » nécessité des circonstances Sa Majesté, » bien éloignée de vouloir aporter aucun » trouble à la Religion, au Gouvernement » & au Commerce de la République, est » au contraire dans l'intention d'accorder » toute protection aux sujets des Etats- » Généraux ; dans la persuasion où est Sa » Majesté que leur conduite répondra à » des dispositions si favorables.

» Enfin, pour donner une preuve en- » core plus convaincante de la sincérité » des desseins du Roi, qui n'ont unique- » ment pour but que de rendre inutile la » mauvaise volonté de ses Ennemis, & de » vaincre leur inflexibilité aux voyes de » conciliation ; Sa Majesté déclare, qu'elle » ne regardera les Places & pays qu'elle » se trouvoit obligée d'occuper pour sa » propre sûreté, que comme un dépôt » qu'elle s'engage à restituer, dès que les » Provinces-Unies donneront des preu-

» ves

» ves non équivoque qu'elles ne fournissent plus aux Ennemis, de la Couronne » des secours de toutes espéces, qui sont » unes des principales causes de la conti» nuation de la guerre.

» Le Roi ne desire que le rétablissement » du repos public, sur des fondemens jus» tes & solides ; & l'intérêt que Sa Majesté » prend à la sureté & au bonheur des Etats» Généraux, lui feroit voir avec regret » qu'ils continuassent de sacrifier à des » considérations étrangéres & à des pas» sions injustes toutes leurs finances, leurs » troupes, leurs possessions, leur tranquil» lité ; & peut être même *la forme de leur* » *Gouvernement*.

La fin de cette déclaration étoit une prophétie peu équivoque pour la République de Hollande ; cependant elle parut mystérieuse & énigmatique à la meilleure partie de la Nation, parce qu'il n'y avoit pour lors encore que les Partisans dévoués aux Maisons de Brunswich & de Nassau, qui sçavoient ce qui se passoit dans l'intérieur du Conseil. M. l'Abbé de la Ville, à la pénétration duquel rien ne pouvoit échaper, avoit découvert les ouvertures qui avoient été faites à la Haye au sujet d'un Stathouder : ce Ministre en avoit informé son Maître, & cette découverte lui fit un honneur infini.

Les Cours de Vienne & de Londres aprêhendoient que les Hollandois ne prissent enfin un parti oposé à leurs intentions. Cette aprêhension leur paroissoit d'autant mieux fondée qu'ils voyoient que ceux-ci n'avoient tant de peine à se déclarer ouvertement contre la France, que parce qu'ils avoient tant de bonnes raisons pour n'en rien faire ; elles employérent donc tous les ressorts imaginables pour donner à cette République un Chef qui fut dans leurs intérêts.

Le Prince Guillaume d'Orange & de Nassau fut le seul à tous égards sur lequel on pouvoit jetter les yeux. Ce Prince étoit gendre du Roi d'Angleterre, & le Stathouderat avoit déja été dans son illustre Maison. Le Duc de Cumberland qui avoit passé une partie de l'hyver à la Haye, y avoit négocié cela secrettement pendant le séjour qu'il y avoit fait. Il n'étoit plus question alors que de terminer, mais il y avoit encore bien des difficultés à aplanir, parce que toutes les Provinces ne paroissoient point d'accord sur cet établissement. Les esprits fermentoient ; & enfin les Stathoudériens prévalurent ; ils donnérent adroitement à la Déclaration du Roi de France l'interprétation qu'ils crurent la plus propre à soulever le peuple contre la France. Les bons Citoyens eurent beau vou-

vouloir l'interpréter dans son véritable sens, il fallut céder aux factieux, dont le nombre augmentoit si rapidement, que le quatre du mois de May suivant, le Prince d'Orange & de Nassau, fut déclaré Stathouder, Amiral & Capitaine-Général des Provinces Unies; & le Stathoudérat lui fut ensuite rendu héréditaire dans sa Maison, même en faveur de la ligne féminine par un arrêté qui portoit en substance: » Qu'après la mort du Prince d'Orange & de Nassau, cette dignité de Stathouder passera à ses descendans mâles, s'il en laisse de nés en légitime mariage; Que s'il lui vient un fils qui meure avant lui; & qu'il ne laisse qu'une fille, & s'il ne reste point d'héritiers mâles au Prince de Nassau, le Stathoudérat sera dévoulu à la petite-fille de ce Prince, & après la mort de cette Princesse à ses descendans mâles; Qu'au défaut de la ligne masculine, la Princesse Caroline, fille du Prince d'Orange & de Nassau, lui succédera; Qu'en cas que ce Prince ait d'autres Princesses, & que la Princesse Caroline meure sans postérité mâle, l'aînée des Princesses ses sœurs obtiendra le Stathoudérat; & ainsi de suite: les Princesses aînées & leurs héritiers mâles devant toujours être préférés aux cadettes & à leurs descendans, &c.

Cet événement fut un triomphe complet pour les Partiſans de la Maiſon d'Orange ; & les Alliés s'en promirent de grands avantages : parce qu'ils s'imaginérent que les projets de la France en alloient être déconcertés ; mais nous allons voir que cela ne ſervit au contraire qu'à en accélérer l'exécution.



HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE,

Maréchal Général des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne,

Duc élû de Curlande & de Sémigalle, Chevalier des Ordres de Pologne & de Saxe.

Contenant toutes les particularités de sa Vie, depuis sa naissance jusqu'à sa mort; avec des Anecdotes curieuses & intéressantes, enrichie des Plans des Batailles de Fontenoy & de Lawfeldt.

TOME QUATRIE'ME.



A DRESDE,

Chez GEORGES-CONRAD WALTHER, Libraire du Roi.

M. DCC. LV.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



HISTOIRE
DE MAURICE COMTE DE SAXE.

LIVRE DIXIE'ME.

Le Maréchal de Saxe fait entrer des troupes en Zélande. M. de Lowendalh prend le Fort de l'Ecluse, Issendick, & le Sas-de-Gand: Il se rend à Anvers, qui est menacé par l'Armée des Alliés. Le Roi arrive à Bruxelles. Bataille de Lawfeldt. Prise de Berg-op-Zoom par M. de Lowendalh.



LA Cour de Versailles n'avoit pas plûtôt été informée de l'intention dans laquelle étoient les Etats-Généraux de s'élire un Stathouder, qu'elle avoit redoublé ses efforts pour agir contre la Hollande directement: il avoit été ordonné aux Généraux François de

s'en être emparé marcha tout de suite à Hulst, où il fut joint par M. de Contades.

Les Alliés se donnérent tous les mouvemens imaginables pour empêcher la prise de Hulst; ils y firent passer neuf bataillons pour défendre un poste, nommé le Sandeberg, lieu important à la sureté de cette place. Le Duc de Cumberland s'y rendit lui-même en personne le neuf du mois de May. Mais ses soins furent inutiles. Le Maréchal de Saxe qui connoissoit toute l'importance de cette place se rendit aussi au camp qui en formoit le siége, afin d'en hâter la prise, qui contribua à celle d'Axel. Les garnisons de ces différentes places montoient à cinq milles hommes, qui furent faits prisonniers de guerre & conduits en France.

La rapidité de ces conquêtes, non-seulement étonna les Alliés, mais mit à découvert tous leurs projets: leur armée fit un mouvement le premier May qui sembloit menacer Anvers, mais le Maréchal de Saxe y envoya Mr. de Lowendalh, qui étant arrivé le cinq fit faire toutes les réparations convenables pour mettre cette place en état de défense; il fit construire plusieurs redoutes en avant du glacis, aprovisionna la Ville de toutes sortes de munitions, & renvoya les chevaux des Officiers de la Garnison, & les siens même,

me, qui auroient fait une trop grande consommation.

Le Roi partit de Verſailles le vingt-neuf du même mois de May mil ſept cens quarante-ſept, & arriva à Bruxelles le 31. Le Maréchal de Saxe fut au-devant de Sa Majeſté juſqu'à une lieue de Bruxelles, avec M. le Maréchal de Noailles, qui s'y étoit rendu le douze. A l'arrivée du Roi, toute l'Infanterie ſortit de ſes cantonnemens, & fut poſtée par échelons, de façon qu'elle pouvoit ſe joindre au premier ordre, & ſe porter où le beſoin le requiéreroit. Les Alliés firent de leur côté différens mouvemens, ſur leſquels les François ſe réglérent, mais quoique la poſition des Ennemis donna lieu de croire qu'ils ne penſoient plus au ſiége d'Anvers, le Maréchal de Saxe jugea à propos néanmoins d'y renvoyer Mr. de Lowendalh, qui étoit venu rendre compte au Roi de ſes opérations dans la Flandre Hollandoiſe, & ce Général y reſta juſqu'au vingt-ſix, qu'il arriva à Malines avec ſix bataillons & deux Régimens de Dragons, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu du Maréchal de Saxe, qui étoit informé que les Alliés devoient ſortir de leur camp. M. le Prince de Soubiſe qui étoit Maréchal de Camp du jour, fut chargé de commander un fourage général le vingt-neuf; ce fourage, ainſi que tous

tous les précédens, se fit fort tranquillement : cependant les Alliés firent le trente un mouvement qui obligea le Marechal de Saxe à en faire un de son côté.

Le Roi partit le même jour de Tirlemont pour aller à Saint Tron ; mais Sa Majesté ayant été informée que l'artillerie n'avoit point encore passé le pont de la grosse Gethe, elle s'arrêta à Ootsmael, & les troupes dont elle étoit accompagnée demeurérent au bivouac. Pendant la nuit le feu prit à la maison où étoit logé le Roi, qui étant monté à cheval à quatre heures du matin se rendit à Tongres où étoit le Maréchal de Saxe. Aussi tôt que Sa Majesté y fut arrivée, elle fut visiter le champ de bataille, marqué par le Maréchal de Saxe, pour combattre les Ennemis, dont l'aîle-droite étoit à la Commanderie, longeant les hauteurs, & dont l'aîle gauche tiroit vers Maëstricht, occupant les Villages en avant de cette position, dans lesquels ils étoient retranchés, & où ils avoient placés plusieurs batteries de canon.

Le Roi s'étant porté ensuite sur les hauteurs du Village de Herderen, examina la position de son armée qui rangée sur deux lignes d'infanterie & de cavalerie, avoit sa gauche en face de la Commanderie où étoit le quartier du Duc de Cumberland. La droite s'étendoit au-delà du Village de

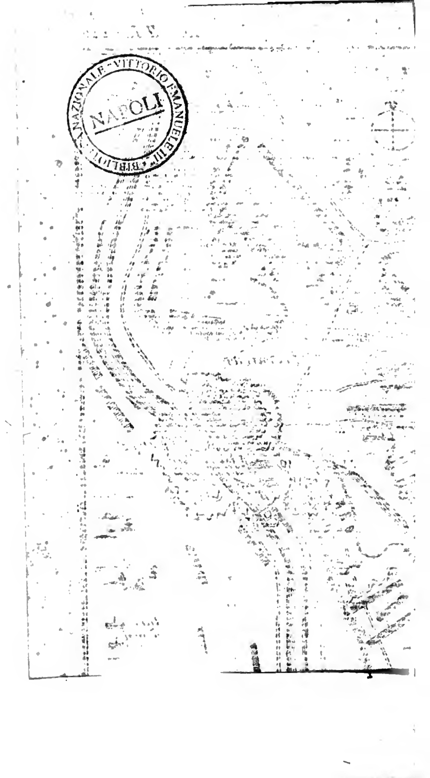
Rymps

Rymps & de la Maison blanche, laissant le Village en avant. Sur les sept heures du soir, les Ennemis tentérent de s'emparer de ce Village que couvroient deux Brigades d'infanterie: il canonnérent ce poste pendant près d'une heure avec trente piéce de canon, mais ce fut sans succès. Toutes les troupes se tinrent en bataille la nuit suivante, & Sa Majesté la passa fort mal à son aise dans une cense.

Le deux Juillet dès quatre heures du matin, le Roi après avoir entendu la Messe, étant retourné sur le champ de bataille, l'armée se mit en mouvement pour attaquer celle des Alliés. Tandis que le Comte d'Estrées avec sa réserve marcha par le flanc gauche de l'Ennemi, M. le Comte de Clermont, à la tête du corps qui étoit à ses ordres s'avança au Village de Lawfeldt, défendu par les troupes Angloises, Hanovriennes & Hessoises, & par quelques Régimens Hollandois. Malgré le feu terrible que firent ces troupes, les différentes colonnes du corps de M. le Comte de Clermont s'avancérent en bon ordre, & elles commencérent l'attaque du Village à dix heures du matin; après avoir été repoussées deux fois, elles en chassérent les Ennemis. Sur le champ, la cavalerie déboucha des deux côtés de ce Village, & elle chargea celle des Ennemis, laquelle quoique


Deloc
BILSEN
Demer R.
St. Martens Linde
Hameldor
La grande Kamandrie quartier du Roi
Kleine Spau

eten darts


BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

que protégée par toute leur infanterie, fut mise totalement en déroute. Pendant qu'elle fuioit vers Maëstricht, elle essuia un nouvel échec de la part du Comte d'Estrées. Ce Général fondit sur elle avec sa réserve & fit un grand nombre de prisonniers.

L'aîle gauche de l'armée des Alliés étant ainsi défaite, le Maréchal de Saxe, qui étoit par-tout, en fit attaquer la droite, qui étoit composée des troupes de la Reine d'Hongrie, qui jusques-là n'avoient eû aucune part dans l'action. Dès qu'elles virent l'armée du Roi s'avancer de front devant elles, elles se retirérent en desordre, sans pouvoir joindre le reste de leur armée sous Maëstricht. Le Roi chargea pour lors le Comte de Clermont-Tonnerre & le Marquis de Gallerande de les poursuivre; & Sa Majesté coucha la nuit du deux au trois dans la Commanderie, où le Duc de Cumberland avoit eu son quartier-général la veille.

Le poste de Lawfeldt a coûté bien du sang, & jamais on n'a rien vû de si épouventable. Les Plaines d'alentour, & les Villages étoient jonchés de morts & de blessés. La perte de cette journée monta de part & d'autre à plus de vingt mille hommes tués, blessés ou prisonniers. Les François prirent aux Alliés vingt-neuf piéces de canon, plusieurs drapeaux & étendarts

étendarts, & deux paires de timbales.

Après la victoire que venoit de remporter le Maréchal de Saxe à Lawfeldt, il envoya ordre au Comte de Lowendalh qui s'étoit avancé avec une partie des troupes qu'il commandoit, de Louvain à Tirlemont, de revenir sur ses pas; ce Général partit de Tirlemont le 5. Juillet 1747. & après avoir rallié toutes ses troupes a Louvain, il en partit le 6 pour Malines. Son infanterie y fut campée, la droite à Ruimen, & la gauche à la chaussée de Walhem, ayant la Dyle derrière la ligne : sa cavalerie fut placée de l'autre côté de Malines; la droite à Muysen, & la gauche à la Ville. Les Dragons avoient leur gauche à la chaussée de Louvain à Malines, & leur droite à une grosse cense.

M. de Lowendalh donna séjour double à ses troupes au camp de Malines, pendant lequel il s'occupa à prendre les arrangemens nécessaires pour les opérations qu'il avoit concertées avec le Maréchal de Saxe. Le huit, il détacha le Régiment des Bretons Volontaires, pour aller prendre poste à Lier, afin de couvrir la marche qu'il devoit faire le lendemain. Le neuf, il rangea son armée sur une colonne le long de la chaussée de Malines, jusques par de-là Anvers, sa gauche apuyée sur Eckeren, & sa droite sur le Village de Merxhein, près d'Anvers.

Les

Les Hollandois avoient un détachement de dix - sept cens hommes à Santwilet : il parut important à M. de Lowendalh de les en chasser, afin de ne laisser derriére lui aucun poste qui pût nuire à sa marche ; c'est pourquoi il détacha la nuit du neuf au dix, M. de Lally avec trois cens Volontaires Bretons, deux cens Dragons, deux bataillons de Grenadiers - Royaux de Chabrillan, trois autres Compagnies de Grenadiers, quatre haubuts, & deux piéces de canon pour chasser les Ennemis, & s'emparer de Sântwliet. M. de Lally s'acquitta parfaitement bien de cette commission, & emporta ce poste sans perdre beaucoup de monde, la nuit du dix au onze, que les Ennemis abandonnérent précipitamment la place.

L'armée qui s'étoit mise en marche le dix sur les colonnes, avoit essuyé un tems détestable, ce qui détermina M. de Lowendalh à séjourner le onze dans le camp d'Ossendrecht, où il arriva d'Anvers un convoi de trois cens chariots chargés de clayes, facines & gabions pour le siége projetté, & que tout le monde ignoroit. Ceux ausquels on avoit confié le soin de reconnoître les environs de Berg-op-Zoom, avoient raporté qu'il ne s'y trouvoit ni hayes, ni buissons dans tout le voisinage ; ce qui n'étoit cependant

dant pas vrai, car le pays étoit au contraire hérissé de broussailles & de bois à une distance raisonnable autour des Villages.

M. de Lowendalh avoit donné ordre en passant à Anvers que l'on construisit une batterie à l'extrêmité du Polder-de-Doel; il en fit élever une autre encore sur la digue, qui va de Santwliet au Fort de Frédéric-Henry, afin de barrer entiérement l'Escaut & d'empêcher que les Bâtimens ennemis ne pussent aborder aux Forts de Lillo, de Fréderic-Henry, & de la Croix, dont il ne jugeoit pas à propos pour lors de tenter la prise, mais qu'il fit resserrer de près par un détachement, aux ordres de M. de Vaux, soutenu par M. d'Herouville Commandant d'Anvers, dont la garnison fut chargée de veiller à la sureté des convois.

Le douze toute l'armée marcha sur deux colonnes & se porta devant Berg-op-Zoom: elle s'y déploya, depuis l'Escaut jusqu'aux innondations de la Zoom, tournant le dos à la Ville. M. de Lowendalh employa le reste de cette journée à assûrer son camp & à examiner les ouvrages & les environs de la place, dont on n'avoit aucun plan exact, depuis que les fortifications en ont été refondues par M. de Cohorn. Cette place étant enterrée, tous ses feux

sont

ſont razants, & elle n'eſt abſolument attaquable que par la partie d'en deça, entre l'Eſcaut & les inondations de la Zoom, qui eſt la plus forte & la mieux enveloppée d'ouvrages extérieurs. Le Prince d'Hiſburghauſen venoit de ſe jetter dans les lignes avec ſeize mille hommes ; ces lignes tiennent à la Ville, & ſont protégées par une chaîne de Forts innondés. La place étoit d'ailleurs abondamment pourvue de munitions de bouche & d'artillerie, ayant encore reçu depuis peu un renfort de quarante huit piéces de canon. Il n'étoit pas poſſible de l'inveſtir ni de lui couper la communication par eau : plus de ſoixante Bâtimens y étoient à l'abri, & hors de la portée du canon. Tant d'obſtacles auroient ſans doute déconcerté tout autre que Mr. de Lowendalh, mais ils ne ſervirent qu'à exciter ſon ardeur : ce Général prévoyoit à la vérité de grandes difficultés ; mais l'envie de ſe ſignaler par un coup d'éclat lui fit eſpérer de les ſurmonter.

A peine l'armée Françoiſe parut-elle devant Berg-op-Zoom, que les Ennemis firent un feu continuel de toute l'artillerie du corps de la place ; ce feu ne diſcontinua point le jour ni la nuit du douze au treize, que M. de Lowendalh monta à cheval dès la pointe du jour pour s'aſſûrer par

par lui-même des environs & pour dispofer ses alignemens. Le quatorze les Volontaires Bretons rencontrérent un parti d'Hussars Ennemis : ils se comportérent très-bien dans cette affaire qui ne leur coûta que six hommes, tués ou blessés, & quarante aux Ennemis. Le même jour M. de Lowendalh ayant pris ses arrangemens pour l'ouverture de la tranchée, M. le Duc de Chévreuse la monta la nuit du quatorze au quinze avec MM. de Vence & de Bellaffaire. Le dévelopement de l'ouvrage de cette nuit fut de treize cens toises. Elle fut montée la nuit du quinze au seize par M. de Lussan, par M. le Duc de Perth, & par M. Dupuy. Deux cens hommes de la garnison étant sortis à trois heures du matin pour combler le bout de la paralléle gauche après que les travailleurs de nuit en furent sortis, les Grenadiers de Normandie s'y portérent avec tant de scélérité, qu'ils les obligérent de se retirer sans avoir rempli leur objet. L'armée du siége fut renforcée ce jour-là par celle de M. de Lage venant du Pays de Waës. La nuit du seize au dix-sept, la tranchée fut commandée par M. le Comte de Blet, par M. de Lally, & par M. de Bulou. Les assiégés qui avoient fait un feu très-vif depuis l'entrée de la nuit, discontinuérent tout d'un-coup à une heure du matin, & une demi-

heure

heure après ils firent une sortie d'environ 800. hommes, dans l'intention de combler la droite de la paralelle : mais les troupes de tranchée s'étant portées au feu dans le plus bel ordre du monde, ils furent repoussés vigoureusement & forcés de rentrer en confusion dans le chemin couvert.

M. de Lage, M. le Chevalier de Beaucouze, & M. de Kardonowcki, montérent la nuit du dix-sept au dix-huit : l'ouvrage fut poussé à cent toises du chemin couvert. M. le Duc de Chevreuse, M. de Salency, & M. d'Alein, montérent celle du dix-huit au dix-neuf. La grosse artillerie destinée pour le siége arriva ce jour-là, ainsi que les brigades de Touraine & de Custine, aux ordres de MM. d'Anlezy & de Montbarrey, qui avoient été détachés de l'Armée du Roi.

La tranchée du dix-neuf au vingt fut montée par MM. d'Anlezi, de Roussengen & de Vassey. Celle du 20. au 21. par MM. le Comte de Lussan, de Comeyras, & d'Hauterive. On aprit ce jour là que le Prince d'Hilsburgausen s'étant retiré avec toute sa suite à Tolen, pour quelque mécontentement, le Général de Cronstrom étoit entré dans Berg-op-Zoom pour se charger du Commandement, tant de la place, que des troupes campées dans les lignes. Ces troupes recevant tous les jours

du renfort, le Maréchal de Saxe jugea à propos, ſur la réquiſition que lui en fit M. de Lowendalh, de donner ordre à M. de Contades qui commandoit dans le Pays de Waës, de marcher à Berg-op-Zoom avec une partie de ſon armée. M. de Lowendalh ayant fait uſage de la groſſe artillerie qu'il avoit reçue, les bâtimens qui étoient dans le port de la Ville en ſortirent cette même nuit.

La tranchée du vingt-un au vingt-deux fut monté par MM. le Comte de Blet de Malmedy & de la Chaux. M. de Lowendalh détacha M. le Duc de Chévreuſe, avec les Brigades de Touraine & de Cuſtine infanterie, & celle de Meſtre-de-Camp dragons, pour aller camper vis-à-vis des Forts de Rovers & de Pinſen. Celle du 22. au 23. fut montée par MM. le Comte de Montbarrey, de Tondu & Maillard : ce même jour M. de Lowendalh partit à la pointe du jour avec cinq compagnies de Grenadiers de Normandie, deux cens chevaux & un détachement de Volontaires Bretons, & s'avança à une demi-lieue de Steenbergue & de l'Ecluſe Bleuë. Il trouva l'innondation formée en pluſieurs endroits, & il s'aperçût même qu'elle augmentoit à vue d'œil. Les Ennemis avoient fait une coupure, avec une barricade palliſſadée, derriére laquelle ils

avoient

avoient posté de l'infanterie que les Volontaires Bretons chassérent, s'étant mis dans l'eau des deux côtés du chemin pour les tourner. M. de Lowendalh se porta ensuite sur une digue, par où il croyoit pouvoir mieux s'aprocher de Steenbergue, pour le reconnoître; mais il trouva un chemin très-serré, innondé des deux côtés, & coupé en plusieurs endroits, avec une redoute pallissadée à une demi-lieue de la Ville, garnie d'hommes, & de deux piéces de canon qui tirérent sur son escorte sans blesser personne.

Le Régiment de Limousin & le bataillon de Milice de Soissons de la brigade de Solard, détaché du corps de M. de Contades, renforcérent l'armée du siége, & le bataillon de Milice de Mantes de la même brigade releva à Sanfwliet celui de Laval, qui rejoignit l'armée, & fut camper en Ligne. On apprit ce jour-là que le Prince de Waldeck s'étoit détaché du corps de l'armée Alliée avec son Régiment Autrichien, deux bataillons Anglois & cinq Bataillons Hollandois, quinze escadrons de cette même Nation, & leurs compagnies-franches, prenant la route de Ruremonde & de Venlo, où il devoit passer la Meuse pour se rendre par Bois-le-Duc & Breda à Berg-op-Zoom : mais que le Maréchal de Saxe en ayant été informé, avoit aussi fait des-

cendre le Demer au corps de troupes de M. de Saint Germain, avec ordre de se régler sur les opérations de ce Prince.

M. de Lage, M. le Duc d'Olonne & M. de la Clergerie montérent la tranchée du vingt trois au vingt-quatre. Un Convoi de cinquante-un malades & blessés étant parti le vingt-quatre au matin pour Anvers sans escorte, fut pris par les Hussars Autrichiens, entre Offendrecht & Berg-op-Zoom. Celle du 24. au 25 fut commandée par MM. d'Alezy, de Custine, & Siedom; & M. de Lowendalh ayant trouvé important d'assurer la communication d'Anvers & de couvrir les convois, fit prendre poste à M. de Contades, jusqu'à nouvel ordre, à Offendrecht, avec le Régiment de Berry infanterie, & ceux de Caraman & de Septimanie dragons. La tranchée du 25. au 26. fut montée par MM. les Comtes de Lussan & de Vence, & par M. de Vioménil. Celle du vingt-six au vingt-sept, par M. le Comte de Blet, par M. le Duc de Perth, & par M. de Beauchamp. Les assiégés firent une sortie à une heure après-minuit, & se rangérent en bataille à mesure qu'ils débouchoient. Mais M. de Beauchamp s'en étant aperçu, il retira les travailleurs de la sape, & fit avertir la batterie qu'il jugea devoir le plus incommoder l'Ennemi. Elle fut servie

avec

avec tant de rapidité & de succès, que les assiégés n'ayant pû se former, ils furent obligés de rentrer dans le chemin couvert avec beaucoup de perte. M. de Saint Germain étant arrivé ce jour-là à Pulte, avec les brigades de Royal & d'Eu infanterie, celles de Royal Roussillon & Bourbon cavalerie, le Régiment de Harcourt dragons, & celui de Beausobre hussars, M. de Lowendalh lui envoya ordre d'y rester, jusqu'à nouvel ordre. Sur l'aproche du Prince de Waldeck, qui avec son corps d'armée avoit atteint les environs de Bois-le-Duc, M. de Lowendalh fut le vingt-sept au matin reconnoître un champ de bataille, en cas que ce Prince voulut tenter la levée du siége. Et comme on ne pouvoit déboucher pour aller à lui, que par Nispen, ou Offendrecht, il fixa son champ de bataille sur la grande bruyére en deça de Nispen, apuyant sa droite à Huberghen, & sa gauche à la chaussée de Bréda, où il fit faire deux redoutes sur la Zoom pour assurer sa position, & il marqua en même-tems sur les dunes qu'il avoit à dos, l'emplacement de deux batteries destinées à balayer la plaine, si on en venoit à une action.

MM. de Montbarry, de Lally & de Monguiot furent nommés de tranchée la nuit du vingt-sept au vingt-huit. M. de Lowendalh fut informé ce jour-là par des déser-

déserteurs que le Régiment de Prétorius Hollandois étoit venu de Zélande à Berg-op-Zoom, où il étoit arrivé aussi un renfort de Canoniers & de Bombardiers, & que le Prince d'Hils-Burghausen étoit rentré dans les lignes, où il avoit repris le commandement des troupes qui étoient campées subordonnément cependant au Général Cronstrom.

Celle du vingt-huit au vingt-neuf fut montée par MM. de Lage, Pascal & de Bellaffaire : celle du vingt neuf au trente par MM. d'Anlezy, de Beaucouze & Dupuy : celle du trente au trente-un aussi par MM. de Lussan, de Salency & de Boulou. La garnison de Berg-op-Zoom fut rafraîchie encore ce jour-là par des troupes arrivées de Zélande. Celle du 31. au premier Août fut commandée par MM. de Blet de Vaux & de Kardonowski. Celle du premier au deux par MM. de Montbarrey, de Roussingue & de Bonnafous ; du deux au trois par MM. de Lage, de Comeyras & d'Alein. Les déserteurs Ennemis, raportérent ce jour-là que le Prince de Waldeck avoit été joint dans son camp près de Bois-le Duc par trois mille Hessois, & qu'après s'être porté le trente-un du mois dernier sur le chemin de Bréda, il avoit remis le commandement de son armée à M. de Schwartzemberg ne voulant point servir

sous

ſous le Général de Conſtrom : ils ajoutérent, que M. de Schwartzemberg s'étoit mis d'abord en marche pour aller camper à Loon, où il devoit arriver le même jour, & d'où il comptoit continuer ſa route le lendemain vers Bréda, où il devoit être joint par la cavalerie qui étoit dans les lignes de Berg-op-Zoom.

La tranchée du trois au quatre ayant été montée par MM. de Firmacon, de Malmedy & de Savary, à une heure après minuit ; les aſſiégés firent ſortir cent hommes, qui s'étant gliſſés le long de la rive, tombérent ſur une batterie de quatre piéces dont ils en enclouérent trois. M. de Lowendalh monta à cheval de grand matin, & alla faire ſa tournée vers Roſedalh : qui étoit occupé par des compagnies franches Hollandoiſes ; il en avança aſſez près pour y reconnoître les avenues de la plaine de Niſpen, où il comptoit recevoir M. de Schwartzemberg, en cas qu'il vint à lui. Ce Général étoit arrivé le deux à Oudenboſc, où il avoit placé ſon camp ſur la Bruyére, entre ce Bourg, Roſendalh, Hoéven & Ruckvenen.

La nuit du quatre au cinq, MM. d'Anlezy, de Tondu & de Hauterive furent de tranchée : M. de Lowendalh s'étoit propoſé de faire jouer ſes mines pratiquées ſur les capitales prolongées des ouvrages

du

du front d'attaque, toutes à la fois, afin de pouvoir s'y loger en même-tems & de couronner le chemin couvert: mais celle qui étoit placée sur la capital de la lunette de Zélande & qui avoit été chargée dans le jour, prit feu sur les neuf heures du soir, par la grande quantité de grenades dont les assiégés accabloient les assiégeans, malgré la précaution que l'on avoit pris de bien couvrir l'auge & le saucisson, avec des paniers & des sacs à-terre. Il fut impossible d'évaluer la circonférence de l'entonnoir, parce qu'on n'y avoit point pratiqué de communication: on jugea seulement qu'elle avoit crevé dans son opération la gallerie des assiégés, parce qu'on vit des débris de maçonnerie autour de l'entonnoir, & que l'on entendit travailler les Ennemis dans le chemin couvert pour réparer le désordre que cette mine avoit causé. M. de Schwartzemberg, dont l'armée avoit été renforcée jusqu'à vingt bataillons & trente-deux escadrons, s'étant porté de Bréda à Oudensbosch & à Ruckvenen, M. de Lowendalh fit raprocher de lui le corps de M. de Contades, & celui de M. de Saint Germain. Le premier campa près la cense du Pasteur, & le second se porta de Putte, où il étoit, à Huberghen.

Les Volontaires Bretons; qui jusqu'ici avoient seuls occupé le Village de Wou,

sur la chaussée de Bréda étoient tous les jours aux mains avec les troupes legéres des Ennemis, mais sans succès de part & d'autre La Brigade de Montboissier alla les renforcer le cinq , & Mr. le Duc de Chévreuse eut ordre en même-tems d'abandonner les sapes trop exposées de la tranchée du Fort Rovers, en gardant cependant sa position, afin d'inquiéter l'Ennemi, & de ne lui donner aucun relâche de ce côté-là. On apprit aussi que les Alliés avoient détaché le Général Barronay de l'armée de devant Maestricht avec deux mille Hussars & quelqu'Infanterie , pour venir renforcer M. de Schwartzemberg, que le Maréchal de Saxe informé de ce détachement avoit aussi fait marcher M. de Montmorin avec la brigade de Milice de Bergeret, celle de Royal-Etranger, & le Régiment de Royal-Dragons , à l'appuy du siége de Berg-op-Zoom ; & enfin que la brigade de Royal-Vaisseaux qui occupoit le Demer; Halem, Diest , Sichem & Arschot, étoit aussi en marche pour se porter à Eckeren , aux ordres de M. de Lowendalh.

La tranchée du cinq au six fut montée par M. de Lussan , par M. le Comte de Montmorency, & par M. de Vioménil. Le signal fut donné à onze heures du soir par quatre bombes qui partirent ensemble,

& sur le champ on mit le feu aux trois mines pratiquées sur les capitales des deux bastions, & de la demi lune du front d'attaque, après quoi les Grenadiers commandés pour l'assaut débouchérent, précédés par quarante Volontaires, huit ouvriers & huit mineurs, qui avoient ordre de fouiller les mines des assiégés & d'en couper les saucissons. Tout marcha dans le meilleur ordre du monde, & ayant trouvé très-peu de résistance de la part de ceux qui étoient chargés de leur disputer le chemin-couvert, la plus grande partie des assaillans se jetta par-dessus les palissades dans le chemin couvert en faisant retentir l'air des cris redoublés, de *Vive le Roi.* Ils s'y trouvérent exposés à toute la violence du feu des assiégés, qui partoit du rempart & des ouvrages extérieurs. Malgré ce feu prodigieux des Ennemis, on fit un très-bon logement sur le saillant du bastion cohorn; on couronna aussi le saillant du bastion pucelle; mais le logement n'y étoit pas, à beaucoup près, aussi commode que celui de la gauche.

Quant au saillant de la demi lune, il ne fut pas possible de s'y établir, parce que la mine n'avoit pas eu tout le succès qu'on en attendoit. La nuit du six au sept, M. le Comte de Blet, M. le Duc d'Olonne, & M. Gourie, furent de tranchée: celle du

du sept au huit fut montée par MM. Montbarey, de Custine & de Beauchamp, qui furent relevés par MM. de Lage, de Vence & de Montguiot, la nuit du huit au neuf. M. de Fimarcon, M. le Comte de Berguck, & M. de Bellaffaire, montérent celle du neuf au dix. Les Ennemis ayant formé le dessein de s'emparer du Village de Wou., dont la brigade de Montboissier, & les Bretons Volontaires, aux ordres de M. de Vaux, n'avoient point encore perfectionné les retranchemens, avoient à cet effet détaché cette même nuit quinze compagnies de Grenadiers, trois bataillons & vingt-deux piquets de leur armée pour les forcer ; ce détachement fut partagé en trois Corps, qui firent à la fois trois différentes attaques ; mais qui ne réussirent point, puisqu'ils furent repoussés avec perte de plus de deux cens hommes tués & de trente prisonniers. M. de Lowendalh étant averti que l'armée ennemie débouchoit dans la plaine de Nispen & s'y formoit en bataille, monta à cheval dès le matin, & ayant fait battre la générale, il se porta avec toutes ses troupes sur le champ de bataille désigné, ne laissant au camp du siége que trois bataillons pour soutenir les troupes de tranchée.

M. de Schwartzemberg jugeant de M.

Fargue, & de Savary, du vingt au vingt-un, par M. le Comte de Blet, M. le Comte de Montmorency, M. le Duc d'Olonne, & par M. de Rassan : du vingt-un au vingt-deux, par M. le Marquis de Montmorin, par MM. de Custine, de Vence, & Hauterive : du vingt-deux au vingt-trois, par M. de Montbarrey, M. de Berguick, M. le Duc de Perth, & par M. de Vioménil : celle du vingt trois au vingt-quatre, par M. de Saint-Germain, M. de Lally, M. de Bombelles, & M. de Lierre; les bombes mirent le feu à la Ville, & il y dura toute la nuit : du vingt-quatre au vingt-cinq, par MM. de Lage, de Pascal, de Beaucouze, & de la Grange. M. de Lowendalh eut avis ce jour-là que dix-huit bataillons, & seize escadrons de l'armée des Alliés avoient passé la Meuse près de Maestricht, aux ordres de M. de Chanclos Général des troupes de l'Impératrice Reine, dans le dessein de se joindre à M. de Schwartzemberg, qui étoit toujours campé à Oudenbosch; mais que M. le Maréchal de Saxe en ayant été informé, avoit aussi détaché de l'armée du Roi, M. de Courten, avec quatre Régimens d'infanterie, deux Brigades de Cavalerie, & le Régiment de la Morliére, avec ordre de se régler sur les mouvemens de M. de Chanclos. Ce même jour, le Courier

 que

que M. de Lowendalh avoit dépêché au Maréchal de Saxe, fut arrêté par un Parti Autrichien.

La tranchée du vingt-cinq au vingt-six fut relevée, par MM. de Fimarcon, de Salency, de Grammont, & de Saint-Romain : celle du vingt-six au vingt sept, par MM. de Relingue, de Comeyras, de Malmedy, & de Viscourt. M. de Villeneuve Aide-de-Camp de M. de Lowendalh fut enlevé cette nuit ainsi que deux Ingénieurs par un parti de Hussars : du vingt-sept au vingt-huit, par MM. d'Alenzy, de Faucon, de Tondu, de Cheramar : du vingt-huit au vingt-neuf, par MM. de Lussan, de Courtbuisson, de la Bliniére & de Monguiot, du vingt-neuf au trente, par M. de Bler, M. de la Fargue, M. le Duc d'Olonne, & M. Piat. M. de Courton arriva ce jour-là au Camp avec une partie de son détachement, qui avoit été joint en route par un autre, aux ordres de M. le Duc d'Havré. Du trente au trente-un, par MM. de Montmorin, de Vence, de Berguick, & de Rainville : du trente-un Août au premier Septembre, par M. de Montbarrey, M. le Duc de Perth, M. de Lally, & M. de Courten : du premier Septembre au deux, par MM. de Saint-Germain, de Bombelles, Pascal, & de Belleaffaire : du deux au trois, par MM. Lage, de

de Salency, de Pons, & Dupuy : du trois au quatre, par MM. de Firmacon, de Grammont, de Grandvillars, & de la Filte : du quatre au cinq, par MM. de Courten, de Comeyras, de Malmedy, & Dupuy : du cinq au six, par MM. de Relingue, de Faucon, Tondu, & de Peuche : les assiégés pendant cette nuit firent venir de l'eau dans les fossés de la place : du six au sept, par MM. d'Anlezy, de Courtbuisson, de la Bliniére, & de Boiragons : les assiégés s'étant avisés de jetter des sacs à terre remplis de poudre dans les ouvrages des assiégeans, ceux-ci les ramassérent, croyant qu'ils étoient remplis de terre, & une grenade y ayant mis le feu, ils tuérent & blessérent bien du monde : du sept au huit par MM. de Lussan, de l'Epine, de la Fargue, & de Beaumanoir : du huit au neuf, par MM. de Blet, Montmorency, d'Olonne, & Puget.

Le Régiment des Grenadiers Royaux de Chabrillant alla le dix renforcer la brigade de Montboissier au Village de Wou : les Volontaires Bretons eurent ordre le même jour de se porter à Eckeren, d'où les troupes qui y étoient furent joindre M. le Marquis d'Armentiéres, & M. le Chevalier du Muy à Herrenthals. La tranchée du neuf au dix fut montée par MM. de Montmorin, de Vence, de Berguick,

& d'Alein : du dix au onze, par MM. de Montbarrey, de Perth, de Lally & de Roſſay ; du onze au douze, par M. le Duc d'Havré, M. de Bonnaventure, M. Paſcal, & M. d'Hauterive : du douze au treize, par MM. de Saint-Germain, de Salency, de Pons, & de Vioménil : du treize au quatorze, par MM. de Lage, de Grammont, de Balleroy, & de Montau : du quatorze au quinze, par MM. de Courten, de Cabalſar, de Grandvillards, & d'Argens. Les troupes commandées pour l'aſſaut ſe trouvérent dès l'entrée de la nuit ſous les armes ; & quelques bataillons s'étoient déja mis en mouvement pour aller au rendez-vous ; mais tout fut contre-mandé, & l'affaire remiſe au lendemain, parce que l'Officier-Général de tranchée ne trouva point que les brêches furent aſſez écrêtées ; ce qui fut perfectionné, le lendemain, qu'on ne ceſſa point de battre en brêche pendant tout le jour.

La tranchée du quinze au ſeize fut relevée par MM. de Relinguen, Faucon, Tondu, & Piat : on commença par travailler dans la lunette de Zélande à un nouveau débouché pour les troupes qui devoient monter à l'aſſaut du baſtion de Cohorn : on combla de même la lunette d'Utrecht, pour favoriſer le paſſage du foſſé à l'attaque droite ; & quelques tra-

vail-

vailleurs se coulérent au pied des brêches, pour les nétoyer & les rendre plus praticables. Si-tôt que M. de Lowendalh eut été informé qu'elles étoient telles qu'il les souhaitoit, il donna ordre aux troupes destinées à donner l'assaut de se rendre au dépôt, afin d'être en état de se trouver avant la pointe du jour aux débouchés des brêches, & fit distribuer aux Officiers les ordres suivans.

ORDRE ET DISPOSITION POUR L'ASSAUT DE BERG-OB-ZOOM.

Attaque de la droite, conduite par M. Raine, & commandée par M. de Faucon.

Les troupes de cette attaque seront prises au dépôt & conduite par M. Raine, Major de tranchée, & marcheront dans l'ordre qui suit, sçavoir six compagnies de Grenadiers, aux ordres de M. de Saint-Afrique : trois bataillons, commandés par M. Faucon, seront suivis par trois brigades de Sappeurs, par un Officier d'Artillerie, par vingt Canoniers, par huit Ouvriers, munis de leurs utenciles, & par trois cens Travailleurs : après eux marcheront immédiatement trois autres Bataillons, qui s'arrêteront au débouché du fossé, jusqu'à nouvel ordre.

Cette

Cette colonne, ainsi formée, marchera immédiatement après celle qui est destinée pour l'attaque de la demi-lune, & suivra la même communication jusqu'à la troisiéme parallèle, d'où prenant sur sa droite, elle gagnera les communications qui partent de la quatriéme parallèle à la capitale du bastion, où elle entrera dans les communications jusqu'au débouché dans le fossé qu'elle occupera, ainsi que la place d'armes de la quatriéme parallèle, observant de s'étendre par la droite, dans la parallèle, autant qu'il sera nécessaire; & elle restera ainsi placée jusqu'au moment du signal, qui sera de deux salves de tous nos mortiers, dont les bombes de la seconde ne seront chargées que de sable: il est bon d'en prévenir les troupes, afin qu'elles s'en approchent sans rien craindre.

Ordre à observer dans l'Attaque.

Les Grenadiers de cette attaque déboucheront au moment du signal, lorsque les bombes de la seconde salve seront encore en l'air dans l'ordre ci-dessus, par les descentes souterraines, ou débouchés dans le fossé, iront se former au pied de la brêche du bastion de la droite à laquelle ils doivent monter.

Le

Les bataillons destinés à les soutenir descendront par les rampes pratiquées aux brêches de la contrescarpe ; & marcheront après les Grenadiers dans le même ordre expliqué ci-dessus.

Les six compagnies de Grenadiers, après s'être formés au pied de la brêche, la monteront avec vivacité, & seront suivies par les trois bataillons qui devoient monter avec elles dans le même-tems. M. Faucon fera partir du pied de la brêche la premiére compagnie de Grenadiers de Normandie, & la fera monter par la brêche de la gauche, qui est à l'épaule du bastion, afin de chasser les Ennemis qui occupent le flanc bas dudit bastion : cette compagnie se munira au Parc de grenades, pour les jetter dans le flanc bas.

Les susdites six compagnies de Grenadiers, enfonceront tout ce qu'elles trouveront devant elles, dans le terre plein dudit bastion, & attaqueront sans hésiter la gorge, quoiqu'ils la trouvassent retranchée. Parvenus sur le rempart, ils s'y formeront en bataille sur leur droite, sans outrepasser le bastion collatéral.

Les trois bataillons destinés à les suivre, se mettront en bataille à la gorge du bastion attaqué : ils resteront ainsi en forces, pour attendre les ordres du Général, ou de celui qui sera chargé de cette attaque, soit pour

pour entrer dans quelques rues qui se trouveront favorables, ou pour suivre les Ennemis sur le rempart & si celui qui commande, juge à propos de les faire suivre par les trois autres bataillons qui ont ordre de rester au débouché, les trois autres bataillons qui auront monté les premiers, se mettront en bataille le long de la courtine de la droite ; & les trois derniers bataillons prendront leur place, & se mettront alors en bataille à la gorge du bastion attaqué, & la moitié le long de la courtine de la gauche.

Il est bon de prévenir aussi MM. les Commandans des attaques des deux bastions, de ne pas faire tirer dans le fossé entre les deux bastions de l'attaque, dans la crainte de tirer sur nos Volontaires & Grenadiers, qui doivent attaquer la Caponiére de communication de la courtine à la demi-lune.

Attaque de la gauche, conduite par M. de Saint André, & commandée par M. Tondu.

Les troupes destinées à cette attaque se mettront en mouvement en même tems que celles de la droite, & marcheront par la communication de la gauche, jusqu'au débouché de la contrescarpe, qu'elles occuperont ainsi que la place-d'armes de la quatriéme

quatrieme parallèle & la communication de la troiſiéme à la quatriéme parallèle, en obſervant d'occuper le terrein de la gauche par préférence : elles ſe tiendront dans cette poſition juſqu'au moment du ſignal (*ci-deſſus.*)

Cette colonne fut composée comme celle employée à l'attaque de la droite.

Ordre à obſerver dans l'Attaque.

Les ſix compagnies de Grenadiers deſtinées pout cette attaque, déboucheront au moment du ſignal, ſuivies de trois bataillons, qui auront après eux les Ouvriers, les Canoniers, Sappeurs, & Travailleurs, dans l'ordre preſcrit.

Les compagnies de Grenadiers ſe formeront au pied des brêches, où elles monteront avec vivacité, ſuivies des bataillons qui doivent les ſoutenir. M. Tondu aura attention de faire monter la première compagnie des Grenadiers de Royal, par la brêche de l'épaule du baſtion, pour chaſſer les Ennemis qui ſont dans le flanc bas ; ces compagnies de Grenadiers en forceront tout ce qui ſe trouvera devant eux dans le terre-plein du baſtion, & attaqueront ſans héſiter la gorge, quand même ils la trouveroient retranchée, pour venir ſur le

rem-

lon de Dauphin, deux brigades de Sapeurs, six Cannoniers, & trois cens Travailleurs.

Toutes ces troupes, ainsi formées, partiront du dépôt, précédés par les Volontaires, qui marcheront les premiers dans toutes les attaques, passeront par la communication à la droite, jusqu'à la troisiéme parallèle, d'où elles entreront dans la communication sur la capitale de la demi-lune, jusqu'à la quatriéme parallèle; de-là elles iront jusqu'au débouché du fossé, par la communication préparée. Elles n'occuperont que le terrein de la communication de la demi-lune, & les deux parties de la place d'armes entre les deux batteries, sur le saillant du chemin couvert de la demi lune, où elles resteront jusqu'au moment du signal (*le même que ci-dessus.*)

Pour lors les 50. premiers Volontaires, aux ordres de M. de Sarand Lieutenant dans Royal, & la compagnie de Grenadiers de Montmorin, déboucheront & descendront dans le fossé & se mettront en bataille sur leur droite. La seconde troupe des Volontaires, aux ordres de MM. Raillon & Godard de Rincourt, suivie de la compagnie des Grenadiers de Coincy, déboucheront immédiatement après dans le fossé de la demi-lune, où ils se formeront

ront à la gauche de la premiére troupe des Volontaires & de la compagnie de Montboissier, & se sépareront dans l'instant. La premiére troupe prenant sur la droite, marchera le long du fossé de la demi lune, qu'elle tournera par sa gauche, pour la venir prendre par derriére & l'attaquer par la gorge : la seconde troupe marchera par sa gauche le long du fossé de la demi lune, qu'elle tournera par sa droite, afin de la venir attaquer par la gorge.

Ces deux troupes, réunies derriére la demi-lune, auront une grande attention de ne point tirer les uns après les autres, mais d'attaquer toutes deux ensemble, chacune de son côté, la communication, ou caponiére, qui est entre la demi-lune & la courtine dans le grand fossé de la place. Elles tâcheront de s'emparer de la poterne, qui est sous la courtine & de la garder.

Immédiatement après que les Volontaires auront débouché dans le fossé, M. de Courtbuisson, précédé des deux compagnies de Grenadiers de Dauphin, montera à la brêche de la demi-lune, à la tête du premier bataillon de Dauphin, suivi des Travailleurs, fera attaquer tout de suite le réduit, s'il y en a, & observera de

ne pas faire dans le fossé, entre la demi-lune & la courtine, où les Volontaires & les Grenadiers doivent attaquer la communication.

Disposition pour les Bataillons de Tranchée.

M. le Comte de Lowendalh prie M. de Relingue de porter un bataillon tout-à-fait à la droite de la parallèle, & les deux autres tout-à-fait à la gauche pour ne point embarrasser la communication, & pour de-là être à portée d'observer le mouvement des assiégés. M. de Relingue aura la bonté de se dégarnir de la deuxiéme compagnie des Grenadiers de Montmorin, & d'une de Coincy, qui marcheront, avec les Volontaires, à l'attaque du centre.

Ces ordres furent exécutés avec autant de ponctualité, qu'ils avoient été imaginés avec art & prudence. Le seize Septembre à la petite pointe du jour le signal fut donné, & à la seconde salve toutes les troupes de l'assaut débouchérent avec autant d'intrépidité que d'ordre. On avoit eu soin pendant la nuit de combler la lunette, & de nétoyer le pied des brêches, afin de faciliter l'opération. Les Grenadiers qui montérent les premiers se firent jour

au haut de la brêche, & à l'instant renforcés, ils se portérent courageusement en avant, forcérent les retranchemens que les assiégés avoient pratiqués dans les bastions attaqués, les franchirent avec célérité, & ne s'arrêtérent que sur la gorge des bastions. Les bataillons qui les avoient suivis de près se déployérent, & dans le moment même on vit tout le rempart du front de l'attaque garni des drapeaux du Vainqueur.

Les Grenadiers cependant gagnoient les rues qui aboutissoient à la place, sur laquelle les Ennemis s'étoient barricadés, afin de couvrir leur retraite: mais ils les brusquérent avec cette audace que la Victoire inspire, & les forcérent à chercher leur salut dans la fuite vers leurs lignes. Quelques-uns s'étant réfugiés dans les maisons, d'où ils faisoient un feu assez vif sur les assaillans, & n'en voulant point sortir pour se rendre prisonniers, on y mit le feu. On s'empara tout de suite des postes de la Ville & des avenues du Port, pour boucher toutes les sorties, & le soldat victorieux se voyant maître d'une Place qui lui avoit coûté tant de fatigues & de hazards, se livra tout entier à la derniére licence: il ne fut pas possible de sauver la Ville du pillage, quoique les Officiers

Com-

Commandans, & tous les autres, se donnassent toutes les peines imaginables pour contenir le soldat.

Le Comte de Rechteren, Colonel au service des Etats-Généraux, qui avec son Régiment de Grenadiers avoit son poste dans le camp retranché, y tint ferme pendant plus d'une heure qu'on ne pensoit seulement pas à lui ; mais coupé & envelopé de toutes parts, il fut forcé de se rendre à discrétion avec tout son monde.

Pendant que les François enfonçoient les portes des maisons & des caves, qu'ils pilloient & bûvoient, les assiégés gagnoient leurs lignes en desordre, & ils y portérent une si grande frayeur, que tous ensemble se sauvérent à Steenbergue, en abandonnant dans les lignes, armes & bagages. La garnison du Fort Rovers pris la même route, après avoir enlevé à la hâte les canons qui étoient en batteries ; & M. Maillard, Lieutenant Colonel de tranchée devant ce Fort, ce jour-là fut bien étonné lorsqu'un déserteur lui en vint offrir les clefs.

M. de Custine qui avoit été chargé par M. de Lowendalh de contenir les Forts de Pinsen & de Mormont pendant l'assaut, avec un corps de troupes à ses or-

 dres,

dres, profita du moment critique, & s'en empara, en obligeant la Garnison de se rendre à discrétion : exemple que suivit celle du Fort de l'Eau, situé à l'embouchure du Port.

Les expéditions de cette journée se firent tous dans les régles les plus exactes de la guerre; les troupes se surpassérent, & toutes les sages dispositions du Général furent exécutées sans la moindre confusion. On trouva dans Berg-op-Zoom 166. canons de bronze, & 72. de fer, tant en batterie que dans les soûterrains & sur les quais du Port, beaucoup de mortiers de différentes bouches & quantité de munitions sans compter trente-six piéces de canon prises dans le Fort Rovers, 14 dans celui de Pinsen, & quelques autres dans les Forts de Mormont & de l'Eau.

On s'empara dans le Port de dix-sept Bâtimens, chargés de munitions & de provisions de toute espéce : la perte de cette journée pour les Ennemis fut évaluée à plus de 2000. hommes tués, environ mille blessés, & 1710. faits prisonniers, non compris les Officiers, dont on comptoit 168. prisonniers, de tout rang. Les François perdirent très-peu de monde à proportion de la hardiesse de l'entreprise; ils n'eurent que sept Officiers tués & trente-

te-sept de blessés, 137. soldats tués & 260. blessés.

M. le Comte de Blet Maréchal de Camp, à qui le Gouvernement de Berg-op-Zoom & des Forts voisins avoit été destiné dès le commencement du siége, entra d'abord en possession de ce Gouvernement: M. de Comeyras Brigadier des Armées du Roi en fut fait Lieutenant pour le Roi, & M. de Saint-André eut la Majorité de la Place qui ressembloit plutôt à une carriére qu'à une Ville. A peine y trouva-t'on où loger le Gouverneur & l'Etat-Major: quant aux troupes qui furent désignées pour y entrer en garnison, elles furent obligées de camper sur les glacis, pendant tout le tems qu'il fallut pour déterrer sous les décombres quelques coins de maisons ou caves les moins endommagées.

Ce fut M. du Hallot Major du Régiment de Normandie, qui ayant fait les fonctions de Major-Général de l'armée du siége, fut dépêché au Roi le jour même pour lui porter l'importante nouvelle de la prise de Berg-op-Zoom; & M. de Périgord Colonel du même Régiment le suivit le lendemain, pour porter au Roi les cinq drapeaux qui avoient été pris sur les Ennemis lors de l'assaut.

Le

Le lendemain dix-sept, M. de Lowendalh écrivit la Lettre suivant à M. le Maréchal de Saxe.

MONSEIGNEUR,

J'Espére que le Chevalier du Hallot sera arrivé à bon port, & que les circonstances de la prise de la Ville de Berg-op-Zoom n'auront pas manqué de vous être agréables. S'il avoit été possible de prévoir les événemens, nous aurions pû prendre M. de Cronstrom, le Prince de Hesse-Philipstal & le Prince d'Analt; mais ils en ont été quittes pour n'avoir pu rien emporter avec eux. Comme dans mes dispositions j'avois voulu obvier à l'éparpillage des troupes, j'avois ordonné que les bataillons restassent en bataille sur les remparts. C'est ce qui a donné le tems à beaucoup de monde de se sauver; tout ce qui s'est trouvé dans les ouvrages a été tué ou pris: jusqu'à présent j'ai environ quinze cens prisonniers, outre une centaine d'Officiers, sans compter les blessés qui sont dans la Ville, dans les Forts & dans les Hôpitaux. M. de Lewe Maréchal de Camp est parmi les derniers, avec plusieurs Colonels & Lieutenans-Colonels; j'aurai l'honneur de vous envoyer les Etats.

Comme j'avois suivi, MONSEIGNEUR, *en toutes vos idées, j'avois détaché M. de Custine avec deux bataillons, & quelques compagnies*

gnies de Grenadiers, pour faire les démonstrations vis-à-vis les Forts de Rowers & de Mormont: cela a si bien réussi, que l'Ennemi attentif à ces démarches, n'a point observé le redoublement des feux dans la Ville; & lorsque la Garnison en est sortie en déroute, M. de Custine a saisi le moment de brusquer les Forts de Mormont & de Pinsen, & de s'en emparer: il a fait vingt prisonniers à Mormont & cent soixante-onze à Pinsen après en avoir tué une cinquantaine. L'Ennemi en fuyant a abandonné de même le Fort Rowers.

Vous verrez, MONSEIGNEUR, *par le détail de l'artillerie, la quantité de piéces de canon que nous venons de prendre; & on peut dire avec vérité que fort peu de places en Europes sont si formidables, & si bien pourvûes de tout que Berg-op-Zoom. J'avois voulu garantir cette misérable Ville du pillage; mais il n'a pas été humainement possible de le faire. Trois cens Volontaires de votre armée, qui me sont tombés des nues, ont donné de si mauvais exemples, qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher que tous les équipages des Généraux & des Officiers, les approvisionnemens, & ce que les habitans y avoient laissé, encore ne fussent entiérement pillés. Cela a prodigieusement enrichi l'armée; & j'espére que cela la rendra aussi audacieuse, que cela humiliera celle des Ennemis.*

La Caisse & les Tresors des Régimens arrivés

vés quelques jours auparavant, joints aux vaiſſelles & aux caſſettes des Généraux & des Princes, ont fait une grande partie de ce butin. J'ai envoyé tout de ſuite les Volontaires Bretons aux trouſſes des Ennemis, qui certainement augmenteront le nombre des priſonniers, & je me flâte qu'à leur faveur je tirerai des connoiſſances de Steenbergue & de ſes environs.

J'eſpére, MONSEIGNEUR, *pouvoir vous en rendre compte dans peu. M. de Lewe Maréchal de Camp, étant très-malade, m'a demandé la permiſſion d'aller à Tertolen ſur ſa parole d'honneur, avec trois Officiers de ſa Maiſon, de même que le Major Néel bleſſé depuis quinze jours; j'eſpére que vous approuverez que je le leur aye accordé. Tous les autres, je les ai envoyés à Anvers, & je vous ſupplie,* MONSEIGNEUR, *de me faire dire où vous ſouhaitez qu'ils ſoient tranſportés. Pluſieurs d'entre eux m'ont demandé à être renvoyés ſur leur parole. Vous aurez la bonté,* MONSEIGNEUR, *de me faire ſçavoir ſi vous voulez m'autoriſer à leur accorder leur priére, ſur leur billet d'honneur.*

M. de Périgord, le Prince de Robecq, le Prince de Rochefort, M. de Puiſigneux, & ſur-tout M. Lugeac, ont fait des prodiges de valeur. Les Brigadiers, Faucon & Courtbuiſſon s'y ſont parfaitement bien comportés. M. Tondu

Tondu a eu le malheur d'être blessé en débouchant. Je vous rendrai un compte plus circonstancié de tous les Officiers des différens Corps qui se sont plus distingués pendant le cours de cette expédition; & je vous suplie, MONSEIGNEUR, *de vouloir bien être leur protecteur, pour leur faire obtenir des graces qu'ils ont si bien méritées. J'ai chargé M. du Hallot de vous rendre compte des dispositions que j'ai faites pour cet assaut, & j'avoue que je dois une grande partie du succès de cette expédition à l'intelligence supérieure de M. de Valiére, & généralement de tout le Corps d'Artillerie.*

J'oubliois, MONSEIGNEUR, *de vous dire que M.M. de Piat Lieutenant-Colonel du Régiment de Berry, & Saint-Afrique Lieutenant-Colonel de Rochefort, se sont extrêmement distingués a la tête des Grenadiers qu'ils conduisoient.*

M. de Cronstrom à son arrivée à Halteren, m'a écrit en fort grande hâte par un Tambour qu'il m'a envoyé. Un moment après j'ai reçu aussi une Lettre de M. le Prince de Hesse.

La déroute du Corps qui étoit campé dans les lignes a été si complette, que tout leur camp a été pillé sans qu'ils ayent pû sauver une tente. Plus de vingt bataillons, tant de ceux de la Garnison, que de ceux qui étoient dans les lignes, ont laissé leurs armes aux faisceaux.

étoient rendus les maîtres de tout ce qu'ils y avoient trouvé. On avoit beau battre la génerale au camp pour les rapeller, ou ils ne l'entendoient point, ou ils ne vouloient point l'entendre, & les Officiers furent obligés de les aller chercher où ils étoient. Le Général de Cronstrom s'étoit sauvé de Berg-op-Zoom à Halteren ; mais ne s'y voyant pas en sûreté, il ne s'y étoit point arrêté long-tems, & avoit pris la route d'Oudenbosch, avec tous les autres Officiers de sa suite.

M. de Lowendalh fit venir des Paysans du voisinage pour combler la tranchée : il fit ensuite réparer les brêches du corps de la place, nétoyer les rues & travailler aux maisons les moins endommagées, afin de pouvoir loger au moins les Officiers. La Garnison n'y pouvant trouver de place, campa sur le glacis en de-ça de la porte d'Anvers, où il y eut pendant plusieurs jours de suite une espéce de foire franche, où se vendoient les effets qui embarrassoient les nouveaux propriétaires.

M. le Maréchal Duc de Noailles arriva au Camp devant Berg-op-Zoom le vingt-quatre; il se rendit le même soir dans la Ville, où il eut assez de peine à trouver un endroit pour coucher, & il en repartit le lendemain pour Anvers.

L'armée de M. de Lowendalh décampa le vingt-cinq, & alla féjourner à Capelle, d'où elle fe rendit le vingt-fept aux environs d'Anvers : elle y refta tranquile jufqu'après la réduction des Forts Frédéric-Henry, Lillo & la Croix, qui firent la clôture de cette campagne.





HISTOIRE DE MAURICE COMTE DE SAXE.

LIVRE ONZIE'ME.

Description de Berg op-Zoom : M. de Lowendalh est fait Maréchal de France. Le Roi quitte l'armée. Déclaration de M. l'Abbé de la Ville aux Etats-Généraux. Séparation respective des deux armées. Le Maréchal de Saxe vient à la Cour : Le Roi lui fait expédier le Brevet de Gonverneur-Général des Pays-Bas : Il part pour l'armée ; fait son entrée dans Bruxelles : Il concerte avec M. le Maréchal de Lowendalh le siége de Maestricht : Détail de la reddition de cette place. Suspension d'armes. Congrès d'Aix-la-Chapelle. Traité de Paix.

La prise de Berg-op-Zoom n'étonna pas moins les Alliés que les François mêmes, qui désespéroient de la réussite de M. de Lowendalh : cette Ville est petite ; mais jolie, & l'une des plus fortes places des Pays Bas, tant à cause des fortifications que l'Ingénieur Cohorn, le Vauban Hollandois, y a ajoutées que pour les marais qui l'environnent. Le Prince de Parme en tenta inutilement le siége en 1581. & le Maréchal de Spinola y échoua aussi en 1622. après avoir perdu plus de dix mille hommes : elle apartient aux Hollandois, qui y entretiennent en tout tems une nombreuse Garnison. La conquête de cette Forteresse, qui avoit épouventé LOUIS XIV. même, tout victorieux qu'il étoit dans quatre autres Provinces de la Hollande, sembloit réservée au vainqueur d'Osakow.

Aussi-tôt que le Roi en eut reçut la nouvelle, Sa Majesté conféra à M. de Lowendalh la dignité de Maréchal de France, & lui en fit expédier les Lettres suivantes.

LOUIS, *par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous ceux qui ces Présentes Lettres verront*, SALUT. *L'établissement, la grandeur, la gloire, & la conservation de cette Monarchie étant dûs à l'Etat Mili-*

Militaire, les Rois nos Prédécesseurs ont toujours eu soin d'affecter les récompenses les plus distinguées à ceux de leurs sujets qui s'étoient signalés dans leurs armées, & d'attirer à leur service, par l'espérance d'y participer, les Etrangers dont la réputation annonçoit les talens. En élevant les uns & les autres à la dignité de Maréchal de France, il les mettoient en état de soutenir avec autorité les Commandemens qu'ils leur confioient, & augmentoient en même tems l'émulation de ceux qui se sentoient capables de les imiter. Ces exemples, dont nous sentons également la force & la justice, joints aux preuves multipliées que notre cher & bien amé Woldanar, Comte de Lowendalh & de l'Empire, Chevalier de nos Ordres, l'un de nos Lieutenans-Généraux en nos Armées, a donné de son intelligence, de son courage de sa capacité & de tous les talens qu'on peut desirer dans un Général d'armée, & le zèle & affection particuliére que nous lui connoissons pour le bien de l'Etat & la gloire de cette Couronne, nous ont déterminé à le pourvoir de cette grande charge. Issu par son Ayeul de la Maison Royale de Dannemarck, il commenca en 1713. à porter les armes en Pologne comme simple soldat; & après avoir passé par les grades de bas Officier, d'Enseigne & d'Aide-Major, il fut fait Capitaine au Régiment de Gui lo Staremberg. En 1714. l'Empire alors n'étant point en guerre, il obtint permission d'aller servir comme Volon-

 taire

campagne de 1734. sur le Rhin, sous les ordres du Prince Eugène, & en 1735. il commanda l'infanterie auxiliaire de Saxe à l'armée Impériale: l'estime générale qu'il s'étoit acquise dans ces différentes Nations, engagea la Czarine à l'attirer à son service; il y fut reçu en 1736. en qualité de Lieutenant Général de l'armée & de l'artillerie: il commanda l'assaut d'Ockzakow, & la place fut emportée: il fut envoyé l'hyver suivant sur les Frontiéres de Crimée, & après la campagne de 1738. qu'il fit dans les déserts vis-à-vis de Bender, il fut chargé de la défense de l'Ukraine, avec une armée de quarante-huit mille hommes. Il eut beaucoup de part en 1739. à la conquête du Choczim, & au gain de la bataille dont elle fut précédée: il fut fait dans cette année Général en Chef des armées de Russie, & Gouverneur Général du Duché d'Estonie & de Revel. Et la guerre ayant été déclarée entre la Suéde & la Russie, il fit deux campagnes en Finlande, sous les ordres du Général Lassy, à la tête d'un corps séparé, & contribua principalement aux succès par lesquels elles furent terminées. Ce fut dans ces circonstances que s'étant offert pour rentrer à notre service, nous crumes ne pouvoir faire une meilleure acquisition que celle d'un Général de cette distinction, & nous jugeâmes à propos de lui conférer la grade de Lieutenant-Général en nos armées le premier Septembre 1743. Dès l'année suivante il justifia l'opi-

nion

nos Ennemis ne purent prévoir, il arriva sur Gand, surprit la Ville par escalade, il y fit quatre cens prisonniers Anglois, s'empara des équipages & d'un magasin d'artillerie & de vivres, & deux jours après il obligea la Garnison du Château, au nombre de sept cens hommes, de subir le même sort. La satisfaction que nous eûmes de la conduite qu'il avoit tenu dans une expédition de cette importance, nous détermina à lui confier celle que nous avions projettée sur Oudenarde, Ostende, & Nieuport. Quoique la seconde de ces places fut soutenue de plusieurs Vaisseaux de guerre mouillés dans sa rade, il plaça avec tant d'intelligence ses troupes & ses batteries, qu'il ferma l'entrée du port, & que le Gouverneur craignant d'être emporté d'assaut, capitula le même jour de l'attaque du chemin-couvert, tous les ouvrages du corps de la place étant encore en leur entier : Nieuport ne fit pas une plus grande résistance ; & quoique par son innondation, il ne fut accessible que par une langue de terre très-étroite, à peine le Fort de Virwon fut il emporté, que la Garnison se rendit prisonniére de guerre. Ce fut au retour de cette campagne, que pour lui marquer l'estime que nous faisons de sa personne, de ses talens, & des services qu'il venoit de nous rendre, nous l'honorâmes d'une place de Chevalier de nos Ordres à la Promotion du premier Janvier 1746. La même année nos Ennemis s'étant avancés sur les Getthes, pour tenter le secours de

Charle-

Charles-Roi, & notre très-cher & bien amé Cousin le Maréchal de Saxe après les avoir arrêtés au débouché des Cinq. Etoiles, ayant marché pour les resserrer sur la Méhaigne, il chargea le Comte de Lowendalh de son arriére-garde, où il manœuvra avec tant d'intelligence, que l'Ennemi n'osa jamais exécuter le projet qu'il avoit formé de l'attaquer. L'arm e des Alliés ayant été contrainte de repasser la Meuse, le Sieur Comte de Lowendalh fut employé sous les ordres de notre très-cher & bien amé Cousin le Comte de Clermont, à la conduite du siége de Namur, & eût bonne part à la rapidité de cette conquête; enfin il a surpassé nos espérances pendant le cours de la présente campagne: il a commencé par les siéges des Villes de l'Ecluse & du Saas de Gand; & pendant que nos troupes achevoient de réduire les autres Places & Forts de la Flandre Hollandoise, il a fait de telles dispositions pour la défense de la Ville d'Anvers, que nos Ennemis renoncérent au projet qu'ils avoient fait de l'attaquer. Il vient de finir cette même campagne, en mettant ses talens au plus grand jour au siége de Berg op Zoom: entreprise inutilement tentée par les plus grands Capitaines des siécles précédens, & tellement dirigée par le C. de Lowendalh, qu'il a emporté la place d'assaut le seize de ce mois, quoique soutenue d'un corps de troupes, dont la communication n'avoit pû être interrompue, & qui par une fuite précipitée nous a laissés maîtres de son camp

& les forts qui le défendoient. A la vûe d'un aussi grand nombre d'actions éclatantes, & des qualités supérieures qui en ont assuré le succès, nous avons jugé qu'il étoit également juste & convenable au bien de notre service de ne pas différer plus long-tems une récompense méritée a tant de titres : SÇAVOIR FAISONS, *que pour ces causes, & autres bonnes considérations à ce nous mouvant, nous avons ledit Sieur de Lowendalh fait, constitué, ordonné & établi, faisons, ordonnons, constituons & établissons par ces Présentes, signées de notre main, Maréchal de France, & ledit Etat & Office, que nous avons de nouveau créé & augmenté, créons & augmentons en sa faveur, outre & par-dessus ceux qui sont à present, lui avons donné, octroyé, donnons & octroyons, pour l'avoir tenir & dorénavant exercer, en jouir & user aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, gages, apointemens, pensions, droits, pouvoirs, facultés, revenus & émolumens, qui y appartiennent, tels & semblables que les ont & prennent, & tout ainsi qu'en jouissent les autres Maréchaux de France, encore qu'il ne soit ni particuliérement déclaré ni spécifié, tant qu'il nous plaira. Mandons & ordonnons à tous nos Lieutenans-Généraux, Gouverneurs, Capitaines, Chefs & Conducteurs de nos gens de guerre, & à tous nos Officiers & Sujets, que ledit Sr de Lowendalb ils fassent, souffrent & laissent*

sent

sent jouir & user d'icelui, ensemble de tout le contenu ci dessus, pleinement & paisiblement, & à lui obéir & entendre ès choses touchant & concernant notre service; en ladite qualité de Marèchal de France. CAR TEL EST NOTRE PLAISIR; *en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites Présentes*: Donné au Camp d'Hamal le 17. Septembre 1747. *Signé*, LOUIS; *&* plus bas PAR LE ROI. *Signé*, DE VOYER D'ARGENSON.

Le Roi partit le vingt-trois de l'armée pour revenir à Versailles, où Sa Majesté arriva le vingt-cinq: mais avant de partir elle avoit chargé M. l'Abbé de la Ville son Ministre, pour lors auprès des Etats-Généraux, de leur faire la Déclaration suivante.

» Le Roi n'a point changé de principe.
» Sa Majesté toujours animée du desir de
» rendre la Paix, non-seulement à ses Su-
» jets, mais encore à toutes les Nations
» qui éprouvent les malheurs de la guer-
» re, n'a rien négligé pour inspirer le mê-
» me esprit à ses Ennemis & à leurs Alliés.
» Les démarches que le Roi n'a point ces-
» sé de faire en conséquence depuis plus
» de cinq ans, sur-tout auprès de Vos Hau-
» tes Puissances, sont connues de toute
» l'Europe; mais la pureté des intentions
» de Sa Majesté n'a trouvé jusqu'à présent
» qu'inflexi-

» qu'inflexibilité de la part de ses Ennemis ; & les avances qu'elle a faite pour » terminer la guerre, n'ont été attribuées » qu'à l'impuissance de la continuer. Le » Roi qui avoit espéré que sa Déclaration » du dix - sept Avril dernier produiroit » quelqu'effet, a vû avec peine qu'on n'y » a répondu que par des mesures & des » procédés fort oposés aux dispositions » que Sa Majesté avoit fait connoître, » & le silence que les Etats - Généraux » ont gardé, sembleroit annoncer qu'ils » ont préféré la haine à l'amitié, la désolation de leur pays au repos de leur peuple, l'illusion a la vérité & des intérêts » particuliers à la félicité du corps entier » de la République.

» Cependant Sa Majesté a bien voulu » suspendre son jugement sur les espérances ; & le changement arrivé dans l'administration intérieure de la République n'en a point aporté dans les sentimens du Roi. Mais tout a des bornes, » & Sa Majesté croit devoir à la sureté de » ses Sujets & des Peuples qu'elle a conquis, de continuer à se servir de moyens » capables de tarir les ressources que ses » Ennemis trouvent si abondamment dans » les Etats de la République, & qui ont » été portées fort au-delà de la teneur » des Traités, qu'elle a si souvent allégués.

» Le

» Le Roi veut bien encore prévenir Leurs » Hautes-Puissances, que les motifs qui au » commencement de cette campagne » l'ont forcé à faire entrer ses troupes sur » le territoire des Provinces-Unies, pour» ront exiger que le Général de son armée » dirige, suivant le même plan, ses mesu» res ultérieures, tant pour les opérations, » que pour la subsistance des troupes de Sa » Majesté.

» Le Roi plus touché du malheur pu» blic, qu'occupé de son aggrandissement, » souhaite toujours avec le même empres» sement que les Etats-Généraux ne fas» sent usage de leur puissance & de leur » crédit auprès de leurs Alliés, que pour » leur inspirer le desir d'une conciliation » générale. Ce n'est qu'avec le plus sensi» ble regret que Sa Majesté se voit obligée » de recourir toujours à la force, pour » parvenir enfin à une paix, qu'elle dé» vroit attendre de la seule modération & » des sentimens d'humanité qui dévroient » être communs à toutes les Nations.

Dans les premiers jours du mois de Novembre les armées se séparérent pour prendre des quartiers-d'hyver; & après avoir pourvu à la sureté de toutes les Pla» ces, le Maréchal de Saxe partit de Bruxelles pour se rendre à Paris, où il arriva le dix-neuf Décembre, & fut le lendemain à

Versailles

Versailles. M. le Maréchal de Bellisle y étoit aussi de retour de l'armée d'Italie, & ces deux Généraux travaillérent souvent avec le Roi sur les opérations de la campagne prochaine.

Comme avant de quitter l'armée, il avoit plû à Sa Majesté de nommer le Maréchal de Saxe, Commandant Général des Pays-Bas nouvellement conquis, le Brevet lui en fut expédié le douze de Janvier de l'année suivante mil sept cens quarante-huit dans la forme qui suit.

LOUIS, *par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A notre très-cher & bien amé Cousin le Maréchal Comte de Saxe, Maréchal Général de nos Camps & Armées,* SALUT. *L'importance des services que vous nous avez rendus jusqu'à present, ne nous permet pas de douter que nous ne pouvons confier en de meilleures mains le Commandement Général des Pays que votre valeur & votre expérience ont réduit sous notre obéïssance : vous nous en avez donné les preuves les plus éclatantes dans les Batailles que nous avons gagnées sur nos Ennemis à Fontenoy, à Raucoux & à Laufeldt, & dans les siéges de plus de 16. Places de guerre, que vous avez conduit avec tant de vigueur & de prudence au milieu de l'hyver & des eaux, que nos Ennemis ont été par tout obligés de céder à la supériorité de nos armes, en abandonnant toutes les Provin-*

server inviolablement nos Edits & Ordonnances, & faire obéir aux Sentences, Arrêts & Jugemens qui seront donnés par nos Cours supérieures, & autres Jurisdictions; ordonner à tous nos sujets, de quelque qualité & condition qu'ils soient, dans l'étendue dudit Commandement Général, ce qui sera du bien de notre service, selon les ordres que vous aurez de nous, ou que les occasions le requéreront; comme aussi à tous les Gouverneurs particuliers des Villes & Places, à tous les Officiers & gens de guerre établis en garnison ou autrement, ès Villes & lieux du Commandement Général, ce qui seroit nécessaire pour les tenir en sûreté, avoir soin que les chemins, ponts & passages soient libres & assurés; faire punir les voleurs & autres coupables de crimes; tenir la main à la levée & recouvrement de nos deniers, les faire conduire dans nos Tresors par les Prévôts des Maréchaux, & de leur donner telle assistance que besoin sera; mander & assembler par devant vous, quand il sera nécessaire la Noblesse, les Officiers de Justice, Magistrats, gens de loi, syndics, bourgeois & habitans des Villes & lieux desdites Provinces, & gens de tous états généralement quelconques; recevoir & entendre d'eux les plaintes, si aucune ils ont à faire; nous en avertir & de toutes autres choses, afin d'y pourvoir ainsi que nous l'estimerons; veiller à ce qui ne soit fait aucune entreprise sur les Villes & Places desdites Provinces; y entrer

toutes les fois que vous le jugerez nécessaire, pour voir si elles sont en état de défense, ordonner des réparations & entretènemens des munitions qui seront nécessaires; envoyer en cas de nécessité les Capitaines & les soldats qui sont ou seront audit Commandement Général, en telles desd. Villes & Places que vous jugerez à propos, pour les garder contre les entreprises de nos ennemis; entreprendre à force ouverte ou autrement sur celles qui seroient par eux occupées, pour les réduire à notre obéissance; & où aucune rebellion, desobéissance ou autres cas semblables arriveroient audit Commandement Général, courir sus aux auteurs & coupables, & en faire faire la punition; mander & mettre ensemble dans les occasions tel nombre de gens de guerre, étant audit Commandement Général que vous jugerez être de besoin; convoquer le Ban & l'Arrière Ban, y employer les Prevôts des Maréchaux, vous faire assister de la Noblesse & autres personnes; ordonner des départemens & logemens des gens de guerre, passans & séjournans dans lesdites Provinces, même de leurs vivres, le plus au soulagement du peuple que faire se pourra; en faire faire les montres & revûes, afin que le nombre en soit complet; & généralement faire par vous dansd. lesdites Provinces tout ce que vous verrez & jugerez nécessaire pour la conservation & pour le bien de notre service, ainsi que nous pourrions faire si nous étions présens en personne, encore

que

que le cas requît un mandement plus spécial qu'il n'est porté par ces Présentes, & de tant qu'il nous plaira. Si *donnons en Mandement à nos amés & féaux les Gens tenans nos Cours Supérieures & Provinciales desdits Pays-Bas, nouvellement conquis, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il apartiendra, qu'ils vous fassent, souffrent, laissent jouir, & user pleinement, & paisiblement dudit Commandement Général des Pays-Bas de nouvelle conquête, & de tout le contenu ci-dessus, en la forme & maniére susdite, ensemble des honneurs, autorités, preéminences, franchises, libertés & immunités, états, gages, pensions, droits, fruits, profits, revenus & émolumens, que nous avons attribués audit Commandement Général, & à vous obéir & entendre de tous ceux & ainsi qu'il appartiendra, ès choses touchant & concernant icelui, sans permettre ni souffrir vous être mis & donné aucun trouble & empêchement;* Ordonnons *même à tous Baillifs, Juges, Prevôts, leurs Lieutenans, & à tous autres Juges & Officiers, Magistrats, Maires & Echevins, Syndics, Bourgeois & Habitans, Capitaines & Conducteurs de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, François & Etrangers de vous obéir & entendre dans ledit Commandement Général.* Mandons *& enjoignons aux susdits Officiers, & à chacun d'eux, de faire lire, publier & enregistrer ces Présentes partout où besoin sera:* Mandons *en outre à tous*

tous nos Trésoriers & Receveurs qu'il apartiendra, de vous payer & délivrer comptant, aux termes & en la maniére par nous ordonnée, les apointemens que nous avons attribués, en raportant Copie des Présentes duement collationnées pour une fois seulement, avec votre quittance sur ce suffisante; nous voulons que tout ce qui par eux vous aura été payé à l'occasion susdite, soit passé & alloué dans la dépense de leur compte par-tout où il apartiendra: CAR TEL EST NOTRE PLAISIR: *Donné à Versailles le douze Janvier* 1748. *& de notre régne le trente-troisiéme.* Signé, LOUIS; *& plus bas est écrit : Par le Roi*, Signé, M. P. DE VOYER D'ARGENSON; *avec paraphe, & scellé du grand sceau de cire jaune.*

Quoiqu'il y eût eu pendant l'hyver différentes négociations pour parvenir à un accommodement Général, & que l'on fût convenu entre les Parties interressées de former un nouveau Congrès à Aix la-Chapelle, cela n'empêcha point qu'on ne prît en France toutes les mesures nécessaires pour pousser les opérations avec plus de vigueur qu'auparavant; & effectivement les ordres furent envoyés aux troupes de sortir de leurs quartiers dans les premiers jours du mois de Mars & de se mettre en mouvement. Leur départ fut même si précipité, qu'elles n'eurent pas le tems d'attendre les re-

crues,

crues, ni les Officiers qui étoient absens.

Le Maréchal de Saxe partit de Paris le dix-huit du même mois de Mars, & arriva le vingt à Bruxelles, où il fit son entrée en sa nouvelle qualité de Commandant Général des Pays-Bas. Suivant le plan de ses opérations, Maëstricht en étoit le principal objet ; & après en avoir conféré avec M. le Maréchal de Lowendalh, il donna ses ordres à tous les Généraux, suivant ce qui devoit les concerner chacun en particulier.

Cependant les Alliés étoient bien tranquiles dans leurs quartiers, & ils ne s'imaginoient point que les François pussent encore rien entreprendre ; mais quand ils virent les différens mouvemens du Maréchal de Saxe, ils commencérent à en faire aussi de leur côté, & à rassembler toutes leurs troupes avec le plus de diligence qu'ils purent. Le Général François chercha à leur persuader qu'il en vouloit à Breda ou à Steenbergen ; & pour cet effet, il ordonna aux troupes qui avoient hyverné dans les Pays conquis, de se rassembler sur la riviére d'Ylle & sur la Nethe ; & à celles des trois Evêchés, de marcher vers le Haynault & le Brabant. Pour mieux réussir encore dans son dessein, il fit préparer à Anvers un train d'artillerie, & des magasins considérables, & s'y ren-
dit

dit lui-même le 30. du même mois de Mars avec son Etat-Major. Il fit répandre en même tems le bruit que le M. le Maréchal de Lowendalh devoit s'y venir joindre avec sa division. Indépendamment de ces mesures, qui suffisoient pour faire prendre le change à l'Ennemi, il envoya le trente-un M. le Comte d'Estrées dans les Bruyéres, de l'autre côté de la Nethe; & le trois du mois d'Avril suivant il se mit à la tête des troupes qui devoient protéger un convoi destiné pour Berg-op-Zoom.

Les Alliés ayant eu avis du départ de ce convoi, se dispoférent à l'attaquer, avec un corps de 25. à trente mille hommes; mais ils n'oférent le faire; de sorte que le Maréchal de Saxe, après avoir conduit son convoi, & visité les réparations que M. le Maréchal de Lowendalh avoit fait faire à Berg-op-Zoom, revint le même jour à Anvers. Le lendemain il alla à Tirlemont, où il trouva la premiére division des troupes, commandées par M. de la Tour-Maubourg; & y ayant été joint le quatre & le cinq par les deux divisions, aux ordres de MM. de Lautrec & de Graville, il marcha le cinq à Saint-Tron & le six à Tongres, sans rencontrer d'autres troupes sur sa route que des Hussars, qui par la grande quantité des fourages qu'ils abandonnérent, firent connoître que les

Alliés

Alliés ne s'attendoient point à être prévenus.

Une nouvelle division étant arrivée le sept à Tongres, le Maréchal de Saxe en partit le huit à la tête de l'avant-garde de l'armée & il se porta à Smermaans sur la basse-Meuse, qu'il fit passer sur le champ à quelques compagnies de Grenadiers, qui occupérent le Château d'Opharen, poste nécessaire pour couvrir la tête du pont qu'on établit pendant la nuit. Aussitôt que ce pont fut achevé, le Maréchal de Saxe détacha un corps de dix-huit cens hommes, pour en dissiper un des Ennemis qui défiloit vers la Guelle. Les divisions qui étoient venues avec ce Général, campérent derriére le Ruisseau de Lonaken. Le neuf une autre division qui marchoit le long du Demer, aux ordres de M. de Fitz-James, se rendit aussi à ce camp ; & M. de Brézé s'avança vers la montagne de Saint Pierre, tant pour la masquer, que pour favoriser la construction d'un pont, qu'on jetta sur la haute-Meuse au-dessous de Viset.

M. le Maréchal de Lowendalh arriva le même jour de l'autre côté de la Meuse, à la hauteur du Maréchal de Saxe. Comme il étoit impossible d'investir Maëstricht, tant qu'il y auroit une armée Ennemie derriére cette place, le but du Maréchal

de Saxe, en faisant marcher M. le Maréchal de Lowendalh par la rive droite de la Meuse, étoit de prendre à revers le camp des Alliés sous Maëstricht; s'ils s'obstinoient à le conserver, ou d'attirer leur attention vers la haute-Meuse, afin de jetter plus facilement un pont au-dessous de la Ville. M. le Comte d'Estrées, après avoir menacé Bréda, avoit ordre de son côté de se porter sur Peer & sur Bray, pour tenir les Ennemis en respect; supposé que celles de leurs troupes, qui étoient à Bréda & à Bois-le Duc, voulussent descendre sur Maëstricht.

Après différentes marches & contremarches, qui cachérent aux Alliés le véritable dessein des François, le corps que commandoit M. le Maréchal de Lowendalh, investit par la Rive droite de la Meuse, Maëstricht, Ville des Pays Bas sur la Meuse, qui la traverse & la coupe en deux parties, qui ont des noms differens. Celle qui est sur la rive gauche de cette riviére, s'apelle proprement Maëstricht, & on nomme Wick, celle qui est sur la rive droite. Ces deux parties sont jointes par un très beau pont.

Le quartier de M. le Maréchal de Lowendalh fut établi à Burharen, & celui du Maréchal de Saxe à l'Abbaye de Hocht. M. de Brézé, occupa sur les hauteurs du

du Fort Saint Pierre, le même camp que M. d'Estrées tenoit la campagne derniére entre la Meuse & le Jar, & il fit jetter un pont vis-à-vis d'Ost. M. de Saint-Germain marcha le onze avec les trois bataillons du Régiment de Limosin, le Régiment de Bassigny, les Dragons & les Hussards, à l'exception du Régiment de Rougrave, pour aller consommer un magasin que les Alliés avoient abandonné à Fauquemont. M. d'Estrées s'avança à Peer avec les troupes qui étoient à ses ordres.

L'investissement de Maëstricht par la rive droite de la Meuse, ayant été achevé le treize du même mois d'Avril 1748. le Maréchal de Saxe ordonna le quatorze les dispositions pour former les Brigades suivant l'ordre de Bataille, & le quinze au soir la tranchée fut ouverte par six mille travailleurs. Les travaux de ce siége furent poussés avec tant de vivacité, & l'artillerie si bien servie, que le Maréchal de Saxe, jugeant le quatre du mois de May suivant, qu'il étoit tems de faire une attaque générale du chemin couvert, fit toutes les dispositions nécessaires pour l'exécuter à l'entrée de la nuit: mais le Duc de Cumberland lui envoya vers le midi une Lettre, par laquelle ce Prince, en lui faisant part de la signature des Préliminaires, lui proposoit de remettre la Ville, aux condi-

tions que la Garnison en sortiroit avec tous les honneurs de la guerre ; on convint d'un Armistice de 48. heures, au bout desquelles la Capitulation fut rédigée & signée le sept, par le Maréchal de Saxe d'une part, & par le Baron d'Aylva, Commandant dans Maëstricht, de l'autre, en ces termes.

ARTICLE PREMIER.

Comme les affaires sont sur le point d'une sincére réconciliation & d'une restitution réciproque des conquêtes, le Général de la Ville de Maëstricht, de la place de Wick, & des Forts qui en dépendent, demande que la place soit occupée par une garnison mi-partie ; la moitié des troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne, & l'autre des troupes de l'Etat sous le Commandement de leur Chef nécessairé.

Refusé. La Ville & les Forts qui en dépendent, seront livrés en entier aux troupes de Sa Majesté Très Chrétienne.

II. Que les troupes de l'Etat, excédentes la moitié de celles qui seront mises en garnison de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, sortiront avec armes complettes, & toutes marques d'honneur, ainsi que les munitions nécessaires, bagages & effets ordinaires, comme elles ont cou-

coutume en changeant de garnison.

Refusé : par raport à l'article premier.

III. Que les magasins, arsenaux, armes, canons, & généralement tous les attirails de guerre, ainsi que les fortifications, & ce qui en dépend resteront dans le même état qu'elles seront délivrées, & indiquées aux Commissaires de S. M. Très-Chrétienne, sans les diminuer, démolir, ou détruire, afin qu'elles puissent être restituées dans le même état qu'au commencement de l'entrée de la garnison Françoise.

Refusé. On fera simplement un inventaire de bonne-foi des effets & munitions qui sont dans la place.

IV. Le nombre excédent & équivalent des troupes de l'Etat qui seront mises en garnison dans la Ville, sortira de la maniére marquée en l'article II. trois fois vingt-quatre heures après que la presente capitulation sera signée & arrêtée ; & ce nombre de troupes aura la liberté d'aller, ou sera conduit avec une escorte convenable à Bois-le-Duc, par le plus court chemin, & par les Villages d'Asch, la Villette de Brée, Agelem, & autres lieux dans le voisinage, capable de loger ce nombre, qui étant dépourvû de tentes sera obligé de cantonner. Ce transport dans l'espace de six jours, un jour ou deux non compris, si la nécessité l'exige.

Accordé pour toute la garnison, qui sortira le dix du courant avec les honneurs de la guerre. Et par considération pour la personne de M. le Baron d'Ayla Gouverneur, il pourra emmener avec lui deux mortiers & quatre piéces de canon, dont deux de douze livres de balles, & deux de trois livres; le tout avec ses effets, & vingt-quatre coups à tirer par piéce.

V. Les malades & les blessés qui ne pourront point souffrir le transport, resteront dans les Hôpitaux établis en Ville, avec les Médecins, Chirurgiens, Directeurs & autres gens nécessaires pour les soigner, jusqu'à leur entiére guérison & rétablissement, sans que leur nombre soit compris dans l'évacuation de la demi-partie; mais ceux excédens la moitié, seront renvoyés après leur rétablissement dans la même Ville où le reste de la garnison aura été conduite.

Accordé pour toute la garnison; mais à ses frais.

VI. Les prisonniers qui ont été faits de part & d'autre pendant le cours du siége, seront rendus réciproquement & de bonne-foi.

Accordé.

VII. Les Receveurs, Commis, & Supôts, & les Employés aux Magasins, arsenaux, éclules, péages, & Hôpitaux; les Entrepreneurs des fourages & vivres, avec

avec les autres gens de cet ordre, qui ne seront point necessaires pour le service des troupes de l'Etat qu'on y laissera en garnison, pourront rester quelque-tems dans la Ville pour régler leurs affaires particuliéres; & eux trouvant à propos de se retirer ailleurs, seront munis de passeports nécessaires, de chevaux & voitures requises pour le transport de leurs personnes, papiers & effets, vers la Ville de la domination de Leurs Hautes-Puissances la plus voisine.

Accordé pour trois mois & on leur fournira des passe-ports & voitures en payant.

VIII. On laissera à l'Officier Général, au Gouverneur, aux autres Généraux & à toute la garnison, surnuméraire à celle qui doit rester, la faculté de laisser leurs effets, bagages & famille, même en Ville, jusqu'à ce qu'ils trouvent à propos de les faire transporter ailleurs, auquel cas ils seront pourvûs des voitures & chevaux nécessaires, qui leur seront fournis *gratis*, & avec lesquels ils pourront passer librement sans être inquiétés, ou visités, sous quelque prétexte que ce soit.

Accordé comme l'article précédent.

IX. La garnison surnuméraire de l'Etat, sera pourvûe de six chariots couverts, ou de douze charettes couvertes, qu'on ne pourra visiter pour quel-

ques raisons ou motifs que ce puisse être.
Refusé.

X. Leurs bagages, ou autres effets, ne pourront être arrêtés à cause de dettes, ni pour quelqu'autre raison.

On laissera des Otages pour le payement des dettes.

XI. La Ville de Maëstricht, les trois pays d'outre-Meuse, partage de Leurs Hautes-Puissances, de même que le Comté de Neuvenhof, les onze Bancs de S. Servais, les Villages de Rodenschout, &c. continueront à jouir de leurs mêmes priviléges & exemptions dont ils sont en possession. Et comme il se pourroit faire que lesdits pays seroient chargés depuis l'investissement de cette Ville, de quelques contributions qu'ils n'auroient pas pû payer jusqu'à present, on prie de leur accorder la remise des arrérages, tant en considération d'une paix prochaine, que des dégâts qu'ils ont soufferts pendant les troubles de la guerre.

Ils seront traités comme le reste des Pays-Bas conquis.

XII. Le Clergé & le Gouverneur de la Ville de Maëstricht, des Pays, Comtés, & Villages marqués dans le précédent article, qui seront de la Religion Réformée, Luthérienne, ou Ménoniste, seront maintenus sur le même pied où ils se trouvent actuelle-

actuellement, & qui leur a été accordé par Leurs Hautes-Puissances.

Accordé.

XIII. Les bourgeois & habitans de la Ville ou plat-pays auront la faculté de rester dans leurs maisons & possessions, ou bien de pouvoir se retirer ailleurs, quand bon leur semblera, avec tous leurs effets.

Ceux qui voudront se retirer auront trois mois pour le faire.

XIV. S'il arrivoit qu'après la signature de la capitulation, quelques canonniers, mineurs, ou soldats des troupes de l'Etat, vinssent à deserter vers celles de Sa Majesté Très-Chrétienne, elles ne les recevront pas; mais les renverront & les feront remettre à l'Officier Général Gouverneur; & de même ceux qui viendront à déserter du côté de Sa Majesté Très Chrétienne, seront remis incessamment à l'Officier Commandant les troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne.

On promet de ne point débaucher le soldat.

XV. On n'usera d'aucunes représailles, de quelque nature qu'elles puissent être, ni sous quelques prétextes & motifs imaginables, envers le Général Gouverneur, les autres Gouverneurs de l'Etat, garnison, ou qui que ce soit, qui sont compris dans cette capitulation.

Tout se passera dans la bonne-foi.

XVI.

XVI. Tous les articles de cette capitulation qui pourroient être expliqués d'une maniére équivoque ou obscure, & qui seroient susceptibles de plus d'un sens, seront interprêtés a l'avantage des assiégés.

Tout sera réglé suivant la droiture & la justice.

XVII. Auxquelles fins on se conduira envers la garnison de l'Etat sans détour, de bonne-foi & avec distinction.

Accordé.

XVIII. A ces conditions l'Officier, Général Gouverneur de la Ville, s'engagera à recevoir la garnison de Sa Majesté Très-Chrétienne, à livrer la Ville avec les Forts qui en dépendent, les Fortifications, les Mines, les Magasins, & les Arsenaux, sans aucune exception, & le tout dans le même état qu'ils se trouvent actuellement; toutes fois sous les conditions & réserves exprimées dans l'Article III.

Refusé quant à la mi-partie de la garnison; mais on fera, ainsi qu'il a été dit, un inventaire des arsenaux, de l'artillerie & des magasins.

XIX. Pour cet effet, je consens que les assiégeans viennent prendre possession d'une porte.

Les deux portes de Wick & de Bruxelles seront livrées immédiatement après la signature de la capitulation.

XX. Sans néanmoins pouvoir entrer dans

dans la Ville, avant que le nombre de la garnison ait été fixé de part & d'autre, & que le surnuméraire, pour prévenir toute confusion, soit sorti : & l'on placera une barriére devant la voute de la porte du côté extérieur, laquelle sera gardée de part & d'autre.

Il sera placé dans le dedans de chaque porte une barriére qui en partagera l'intérieur, & qui sera gardée de part & d'autre.

XXI. En attendant on recevra dans la Ville les personnes & Commissaires nécessaires, pour leur indiquer & remettre en dépôt les mines, magasins, arsenaux, & autres choses semblables ; le tout de bonne-foi, & sous les réserves stipulées aux Articles III. & XVIII.

Les Commissaires entreront sur le champ dans la Ville, pour s'acquitter de leurs fonctions, & il leur sera remis de bonne-foi & sans aucune réserve un état de tous les effets qui sont dans la place.

Fait au camp devant Maëstricht le sept May 1748. *Signé*, MAURICE DE SAXE, *&* H. VAN AYLVA.

La suspension d'armes fut bien-tôt généralement publiée, tant en Flandre qu'en Italie, & les Plénipotentiaires des Puissances Belligérentes, ou intéressées à la Paix, agirent si sincérement à Aix la-Chapelle ; que le Traité définitif y fut signé le dix-huit

huit du mois d'Octobre suivant à la satisfaction réciproque de toutes les parties, & sur-tout des peuples.

Pendant l'intervale qu'il y eut entre l'armistice & la signature de la Paix, le Maréchal de Saxe vint à la Cour, qui étoit pour lors à Compiégne, afin d'y recevoir du Roi ses derniéres instructions: & étant retourné à Bruxelles, ce Général fit son entrée dans Namur, où il reçut tous les honneurs dûs à son rang & à l'excellence de son mérite: & jugeant que sa présence n'étoit plus nécessaire dans les Pays Bas, il en remit le Commandement à M. du Chayla, & partit pour Fontainebleau, d'où il se rendit à Chambord sur la fin du mois d'Octobre.

Ce fut M. le Houx Secrétaire d'Ambassade au Congrés d'Aix-la-Chapelle, qui fut dépêché par M. le Comte de Saint Severin au Roi, pour porter à Sa Majesté la nouvelle de la signature du traité de Paix. Dans le préambule, qui est fort éloquent & très-étendu, on fait mention des motifs qui ont occasionné la derniére guerre, ainsi que du desir qu'ont témoigné toutes les Puissances contractantes d'y mettre fin, lequel a occasionné le Congrès d'Aix la-Chapelle. On nomme ensuite tous les Ministres Plénipotentiaires des Puissances qui ont participé à la guerre, soit comme parties

parties principales, ou en qualité d'auxiliaires : ſçavoir, la France, l'Eſpagne, la Hongrie, l'Angleterre, la Sardaine, la Hollande, Modêne, & Génes. Ledit Traité contenoit vingt-quatre Articles, dont je ne raporterai que l'extrait.

» I. On ſe promet de la maniére la plus » ſolemnelle, d'obſerver très-religieuſe» ment la paix conclue, ainſi que les arti» cles & cauſes y contenues, ſans jamais » les enfeindre.

» II. Il y aura un oubli général & éter» nel de tout ce qui s'eſt paſſé pendant la » guerre de part & d'autre.

» III. Les Traités de Weſtphalie, de Ma» drid, de Nimégue, de Ryſwck, d'U» trecht, de Bade, de la Haye, la Qua» druple Alliance de 1718. & le Traité de » Vienne, ſont tous confirmés, pour au» tant qu'il n'y a point été dérogé par le » préſent Traité.

IV. Les Priſonniers faits & les Otages » donnés pendant la guerre ; ſeront reſti» tués de part & d'autre ſans rançon, & » remis en liberté dans le terme d'un mois » après l'échange des Ratifications ; mais » ſeront obligés de payer les dettes qu'ils » auront contractées. On rendra auſſi tous » les Vaiſſeaux de guerre ou bâtimens mar» chands,

» chands pris depuis les termes ſtipulés
» par la ceſſation d'armes.

» V. Toutes les conquêtes faites pen-
» dant la guerre, dans quelques parties du
» monde que ce ſoit ſeront reſtituées.

» VI. Les reſtitutions & ceſſions ſe fe-
» ront dans ſix ſemaines après la ratifica-
» tion. Les places des Pays Bas, où il y a
» eu des troupes des Etats Généraux des
» Provinces-Unies, leur ſeront remiſes
» pour les faire garder par leurs Garniſons.
» L'artillerie qui a été trouvée dans les
» Places conquiſes, ſera rendue, ſuivant
» l'état qui en a été fait lors de leur reddi-
» tion, à l'exception néanmoins de celle
» qui étoit a Ménin, Ath, Mons, Charle-
» roi & Oudenarde.

» VII. Les Duchés de Parme, de Plai-
» ſance & de Guaſtalla, ſeront cédés, avec
» tous leurs droits & dépendances, à l'Infant
» Dom Philippe, pour lui ſervir d'établiſ-
» ſement, ainſi qu'à ſes héritiers mâles,
» ſous la cauſe expreſſe que ces Etats re-
» tourneront aux préſens poſſeſſeurs, au
» cas que l'Infant Dom Philippe vint à
» mourir ſans enfans mâles, ou que ce
» Prince, ou quelqu'un de ſes deſcendans,
» parvint au Trône d'Eſpagne ou des deux
» Siciles.

» VIII. On nommera de part & d'autre des
» Com-

» Commissaires, qui s'assembleront à Nice » & a Bruxelles, pour convenir & effectuer » les restitutions & cessions mentionnées.

» IX. Le Roi de la Grande-Bretagne » enverra en France deux Seigneurs de la » premiére distinction, pour servir d'Ota- » ges, lesquels y resteront jusqu'à ce qu'on » ait des nouvelles certaines de l'évacua- » tion du Cap-Breton; & de toutes les » places qui pourroient avoir été prises » dans les Indes Orientales.

» X. On prendra des arrangemens con- » venables pour que l'évacuation géné- » rale se fasse en la maniére la plus com- » mode pour les troupes & pour les ha- » bitans.

» XI. Tous les papiers & documens » qu'on a trouvés dans les Villes, & dont » on s'est saisi, seront rendus, nommé- » ment ceux des archives de Malines.

» XII. Le Roi de Sardaigne sera mainte- » nu dans la possession de tous ses Etats, » principalement de ceux qui lui ont été » cédés en 1743. à l'exception de la partie » du Plaisantain qu'il occupe, & qu'il céde- » ra à l'Infant Dom-Philippe, moyennant » la clause du droit de réversion, sur le mê- » me pied qu'il a été stipulé dans l'Ar- » ticle VII.

» XIII. Le Duc de Modêne se rétabli

» dans

» dans tous ses Etats : on lui rendra les
» Fiefs qu'il possédoit en Hongrie, ou on
» lui en donnera l'équivalent : on lui fera
» aussi raison par raport aux biens allo-
» diaux qu'il possédoit dans le Duché de
» Guastalla.

» XIV. La République de Génes sera
» rétablie dans toutes les possessions dont
» elle jouissoit avant la guerre. L'argent
» que la République ou les particuliers
» avoient aux banques de Vienne & de
» Turin, & qui avoit été confisqué, leur
» sera rendu ; & le payement des intérêts
» commencera à courir depuis le jour de
» l'échéance des ratifications.

» XV. Les choses resteront en Italie
» sur le pied qu'elles étoient avant la
» guerre, excepté les cessions faites au
» Roi de Sardaigne & à l'Infant Dom-
» Philippe.

» XVI. Le Traité d'Assiento en faveur
» de la Compagnie Angloise du Sud, est
» confirmé, & on lui accorde la permis-
» sion d'envoyer aux Indes Espagnoles
» pendant quatre années consécutives un
» Vaisseau extraordinaire, pour la dé-
» dommager de la non-jouissance de ce
» Privilége pendant la guerre.

» XVII. Les Fortifications de Dunker-
» que resteront sur le pied où elles sont du
» côté

» côté de la terre; mais on suivra les an-
» ciens Traités à l'égard des ouvrages du
» côté de la mer.

» XVIII. On terminera à l'amiable
» les différends au sujet des sommes
» que l'Electeur de Hanovre prétend
» lui être dûes : on réglera de même
» celui concernant l'Abbaye de Saint
» Hubert.

» XIX. L'article du Traité de la Qua-
» druple-Alliance, ou la Succession à la
» Couronne de la Grande-Bretagne a été
» assurée à la Maison de Hanovre, est
» confirmé dans tous ses points.

» XX. Tous les Etats que Sa Majesté Bri-
» tannique possede en Allemagne, lui se-
» ront garantis par les Puissances contrac-
» tantes.

» XXI. Lesdites Puissances garantissent
» aussi de la maniére la plus solemnelle
» *la Pragmatique-Sanction*, pour autant
» qu'il n'y a point été dérogé par le pré-
» sent Traité.

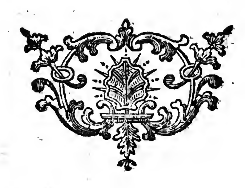
» XXII. Elles garantissent de même au
» Roi de Prusse la Silésie & le Comté de
» Glats.

» XXIII. Comme aussi l'exécution de
» tous les Articles du présent Traité.

» XXIV. L'échange des Ratifications
» se fera à Aix-la-Chapelle, dans un mois

» au plûtard, par les Miniſtres des Parties
» contractantes, & dans ſix ſemaines par
» ceux des Puiſſances qui accéderont au
» Traité, &c.

Par deux autres Articles ſéparés, il étoit ſtipulé : » Que les titres & les pré-
» ſéances que les Puiſſances contractantes
» avoient pris dans le préſent Traité, ne
» tireroient point à conſéquence, & qu'il
» en ſeroit de même de la Langue Fran-
» çoiſe en laquelle il étoit rédigé, &c.



HISTOIRE



HISTOIRE DE MAURICE COMTE DE SAXE.

LIVRE DOUZIE'ME.

Après la paix, le Maréchal de Saxe va à Chambord, où il fait venir son Régiment de Hullans. Il y entretient un harras de chevaux sauvages. Le Roi passe en revue son Régiment de Hullans dans la pleine des sablons. Il va à Berlin & en différentes Cours d'Allemagne: Il revient à Chambord: Il médite de former un Etablissement dans l'Isle de Tabacò: Ses occupations à Chambord: Il y donne différentes fêtes: Sa mort: Son Testament: Son transport à Strasbourg: Ses Obseques. Son Oraison Funèbre.

LE Maréchal de Saxe, couvert de gloire & comblé des bienfaits du Roi, ne songea plus après le Traité de Paix qu'à se procurer la tranquilité dont il avoit besoin; pour cet effet, il se rendit à Chambord; où il fit pour sa commodité tous les arrangemens qu'il jugea les plus convenables. Il y fit disposer des quartiers pour son Régiment de Hullans qu'il y fit venir : là il prenoit plaisir à l'exercer journellement à des évolutions militaires, qu'il perfectionnoit de plus en plus. La garde étoit montée chez lui tous les jours, aussi exactement que chez le Roi même : Il fit venir ensuite de Pologne & de Russie, des étalons de chevaux sauvages dont il comptoit remonter ses Dragons. Ces chevaux étoient accoutumés à ne vivre que de ce qu'ils trouvoient dans les bois, & élevés très-durement; il prétendoit par-là que ces mêmes chevaux se trouvant dans une disette de fourage à l'armée, s'y soutiendroient mieux. Son harras fut bien-tôt complet; & il l'amusoit infiniment.

Lorsque le Régiment des Hullans revint de l'armée, pour aller à Blois & à Chambord, le Maréchal de Saxe le fit passer par Paris, & ayant fait consentir le Roi à lui voir faire ses évolutions, Sa

Majesté

Majesté se rendit le vingt-huit du mois de Novembre 1748, avec la Famille Royale & toute la Cour, dans la plaine des sablons, où elle trouva le Maréchal de Saxe en habit de Hullan à la tête de ce Régiment, qui y étoit campé & rangé en ordre de bataille : le Roi parut si satisfait des différens exercices qu'il fit, que Sa Majesté en complimenta publiquement le Maréchal de Saxe. Tout Paris s'étoit rendu aussi ce jour-là dans la plaine, & tout le monde en revint très-content, ce spectacle ayant paru aussi divertissant, qu'il étoit nouveau.

Quand le Maréchal de Saxe eut mis ordre à toutes ses affaires en France, il songea à arranger aussi celles d'Allemagne, & pour cet effet il partit pour s'y rendre : ce Général passa par Berlin, où il eut l'honneur de faire sa cour au Roi de Prusse, qui lui fit tout l'accueil imaginable, & le retint auprès de lui le plus qu'il put. Ce Monarque ne se lassoit point de lui faire mille questions, plus profondes les unes que les autres, sur l'art militaire, & les entretiens sur cette matiére, coûtérent plusieurs nuits au Maréchal de Saxe. Quoique le Roi de Prusse, en le quittant, l'eut remercié fort gracieusement de sa complaisance, Sa Majesté le fit encore quelques jours après par une Lettre de sa main, qui portoit en substanse : » Qu'il étoit bien
» fâché

» fâché de lui avoir fait passer tant de » nuits; qu'il étoit trop bon Allié de la » France, pour avoir de propos délibéré » voulu attenter au repos & à la santé d'un » Héros qui lui étoit si cher; que c'étoit à » sa curiosité qui devoit s'en prendre; » que les talens qui égalent les Particuliers » aux Souverains, &c. » Et enfin il finissoit par lui marquer, » qu'agitant il y a quelques jours la question de sçavoir quelle » étoit la bataille de ce siécle qui avoit fait » le plus d'honneur au Général? les uns » avoient proposé celle d'Almanza, & les » autres celle de Turin : mais qu'enfin » tout le monde étoit tombé d'accord, que » c'étoit sans contredit celle dont le Général étoit à la mort lorsqu'elle se donna.

A peine le Maréchal de Saxe fut il de retour à Chambord, qu'il commença à s'ennuyer : accoûtumé à ce grand tumulte de la guerre auquel il se plaisoit naturellement, il trouvoit insipide les tranquiles douceurs de la paix : quoiqu'il ne cessa de s'amuser par différens exercices qu'il se donnoit journellement; il avoit l'esprit trop libre pour être dans son assiette ordinaire : il chercha quelque chose qui pût l'occuper. L'Isle de Tabaco lui parut mériter son attention. Cette Isle qui a autrefois apartenu à différentes Nations, est aujourd'hui abandonnée & inhabitée : elle

est

est située dans l'Amérique Septentrionale, sur la mer du Nord; c'est une des Antilles au Nord de l'Isle de la Trinité : elle est fort peu étendue, ne composant presque qu'un rocher, & le terrain est propre à très-peu de choses; elle est couverte de bois, qui sont remplis de bêtes fauves; différentes Puissances ont tenté plusieurs fois d'y établir des Colonies, & elles n'ont point réussi.

Le Maréchal de Saxe ayant entendu parler de cette Isle, & s'étant fait rendre compte de sa situation, de son climat & de son terrein, songea à y établir une Colonie pour la cultiver & en tirer parti : il donna à cet effet des ordres pour engager des sujets propres à remplir ses vûes : les avantages qu'il promettoit lui firent trouver du monde; & déja le premier embarquement alloit se faire lorsque cet établissement ayant transpiré en Angleterre & en Hollande, ces deux Puissances s'en plaignirent & s'y oposérent. Comme, toutes réflexions faites, cet objet ne méritoit pas les discutions qu'il auroit pu occasionner, il fut abandonné.

La chasse, le soin de son harras & la discipline de son Régiment devinrent alors les seules occupations du Maréchal de Saxe : il avoit aussi continuellement des ouvriers, & ne manquoit point de compagnie; car outre la Noblesse du Pays, qui abon-

abondoit chez lui, nombre de Seigneurs venoient exprès de Paris à Chambord composer sa Cour. Il y a même donné différentes fêtes qui ont été exécutés avec tout le goût dont il étoit capable.

Malgré toutes ses attentions à contenir son Régiment & à y faire régner le bon ordre, cependant il en recevoit souvent des plaintes : mais il punissoit les coupables avec toute la sévérité imaginable, & il fut obligé d'en faire différens exemples, qui à la fin y rétablirent une discipline réguliére.

Telles étoient les occupations du Maréchal de Saxe, qui dans le sein de l'abondance au milieu des plaisirs, sous le plus beau Ciel du monde, dans un Palais enchanté, & au faîte des grandeurs, passoit une vie dont la durée paroissoit devoir être éternelle, lorsque la mort vint l'enlever le trente Novembre 1750. au bout de neuf jours de maladie. Toute la France parut sensible à la perte qu'elle faisoit dans un homme qui avoit tant fait pour elle : & la Cour témoigna publiquement ses regrets, à l'exemple du Roi qui fut extrêmement touché de cet événement.

Le Maréchal de Saxe étoit né Luthérien, & il a constamment professé sa foi jusqu'à la mort, malgré toutes les différentes sollicitations qui lui ont été faites pour l'engager à revenir de son erreur. Un jour que

M.

M. le Cardinal de Tencin l'ayant trouvé dans la gallerie de Verſailles, le complimentoit après la paix ſur ces glorieuſes campagnes: *M. le Maréchal*, lui dit cette Eminence, *il ne vous manque plus qu'une ſeule victoire, pour mettre le comble à toutes les autres. Hé! quelle eſt donc cette victoire?* reprit le Maréchal. *C'eſt de combattre & de vaincre Luther*, répondit le Cardinal. *Laiſſez-moi donc reſpirer, Monſeigneur*, répliqua le Maréchal, *la paix eſt encore trop nouvelle & trop fraiche, pour me parler ſi-tôt de combats & de victoires.* Ce fut encore à cette occaſion qu'il fut dit après ſa mort, *qu'il étoit bien fâcheux qu'on ne pût dire un* DE PROFUNDIS *pour un homme qui avoit tant fait chanter de* TE DEUM.

M. le Maréchal de Lowendalh, qui étoit à Chambord lors de ſa maladie, fit humainement tout ce qu'il put pour lui ouvrir les yeux aux lumiéres de la vérité, dont les préjugés de l'éducation l'avoient toujours écarté; mais il ne réuſſit pas mieux que tous ceux qui voulurent l'entreprendre. Heureux! cependant ſi une belle vie eût pû être couronnée par une mort auſſi digne de notre édification & de nos priéres, qu'il le fut lui-même de nos éloges! On a trouvé après ſa mort le Teſtament ſuivant qu'il avoit fait après la priſe de Bruxelles & qu'il a renouvellé & augmenté encore deux fois depuis.

TESTAMENT & CODICILLE *de S. A. S. Monſeigneur le Maréchal-Général Comte de Saxe, dépoſé chez Me. Fortier Notaire à Paris, le trois Décembre mil ſept cent cinquante.*

A Paris, le premiers Mars 1746.

» AYant réfléchi pluſieurs fois ſur les » accidens attachés à la vie, je me » ſuis enfin réſolu de diſpoſer des biens » que je pourrai laiſſer après moi, & qui » conſiſtent ſelon l'état de mes meubles » dans un mobilier aſſez conſidérable, tant » en France qu'en Allemagne ; en outre » en près de ſix cens mille livres chez dif- » férens Banquiers en France ; plus en » cent vingt mille livres environ en Saxe, » payées à M. Muldener, ſur mes penſions » ou à payer encore, & en un gros dia- » mant, nommé le Prague, qui eſt pareil- » lement entre ſes mains. En outre, j'ai » environs dix mille roubles ſur l'Iſle de » Wormiſſiau, ſituée en Livonnie, dont » M. de Brinken, qui tient cette terre à » titre de Ferme, à une pleine connoiſ- » ſance.

» Ces choſes miſes en avant, je diſpoſe » de mon bien, comme il ſuivra, après

» l'aquit de mes dettes, dont toutes fois
» je n'ai nulle connoissance, croyant avoir
» tout acquité de ce que j'ai pû devoir par
» le passé dans le cours de ma vie.

» A ces causes, je nomme deux Exécu-
» teurs Testamentaires, que je prie de
» vouloir bien se charger de l'exécution
» de ce Testament Olographe.

» Sçavoir, M. de Ertmansdorff, pour la
» partie située par-de là le Rhin, je dis
» M. de Ertmansdorff, Grand-Echanson
» de S. M. le Roi de Pologne Electeur de
» Saxe; & le Sr. Baudri Procureur au
» Châtelet de Paris, pour la partie de mes
» biens qui se trouveront en France.

» En reconnoissance de l'amitié que
» me porte M. le Grand-Echanson de Ert-
» mansdorff, je le prie de vouloir bien
» accepter ma bague, avec le diamant,
» nommé le Prague.

» Et M. Baudri, en reconnoissance de
» l'affection avec laquelle il m'a servi,
» mille louis d'or, faisant vingt-quatre
» mille livres.

» Plus vingt-quatre mille livres à M.
» Diskau, Colonel de mon Régiment de
» cavalerie.

» Plus vingt-quatre mille livres à M.
» Gauders, Major de mon Régiment d'in-
» fanterie.

» Plus, vingt-quatre mille livres à M.

» de Heldorff, Capitaine de Grenadiers au-» dit Régiment d'infanterie.

» Plus, vingt quatre mille livres à M. » de Pauly, Capitaine au même Régi-» ment.

» Ces perſonnes ont toutes ſuivi ma for-» tune depuis long-tems, & je deſire leur » en marquer ma reconnoiſſance, les » priant de ſe ſouvenir de moi.

» Plus, douze mille livres à M. d'Aſtelet, » qui s'eſt retiré à Blois.

» Plus, douze mille livres à M. de Ba-» chois, Meſtre-de-Camp réformé, & » Lieutenant des Chaſſes de Chambord.

» Plus, douze mille livres à M. le Che-» valier Girardon, demeurant au Château » des Ecureuils.

» Plus, cent mille livres à M. de Sour-» dis-Chabanois.

» Plus, quatre cens mille livres à M. le » Comte de Watzdorf, Seigneur de Lich-» tenval, en forme de reſtitution de la con-» fiſcation que S. M. le Roi de Pologne » m'a donnée ſur la confiſcation des biens » de ſon oncle.

» Plus, douze mille livres à mon Valet-de-» Chambre Beauvais.

» Plus, douze mille livres à Hunekopff, » mon Sous-Ecuyer.

» Plus, douze mille livres à mon Chirur-» gien Rout.

» Plus,

» Plus, vingt-mille livres a mes quatre » Gardes ; sçavoir cinq mille livres à cha-» cun, lesquels s'apellent Grosse, Albergt, » Dubreuil & Neuly.

» Plus, dix mille livres à mes deux Maî-» tres Palfreniers, Philippe & Christian ; » sçavoir, cinq mille livres à chacun.

» Plus, cinq mille livres à Redel, mon » Tambour-Major.

» Le reste du bien que j'ai en France, » sera remis à M. le Comte de Bellegarde, » Chambellan du Roi de Pologne & son » Ministre à la Cour de Turin.

» Quant à ce que je posséde au-de-là du » Rhin, & dont je prie M. de Ertmans-» dorff de vouloir bien faire la distribu-» tion :

» Je donne & légue à Trobick, mon » ancien domestique, mille écus de Saxe.

» A M. Muldener, Sécrétaire de la » Cour, mille ducats d'or.

» A M. le Comte de Frise, un Livre » que j'ai fait sur la Guerre, intitulé *mes* » *Rêveries*, & qui est en Manuscrit.

» Tout le restant en argent sera remis à » Madame Louise de Metzérat, née de » Metzérot pour lui donner une marque » de mon souvenir.

» Quant à mon corps, je desire qu'il » soit enséveli dans la chaux-vive, si cela » se peut, afin qu'il ne reste bien-tôt plus

 » rien

» rien de moi dans le monde, que ma mé-
» moire parmi mes amis.

Signé, MAURICE DE SAXE.

Addition au Testament Olographe ci-joint.

» Au cas que par quelque événement, » que je ne sçaurois prévoir, mes biens » situés en France ne fussent pas suffisans » pour remplir les legs que j'ai faits dans » ce Testamment Olographe, aux person- » nes & domestiques qui y sont énoncés, » & qui sont en deça du Rhin, la dimi- » nution tombera d'abord sur la part que » j'ai fait de mes biens à M. le Comte de » Bellegarde, & si elle n'étoit pas suffi- » sante, l'Exécuteur Testamentaire pren- » dra sur celle de M. le Comte de Watz- » dorff, autant qu'il faudra pour accom- » plir ces legs; le bien que je laisse en » Saxe, n'ayant rien de commun avec » ceux que j'ai en France.

» Fait à Paris, le cinq Mars 1746. *Signé*, » MAURICE DE SAXE.

» Au-dessous est écrit : *A Paris le pre-* » *mier Janvier* 1748.

Addition au present Testament Olographe.

M. de Ertmansdorff & M. de Baudry, » étant morts depuis que j'ai fait le pré- » sent Testament Olographe, que je con- » firme dans tous les autres points par ce » Codicile, j'institue pour mes Exécu-

» teurs

» teurs Teſtamentaires , M. Muldener , » Conſeiller de la Cour de Saxe à Dreſde, » pour la partie des biens que j'ai en Saxe, » & M. de Proheingues, ci devant Ca- » pitaine des Cent-Suiſſes de S. M. le Roi » de Pologne défunt, pour les biens que » j'ai en France, & qui demeure à pré- » ſent à Paris.

» Je légue au premier, pour recon- » noître les ſervices qu'il m'a rendus, » mille ducats d'or; & encore à M. le » Marquis de Proheingues, mon Por- » trait enrichi de diamans de la valeur » de mille louis à vingt-quatre livres pié- » ce : ſçavoir les mille ducats à prendre » ſur la partie des biens que j'ai en Saxe, » & mon portrait ſur celle des biens que » j'ai en France.

» Je légue auſſi mon gros diamant, » nommé le Prague, & qui eſt à préſent » en France entre les mains de M. Fortier » Notaire, à mon neveu le Comte de » Friſe.

» Et je prie S. M. T. C. de lui accorder » mon Régiment de cavalerie-legére, & » mon habitation de Chambord, avec la » Capitainerie dudit Chambord; à la » charge & condition qu'il entretiendra » les harras que j'y ai établis, pour ſervir » de remonte audit Régiment. J'eſpére » que par cet arrangement; je conſerve-

 » rai

» rai au Roi un Régiment qui n'aura pas » son pareil, & un harras unique, n'ayant » rien épargné pour remplir cet objet, & » pour procurer à la France une espéce » de chevaux supérieurs en vîtesse à ceux » qu'on y éléve à présent : chose dont l'on » manque pour la cavalerie legére, & que » l'on ne sçauroit se procurer en tems de » guerre. Dans le cas que le Roi accorde » cette grace à ma très-humble priére, » mon intention est que Chambord reste » meublé, tel qu'il est, selon l'inventaire » qui s'y trouvera, pour servir à mon ne- » veu le Comte de Frise. Mais s'il plaît à » S. M. d'en disposer autrement, les meu- » bles & le harras seront vendus à l'en- » chére, & la somme qui en reviendra se- » ra portée en masse à celle du reste de » mes biens situés en France.

» Je légue en outre un diamant de » vingt-quatre mille livres à M. d'Alençon » Sécrétaire du Roi, mon ancien Gouver- » neur, en reconnoissance de l'affection » qu'il m'a toujours témoignée.

» Je légue pareillement six mille livres » à Messac, mon Valet-de-Chambre, une » fois payée.

» Et autres six mille livres à Mouret, » mon Concierge à Chambord, une fois » payée.

» Je légue aussi vingt mille livres à M.

» Rousseau

» Rousseau de Ville neuve-Saint-Georges, » une fois payée.

» Telles sont mes derniéres volontés » au moment présent. A Paris le premier de » Janvier 1748.

Signé, MAURICE DE SAXE.

Ce Testament fut déposé le trois du mois de Décembre suivant ; & le Roi voulant honorer la mémoire d'un Général qui avoit mérité pendant sa vie sa confiance à tous égards ; non seulement le chargea de faire rendre à ses frais tous les honneurs dûs à ses cendres ; mais encore par respect pour ses derniéres volontés, sa Majesté accorda à M. le Comte de Frise son neveu la jouissance du Château de Chambord, & son Régiment de Hullans, qui porte aujourd'hui le nom de *Volontaires de Frise*. Par la mort du Maréchal de Saxe, les pensions considérables que le Roi lui faisoit étoient éteintes ; mais Sa Majesté en a distribué une partie, tant à sa Famille, qu'à ceux qui lui avoient apartenu.

Aussi-tôt qu'il fut mort, les faisceaux d'armes qui étoient dans ses salles furent rompus ; tous ses Officiers prirent le grand deuil, montérent la garde chez lui comme s'il eut vécu, & à chaque demi-heure on tira un coup de canon, jusqu'à son départ pour Strasbourg, où il fût transporté cinq semaines après.

Quoi-

Quoique par une diſpoſition de ſon Teſtament, il eût demandé, à l'exemple de Sainte Monique qui avoit expliqué ſes dernières volontés en pareils termes, que ſon corps fut mis dans la chaux-vive pour y être conſumé; cependant il fut embaumé, & mis dans un cercueil de plomb, qui fut enfermé dans un autre de cuivre, couvert encore par un coffre de bois ferré. Le cœur fut mis dans une boëte de vermeil, & les entrailles dans un cercueil ſéparé. Le tout reſta ainſi en dépôt dans le Château de Chambord, juſqu'au huit du mois de Janvier ſuivant, que le convoi partit pour Straſbourg, dans un grand char funèbre, couvert de drap noir, & tiré par ſix chevaux, caparaſſonnés auſſi de noir. Le char étoit ſuivi de deux caroſſes drapés auſſi à ſix chevaux. Le convoi étoit eſcorté par cent Dragons-Hullans, ayant des crêpes a leurs caſques & les armes traînantes. Cette marche dura un mois tout entier par un tems très-dur.

Le ſept Février, comme le convoi approchoit de Straſbourg, M. le Chevalier de Saint André, Commandant dans la Province pour l'abſence de M. le Maréchal de Coigny, envoya au-devant de lui le Régiment de Clermont-Cavalerie. Le corps étant arrivé à la porte de Saverne, il fut ſalué de douze coups de canon du rempart;

part ; toutes les cloches des Eglises Luthériennes sonnérent, & tous les Officiers de l'Etat Major à la tête de l'infanterie, qui étoit rangée en double haye depuis la porte de la Ville jusqu'à celle du Gouvernement, firent le salut des armes.

L'entrée de cette pompe funèbre se fit dans l'ordre suivant : le Régiment de Clermont-Cavalerie, cinq cens Dragons Hullans, le second Ecuyer du Maréchal de Saxe, avec quatre gardes à pied & en habits noirs : le char funèbre, aux deux côtés duquel marchoient six Valets-de-pied soutenant le drap qui couvroit le char ; des Palfreniers qui tenoient les chevaux du char par la bride ; le Suisse à pied & en grand deuil. Un carosse drapé, dans lequel étoit M. le Baron de Heldorff, premier Ecuyer, qui assis tout seul dans le fond, avoit à côté de lui un coussin de velours noir, bordé d'argent, sur lequel étoit un petit coffre carré couvert de velours noir, orné de franges d'argent, qui contenoit une boëte de vermeil faite en forme de cœur, où étoit renfermé le cœur du Marechal. Dans le même carosse & sur le devant, étoient deux Pages en pleureuses.

Un autre carosse, comme le premier, dans lequel étoient les quatre Valets-de-Chambre du défunt. Cette marche étoit fermée par cinquante autres Dragons Hul-

Hullans, qui en formoient l'arriére-garde. Au passage du char ; les troupes rendirent au corps les mêmes honneurs que s'il eût été envie, & les tambours battirent continuellement aux champs.

MM. les Comtes de Frise & de Lowenhaup, neveux du Maréchal de Saxe, en longs manteaux, M. de Saint André, & plusieurs autres Officiers Généraux aussi en deuil, se trouvérent dans la cour du Gouvernement pour y recevoir le corps, & ils y restérent jusqu'à ce qu'il fut mis par dix Canoniers sur le lit de parade qu'on avoit dressé exprès. Le lit étoit fait à la duchesse, surmonté d'une grande Impériale de velours noir, galonnée d'or & d'argent, & ornée de frange de même. Le dedans étoit garni d'une moire d'argent, & les rideaux de satin blanc, étoient relevés & attachés avec des crêpes noirs, en forme de rubans. La salle étoit tendue de noir du haut en bas & ornée de différens emblêmes, de trophées d'armes, de têtes de mort, de larmes, de bâtons de Maréchal liés en sautoir, avec le cordon de l'Aigle blanc, & des armes de Saxe & de Curlande.

Il y avoit deux autres salles encore pareillement tendues de noir, ainsi que la façade de l'hôtel & les cours. Dans ces deux salles étoient les personnes destinées à accom-

à accompagner la pompe funebre. Le cercueil étoit couvert d'un poile de velours noir, garni de franges & de galons d'argent, aux quatre coins duquel pendoient des glands aussi d'argent. Sur le cercueil, au-dessous du velours, étoient le cœur & les entrailles, au dessous de l'Impériale; à la tête du cercueil étoient une couronne Ducale sur un carreau de velours noir, les bâtons de Maréchal croisés & liés avec le cordon de l'Aigle blanc; son épée à poignée d'or avec son foureau en sautoir, le tout couvert de crêpes fins.

Les quatre coins du lit de parade étoient éclairés par des flambeaux de cire blanche posés sur des guéridons; & à ces quatre coins étoient quatre tabourets, pour autant de Héraux-d'Armes qui tenoient un bâton de Maréchal d'une main & une torche allumée de l'autre.

Le lendemain huit Février 1751. jour fixé pour transporter le corps au Temple neuf de Saint Thomas, les Etudians & Théologiens Protestans du Collége de Saint Guillaume distribués au tour du lit de parade, vinrent chanter des Cantiques funèbres; & à midi lorsque tout fut disposé pour la cérémonie, que toute la garnison qui étoit sous les armes eût bordé une double haye, depuis le Gouvernement jusqu'au Temple neuf, & que la cavalerie se fût rangée sur toutes les places

devant lesquelles le convoi devoit passer, le canon donna le signal, on sonna les cloches de toutes les Eglises Luthériennes, & on se mit en marche dans l'ordre qui suit.

Les cent dragons-Hullans qui avoient escorté le corps depuis Chambord jusqu'à Strasbourg, marchant à pied, tenoient leurs fusils la crosse en haut, & leurs tambours couverts de crêpes battoient lugubrement. Après eux marchoit un homme en grand deuil, & immédiatement après lui, deux autres de même. Chacun d'eux portoit deux grandes torches de cire blanche allumées, liés ensemble en sautoir, & ornées d'un écusson, portant d'un côté les armes de Saxe, & de l'autre deux bâtons de Maréchal de France aussi en sautoir. Suivoient trois autres Officiers du défunt, couverts de long manteaux noirs traînans jusqu'a terre, ayant le chapeau rabattu, enveloppé de longues crêpes pendans sur leurs talons. Il étoient suivis des Etudians du Collége de Saint Guillaume, & des Théologiens de la Confession d'Ausbourg, qui chantérent, sans discontinuer pendant toute la marche. Après eux venoient quarante-trois Ministres de la campagne relevant du Consistoire Protestant de Strasbourg, suivoient ensuite tous les Vicaires & les Prédicateurs des sept Eglises Protestantes de la Ville. Tout ce Clergé étoit en deuil & en habit de cérémonie.

Immédiate-

Immédiatement après ce Clergé, marchoient deux autres Officiers du défunt, portant des torches comme les premiers; venoient ensuite quatre trompettes, avec le timballier de la Ville, vêtus de noir avec des crêpes, il y en avoit aussi aux trompettes, & les timbales étoient drapées de noir, ce qui en rendoit le son moins bruyant & plus triste. Six Officiers du Maréchal, avec des flambeaux, entouroient deux Hérauts d'Armes, qui étoient suivis par le Suisse, six Valets de pied, & quatre Gardes du Corps tous en grand deuil. Deux Ecuyers, portant, l'un la Couronne Ducale, & l'autre le Cœur, & accompagnés de quatre Pages, précédoient le cercueil porté par douze Sergens. MM. de Vibraye, de Saint Germain, Dupas, & de St. Afrique, portoient les quatre coins du drap mortuaire, & étoient entourés de dix hommes portans des flambeaux. Trois notables Bourgeois en grand deuil, deux Hérauts, le Prince de Nassau Sarbrucken, & les Comtes de Frise & de Lowenhaupt suivoient le corps. M. le Chevalier de Saint-André, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant dans la Province d'Alsace, avec nombre d'Officiers de l'Etat-Major, & le Préteur-Royal suivi de tous les Magistrats de la Ville, précédoient la Noblesse de la Province qui fermoit la marche.

Lorsque le Convoi fut arrivé à l'Eglise,

on poſa le cercueil ſous un magnifique catafalque, & l'on y mit la Couronne Ducale, & les Bâtons de Maréchal, l'épée, &c. Tout le monde fut placé ſuivant ſon rang, & la cérémonie funéraire commença par une ſimphonie lugubre, après laquelle on chanta un Cantique funèbre: enſuite M. Lorenz, Docteur & Profeſſeur en Théologie, fit un fort beau Diſcours, qui fut ſuivi d'une ſeconde repriſe de ſymphonie; & lorſqu'elle fut finie, M. Froereiſen, Docteur auſſi Profeſſeur en Théologie, prononça un autre beau Diſcours, & remercia en même-tems l'Aſſemblée qui avoit aſſiſté à la cérémonie, qui fut terminée par un Cantique funèbre, pendant lequel on tranſporta le corps dans une Chapelle pratiquée exprès dans un coin de l'Egliſe. On fit auſſi pendant ce tems-là trois ſalves de douze piéces de canon, & une décharge générale de toute la mouſqueterie de la garniſon.

L'Egliſe étoit tendue de noir juſqu'aux voûtes, & on avoit bouché les fenêtres, pour former une eſpéce de nuit Ce lieu étoit éclairé & garni d'un nombre infini de bougies, ainſi que le catafalque. Pluſieurs emblêmes, deviſes, trophées, armoiries, &c. formoient une décoration funèbre; la Chaire étoit couverte de velours noir, galonné d'argent, ſur lequel étoient repréſentées des têtes de mort larmoyées:

au

au dossier on avoit placé les armes de Saxe & de Curlande ; on avoit étendu un grand tapis de velours noir sur l'Autel, pareillement galonné d'argent. A la tête du catafalque étoit la représentation de la mort avec sa faulx ; & aux pieds on voyoit Saturne. Quatre vertus étoient aux quatre coins avec des Génies qui pleuroient : le tout orné de casques, de boucliers, de cuirasses, de branches de laurier, &c.

La Chapelle ardente dans laquelle fut porté par douze Sergens le cercueil du Maréchal de Saxe, étoit aussi tendue de noir & ornée d'emblêmes. Les figures qui étoient autour du catafalque, furent placées autour du lit de parade sur lequel il repose encore aujourd'hui ; & ce lit de parade est dans le même goût de celui qui étoit au Gouvernement.

Toutes ces cérémonies achevées, chacun se retira, & on laissa pendant deux jours l'Eglise tendue, & le catafalque monté comme il étoit, afin de satisfaire à l'empressement & à la curiosité du peuple qui abondoit de toutes parts.

EXTRAIT.

De l'acte de réception & Inhumation du Corps du Maréchal Comte de Saxe dans le Temple neuf de Saint Thomas de la Ville de Strasbourg.

Postquam defunctum corpus Altissimi & Potentissimi

Potentissimi Principis, MAURICII DE SAXONIA, Ducis Curlandiæ & Semigalliæ, Mareschalli Generalis, Camporum & Exercituum Regis Franciæ; die septimo Februarii, Anni currentis, Argentinam transvectu erat, tunc postero die Exequiæ ejusdem, more consueto Religionis nostræ Evangelicæ, cum Concione lugubri, parentatione celebratæ, & defunctum Corpus, in Ælibus prædicatorum, ritu solemni, in locum suæ Quietis positum est. Id quod testatur Argentinæ die decima Martii M. DCC. LI. Signatum M. JOH. FRID. ROLLWAGEN. *Diac. dictæ Ecclesiæ.*

Et au-dessous est écrit:

Nous, les Préteurs, Consuls & Magistrats de la Ville de Strasbourg, certifions que le Sieur J. Frédéric Rollwagen, qui a délivré & signé ci dessus, est Ministre du Temple neuf de cette Ville: & qu'en cette qualité, foi lui doit être ajoutée, tant en Jugement que dehors; certifions en outre le papier timbré & le contrôle ne sont point établis en cette Ville: en foi dequoi nous avons fait signer le présent par un de nos Secrétaires, & sceller du sceau ordinaire de notre Chancellerie. FAIT *audit Strasbourg le dix Mars* 1751. Signé, GOMBAULT, *avec paraphe.*

ORAISON



ORAISON FUNEBRE
DE TRÉS-HAUT
ET TRES-PUISSANT SEIGNEUR
MESSIRE MAURICE,
COMTE DE SAXE,
Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien,

Prononcée à Paris le 8. Février 1751. dans la Chapelle de M. le Plénipotentiaire de Suéde auprès de S. M. T. C. par le Sieur BAER, Aumônier de S. M. Suédoise.

QUEL objet plus digne de nous & plus intéressant peut nous rassembler ici, que l'illustre Mort qui fait le sujet de nos pleurs & celui des regrets de toute la France? Un Héros, l'amour de la Nation qui l'avoit adopté pour son défenseur, la terreur des Ennemis qu'il a vaincus, les délices de ceux qu'il honoroit de sa familiarité & de sa confiance, vient de nous être enlevé, au moment où pleins d'une admiration encore

toute vive. Pour ſes exploits militaires, nous euſſions ſouhaité qu'il jouit longtems des fruits que ſa haute valeur & ſa rare prudence lui avoient mérités. Vous me prévenez ſans doute, Meſſieurs, & déja ſe préſente à votre eſprit l'illuſtre MAURICE COMTE DE SAXE, Maréchal Général des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien. Ce grand homme vient de rendre ſa grande ame entre les mains de ſon Dieu au Château de Chambord* *Le Héros d'Iſraël eſt mort*: Hélas! comment eſt tombé ce puiſſant boulevard, où ſont venus ſans briſer tant de fois toutes les forces des Philiſtins? *N'annoncez point cette funeſte nouvelle dans Gath? ne la publiez point dans les Places d'Aſcalon, dans la crainte de réjouir les Ennemis de Jacob. Jamais ſon arc n'a manqué ſon coup, & ſon épée n'eſt jamais ſortie de ſon fourreau ſans être teinte du ſang des Ennemis.* Hélas! comment a ſuccombé ſous les coups de la mort celui dont elle reſpecta ſi long-tems la vie dans les combats?

Quoi de plus juſte, Meſſieurs, que d'éterniſer parmi nous la mémoire d'un homme que ſes grandes qualités ont ſi fort diſtingué dans notre communion! La piété ainſi que l'amour nous fait une loi de ren-

* *II. Sam. I. 19. &c.*

rendre les derniers honneurs à sa cendre, & d'arroser sa tombe de nos pleurs. Voilà donc ce qui nous reste dans ce grand homme. La mort vient de changer en funestes cyprès les lauriers dont la victoire couronna tant de fois son front glorieux : c'est le sort de tous les hommes. La gloire de l'Eternel ne brille jamais mieux que dans les grandeurs humaines, terrassés & humiliées dans la poussiére du tombeau. Puisse l'esprit de Dieu m'échauffer du même feu dont il anima David, lorsque ce Prince, dans l'enthousiasme de la Poësie la plus sublime, célébra la mort des Héros d'Israël ! Puisse ma foible voix animer toutes ces représentations funèbres, & faire entendre à tout l'Univers le grand nom de MAURICE! Et vous tous qui m'écoutés, joignez vos priéres aux miennes, pour m'obtenir du Pere des lumiéres cet esprit de force, qui sçait peindre les grandes actions; & dans la vivacité de notre foi, adressons-lui cette priére que le Sauveur nous a lui-même dictée : *Notre Pere*, &c.

TEXTE II. Sam. *iij*. 38.

Ignorez-vous qu'il est mort aujourd'hui dans Israël un grand Prince, un grand Capitaine?

Tels sont les vifs & tendres regrets, par lesquels David exaloit la douleur profonde

douleur, *qu'il est mort aujourd'hui dans Israël un grand Prince, un grand Capitaine* ?

Ces regrets dont David honora la cendre d'Abner, ne semblent-ils pas avoir passé dans l'ame de LOUIS à la mort du grand MAURICE ? Ce Prince aussi tendre ; aussi sensible que David n'a pas cru indigne de lui de donner à la France le spectacle de sa douleur. Suspendons pour un moment nos regrets, & tâchons de les distraire par le souvenir des grandes actions qui ont illustré tout le cours de sa vie, & qui lui ont mérité cette couronne de justice, que Dieu ne refuse jamais à ceux qui ont conservé constamment leur foi. Les victoires de MAURICE, & sa constance à garder le dépôt de la Foi ; voilà ce qui m'a frapé dans la personne de ce Héros, & c'est sous ces traits que je veux le peindre à vos yeux.

PREMIERE PARTIE.

SI j'avois à célébrer des qualités moins sublimes & moins héroïques dans la personne de l'illustre MAURICE, j'imiterois ces Orateurs, qui ne trouvant pas dans leur Héros une ample matiére à leurs éloges, ont recours à la gloire de ses Ancêtres ; & à leurs exemples, je produirois ici les tableaux de cette longue suite d'Ayeux dont le sang couloit dans les veines de MAURICE, pour lui faire honneur

des

jointes à celles que lui donne la Religion par la voix des plus célébres Docteurs de la Saxe, furent les heureuses semences d'où l'on vit éclore dans la suite des fruits si précieux.

L'amour de la gloire ne fut pas long-tems à parler au cœur de MAURICE & à s'y faire entendre. On le vit dès l'âge le plus tendre, faire sous les plus habiles Maîtres le pénible aprentissage de la guerre ; & les progrès rapides qu'il y fit, furent dès-lors un présage assuré de la gloire dont il devoit s'y couvrir dans un âge plus avancé. Dans MAURICE, encore enfant, on put dès-lors s'apercevoir de ce qu'il seroit un jour. Ceint des mêmes lauriers, on le vit combattre à côté des Marlboroughs, des Eugènes, & des Schulembourgs, & aprendre sous eux un art dont il donna si souvent dans la suite des leçons aux autres. Tournai lui vit faire ses premiéres preuves de valeur qui furent comme le signal du sort futur qu'elles lui préparoient ; & par un coup singulier de la Providence, les mêmes champs où se déploya sa valeur naissante, firent sortir de leur sein cette ample moisson de lauriers, qu'il cueillit dans des tems plus heureux pour la France, sous les ordres de LOUIS. Les succès de cette premiére campagne ne firent qu'allumer de plus en plus son ardeur militaire ;

& c'est pour lui donner l'essor, qu'on le vit la campagne suivante, marcher sur les traces victorieuses de ses premiers Maîtres, qui lui avoient ouvert le chemin de l'honneur, & qui l'associérent à leurs travaux & à leur gloire au siége de Béthune.

Un courage si précoce, & qui n'avoit pas attendu le nombre des années pour exécuter les plus grandes choses, ne demeura pas sans récompense. A peine fut-il arrivé en Flandre, tout couvert de lauriers qu'il y avoit moissonnés, qu'auguste lui marqua son contentement, en le nommant Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Quoiqu'un grand cœur se suffise à lui-même, & qu'il n'ait pas besoin d'un feu étranger pour s'exciter aux grandes actions, cependant on peut dire qu'une louange délicate, une confiance pleine d'estime, une récompense proportionnée au mérite, peuvent beaucoup sur lui. MAURICE ne tarda pas à donner des preuves de ce fort ascendant qu'avoient pris sur son cœur les récompenses dont Auguste avoit honoré sa valeur.

CHARLES XII. le Héros immortel de la Suéde, ne s'étoit point encore relevé du cruel désastre qu'il éprouva à la malheureuse Journée de Pultawa. Cet échec & son absence avoient ranimé le courage des Puissances qui s'étoient auparavant

liguée

lignées contre lui. En 1712. les troupes Danoises marchoient vers la Poméranie, où bien-tôt elles devoient être jointes & accrues des troupes Saxonnes. MAURICE y commandoit le Régiment qui lui avoit été confié. Les deux armées ne furent pas plûtôt en présence auprès de Gadebusch, qu'elles se livrérent un combat, d'autant plus sanglant qu'il fut plus opiniâtre. MAURICE y fit des prodiges de valeur. Il y développa toute l'ame d'un Héros. La victoire long-tems indécise, se rangea enfin du côté de la Suéde, mais ce ne fut pas sans être ensanglantée du sang même des vainqueurs. Dans cette glorieuse Journée où le Dieu des combats, qui pése les destinées des hommes, fit pancher la balance en faveur de la juste cause des Suédois, MAURICE ne montra pas seulement la valeur d'un soldat, il fit briller encore les lumiéres qui décelent le grand Capitaine. Il aida à réparer la perte de la bataille, & s'instruisit par les fautes mêmes qui l'avoient produits. L'occasion de profiter des lumiéres qu'il avoit acquises ne tarda pas à se presenter. Ce fut en 1715. où il assista au siége de Stralsund. Quelle plus heureuse conjoncture pour lui de signaler son Intrépidité, que la prise d'une Forteresse estimée imprenable, assiégée par trois Rois,

& défendue par Charles XII. même !

Une école si illustre, & en même-tems si digne de notre Héros, ne pouvoit manquer d'avoir pour lui des charmes puissans ; mais la Providence, toujours attentive à la gloire du nom Chrétien, occupa sa valeur contre les plus grands ennemis de sa sainte Religion. Achmet III. le mortel ennemi des Chrétiens, avoit juré la perte des Vénitiens. L'Empereur Charles VI. fidèle à ses anciens engagemens, vola au secours de cette République, prête à succomber sous l'effort de la puissance Ottomane. Le grand Eugène chargé de mener contre les Infidèles les troupes Impériales, justifia le choix qu'on fit de lui par une victoire éclatante.

Maurice depuis long-tems accoûtumé à combattre, ou plûtôt à vaincre sous les étendarts de ce Héros, partagea en quelque maniére avec lui la gloire de la fameuse Journée de Péterwaradin. On vit alors plus que jamais ce que peut la prudence, secourue d'un petit nombre de soldats, contre la valeur impétueuse, & qui se précipite lors même qu'elle a pour elle le plus grand nombre des combattans. Le fruit de cette victoire fut le recouvrement des Places importantes de Témeswar, de Bellegrade, de Sémendria, d'Oczava, qui dans des tems malheureux étoient

étoient passées au pouvoir de l'ennemi. Le fier Ottoman fut repoussé bien loin dans ses terres, & l'on vit l'orgueilleuse Constantinople réduite à demander elle-même la paix qu'elle avoit refusée si hautement, & à se soumettre aux conditions onéreuses qu'il plut au vainqueur de lui imposer. C'est ainsi que notre Héros, dans le printems de son âge, dans l'aurore de ses beaux jours, préparoit le monde aux merveilles qui devoient remplir tout le cours de sa vie glorieuse.

La France par une disposition toute particuliére de la providence, devoit être le lieu de la scène, marqué pour les grands exploits dont il devoit donner le spectacle brillant à l'Univers. La paix dont la Saxe commençoit à jouir ayant enchaîné sa valeur, MAURICE forma le noble projet de passer en France. Cette Nation où la valeur est comme naturelle, & où la gloire suivie des récompenses militaires semble avoir fixé son séjour, lui parut un théâtre propre à faire briller ses grands talens pour la guerre. La renommée l'y avoit déja devancé, & lui avoit ouvert tous les cœurs. Le Roi Très-Chrétien ne crut pas pouvoir mieux lui marquer son estime, qu'en le nommant cette année même Maréchal de Camp de ses Armées. Cette premiére grace fut bien-tôt suivie d'une secon-

de, puisque l'année d'après le Roi mit sous ses ordres un Régiment d'infanterie Allemande.

Le vrai Héros sçait se rendre utile à l'Etat dans le Gouvernement pacifique, comme dans la conduite tumultueuse de la guerre. Le Grand MAURICE trouva le moyen de faire servir au bien de la France jusqu'à son repos même. Ce tems que d'autres souvent consument dans une obscure inaction, dans des plaisirs frivoles ou dans des jours filés par la mollesse, MAURICE l'employa à introduire parmi les troupes confiées à ses soins un ordre qu'elles n'avoient jamais si bien connu, à le plier au joug d'une exacte discipline, & à faire revivre parmi elles ce même esprit de valeur qui les avoit animées, lorsqu'elles combattoient sous les ordres du grand Gustave & de l'illustre Bernard de Weimar. Il dévelopoit insensiblement dans leurs cœurs les germes de gloire que la nature y avoit semés, & les préparoit à partager un jour avec lui l'honneur de la victoire. Ces occupations également variées & nombreuses, remplissoient tout le loisir que lui laissoit le tems de la paix. Il ne pouvoit exercer sa valeur : il exerça par l'étude des Mathématiques ce génie vif & ardent qui se replioit sur lui-même ; mais il ne les étudia que pour

pour les amener au grand art de la guerre dont il approfondit les principes. Il eût occasion de les apliquer utilement au service de la France lorsqu'en 1733. la justice & la piété forcérent Sa Majesté Très-Chrétienne à prendre les armes pour apuyer les droits de l'Auguste Stanislas, que ses fidèles sujets avoient rapellé pour la seconde fois au Trône de Pologne. L'Empereur des Romains avoit réüni ses forces avec les troupes Moscovites, pour empêcher cette élection si ardemment désirée par les Polonois. Les François passérent le Rhin & s'emparérent de Kehl. MAURICE, pour accompagner le Maréchal de Berwick à l'ouverture de la campagne suivante, répondoit pleinement aux vûes qu'on avoit sur lui. En vain l'élite des troupes Impériales vouloit arrêter dans son cours l'armée Françoise, qui comme un torrent impétueux innondoit tout le pays ; en vain s'étoient-elles retranchée dans les lignes *d'Etlingue* : foibles obstacles pour la valeur de MAURICE! Ce bras qu'elles avoient vû autrefois combattre pour elles ; ce bras qui leur avoit si souvent frayé le chemin à la victoire ; ce bras qui avoit si souvent lancé la foudre sur leurs Ennemis, elles le voyent aujourd'hui tourné contre elles-mêmes, briser d'une main facile les remparts qu'elles lui

opoſent & ouvrir au Maréchal le chemin de *Philiſbourg*. Pour couronner tant de belles actions le Roi le nomma Lieutenant Genéral de ſes Armées.

Ces expéditions rapides furent bientôt ſuivies de la paix ; & l'Europe commençoit à en goûter les fruits, lorſque la mort prématurée de l'Auguſte Chef de l'Empire la replongea dans de nouveaux malheurs. La France pour ſoutenir un Allié que ſa fidèlité lui rendoit reſpectable, ſe vit contrainte à rallumer une guerre bien plus funeſte que la derniére. MAURICE à qui le ſuccès d'une telle guerre étoit réſervé, eut ordre de ſe rendre avec des troupes auxiliaires en Allemagne, qui d'abord en fut le théâtre ſanglant. * Le Grand Général, qui d'un pas égal & avec des ſuccès également heureux, conduiſoit alors les négociations & les entrepriſes militaires de la France dans l'Empire, ouvrit de cette première campagne une carriére brillante à MAURICE, & lui confia un commandement particulier, dans lequel il donna des preuves éclatantes de ſon habileté, de ſon expérience & de ſon courage héroïque. On eût dit qu'il avoit réuni dans ſa perſonne l'activité infatigable d'Annibal avec la prudence conſommée de

* Mr. de Belliſle.

de Fabius. Là, vous l'euſſiez vû d'une ardeur intrépide eſcalader le premier les murs de la malheureuſe Prague, & planter ſur les remparts les drapeaux du vainqueur. Ici vous l'euſſiez aperçu les yeux étincelans de ce beau feu qui ſemble préſager la victoire, ſe précipiter dans les plus forts eſcadrons ennemis, porter la mort dans tous les rangs, s'avançer ſur un tas de mourans vers Egra, en renverſer les murs & frayer à ſes troupes au milieu de leurs ruines un chemin vers la Ville. Une autrefois il ſe ſeroit préſenté à vous, ſoutenant avec un petit nombre de troupes tout l'effort de l'armée ennemie, bravant ſes attaques & ramenant ſes ſoldats ſur les frontiéres de la France.

Son courage juſqu'ici avoit agi dans toute ſon étendue, mais ces vives lumiéres n'avoient pas encore brillé dans tout leur éclat. Cette habileté dans l'art de la guerre, qu'il devoit au travail continuel de la réflexion, ne ſe déploya toute entiére que lorſqu'elle ne fût plus contrainte. La dignité de Maréchal de France, dont Sa Majeſté Très-Chrétienne le décora, mit en liberté ſon ame héroïque. Dès-lors il lui fut permis d'exercer les grands principes qu'il s'étoit formés. Toutes ſes campagnes de Flandre ont vérifié ce que le Commentateur de Polybe avoit prédit de

cette

cette supériorité de génie qui n'avoit pû se dérober à ces regards perçans.

*Rapellez vous, Messieurs, ce moment critique où s'est trouvée la France, lorsqu'en 1744. les Puissances Alliées avoient formé le dessein d'inonder de tous côtés ses campagnes, & de ravager ses Provinces. Ici le Prince Charles, qui avoit sçu tromper la vigilance de l'Ennemi qu'il avoit en tête pour passer le Rhin, ravageoit déja les frontiéres de l'Alsace, là les forces de la Grande Bretagne, de concert avec celles de Provinces Unies, se promettoient d'avance les conquêtes de toute la Flandre. LOUIS, à la tête de l'élite de ses troupes, vole en Alsace, où il triomphe de la mort & de ses ennemis. Il croit la Flandre en sûreté tant qu'elle sera défendue par MAURICE: quoique bien inférieure en troupes aux Ennemis qui lui laisse sur les bras. Le succès inespéré de la campagne, en prouvant la sagesse du choix de LOUIS, ne prouve pas moins la rare prudence de MAURICE. On le vit contre toute attente arrêter le progrès des Ennemis : rendre inutile cette supériorité qu'ils avoient sur lui, éluder adroitement leurs poursuites : les harceler continuellement ; ruiner leurs projets les mieux concertés ; leur fermer toutes les avenues

*Défense de Lille.

avenues qui pouvoient les conduire jusqu'à Lille ; mettre à l'abri de leurs insultes les frontiéres de la France. Ne soyez point surpris de le voir executer tant de choses avec une si foible armée. Il avoit pour lui son courage incapable de se ralentir, son habileté qui le servit toujours à propos, & la fortune de son Roi, que ne l'abandonna jamais. Que l'Ennemi se prépare pour l'attaquer ; MAURICE l'a prévû, & les moyens sont prêts pour repousser l'attaque. S'il marche lui-même contr'eux, ce n'est jamais sans avoir pris des mesures qui le rendent certain du succès. Ainsi nous avons vû tomber Bruxelles, au moment où cette Ville se croyoit bien éloignée de sa prise. Ainsi Gand fut forcée de lui ouvrir ses portes dans un tems où cette Ville paroissoit n'avoir rien à craindre de l'orage qui la menaçoit. Ainsi la sage prévoyance de MAURICE & sa grande activité lui répondoient toujours de la victoire.

Ministre du Seigneur, & nourri dans son saint temple, loin des combats, m'appartient-il de décrire les actions merveilleuses d'un Héros dont l'Univers est encore étonné ? O champ de Fontenoy, de Raucoux, & de Lawfeld, vous serez à jamais des monumens de la gloire de notre Héros ! Votre nom sera écrit en caractéres ineffaçables dans les fastes de toutes les Nations.

En

Envain l'indomptable phalange des Anglois, semblable à la nuë qui renferme dans son sein le tonnerre, s'avance sur l'armée Françoise & l'éblouit de ses feux; en vain la mort, l'implacable mort, poursuit le Héros de la France, & le couvre déja de ses aîles: MAURICE plus fort qu'elles, brave tous les foudres d'airain qui tonnent de toutes parts sur sa tête. La présence de son Roi qui le voit combattre, semble arrêter son ame prête à chaque instant à s'envoler. A l'aspect des Anglois qui semblent vouloir lui disputer la victoire, il ranime ses forces, qu'une longue & cruelle maladie avoit épuisées. Le génie Anglois étonné, céde enfin au génie de MAURICE. L'air retentit au loin des cris de la victoire; le bruit s'en fait entendre jusqu'à Tournai; ses murs en sont ébranlés jusques dans leurs fondemens, & bien-tôt ils s'écroulent devant un nouveau Josué. Cette premiére défaite des Alliés eut pour eux des suites encore plus funestes dans le cours triomphant des années de notre Héros, chaque jour est marqué par une nouvelle victoire. Elevé à la dignité de Maréchal-Général, animé par l'estime de son Roi, soutenu par son courage, craint & révéré de ses ennemis, on le voit entasser lauriers sur lauriers & s'en former autant de dégrés pour parvenir au faîte de la gloire. A peine un grand Monarque

narque trouve t'il dans ses immenses libéralités de quoi lui témoigner sa reconnoissance. Le Gouvernement des Pays conquis qu'il lui donne, comme une récompense de sa valeur, le Château de Chambord qu'il lui destine, comme une noble retraite pour se délasser des travaux de la guerre; en un mot, toutes les marques d'honneur & d'estime qu'il s'empresse de lui prodiguer, ne lui paroissent pas encore l'acquitter envers MAURICE des services signalés qu'il vient de rendre à l'Etat. Grand Dieu! si terrible dans tes jugemens sur les enfans des hommes, pourquoi faut-il que tu nous ayes réduits à pleurer si-tôt la perte de ce grand Capitaine? Pourquoi faut-il que tu te hâtes d'enlever au monde un Héros qui en faisoit l'ornement, dans un tems où il pouvoit goûter en paix les fruits de ces victoires! Hèlas* *Comment est tombé ce Héros? Comment cet homme vaillant a t-il pu succomber?*

Cependant, Messieurs, il est tems d'essuyer nos pleurs, MAURICE s'est montré un Héros Chrétien; cette seule pensée qu'il a subi un sort plus avantageux pour lui, doit calmer notre déplaisir & charmer notre douleur. Non, MAURICE, n'est point mort, il n'a fait qu'échanger les lauriers périssables de ce monde contre la couron-

* *II. Sam.* I. 27.

couronne incorruptible de Justice, que l'Eternel accorde à ceux qui l'aiment & qui conservent précieusement le sacré dépôt de la Foi. c'est ce que nous allons considérer dans la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

LEs Annales du Monde retentissent de la gloire des Héros qui se sont sacrifiés au bonheur de leur Patrie. Mais combien en est il parmi eux qui ayent mérité à juste titre ce glorieux éloge ? Les uns ne le doivent qu'à une flâterie basse & mercénaire; les autres ont perdu le prix de leurs belles actions, parce qu'ils n'en ont raporté la gloire qu'à eux-mêmes : d'autres enfin ont terni l'éclat de leurs vertus par des vices indignes d'un Héros. Un Tibére, un Néron, un Caligula, n'ont ils pas trouvé de vils adulateurs, qui les ont élevés au rang des Dieux, tandis qu'ils se montroient indigne de celui des créatures raisonnables. Les Alexandres, les Césars ne doivent leurs armes qu'à la cruelle ambition qui leur mit les armes à la main. Ce n'est point à ces traits que se reconnoit le véritable Héros. Le Héros digne de ce grand nom ne prend les armes que pour la justice. L'amour seul de la Patrie allume son

son courage contre ses ennemis. La sagesse & la prudence sont l'ame de tous ses exploits. Il aime ses Ennemis, lors même qu'il est obligé de répandre leur sang. Ainsi combattirent pour la défense de leur Patrie les vaillans Héros d'Israel, que Dieu lui-même avoit armés & formés à l'héroïsme.

Quoi qu'en dise le monde, il n'est donné qu'à la Religion seule de former les vrais Héros, de les rendre constans dans l'adversité, modestes dans le sein de la victoire, sensibles aux calamités qu'entraînent après soi le malheur des tems. Mais comment concilier les devoirs d'un vrai Chrétien avec ceux d'un Héros? Le vrai Chrétien, comme disciple de celui qui s'est livré à la mort la plus infâme pour le rachat de tous les hommes, ne peut qu'aimer ceux qu'il voit couverts d'un sang si précieux; & le Héros, du moins celui à qui nous donnons ce nom, est obligé par état de tremper ses mains dans le sang des hommes; & ce n'est même que par le grand nombre de ceux qu'il détruit, qu'il s'éléve à la grandeur du caractére héroïque. Voilà les maux que tu nous causes, malheureuse corruption des hommes! La guerre, & ses suites funestes, sont l'ouvrage de notre orgueil, de notre amour-propre, de notre ambition. De là les troubles qui s'élévent dans les familles, les tempêtes qui

s'exci-

s'excitent dans les Etats, cet acharnement qui nous précipite les uns contre les autres & qui nous porte à nous détruire mutuellement. Que deviendrions-nous, grand Dieu, si tu ne suscitois de tems en tems des Héros à ton peuple, pour abaisser l'orgueil de ses ennemis, pour repousser la violence par la force, & pour maintenir la tranquilité publique. Les Héros sont donc nécessaire, * *Dieu lui-même nous les donne*. Il fait marcher devant eux la crainte & la terreur : il les remplit de son esprit : ** *Il brise devant eux les portes d'airain*, il met dans leurs mains les dépouilles des Rois vaincus : il prend lui-même la qualité de *** *Dieu des Armées*. C'est donc à juste titre que notre illustre Héros embrassa un état que Dieu lui-même a santifié, un état dans lequel il s'est acquis une gloire immortelle. Il y porta les sentimens d'un véritable Chrétien ; cette Foi qu'il avoit jurée si solemnellement sur les fonds sacrés du Batême, il la conserva religieusement jusqu'au dernier soupir de sa vie. Cependant combien d'occasions délicates de la perdre, ou du moins de l'altérer durant tout le cours de sa vie ? MAURICE, vous le sçavez, avoit consacré son bras au service d'un Royaume,

* *Ps. LXXXIX. 20.*
** *Ps. CVII. 16.*
*** *II. Samuël. v. 10.*

Royaume, où le chemin des premiers honneurs est fermé à ceux qui professent une Religion différente de celle du Prince. Tout l'engageoit à quitter notre Communion; d'un côté, l'estime de son Roi, qui ne desiroit rien tant que de le voir réuni avec lui dans la même profession de Foi; d'un autre côté, les premiers Docteurs de cette même Eglise, qui ne cessoient de le solliciter à ce changement. Il avoit de plus à combattre l'ambition, cette maîtresse impérieuse des Héros vulgaires, qui faisoit briller à ses yeux les honneurs ausquels il pouvoit aspirer par son mérite & par sa naissance, s'il vouloit abandonner la Religion de ses peres; il avoit à combattre l'exemple d'un Pere, qui lui avoit ouvert le chemin pour entrer dans la Communion Romaine; il avoit à combattre l'exemple même du grand Turenne, qui né comme lui dans une Religion différente de celle du Prince, l'avoit abjurée pour embrasser celle de Rome. Il pouvoit se flâter, qu'ayant combattu comme lui pour la défense de la Patrie, ses cendres seroient mêlées avec celles de ce grand homme, & qu'elles reposeroient sous les mêmes marbres, parmi les tombeaux antiques des Rois. Un de ses amis lui ayant renouvellé les mêmes instances à l'heure de la mort; MAURICE, d'une voix presque éteinte,

le pria de ne pas abuser de l'état où il se trouvoit, & de ne pas commencer à l'offenser au moment de leur séparation. Telle est la victoire que la foi dans le cœur de MAURICE remporta sur le monde.

* L'amour que nous avons pour Dieu, & pour ses saintes vérités, est inséparable de celui que nous devons à nos fréres; cette vertu jouit de son plus grand éclat dans la personne des guerriers. Il arrive quelquefois que la vûe continuelle du sang & du carnage efface peu-à-peu de leur cœur les sentimens d'humanité que la nature y a gravés, & les accoûtume insensiblement à cet esprit de cruauté qui rend les hommes féroces. De tels sentimens n'entrérent jamais dans le cœur de MAURICE. Il fut toujours sensible à la plus tendre humanité: ce cœur quoique nourri dans les horreurs de la guerre & affamé de sang & de morts: Ah! mes freres, que n'avez-vous pu pénétrer dans le cœur de MAURICE! Vous y eussiez vu combien il étoit touché des maux que la guerre entraîne après elle, & que le tems force à dissimuler ses attentions bien-faisantes pour tous les soldats, ses caresses affectueuses pour ses Officiers. Parlez, généreux Guerriers, qui avez combattu sous ses ordres: parlez, vous tous qui avez été les témoins des actions de MAURICE,

* *I. Job II. 20.*

MAURICE, & qui l'avez ſuivi dans le cours de ſes victoires. Vous l'avez vû, à l'exemple de LOUIS, viſiter les maiſons qui ſervoient d'aſyle aux bleſſés & aux malades; vous l'avez vû s'élevant au-deſſus d'une fauſſe délicateſſe, s'expoſer aux dangers preſque toujours inſéparables de ces ſortes de retraites: vous avez vû les ſoins infatigables avec leſquels il a veillé ſans ceſſe au bonheur de ceux qui étoient ſous ſes ordres. Combien de fois avez vous recueilli les pleurs que lui arrachoit la vûe d'une infinité de mourans, dont on avoit été couvert le champ de bataille, & que ſa valeur venoit d'immoler au repos de l'Etat?

Mais un dernier trait qui caractériſe un Héros Chrétien, c'eſt cette intrépidité de courage qu'il fait paroître, lors même que la mort s'avance vers lui à pas lents. Nous avons vû bien des Héros braver la Mort, lorſque la gloire les environnoit dans le bruit & le tumulte des armées: mais il en eſt peu qui oſent ſoutenir ſes regards glaçans, lorſqu'elle ſe montre à eux dans ſa forme naturelle. Les Alexandres qui l'avoient affrontée tant de fois au milieu des hazards, ont tremblé à ſon aſpect dans leur lit: & ſi quelquefois dans ces momens terribles on les a vû tranquiles, cette tranquilité de leur part étoit affectée, ou du moins elle étoit produite par le deſeſpoir

d'une plus longue vie & par l'espérance d'une fausse immortalité. Le Chrétien seul peut l'envisager comme un bien, parce qu'il ose porter ses espérances au-delà du trépas, & qu'il est bien assuré de se survivre à lui-même. Le même moment qui enchaîne ses sens & qui assoupit l'argile dont il est composé, est celui qui le réunit à son Créateur. MAURICE, plein de cette espérance, vit la mort s'avancer vers lui, de ce même œil dont il l'avoit taut de fois envisagée dans les combats : sa grande ame n'en fut point ébranlée. La vûe de l'éternité qui s'ouvroit sous ses pas, & qui bientôt alloit mettre entre lui & ce monde une distance immense, lui fait sentir alors tout le néant des grandeurs humaines dont il avoit été favorisé, toute la vanité des plaisirs frivoles qui avoient séduit & enchanté si long-tems son ame, toute la noblesse de son cœur, assez grand pour ne pouvoir être heureux que par la possession de son Dieu. Plein d'une sainte indignation contre-lui-même, il regrette ces jours perdus dans des volontés sensuelles, il s'humilie devant le Trône de la miséricorde, il s'aplique les mérites de son Sauveur & les embrasse par une foi vive ; & c'est cette foi jointe à un véritable repentir, qui le soutient contre les frayeurs de la mort & qui les fait triompher.

Ainsi

Ainsi mourut ce grand homme, qui a fait l'admiration du monde. MAURICE n'est plus! pleurez sa mort, Guerriers généreux, vous à qui il servit tant de fois de conducteur dans le chemin de la gloire. MAURICE n'est plus! pleurez sa mort, Sujets fidéles, vous qui avez perdu en lui le gage de votre repos, le soutien de votre tranquilité. MAURICE n'est plus! pleurez sa mort, membres fidéles de ce petit troupeau qu'il a édifié par la constance de sa foi. Mais, hélas! aprenez aussi à connoître par ce grand exemple l'instabilité & le néant des choses humaines. Dieu lui-même a flétri sur sa tête les lauriers dont il s'étoit plû tant de fois à le couronner; ou plutôt MAURICE vient de poser aux pieds de l'Eternel ses lauriers périssables; il les échange contre la couronne de vie que Dieu réserve à ceux qui sont constamment attachés à ses saintes vérités. Puissions-nous, mes Fréres, chanter avec lui des Cantiques des Miséricordes, & nous écrier pendant l'Eternité! O mort! O qu'est devenu ton aiguillon? O Sépulchre! quel est ton triomphe? Que d'immortelles actions de graces en soient rendues à Dieu, qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur JESUS-CHRIST. *Amen.*

ELOGES

ELOGES DU COMTE DE SAXE.

APrès la mort du Maréchal de Saxe, il parut plusieurs petites Piéces de Vers à sa louange, dont il ne m'est resté que celles qui suivent ci après : j'ai cru faire plaisir à ceux qui ne les ont point vûes, de les rapporter ici.

Il n'est plus ce Guerrier, dont au sein de la gloire,
La Mort respecta les travaux !
Il eut pour Maître la victoire,
Et pour Disciples ses Rivaux.
A Courtrai *Fabius ? Annibal* à Bruxelles ;
Sur la Meuse *Condé ? Turenne* sur le Rhin ;
Au Léopard farouche il sçut donner un frein,
Et de l'Aigle rapide il racourcit les aîles.

AUTRES.

Des foudres de LOUIS, Ministre prompt, terrible,
Par ses combats, il compta ses succès ;
Et l'effroi de son nom fut l'ame de la Paix.
France qui dûs ta gloire à son bras invincible,
Que tes justes regrets éclatent sur son sort !
Tes plus grands Ennemis t'ont moins nui que sa mort.

Autres, pour mettre au bas de son Portrait.

Rome eut dans Fabius un Héros pacifique ;
Dans Annibal, Carthage eut un Chef héroïque :

La France, plus heureuse, avoit dans ce Saxon,
La tête du premier, & le bras du second.

Voici encore en quels termes un Auteur en a annoncé la mort au Public. » Le premier Général de son siécle, le » bras droit de LOUIS, le vengeur de » la France, la terreur du Germain, l'é» cueil de la valeur Angloise, le vain» queur de Fontenoy, de Raucoux & de » Lawfeldt, Batailles à jamais mémora» bles; le défenseur de Courtrai & de » Lille; le triomphateur de Bruxelles & » de dix-huit bataillons enfermés pour sa » défense; l'expugnateur de Maëstricht, » MAURICE COMTE DE SAXE, » l'objet de l'amour & des soupirs de la » Curlande; Disciple de Follard, Général » par principes; aussi habile à défendre » une place, qu'à l'attaquer; à diriger la » marche d'une armée qu'à en régler » l'action & les mouvemens en un jour » de combat: ce Héros, qui porte sur les » aîles de la victoire, au comble des hon» neurs de Mars, sçut en justifier les fa» veurs par l'étendue de son génie, par » la supériorité de ses talens, par la justes» se de ses projets, par l'infaillibilité de ses » mesures, par la vivacité & l'ordre de » l'exécution, & enfin par l'intrépidité » de son courage; que les obstacles accu» mulés

» mulés ne purent retarder un seul mo-
» ment dans la carriére de la gloire ; cou-
» rage, qui très-souvent fut sa ressource
» & celle de son armée : MAURICE en-
» fin, ce Maréchal-Général des Camps &
» Armées de France, dont le sang avoit
» été respecté par la fureur meurtriére des
» armes, & que la mort n'avoit osé fra-
» per au milieu du tumulte & du feu des
» batailles ; MAURICE, couronné par
» les mains de la victoire & de la paix,
» d'un laurier inflétrissable, dont il goû-
» toit les heureux fruits ; MAURICE,
» dis-je ; tombe frapé des traits de la
» mort, & expire à Chambord au milieu
» d'une Cour choisie.

» Au premier bruit de cette perte, que
» la renommée en deuil publie d'un air
» triste, Mars & la France versent des
» pleùrs ; le Rhin, la Meuse, & l'Escaut
» se rassurent ; Albion reprend courage ;
» la jalousie en joïe cache mal ses trans-
» ports ; mais la générosité des rivaux mê-
» mes de MAURICE honore sa mort de
» leurs regrets : il terrassa la discorde &
» confondit l'envie pendant qu'il vécut ;
» il en triomphe encore à sa mort, & la
» force de rendre justice à ses exploits &
» à ses vertus en érigeant le trophée pu-
» blic de sa gloire sur son tombeau, &c.

Un autre Panegyriste s'est servi aussi de
ces

ces termes. » La France vient de faire une
» perte qui merite bien les regrets de son
» ROI, & le deuil de toute la Nation.
» Le grand & invincible MAURICE
» COMTE DE SAXE, que son héroïs-
» me reconnu, & sa valeur dévelopée
» dès sa tendre jeunesse, avoient rendu
» digne du choix des états de Curlande,
» & l'en avoient fait reconnoître Duc
» Souverain MAURICE que cette mê-
» me valeur avoit conduit par dégrés aux
» grades les plus honorables de la Mi-
» lice Françoise, à laquelle il avoit con-
» sacré son épée & ses services, par choix
» & par inclination : ce Grand Géné-
» ral qu'un Monarque éclairé & recon-
» noissant avoit élevé au faîte des hon-
» neurs militaires, qu'il avoit comblé de
» gloire & de bienveillance, que ses heu-
» reux exploits, ses victoires accumulées,
» son intrépidité, & sa rare prudence
» avoient rendu le maître des succès, le
» modèle des Guerriers & des autres Gé-
» néraux, l'ami de l'Officier, le Pere du
» Soldat, la terreur des Ennemis du nom
» François; le Maréchal de Saxe enfin,
» ce Généralissime de nos Armées, est
» mort au Château de Chambord le tren-
» te Novembre 1750. après neuf jours de
» maladie, âgé de cinquante-quatre ans.
» Cet événement auquel on s'attendoit

 » peu

» peu, a pénétré le ROI d'une douleur » égale à l'estime & à la confiance entié- » re, dont Sa Majesté honoroit ce grand » homme, dont la mort a répandu une » consternation générale à la Cour & à la » Ville. Son expérience consommée dans » l'art militaire, ses services & ses vertus » qui l'égalent aux Turennes & aux Con- » dés, rendront sa mémoire immortelle, » & lui assureront dans l'Histoire une pla- » ce à côté de ces Héros de l'Empire des » Lys. Ses qualités personnelles & son » zèle infatiguable pour la gloire & le ser- » vice du ROI, lui feront toujours au- » tant d'honneur, que ses talens pour la » guerre, & son aplication continuelle » à remplir dignement tous les devoirs » d'un Général, &c.

Ces differens Panégyristes se sont si unanimement accordés dans leurs éloges, qu'ils ne peuvent être équivoques, & ils n'ont été en cela que les interprétes de toute l'Europe. Il ne me reste plus qu'à donner ici les différens Emblêmes, qui décoroient la Salle dans laquelle son Corps fut déposé au Gouvernement de Strasbourg, & dans le Temple neuf de Saint Thomas où il fut transporté.

PREMIERE

PREMIERE EMBLÊME.

Un fleuve qui se précipite du haut d'une montagne avec cette Inscription :

Ab origine summa.

Il sort de la plus haute source.

Il est facile de reconnoître qu'il est question ici de la haute naissance & de la noble origine de feu M. le Maréchal Comte de Saxe.

II.

Un fleuve, qui de sa source est très-petit, mais s'augmente à vûe d'œil en s'éloignant, avec cette Inscription :

Peregrinis major in oris.

Les Rivages lointains le voyent s'augmenter.

Le but de cet Emblême est de faire voir combien feu M. le Maréchal se fit dès

ſa tendre jeuneſſe admirer par ſes qualités héroïques, & que par ſa bravoure il s'acquit plus d'eſtime & de réputation chez une Puiſſance Etrangére, que dans ſon Pays natal.

III.

Un Fleuve, qui dans ſon cours s'augmente par quantité de Ruiſſeaux qui s'y jettent, avec cette Inſcription :

Vires acquirit eundo.

C'eſt ainſi qu'en allant, il aggrandit ſon cours.

Ce qui donne à entendre que la grande renommée de ce Héros s'eſt acrue continuellement avec les tems.

IV.

Un Fleuve, qui rompt les plus fortes digues, avec cette Inſcription :

Quævis obſtacula rumpit.

Rien ne réſiſte à ſes efforts.

Par

Par où l'on désigne le grand courage de notre Héros, qui ne trouvoit jamais d'obstacles invincibles, & qui à la tête de ses soldats marchoit toujours à une victoire certaine.

V.

Un Fleuve, qui sépare les Contrées ennemies, avec cette Inscription :

Hostes feliciter arcet.

Contre nos Ennemis il nous sert de Barriére.

C'est une des plus grandes vertus d'un Héros, que de savoir contenir son Ennemi, & d'être comme une forte digue qui s'opose à ses progrès.

VI.

Un grand Fleuve, qui traverse un vaste pays, avec cette Inscription :

Toto celeberrimus orbe.

C'est le plus renommé qui coule sous les Cieux.

Il en est à peu près d'un grand fleuve, comme d'un grand Héros : l'un s'annoblit par la quantité de pays qu'il parcourt ; l'autre s'immortalise par le grand nombre de belles actions qu'il fait. Si le Rhin, par exemple, & le Danube tirent leur célébrité de la multitude des superbes Villes, dont ils baignent les murailles, on peut bien dire à plus forte raison, que le Héros tire la sienne des glorieux exploits par lesquels, durant le cours de sa vie, il a également signalé & sa bravoure & sa prudence.

VII.

Un Triton assis au bord d'une petite Riviére dont il épanche l'urne, & qui sans se détourner va se rendre dans la mer, avec cette Inscription :

Cursu brevi.

Mon cours est abregé.

Par où l'on a voulu désigner, que plusieurs fleuves coulent rapidement dans la mer, sans avoir eu l'occasion de s'agrandir dans leurs cours ; ce qui a empêché de fertiliser différentes contrées : allusion au

feu

feu Maréchal, que la mort a enlevé au plus beau de ses jours, dans un tems où il pouvoit encore donner les plus grandes preuves de sa valeur, & par-là être utile à un monde infini.

VIII.

Un grand & large fleuve, qui comme un torrent impétueux se précipite dans la mer, avec cette Inscription :

Magnus ad extremum.

C'est à la fin que paroît sa grandeur.

Il y a plusieurs grands Fleuves, qui avant d'arriver à l'Océan, se divisent en tant de parties, qu'ils perdent à la fin leur nom. Le Rhin, par exemple, s'affoiblit dans son cours par ses différentes divisions, au point qu'on ne peut savoir au juste l'endroit précis où il se perd; (car il n'y en a qu'une petite branche qui se rend dans la mer du Sud, & les autres par diverses routes vont se perdre dans la mer du Nord.) L'expérience aussi n'a que trop fait voir que de grands hommes, après plusieurs victoires, ont perdu dans une

rencontre toute la gloire qu'ils s'étoient acquises en quantité d'autres. Qu'elle doit être celle d'un Général, qui toujours heureux, toujours vainqueur, n'éprouva jamais de semblables revers : mais qui durant toute sa vie jouit de toute sa réputation ? C'est ce qui est arrivé au feu Comte de Saxe.

IX.

Un Aigle qui s'éléve vers le Soleil, avec cette Légende :

Unius flagrat amore.

Il n'aime que lui seul.

On sait que la devise des Rois de France est un Soleil. Si on se représente le Maréchal désigné par l'Aigle qui s'envole, & qu'on se rapelle sa fidélité & son dévouement à son Roi, on pénétrera aisément le sens de cet Emblême.

X.

L'Aigle de Jupiter, tenant sa foudre entre ses serres, avec cette Inscription :

Virtute

Virtute fideque probatâ.

Il se fait voir aussi courageux que fidèle.

L'Oiseau de Jupiter, est ici comparé au feu Maréchal. Comme, selon les Poëtes, le Maître des Dieux confioit sa foudre à l'Aigle, dont il avoit éprouvé la fidélité & la valeur; de même le Roi, à qui le Comte de Saxe avoit donné de si fortes preuves de sa bravoure & de son attachement, lui avoit remis le Commandement absolu de ses Armées.

XI.

Un Aigle d'argent, les aîles étendues, représenté sur les drapeaux des anciens Romains, avec la légende :

Victricia signa.

Drapeaux toujours vainqueurs.

On a voulu désigner par-là les grandes victoires que notre Héros a remportées.

Un

XII.

Un Aigle, qui vole de gauche à droite, que des gens armés regardent s'aprocher, avec cette Inſcription :

Fauſtum Legionibus omen.

Pour nos armes heureux préſage.

Les anciens Payens, entr'autres ſuperſtitions, avoient particuliérement celle de vouloir deviner l'avenir par le chant & le vol des oiſeaux ; & croyoient qu'un oiſeau deſtiné à ces ſortes d'uſages, volant de gauche à droite, étoit de bon augure, & qu'en conſéquence ils ne pouvoient manquer de réuſſir dans leurs entrepriſes. Par où on veut déſigner le bonheur conſtant, qui ſembloit attaché à toutes les opérations militaires de cet illuſtre guerrier.

XIII.

Un Aigle qui pourſuit pluſieurs petits oiſeaux qu'il ſaiſit, avec cette Inſcription :

Vincit

Vincit ubique.

Il vainc les grands & les petits.

Allusion au feu Maréchal, qui a toujours été victorieux de tous ses Ennemis.

XIV.

Un Aigle s'élevant au plus haut des airs, avec cette Inscription :

In summo semper honore.

Toujours dans les plus grands honneurs.

Allusion aux dignités qu'a méritées & obtenues notre Héros.

XV.

L'Aigle céleste, de la façon dont le représentent les Astronomes, avec l'Inscription :

Habet indelebile nomen.

Son nom est immortel.

Allusion

Allusion à la réputation immortelle du feu Maréchal de Saxe.

XVI.

Un Lion rouge saillant, les yeux étincellans, avec cette Inscription :

Ignitâ virtute rubet.

Son courage enflâmé fait toute sa rougeur.

On a voulu désigner dans cet Emblême, & dans ceux qui suivent, le Lion rouge, qui fait la principale piéce des Armes de Curlande, écartelées d'argent, un Lion de Gueule couronné; & en particulier le Héros, à qui cet Emblême fait allusion, dont on voyoit l'ardeur belliqueuse briller dans ses yeux même.

XVII.

Un Lion rouge dans le Zodiaque, sur lequel le Soleil darde ses rayons, avec cette Inscription :

Rubor igneus hinc est.

C'est lui qui cause ma rougeur.

Les Astrônomes nous enseignent, que lors de l'entrée du Soleil dans le Signe du Lion, la chaleur est ordinairement la plus grande. Qu'on se représente maintenant notre Héros combattant à la vûe de son Roi; & qu'on se rapelle combien son grand cœur étoit échauflé par la présence de son Maître, désigné par le Soleil, on connoîtra aisément à quoi on fait ici allusion. D'ailleurs cet hémistiche, qui a une liaison étroite avec l'Emblême précédent, ne forme avec lui qu'un même vers.

XVIII.

Un Lion rouge, portant la tête haute, avec cette Inscription:

Fortior, an generosior, anceps.

Est-il plus fort que généreux.

Autant la cruauté exercée sur l'Ennemi ternit la gloire d'un Héros, autant celle du Comte de Saxe est relevée par l'aveu même des Ennemis, qu'il a forcés à louer égale-

également & sa grandeur d'ame & son courage.

XIX.

Un Lion rouge, la gueule béante, dans laquelle on voit une dent macheliére en forme de Lis, avec cette Inscription :

Liliacea Virtus.

De-là vient la valeur du Lis.

De l'aveu de tous les Naturalistes, la dent macheliére du Lion a, à peu près, la figure du Lis, & fait une des parties qui rendent cet animal le plus fort de tous. On a en même-tems voulu rendre aux troupes Françoises, qui sous notre Héros ont donné des preuves de leur bravoure, les justes louanges qu'elles méritoient.

XX.

Un Lion rouge, qui terrasse des hommes, & divers animaux qui s'oposent à son passage, avec cette Inscription, tirée de *Virgile* ;

Per

Per tela, per hostes.

A travers traits, à travers Ennemis.

Il est aisé de concevoir que l'on fait ici allusion aux glorieux exploits de notre Heros.

XXI.

Un Lion rouge en champ d'argent, avec cette légende.

Magis candore refulget.

C'est encore plus par sa candeur, qu'il brille.

Les connoisseurs en peinture sçavent qu'un tableau, dont le fond est blanc, rend les couleurs bien plus vives, & met l'objet dans un bien plus beau jour. On a déja pu voir qu'un Lion rouge couronné, en champ d'argent, formoit les Armes de Curlande : en joignant à cette idée celle du *Candore*, de l'Inscription latine, on verra aisément que ce mot ne désigne pas seulement blancheur, mais de plus la candeur & la fidélité du Héros envers le

Roi de France; ce qui fait l'esprit de l'Emblême.

XXII.

Un Lion rouge, la gueule béante, d'où sort un essain, avec cette légende:

Dulcedo rarissima forti.

Rarement le plus fort se pique de douceur.

Cet Emblême est fondé sur ce que l'Ecriture-Sainte dit du Lion terrassé par Samson. *Jug. XIV. ℣. 14. Du fort est sorti de la douceur.* Ce qui donne à entendre, que quoique les Héros les plus braves, ayent communément l'air plus sérieux & réservé, que gracieux & doux (comme la douceur devroit être bannie d'une ame martiale.) notre Héros ne laissoit pas cependant de la faire aller de pair avec sa bravoure.

XXIII.

Un Lion rugissant, avec nombre de divers animaux dans le lointain, qui effrayés, regardent timidement

midement de côté & d'autre, avec cette Inſcription :

Rigeſcunt quando rugit.

Son ſeul rugiſſement les fait trembler d'effroi.

Les Naturaliſtes prétendent que les animaux qui entendent le rugiſſement du Lion, en ſont ſaiſis de crainte : auſſi le nom ſeul de notre Héros étoit capable de glacer d'effroi nos Ennemis.

XXIV.

Un Lion rouge, allant courageuſement au-devant de ſes Ennemis, avec cette Légende :

Neſcit dare terga.

Il ne ſçait ce que c'eſt que fuir.

Alluſion à la valeur & au courage du Comte de Saxe, qui ne ſe démentit jamais.

XXV.

Un Lion rouge, qui laiſſe tranquil-

lement passer devant lui une troupes de femmes & d'enfans, avec cette Inscription:

Non ledit inermes.

Il épargne les gens sans armes.

Ce que les Naturalistes disent du Lion, qu'il n'attaque que ses Ennemis, & laisse tranquilement passer ceux qui ne lui font point de mal; on le peut dire de notre Héros, qui, quoique vainqueur, ne laisse pas de traiter avec humanité les peuples des Provinces conquises.

XXVI.

Un Lion à demi endormi, avec cette Légende:

Oculo vigilante quiescit.

Il repose, les yeux ouverts.

Ce Lion désigne fort bien notre Héros, qui plus d'une fois a observé les entreprise des ennemis, dont ils croyoient dérober la connoissance. Ses heureuses découvertes ont souvent rompu leurs desseins les mieux concertés, & empêche l'effet

l'effet de leurs projets, lors même qu'ils s'y attendoient le moins.

XXVII.

Un Lion rouge, qui pose ses serres sur les genoux d'un Roi assis sur son Trône, & qui le regarde tendrement, avec cette Légende.

Uni tantummodò servit.

Il ne sert que lui seul.

Cet Emblême dénote sa fidélité inviolable & son parfait attachement à son Prince. On sçait qu'un Lion, renfermé dans une Ménagerie, n'obéit & n'est docile qu'à la voix de celui qui le soigne.

XXVIII.

Un Lion couronné par Phébus, avec cette Inscription :

Ipse coronat.

Lui-même le couronne.

Ce dernier Emblême désigne l'accueil gracieux, que le Roi, qui est comme le Soleil de l'Etat, en reconnoissance des grandes qualités de cet illustre Général, lui a fait plus d'une fois.

XXIX.

Un Lion rouge, une Couronne d'or sur la tête, avec cette Inscription :

Merito lætatur honore.

Il jouit d'un honneur qu'il a bien mérité.

Par où l'on veut faire entendre combien le feu Maréchal étoit flâté de l'accueil gracieux qu'il recevoit du Roi.

XXX.

Un Lion rouge mourant, avec cette Inscription :

Invicto insuperabile fatum.

Quoiqu'invincible, il céde au sort.

Ce

Ce qui désigne, que quoique notre Héros ait toujours triomphé dans toutes ses campagnes, il n'a cependant pu résister au bras puissant de la mort.

XXXI.

Un Lion rouge, qui vient d'expirer, au-dessus duquel est un Soleil à demi couvert d'un nuage épais, avec cette Légende.

Luget.

C'est cette mort qui rend le Soleil triste.

Allusion à la sensibilité de Sa Majesté Très Chrétienne, à l'occasion de la perte de ce grand homme.

XXXII.

Le Lion céleste, tel que les Astronômes le représentent, avec cette Inscription, tirée de *Virgile*:

Ardens evexit ad æthera virtus.

Son mérite l'a fait parvenir jusqu'aux Cieux.

Cel

Cela fait allusion à la réputation immortelle que notre Héros s'est acquise par ses glorieux exploits.

XXXIII.

Un Lion mort, que Pallas couvre de Fleurs-de-Lys, avec cette Inscription :

Manibus date Lilia plenis.

Jettons sur lui des Lys à pleines mains.

Allusion au souvenir que laisse de lui notre Héros.

XXXIV.

La Renommée, la trompette à la main, les joues boursouflées & prêtes à faire retentir les louanges du feu Maréchal, avec cette Inscription :

Canendis laudibus impar.

Malgré tous ses efforts, elle n'en peut tout dire.

On

On a voulu donner à entendre par-là, que les éloges les plus magnifiques sont encore au-dessous de ceux que méritent les hauts faits de notre Héros.

XXXV.

Un Aigle qui s'éléve dans les airs vers le Soleil, avec cette Légende :

His advolat ignibus ales.

Le plus qu'il peut, il tend vers ce grand astre.

C'est ainsi que notre Héros se conformoit en tout à la volonté du Roi, & lisoit dans ses yeux tout ce qu'il devoit faire.

XXXVI.

Un Hercule avec sa massue, Emblême de la bravoure, avec cette Inscription :

Famam extendere Factis,
Hoc virtutis opus.

C'est par ses grands exploits qu'on se rend immortel.

XXXVII.

XXXVII.

Un Lion tué par Samſon, avec cette Légende :

Virtutis eſt domare, quæ cuncti pavent.

Ce que l'on craint le plus, la valeur le ſurmonte.

Cet Emblême fait alluſion aux victoires que notre Héros a remportées ſur les Hollandois, dont la République porte un Lion couronné, tenant entre ſes griffes un faiſceau de dards.

XXXVIII.

Un Hercule, qui tue l'Hydre de Lerne, avec cette Inſcription :

Neque ſuis eſt tutior undis.

Ses Eaux même au Vainqueur ne la dérobent pas.

L'Hydre de la Fable, au dire des Poëtes, étoit un Dragon terrible à huit ou neuf

neuf têtes (quelques - uns disent à cinquante, d'autres même à cent.) Ce monstre séjournoit en Gréce, proche d'un lac profond, & causoit le plus grand dommage aux habitans des environs ; Hercule en vint heureusement à bout & en délivra la contrée. Par ce monstre à tant de têtes, on a voulu désigner la République de Hollande, qui se trouve située sur les rives de la Mer du Sud & de la Mer du Nord. L'esprit de cet Emblême & du précédent est le même.

XXXIX.

Un Héros debout, tenant sous ses pieds ses Ennemis battus & terrassés, avec cette Inscription ;

Sola vincibilis morte.

La mort seule l'a pu dompter.

XL.

Un Héros qui reçoit une couronne du Ciel, avec cette Légende :

Hæc sola perennat.

C'est elle qui l'immortalise.

Par où on a voulu marquer que les honneurs qu'on rend ſur terre aux grands hommes, ſont des gages aſſurés que de ſemblables leurs ſont réſervés dans les Cieux.

XLI.

Un Diamant monté en or, avec cette Inſcription:

Ornatus ornat.

Il orne quand il eſt orné.

Une pierre précieuſe montée en or, reléve encore le prix de ce riche métal, & en augmente le luſtre : par la même raiſon, le feu Maréchal, quoique très-illuſtre par ſa naiſſance, ne laiſſoit pas encore de faire honneur aux premiéres places où ſon mérite l'avoit élevé.

XLII.

L'Aimant dans une bouſſole, avec cette Inſcription :

Reſpicit unum.

Il n'en a qu'un en vûe.

Cet Emblême déſigne que comme l'aimant eſt toujours dirigé vers le Nord ; ainſi toutes les vûes du feu Maréchal dans ſes plus grandes entrepriſes tendoient au Ciel, dont il eſpéroit une Couronne moins périſſable que celle qu'on reçoit de la main des hommes.

XLIII.

Une Colonne de pierre, avec cette Inſcription :

Frangor, non flector.

Je céde ſans ſçavoir fléchir.

Par la Colonne, qui en effet ſe laiſſe plûtôt briſer qu'incliner, on fait alluſion au feu Comte de Saxe que la mort a terraſſé, mais qu'aucune autre force n'a été capable de faire plier.

XLIV.

Un Hercule armé de ſa maſſue, avec cette Inſcription :

Hunc non fabula finxit.

Celui-ci n'eſt point de la fable.

Cet

Cet Emblême tend à faire voir que malgré les magnifiques éloges que font les Poëtes dans leurs Vers de la valeur & du courage d'Hercule, on convient cependant que tout cela n'est que fable; au lieu que tout ce qui se debite sur le compte du feu Maréchal, est conforme à la plus exacte vérité; ce qui fait qu'il l'emporte évidemment sur l'Hercule fabuleux.

XLV.

Le Lion de gueules, dont on a déja parlé, couché en champ d'argent, avec cette Inscription:

Argentina fit area tandem.

Strasbourg enfin est son dernier séjour.

Jeu de mot, qui roule sur les Armes de Curlande, & sur le nom latin de la Ville de Strasbourg, qui est *Argentina*, Argentine. Cette Place se glorifie de renfermer aujourd'hui dans son sein le Corps d'un Seigneur, qui en qualité d'élu Duc de Curlande, portoit pour armes un Lion couché en champ d'argent.

FIN.

ue
les
du
n-
eu
ote
lus
rte

éja
ar-

ier

es de
Ville
rgen-
rmer
d'un
de
Lion

